TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 162 — 38 PAGES — SAMEDI 1er OCTOBRE 1977

E.D.F. cherche à combler le retard pris par le programme nucléaire

LIRE PAGE 36

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,80 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 380 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1,26 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'évolution exemplaire de la Catalogne

Voici donc la Catalogne de nouveau autonome après des années de souffrances et d'humiliations. La décision prise le 29 septembre par Madrid est d'une importance dont on ose à peine dire qu'elle est historique tant l'adjectif a été utilisé depuis la mort de Franco, l'Espagne offrant au monde l'exemple rarissime d'une dictature qui se démantèle elle-même et cède la place sans violence à la démocratie. Mais dans une Europe qui parle tant des régions et qui, finalement, les réalise si peu, où la coopération entre socialistes, communistes et centristes au sein d'un même gouvernement relève encore de la chimère ou de la situation d'exception, le rétablissement de la Généralité de Catalogne est exemplaire à plus d'un titre.

Comment oublier, en effet, ce que l'Espagne a été pendant si longtemps : un pays dont la substance a été en bonne partie dévorée par un centralisme abusif, et où le choc entre la capitale et la périphérie a provoqué un cortège de guerres, de révoltes et de drames ?

L'ancien régime s'est évertué à rétablir l'uniformité du pays par l'écrasement des nationalités, mais, quand son chef est mort, le constat d'échec était déjà dressé : le terrorisme basque et la mobilisation grandissante des Catalans ont conduit Madrid à proclamer aujourd'hui, même s'il lui en coûte au moment de passer aux actes, que l'unité passe par le respect des diversités.

Et c'est sans bombes, sans enlèvements, sans la dialectique funeste du terrorisme et de la répression, que les Catalans ont obtenu du pouvoir central la restitution d'une autonomie qui plonge ses racines dans l'histoire, et dont la dernière version, adaptée à l'époque moderne, avait duré à peine huit ans. Ils ont fait, ces derniers mois, la preuve du bon sens dont on les crédite si volontiers. A l'heure du dialogue, démocrates-chrétiens, communistes, banquiers, intellectuels, adeptes du libéralisme ou du marxisme, ont su taire leurs divergences et leurs rivalités en vue de l'objectif majeur : le droit de récupérer leur nationalité.

Un autre exemple pourrait être donné par l'exécutif provisoire qui s'installera bientôt à Barcelone ; là, les forces du centre seront équilibrées par celles de la gauche, socialistes et communistes réunis. Où voit-on en Europe un tel gouvernement ?

Certes, tout n'est pas gagné d'avance. La double expérience d'autonomie et de démocratisation qui commence en Catalogne dépend étroitement de ce qui va se passer dans le reste du pays. Madrid se réserve le droit de suspendre la Généralité, dans sa phase provisoire, si la sécurité de l'Etat lui paraît menacée : formule aussi vague que redoutable.

Le gouvernement de coalition peut devenir un gouvernement de contradictions. Mais l'heure est à l'optimisme. Le cabinet Suarez remporte une victoire dont il avait bien besoin, et, avec lui, la démocratie commençante. La voie est ouverte à la satisfaction des autres revendications nationales, dont l'Espagne est si riche, en premier lieu celles du Pays basque.

(Lire nos informations page 3.)

Le séjour de M. Barre à Moscou

L'U.R.S.S. souhaite vendre davantage de pétrole à la France

M. Raymond Barre termine ce vendredi 30 septembre ses entretiens à Moscou. Le premier ministre, qui avait rencontré jeudi MM. Kossyguine et Brejnev, a été reçu vendredi matin par M. Patolitchev, le ministre soviétique du commerce extérieur. Dans l'après-midi, après un déjeuner offert à l'ambassade de France en l'honneur de M. Kossyguine, M. Barre devait s'entretenir une dernière fois avec le chef du gouvernement soviétique. Celui-ci a déclaré, au cours du premier entretien, que l'U.R.S.S. souhaitait vendre davantage de gaz et de pétrole à la France.

En fin d'après-midi, M. Barre devait partir pour Leningrad où il se consacrera jusqu'à dimanche à des activités essentiellement touristiques.

De notre envoyé spécial

Moscou. — Etant donné l'état satisfaisant, dans l'ensemble, des relations franco-soviétiques, peu de dossiers épineux ont été ouverts par M. Barre, aussi bien dans ses interventions devant la Grande Commission de coopération que dans sa discussion avec M. Kossyguine. Le premier ministre a cependant insisté sur la nécessité de relancer les échanges commerciaux entre les deux pays. Ces échanges, si l'on en juge par le volume des contrats signés, ont en effet une nette tendance à stagner. Alors qu'en 1976 les deux pays ont signé des contrats portant sur 6,8 milliards de francs, le montant des contrats conclus depuis le début de l'année 1977 n'atteint que 1,7 milliard de francs.

Comme à l'habitude, les interlocuteurs de M. Barre ont insisté dans leurs explications sur deux points : nécessité de rééquilibrer les échanges déficitaires pour l'U.R.S.S. et de permettre le financement de nouveaux contrats par l'octroi, à l'Union soviétique, de crédits gouvernementaux privilégiés. Cette question de crédits devait être au centre des discussions de M. Barre avec M. Patolitchev, le ministre du commerce extérieur. On pensait, dans les milieux proches de la délégation française, que le premier ministre adopterait une position compréhensive sur ce problème. Des crédits privilégiés ? Pourquoi pas, encore faut-il que des perspectives sérieuses de contrats se concrétisent et que soient dégagés de nouveaux domaines de coopération à moyen terme.

Les problèmes énergétiques

Dans ses conversations avec M. Kossyguine, M. Barre a également évoqué les problèmes énergétiques : Moscou aimerait, en effet, que Paris augmente ses achats de gaz et de pétrole. La France n'y est pas opposée, a fait valoir le premier ministre, à condition que les prix pratiqués par l'U.R.S.S. soient concurrentiels, ce qui n'était pas le cas du pétrole soviétique pendant le premier semestre 1977, par exemple.

M. Barre a également pris note de l'« intérêt » renouvelé des Soviétiques pour l'usine de retraitement des déchets atomiques, l'U.R.S.S. ne possédant pas, croit-on savoir, de telles installations. Les deux chefs de gouvernement ont réaffirmé également leur volonté de poursuivre et de développer la coopération franco-soviétique dans le domaine des surrégénérateurs.

Dernier sujet « technique » abordé par M. Barre : l'Airbus, que les Soviétiques ne sont pas pressés de voir atterrir sur leur sol tant qu'ils ne se seront pas dotés d'avions gros porteurs. M. Barre a renouvelé la demande française, précisant que les accords aériens franco-soviétiques ne prévoyaient qu'une équivalence « de trafic et de capacité ». M. Kossyguine a pris acte des remarques du premier ministre, mais sans engagement précis.

Les entretiens proprement politiques de M. Barre avec M. Brejnev se sont résumés en un bref tour d'horizon de la situation internationale. Tellement bref, d'ailleurs, que le principal différend du moment — l'Afrique — a été laissé de côté. M. Brejnev, qui est apparu en bonne santé à ses interlocuteurs, a, en revanche, assez longuement évoqué la nouvelle Constitution que l'U.R.S.S. s'apprête à adopter et qui a été, a-t-il dit, « *chaleureusement approuvée par le peuple soviétique tout entier* ».

Le secrétaire général du parti communiste soviétique a aussi interrogé M. Barre sur les projets français en matière de désarmement — mais ces projets ne seront précisés qu'au début de 1978 — et sur l'attitude française dans le domaine de la non-prolifération. Il se serait enfin déclaré satisfait des positions de la France à la veille de la conférence de Belgrade, qui doit dresser un bilan de l'application des accords d'Helsinki.

JACQUES AMALRIC.

Tokyo admonesté par Washington

L'excédent commercial du Japon pousse au protectionnisme

estime M. Blumenthal

Le Japon a été, de nouveau, mis en accusation jeudi — et par les Etats-Unis cette fois — en marge de l'assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Le secrétaire américain au Trésor, M. Michael Blumenthal, a averti Tokyo que la persistance de son excédent commercial mènerait à une augmentation « justifiée » des pressions protectionnistes dans les autres pays.

D'autre part, sur les marchés des changes, la baisse du dollar s'est accélérée.

« *Je partage certainement l'inquiétude générale à l'égard de notre excédent commercial* », a déclaré, le 29 septembre, M. Blumenthal. Selon lui, le surplus de la balance nippone des paiements courants sera, en 1977, d'environ 10 milliards de dollars, alors que le Japon avait prévu un déficit de 1 milliard. Le déséquilibre de la balance américaine, qui se situerait entre 16 et 20 milliards cette année, pourrait, lui, légèrement augmenter l'an prochain.

En réponse, le vice-ministre japonais des finances, M. Mitchiya Matsukawa, a défendu, au cours d'une conférence de presse, la politique économique de son pays. « *Le Japon a fait*, a-t-il dit, *son possible pour relancer sa demande intérieure et réduire son surplus extérieur. La responsabilité de la croissance mondiale ne doit pas reposer sur un petit nombre de pays forts, mais être largement partagée.* » Le ministre a réaffirmé que les dernières mesures prises à Tokyo permettraient d'atteindre en 1977 l'objectif d'une expansion japonaise de 6,7 %.

M. Matsukawa a ajouté qu'il « *faudrait du temps* » pour mener à bien le processus d'ajustement de la balance de paiements courants de son pays. « *Nous avons envoyé des missions d'importateurs en Europe et aux Etats-Unis pour accroître nos achats ; mais, malheureusement, il y a peu de produits qui nous conviennent dans les autres pays.* » En outre, selon le ministre, les exportateurs occidentaux « *ne font pas les mêmes efforts* » que les vendeurs nippons.

Le responsable japonais a aussi indiqué que la baisse du dollar faussait les statistiques. Selon lui, les exportations de son pays augmentent de 3 % en volume, de 11 % en yens, mais de 20 % en dollars. Enfin, M. Matsukawa a démenti qu'un accord secret ait été conclu à Washington pour une réévaluation du yen, soulignant que la monnaie japonaise s'était déjà revalorisée de 9 % par rapport au dollar depuis le début de 1977.

Les dernières statistiques en provenance de Tokyo vont toutefois relancer la polémique. Ainsi, les contrats à l'exportation conclus en août ont augmenté de 35 % par rapport à juillet, et de plus de 40 % par rapport à août 1973. En revanche, les contrats à l'importation ont baissé de 14 % en un mois et de 23 % en un an.

Comment sauver la détente ?

La détente entre Moscou et Washington passe par des hauts et des bas. Des progrès viennent d'être réalisés au sujet de la limitation des armements stratégiques, mais de nouveaux accrochages peuvent être enregistrés demain. M. Carter a-t-il le sentiment que les rapports Est-Ouest seront toujours très « sensibles et la détente fragile ? Comment la sauver ?

Répondant à cette question en deux articles, M. Samuel Pisar, avocat international de nationalité américaine et auteur des « Armes de la paix » et de « Transactions entre l'Est et l'Ouest », donne ici son point de vue.

I. — La croisade de M. Carter

par SAMUEL PISAR

En faisant des droits de l'homme la pièce maîtresse de sa politique étrangère, le président Carter a réhabilité l'image de l'Amérique, ternie par les années du Vietnam et du Watergate. Il a placé les Etats-Unis à leur vraie place : en première ligne du combat pour la liberté et pour la justice.

Mais sa croisade en faveur de la libéralisation des sociétés communistes a l'éclat d'un astre mort. Les relations soviéto-américaines ont sombré à leur niveau le plus bas depuis des années.

L'accord qui vient d'intervenir, *in extremis*, pour prolonger en l'état les anciens traités sur la limitation d'armes stratégiques au-delà de la date de leur expiration du 3 octobre, pour permettre de nouvelles conversations, après des mois de négociations tendues et stériles, confirme à la fois l'absence de progrès et la chance qui reste si on la traite à fond.

Ainsi l'orientation que Washington donnera désormais à ses relations avec Moscou déterminera la substance des négociations soviéto-américaines — et par là même le destin de l'humanité — pour une décennie. Cette fois, il n'y a vraiment plus d'erreur à commettre pour que les fondations de la coexistence soient durables.

En poursuivant une entreprise moralisatrice dont les chances de succès sont pour le moins douteuses, le président des Etats-Unis risque, comme on le voit, de mettre en péril d'autres objectifs vitaux, au premier rang desquels celui de freiner la funeste rivalité militaire entre les superpuissances.

Que nous devions, comme Américains, chercher à promouvoir partout la dignité de l'homme, personne ne le contestera. Tel n'est pas le débat. La question est de savoir si les moyens que M. Carter a choisis conduisent aux objectifs essentiels pour notre pays, et pour le monde.

Le peuple américain aime que sa politique étrangère épouse un dessein moral clair. M. Henry Kissinger, enraciné dans le pragmatisme de Metternich, n'a pas assez tenu compte de cette réalité. M. Jimmy Carter saisit les sentiments profonds de notre pays avec plus de justesse. En fondant une vision plus idéaliste du rôle de l'Amérique dans le monde, il a élargi le soutien populaire pour sa nouvelle politique étrangère.

Mais la solution de problèmes globaux et urgents, qui ne peuvent être réglés sans une active coopération Est-Ouest, se trouve suspendue, sinon bloquée. Tel est le problème.

(Lire la suite page 6.)

Concorde devant la Cour suprême des États-Unis

Le dossier concernant l'atterrissage de Concorde à New-York, est maintenant porté devant la Cour suprême des Etats-Unis.

La question reste de savoir à quelle date la décision favorable à l'avion supersonique de la Cour d'appel de New-York sera exécutoire et si le Port de New-York n'établira pas de nouvelles normes de bruit qui interdiront à Concorde de se poser à Kennedy Airport.

En attendant, les riverains qu'a rencontrés notre envoyé spécial Jacques de Barrin s'affirment comme des adversaires irréductibles de l'appareil franco-britannique.

« Il ne passera pas... »

De notre envoyé spécial

New-York. — Des maisons en bois colorié que séparent des haies vives ; quelques petits immeubles en brique qui passent inaperçus ; des golfs, des tennis, de l'espace. Hempstead, près de Kennedy Airport, a des airs de veille Angleterre. Dans cette banlieue résidentielle que borde l'océan, beaucoup de New-Yorkais ont élu domicile, fuyant l'enfer de Manhattan. Pour, aujourd'hui, en retrouver un autre...

« *Avant il y avait foule de candidats pour habiter ici. Maintenant que Concorde menace, le marché immobilier est bloqué : impossible de vendre une maison. impossible de vendre une maison. d'au moins 10 %* », affirme Mme Carol Berman, présidente de la « coalition d'urgence pour arrêter le supersonique ».

Une cabale contre Concorde ? « *Allons donc ! Les riverains de Kennedy Airport se sont constitués en groupe de défense contre les avions en général et les Jets en particulier, il y a seize ans* », indique M. Joseph R. Lewis, directeur de la commission municipale contre le bruit. « *Ils ont eu des réactions encore plus dures lorsque le Comet britannique et le Boeing-707 américain sont entrés en ligne*, confirme-t-on dans l'entourage du Port de New-York. *Lorsque, pour ces appareils, nous avons établi en 1959 la norme de cent douze décibels, neuf cents habitants nous ont intenté un procès, jugeant cette réglementation trop laxiste ; finalement l'affaire n'a pas eu de suite.* »

Tout compte fait, l'action des riverains s'est soldée par un échec. L'an dernier, Kennedy Airport a traité vingt et un millions de passagers, ce qui représente environ mille mouvements d'avions par jour.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 16.)

« L'AMI AMÉRICAIN » A PARIS

Les voyages de Wim Wenders

Wim Wenders, cinéaste allemand de trente-deux ans, tourne depuis 1967, mais a été découvert au Festival de Cannes 1976, avec *Au fil du temps*. On a vu également de lui, en France — à Paris, plutôt, — *Alice dans les villes* (1973) et *Faux mouvement* (1974). Wim Wenders a évoqué dans ces trois films, la « crise de civilisation » en Allemagne fédérale. Il est revenu à Cannes avec *l'Ami américain*, tiré d'un roman de Patricia Highsmith : *Ripley s'amuse*. Un film qui sort sur les écrans parisiens.

« Pourquoi ce choix maintenant ?

— Il y a longtemps que j'avais envie d'adapter un roman de Patricia Highsmith, mais il n'y a pas longtemps que je suis mon propre producteur, ce qui m'a permis de réaliser ce projet. Dans tous les romans de Patricia Highsmith il y a une mise en cause de l'individu. C'est très différent du policier proprement dit, malgré l'intrigue. Cette fois, j'ai voulu faire un film d'action, j'ai transposé l'histoire, j'avais besoin d'un Allemand. Jonathan Zimmermann, artisan de Hambourg, rappelle les personnages de mes trois films précédents (*Alice, Faux mouvement, Au fil du temps*), qui étaient interprétés par l'acteur Rudiger Vogler. Mais il a une famille, un foyer, un métier, alors que les autres étaient toujours sur la route.

J. S.

(Lire la suite page 26.)

AU JOUR LE JOUR

Humanisation

Un administré a été récemment retrouvé se baignant (seul) dans la baignoire de la sous-préfète de Ribeauvillé, parce qu'un employé de l'administration avait trop tardé à lui remettre son permis de chasse.

Si aucune plainte n'a été déposée ni aucune verbalisation dressée pour baignade interdite, ce n'est pas parce qu'on craignait que la rumeur locale ne murmure qu'il s'en passe de belles à la sous-préfecture de Ribeauvillé, mais tout simplement parce qu'on a estimé que ces ablutions familières perpétrées dans le secteur privé d'un lieu public étaient une illustration sympathiquement aquatique de l'humanisation des rapports entre les citoyens et l'administration.

Après tout, nos relations avec les pouvoirs publics relevaient jusqu'à présent plus de la douche froide que du bain chaud, et une telle évolution dans nos mœurs administratives ne peut que nous inciter à passer l'éponge sur un passé douloureux.

BERNARD CHAPUIS.

idées

LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME

Le point de vue de...

FRANÇOIS PERROUX

La parole des témoins de la liberté

François Perroux est professeur honoraire au Collège de France

SOYONS reconnaissants à tous ceux qui, depuis l'écroulement du nazisme, s'emploient, contre vents et marées, à interpréter la Déclaration internationale des droits de l'homme, à en répandre l'esprit et la lettre, à en caractériser *les applications telles qu'elles* apparaissent aux citoyens informés du mouvement des sciences *et épris d'universalisme militant.*

Entre la déclaration solennelle des constituants et le vote de l'Assemblée des Nations unies (10 décembre 1948), quels changements dans les structures du monde !

L'industrialisation a rapidement gagné en étendue, en complexité et en puissance. Les moyens de communication qu'elle suscite nous informent — tant bien que mal — sur l'immense misère matérielle et morale qui bafoue la « dignité inhérente » à tous les « membres de la famille humaine ». Elle donne aux pays développés les moyens de prendre enfin au sérieux les valeurs morales dont ils se réclament et qui, seules, fondent leur droit à la parole. Les techniques qui agissent sur les choses et les personnes avec puissance, vitesse et précision, rendent possible, désormais, de nourrir les hommes, de veiller *sur leur santé,* de les *instruire,* de *leur procurer* une existence humaine, c'est-à-dire apte à participer matériellement et intellectuellement aux fruits des progrès. *« Si le terme de droit de l'homme,* disait Eric Weil, cité par Henri Bartoli (1), *n'est pas insensé, c'est parce que son sens positif est fondé non sur la pensée abstraite qui l'a adopté, mais dans l'histoire. »*

Le récent rapport RIO (Reshaping International Order) rassemble les indications qu'il faut pour satisfaire les conditions humaines de la vie dans l'entière espèce. Deux familles d'esprit vont crier à l'utopie : ceux qui trouvent naturel que les civilisés dépensent 300 milliards de dollars par an pour préparer la tuerie collective ; ceux qui, préférant leur vie à la vie d'autrui, refusent d'adapter les règles du jeu de l'économie privée aux exigences de l'âge des oligopoles, des groupes financiers et des devises prépondérantes.

Pour la première fois dans sa cruelle et sanglante histoire, l'humanité pourrait commencer à donner effet aux énoncés du décalogue, des Evangiles et des déclarations universelles. Fleuves de lumière et de feu *qui* composent un même courant étincelant d'impératifs sur lesquels, pour l'initiative pratique, pour l'œuvre concrète et urgente, *pour l'action quotidienne, les hommes de foi et de bonne foi,* de bonne volonté et de volonté, peuvent et doivent tomber d'accord.

On ne demande pas d'adhésion confessionnelle, on n'exige pas de référence à une métaphysique préférée. On constate qu'il est urgent pour l'Occident de rapprocher ses actes de ses déclarations, de prouver qu'il n'accepte pas qu'on puisse dire que ces vérités devenues folles sont peut-être devenues hypocritement sages et anodines. L'issue, assez décevante du dialogue Nord-Sud, rend plus urgente l'affirmation d'un certain projet de l'homme et de la liberté.

Rencontre heureuse ; le savoir économique contrôlé par la science enseigne, à n'en pas douter, que le plein développement *de toutes les forces de travail et de toutes les capacités d'invention* est indispensable pour définir un optimum dynamique. Des variables hier oubliées relatives à l'éducation, l'hygiène, la santé, la lutte contre les fléaux collectifs envahissent les plans privés et publics. Les experts attentifs commencent à distinguer plein emploi (des hommes tels qu'ils sont) et plein développement (des agents économiques « améliorés »), à concevoir, au-delà de la croissance, cette entité chiffrée mais opaque, les structures de développement où les « acteurs » de la production, comme dit Pierre Massé (au lieu de « facteurs » de la production), se placent dans une relation dynamique d'entraînement réciproque avec les techniques et les machines modernes... Oui, il semble bien qu'une rationalité économique, plus profonde, moins mensongère, commence à se dessiner et qu'elle appelle la rationalité politique et sociale qui inspire la Déclaration des droits. Puisque, jusqu'ici, ni les Eglises ni les Etats ne sont parvenus à donner pleine efficacité à des vérités élémentaires, il appartient à chaque être pensant de les vivre et de tenter d'en imprégner l'opinion. On souhaite *que dans toutes les écoles, sur tous les niveaux, la Déclaration soit* commentée. Et que des discussions plurinationales, tirant parti des *mass media, soient organisées pour l'efficacité progressive d'un idéal* plus actuel que jamais.

Il est faux que les témoignages soient sans effet. A long aller, l'histoire assimile — avec quelle lenteur et malgré quels accidents ! — la parole des témoins de la liberté. Cette parole, maintenant, est portée, valorisée, rendue impérieuse par l'immense appel de masses humaines plus conscientes de leur misère et mieux instruites des moyens de la conjurer.

(1) Henri Bartoli, *Economie et Création collective,* 568 p., *Economica, 1977.*

Parajdanov et Guilmain

par GABRIEL MATZNEFF

PARAJDANOV est en camp de concentration pour crime d'homosexualité. Il est néanmoins clair que le crime cardinal du cinéaste soviétique n'est pas ses mœurs, mais son *talent. Médiocre, il ne gênerait* personne, et vivrait présentement à *Moscou, libre, prospère,* et réalisant des films avec la béné*diction du ministre de la culture.* Ce ne sont pas ses amours qui *portaient ombrage aux gens en* place, mais ses dons, et parmi les artisans de sa chute il y a ses chers confrères qui ont l'oreille du pouvoir et ont été enchantés de se débarrasser d'un artiste dont l'œuvre rendait, par comparaison, si patente la fadeur des leurs. L'homosexualité a bon dos, et le K.G.B. Il y a dans la vie des handicaps autrement sérieux, qui sont la jalousie, le copinage et les intrigues des mafias qui tiennent les postes et les sous.

Parajdanov bâillonné fait donc le bonheur de ses collègues soviétiques ; il fait aussi celui des intellectuels occidentaux, à *qui ce martyr venu du froid* offre une *occasion* facile de jouer aux *belles âmes : la conscience* universelle est toujours vigilante *quand il s'agit de causes lointaines* pour lesquelles on peut se passionner sans prendre le *moindre risque ni se compromettre en rien.* Ah ! s'émouvoir des injustices commises à deux mille kilomètres du café de Flore, quel *plaisir* ! Signer une pétition en faveur d'un Soviétique infortuné, quelle *satisfaction* ! Les artistes persécutés en Europe de l'Est sont la providence du monde capitaliste ; ils lui tiennent chaud, et le confortent dans la bonne opinion qu'il a de soi. En outre, sans eux, de quoi parlerait la société libérale avancée dans les dîners en ville ?

Chacun de nous se souvient des terribles images de *Roublev,* où Tarkovski, sous couvert de peindre la Russie médiévale occupée par les Tartares, décrit la réalité soviétique d'aujourd'hui : la lyre du baladin brisée contre un arbre, les yeux des iconographes que l'on crève. En vérité, des plans inoubliables. Mais ce qu'il faut dire avec *force, c'est qu'en Occident aussi* on brise les lyres et on crève les yeux. Ici aussi, des créateurs aux qualités brillantes sont *réduits au silence.*

Certes, formellement, nous jouissons de toutes les libertés, *et nos cinéastes ne sont pas* dans un camp de travail à scier *du bois. Mais la solitude et le* désespoir sont une Sibérie qui *en vaut une autre,* et ils sont semblablement le visage de la *mort. La mort de l'enthousiasme* créateur et de la confiance en soi. La mort par l'avortement des projets trop longtemps espérés et par l'épuisante attente devant les portes qui ne s'ouvrent pas.

Le jour même où je recevais un carton pour la soirée organisée, salle Pleyel, ce vendredi 30 septembre, en faveur de Parajdanov, j'apprenais que la commission plénière des avances sur recettes venait, lors de sa séance du 23 septembre, de refuser cette avance à Claudine Guilmain pour son scénario *la Femme intégrale.* Claudine Guilmain est l'auteur-réalisateur de *Véronique ou l'Été de mes treize ans,* qui, en 1975, fut accueilli avec une extrême chaleur par la critique française et américaine, et qui, ce qui est rare pour un film d'auteur à tout petit budget, connut un très honorable succès de public. Pourtant, la commission mise en place par le ministère des affaires culturelles lui refuse le moindre soutien de l'Etat ; elle la condamne à ne pas créer, ce qui équivaut pour un artiste véritable à une condamnation à mort. On le voit, pour étouffer Guilmain, nul besoin du K.G.B. : fi donc ! M. Michel d'Ornano *laisse les méthodes brutales aux* sauvages totalitaires. En France, nous avons des goulags propres.

Je ne fréquente guère les milieux cinématographiques, et je connais à peine Guilmain. Il n'est cependant pas nécessaire d'être du sérail pour comprendre, en voyant *Véronique ou l'Été de mes treize ans,* que ce film révèle un talent profondément original, un ton singulier, un regard unique, et que ceux qui détiennent le pouvoir et l'argent, ces deux quasi-synonymes, devraient tout faire pour permettre à cette jeune femme de poursuivre son travail, et d'accomplir son œuvre. Il est juste et nécessaire de réclamer la libération de Parajdanov ; mais il est d'autres libérations non moins justes et nécessaires. *Hic et nunc,* ici et maintenant.

Libertés formelles et libertés réelles

par PIERRE BERCIS (*)

QUE l'on soit marxiste ou *non, il est difficile d'ignorer* plus longtemps les deux *conceptions des libertés qui* souvent s'opposent, alors qu'en fait elles devraient *s'étayer* réciproquement.

La première, la conception des libertés formelles (ou des droits formels) est la conception libérale, « bourgeoise » (au meilleur sens du terme) : celle que la première génération révolutionnaire de 89 pensait *suffisante* pour établir la démocratie. Elle proclame *la liberté d'expression mais* ne se soucie pas du monopole de la presse ; elle garantit *le droit de* propriété sans dénoncer l'exploitation *que cette* dernière *permet* au détriment des travailleurs ; elle affirme l'égalité mais n'en donne pas les moyens... Bref, si sa valeur est incontestable, l'idéalisme dont elle est empreinte devait l'amener tôt ou tard à se heurter aux dures réalités économiques et sociales. En attendant, elle a fait vaciller bien des dictatures (couronnées *ou* non), per*mis la* naissance d'une chaîne de républiques avant de devenir, en *1948, la première loi universelle.*

* * *

Cependant, devant *l'inadéquation* par trop voyante entre les *droits et* les faits, *certains* penseurs politiques du dix-neuvième siècle (baptisés socialistes) ont, peu après, commencé à cerner les insuffisances de la Déclaration de 1789, analysant l'abîme qui séparait les libertés formelles des libertés réelles, distinction devenue classique depuis, et que l'on retrouve même répartie géographiquement depuis les deux guerres *mondiales,* puisque, à l'Est, groupés autour de l'Union *soviétique,* un *ensemble* de pays ne tient pour seuls sérieux que les droits réels et néglige systématiquement les libertés « bourgeoises », considérées comme secondaires, tandis qu'à l'Ouest la bourgeoisie régnante feint d'ignorer que ces libertés ont des fondements économiques pour n'en parler qu'à la manière dont les philosophes en parlaient au dix-huitième siècle (voir à ce sujet le projet d'actualisation de la Déclaration de 1789 élaboré par MM. Jean Foyer et Edgar Faure).

Ce sont ces deux conceptions, que l'on a vu *s'affronter* d'abord par partis politiques interposés, puis par armées interposées, et maintenant par diplomates interposés depuis la conférence d'Helsinki : d'un côté ceux qui dénoncent les arrestations arbitraires ; de l'autre, ceux qui dénoncent le chômage, l'insécurité des citoyens, les compétitions électorales truquées par l'inégalité des moyens financiers consacrés à la propagande (cf. la bataille municipale de Paris). En résumé, c'est l'affrontement de deux mondes qui se poursuit depuis deux siècles et se poursuivra encore longtemps si les socialistes (les socialistes français en particulier) ne viennent faire entendre avec force le son de leur voix dans le concert des nations soumis à la férule idéologique des Etats-Unis et de l'Union soviétique ; une voix qui devra avoir un autre son que celui par trop enveloppé de la pâlotte social-démocratie.

* * *

Les atouts ne *manquent* pas aux socialistes pour parvenir à *cette fin : qu'il s'agisse du rôle* historique qu'a déjà joué la France *en matière de droits de* l'homme ; qu'il s'agisse de notre situation géopolitique, *en* Europe, entre l'Est et l'Ouest ; qu'il s'agisse de notre position particulière au sein de l'Internationale socialiste, vu notre alliance avec le P.C.F. ; qu'il s'agisse enfin de la conjoncture qui nous permettra peut-être prochainement de parler au nom de la France et de faire adopter par une Europe à dominante social-démocrate une *vision nouvelle* des droits de l'homme, conforme au génie tra*ditionnel* de *la* France et de ce continent depuis un millénaire : vision *synthétique, rationnelle,* équilibrée qui s'imposait vite au monde malgré nos faiblesses économiques et militaires.

Si le « message » socialiste tel que les socialistes français le conçoivent depuis plus de cent cinquante ans — anticapitaliste, autogestionnaire, c'est-à-dire « 1789 » prolongé dans une société socialiste — ne s'est pas imposé malgré les grandes voix qui l'ont annoncé (Proudhon, Jaurès, Blum, Mitterrand), malgré son originalité *et l'avenir indéniable* qui est le sien, comment cela s'explique-t-il *sinon parce qu'au niveau* de la méthode des lacunes considérables apparaissent ?

* * *

L'homme ne naît pas socialiste, même s'il aspire au *socialisme* inconsciemment. Le malheur, c'est *qu'aucun texte de référence* permanent, court, clair, en langage *ordinaire,* n'est à *la disposition* de chacun pour lui décrire en quoi le *capitalisme* est un système d'exploitation, quel type de société *peut demain le remplacer* ; comment les libertés formelles et libertés réelles *peuvent cohabiter* ; pourquoi, après la république *politique, il faut proclamer la république* économique et sociale. *Il n'existe aucun texte qui ait du* souffle et qui remplisse les mêmes *fonctions qu'a eues en son temps* la Déclaration de 1789 pour le *renversement* des *monarchies* ; un projet de société tel que le réclame la C.F.D.T. et tel que François Mitterrand, au lendemain de son semi-échec de 1974, notait avoir manqué à la gauche. Est-ce donc si difficile à imaginer, à réaliser ? Pourtant, ce qui se conçoit bien s'énonce aisément. Nos ancêtres, d'ailleurs, pragmatiques autant qu'idéalistes, n'avaient eu aucun mal, eux, à brosser en vingt articles les contours d'une société républicaine et libérale, en dépit de leurs graves dissensions.

Aucune motion *de congrès,* aucune déclaration de principe, socialiste ou communiste, aucun texte émanant des syndicats ne tient ce rôle indispensable à la popularisation en profondeur des lignes de force du socialisme. Il n'y a que des documents épars, incomplets ou ésotériques, ce qui fait que l'on pense trop souvent du socialisme ce que l'on pensait de la république vingt ans avant la Révolution : une belle idée certes, mais une idée utopique. Nous sommes devant l'inconnu, et l'inconnu fait peur, car les peuples aiment savoir où ils vont. Quel impact aurait une Déclaration des droits socialistes de l'homme *répandue* à des *millions* d'exemplaires par les partis et les syndicats *de gauche,* et *qui se* présenterait comme le complément de la Déclaration de 1789 et *du* programme commun !

* * *

Tout est question de méthode donc, de courage et d'honnêteté. Il faut savoir tailler dans le granit, comme les Béatitudes, comme la première Déclaration des droits ; transcender les soucis de boutiquiers au profit d'une construction cartésienne qui corresponde au besoin des générations actuelles et futures.

Ainsi, pourrait naître aussi un eurosocialisme qui présenterait un pôle d'attraction pour les partis communistes européens les plus réalistes (tel que le P.C.I.), et pourrait alors se constituer une force pacifique en mesure de tenir tête aux « grandes compagnies » multinationales qui ravagent l'Europe. Il y aurait enfin possibilité d'ébranler les deux idéologies dominantes comme de faire entendre raison aux Etats fascistes du cône sud-américain.

* * *

Cette tâche est rude et lourde *certes, mais* combien *exaltante* quand on la restitue dans l'His*toire des grandes idées qui* ont conduit l'humanité à se dépasser pour *atteindre un stade chaque* fois plus élevé, en dépit de sanglantes convulsions. *Si elle était* réalisée, elle permettrait à la France de retrouver la place enviable de premier pays des droits de l'homme, qu'est en train de lui ravir le président Carter par ses courageuses initiatives.

Pour enraciner les idées socialistes, il faut d'abord labourer en profondeur : une Déclaration des droits *socialistes* de l'homme serait le meilleur instrument de *cette* percée irréversible du socialisme.

(*) Membre du P.S., adjoint au maire de Parthenay.

CORRESPONDANCE

La barbarie à nos portes

Tous les jours, des innocents meurent, *quelque* part dans le monde, victimes de l'arbitraire. Que pouvons-nous *contre cela ?* Constatation simple, et question simple que j'avais présentées dans mon article *« la Barbarie à nos portes »* (*le Monde* du 22 août) en partant d'un cas précis : l'enlèvement, à Buenos-Aires (Argentine), *de ma jeune cousine* et de son mari, Ana-Maria et Mario Isola. Deux sociologues, qui laissaient derrière eux un enfant de onze mois.

Lettres émouvantes d'hommes et de femmes qui *se sont donné* la peine d'écrire à l'ambassade d'Argentine, à Paris, de se cotiser pour envoyer des télégrammes au président argentin Videla, et de m'adresser des messages de soutien et d'encouragement.

Certaines lettres sont accompagnées de dessins d'enfants illustrant le thème des Droits de l'homme, qui devient ainsi une préoccupation de toute la famille.

On me signale également d'autres cas de disparition en Amérique latine, Cambodge, Afrique du Sud, U.R.S.S., Tchécoslovaquie.

Il semble qu'on ait découvert ces dernières années qu'aucun camp n'échappe à la barbarie. Par-delà leurs engagements politiques, des hommes et des femmes se retrouvent *enfin disponibles pour défendre* l'individu persécuté quelle que soit la coloration idéologique du persécuteur.

« Et s'il ne reste que le cri, *écrivent M. et Mme L. Le Guay, de Paris,* nous voulons crier avec vous. »

Je sais que ces cris ne changeront pas le monde, mais ils peuvent peut-être nous aider à retrouver un peu de cette sensibilité perdue qui nous fera plus proches des autres, un peu plus disponibles aux appels des innocents, un peu plus révoltés par les injustices.

Ces cris d'hommes seuls s'élevant au-dessus des frontières et des tactiques politiques pourront peut-être former spontanément un grand relais pour la défense des droits élémentaires de la personne humaine.

MAREK HALTER.

Le Monde

LA GENER

les parlementaires entendent

Députés et sénateurs seront consultés régulièrement

De la Républiq
au rétablissement

S

'S DE L'HOMME

et Guilmain

formelles et libertés réelles

هكذا من الأصل

LA GÉNÉRALITÉ RESTAURÉE EN CATALOGNE

Les parlementaires entendent consolider l'autonomie reconquise

Madrid. — Est-ce parce que les négociations se sont beaucoup prolongées ? La joie qui s'est manifestée, jeudi soir 29 septembre, après la décision prise en conseil des ministres, de rétablir la Généralité de Catalogne, avait la tiédeur que provoquent les trop longues attentes. L'autonomie accordée à la première région industrielle du pays est un événement capital pour l'Espagne — et pas seulement pour l'avenir de ses nationalités. Pourtant, elle a occupé moins de place dans certains quotidiens que la démission du ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Ignacio Camunas, dont le départ a permis de ranimer les rumeurs de crise ministérielle.

La plupart des instruments qui permettront aux Catalans de retrouver leur auto-gouvernement de 1931 sont inscrits dans les textes ; il leur faudra savoir s'en servir. Admis à bénéficier d'un régime provisoire d'autonomie, ils pourront commencer à gérer eux-mêmes leurs affaires, à « nationaliser » leur enseignement, leur justice, leur administration, leur information, leur culture et peut-être même leurs forces de police. Près de quarante ans après l'entrée des troupes franquistes à Barcelone, les Catalans obtiennent le droit de renouer avec une histoire plusieurs fois séculaire et de satisfaire une aspiration qui a mobilisé, depuis le début de ce siècle, l'élite intellectuelle, artistique, politique de la région.

De notre correspondant

Par rapport à l'accord conclu à Paris voici un mois entre M. Josep Tarradellas, président de la Généralité, en exil, et M. Sanchez Teran, représentant le gouvernement de Madrid, les décrets adoptés jeudi ne présentent que des différences de détail. La Généralité et ses deux instances dirigeantes, la présidence et le conseil exécutif (c'est-à-dire le gouvernement), sont rétablies. L'administration des provinces de Barcelone, Gérone, Lerida et Tarragone, lui sera progressivement transférée. Le pouvoir central créera une commission mixte chargée de transmettre à la Généralité certaines de ses compétences. Comme il y a un mois, le gouvernement madrilène prévoit qu'il pourra annuler certains actes de la Généralité et, si la sécurité de l'Etat le justifie, suspendre ses organes constitutifs.

Députés et sénateurs seront consultés régulièrement

L'accord conclu la veille entre les trois partenaires de la négociation (M. Tarradellas, M. Sanchez Teran, les dirigeants politiques catalans) précise ce que les décrets omettent de spécifier : à savoir que le choix des ministres se fera après accord avec les députés et sénateurs de la région, lesquels seront consultés régulièrement sur la marche des affaires. En outre, sur les seize conseillers qui formeront l'exécutif provisoire, neuf représenteront les principales formations politiques apparues lors du scrutin du 15 juin, quatre seront nommés au titre des provinces, les cinq autres choisis parmi les principaux leaders catalans. Il est probable, dans ces conditions, qu'appartiendront au futur exécutif, le dirigeant du parti socialiste de Catalogne, M. Joan Reventos, un dirigeant de la fédération catalane du parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.), sans doute M. Francisco Ramos, le secrétaire général du parti socialiste unifié de Catalogne (P.S.U-C., communiste), M. Lopez Raimundo, le chef de file du Pacte démocratique (centre gauche), M. Jordi Pujol, ainsi que M. Carlos Sentis, député de la coalition gouvernementale.

Un tel schéma est à peu près conforme à ce que les principaux dirigeants politiques catalans avaient prévu dans la première phase des négociations, après s'être entretenus avec M. Tarradellas. La légitimité historique, incarnée par le président de la Généralité en exil, disait-on alors, devait être balancée par la légitimité des urnes, et l'autorité conférée au président soumise à un contrôle démocratique : autrement dit, la Catalogne devait reproduire à son échelle le schéma classique de tout régime parlementaire. Une fois rétabli dans ses fonctions, M. Tarradellas était invité à rendre compte de ses choix et de ses actes devant les députés et sénateurs de Catalogne, dont la majorité appartient à la gauche.

Or, au moment même où les pourparlers touchaient à leur fin, les parlementaires qui y avaient été associés de façon indirecte constataient que leur existence était pratiquement oubliée dans la future Généralité. Il leur fallut livrer près d'un mois d'une dure bataille pour rétablir l'équilibre et parvenir à un compromis qui donnera à la Catalogne, du moins dans sa phase d'autonomie provisoire, un régime présidentialiste tempéré par un certain contrôle parlementaire.

Ainsi se trouve provisoirement satisfaite une revendication qui s'était affirmée avec une vigueur croissante ces dernières années. Les notions d'assemblée et de conseil n'ont pas seulement été empruntées aux institutions en vigueur il y a quarante ans, et dont on pourrait prétendre qu'elles sortent aujourd'hui du « musée de cire ». Dans les dernières années du franquisme, les Catalans s'étaient efforcés de les faire revivre : l'Assemblée de Catalogne, créée dans la clandestinité en 1971 pour défendre le droit à l'autonomie et le rétablissement des libertés démocratiques, préfigurait un peu l'assemblée des parlementaires catalans qui s'est immédiatement constituée après les élections du 15 juin. Un « conseil » des forces politiques de Catalogne, créé illégalement en 1975, est aussi un peu l'esquisse du gouvernement de concentration nationale qui doit se former à Barcelone et que la gauche cite déjà en exemple, car il sera le seul de ce genre en Europe.

L'avènement d'une Catalogne libre et orientée à gauche est l'apparente répétition d'un phénomène que l'armée a jugé intolérable pendant longtemps et qui a été à l'origine, entre autres, de la grande cassure des années 30 et de la guerre civile. Impopulaire en 1936 dans les autres régions du pays, mis au ban par le camp nationaliste — c'est-à-dire par la moitié de l'Espagne, — durement combattu et persécuté sous le franquisme, le catalanisme n'a pu retrouver droit de cité qu'à la suite d'un bouleversement considérable de ses données de base. A Barcelone, les dirigeants politiques expliquent ce qui, à leur sens, fait de leur région un cocktail moins explosif que dans les années 30.

Le premier changement est de nature politique. La Catalogne n'est plus le terrain privilégié du trotskisme et de l'anarcho-syndicalisme, dont les querelles avec le parti communiste d'obédience stalinienne ont ensanglanté Barcelone durant la guerre civile. De M. Jordi Pujol à M. Lopez Raimundo, de M. Joan Raventos à M. Trias Fargas (Pacte démocratique), les leaders catalans parlent le langage de la modération et, s'ils doivent un jour s'entredéchirer, ils ont su, jusqu'à présent, préserver une unité suffisante pour atteindre leur objectif principal qui était le rétablissement de la Généralité. Le gouvernement a commencé par la Catalogne les négociations sur l'autonomie, parce que, de son aveu, il a rencontré là-bas les interlocuteurs valables qui lui font défaut ailleurs.

La seconde explication est de nature économique et sociale. A Barcelone et dans ses banlieues, plus de 40 % de la population est formée par des non-Catalans, la plupart du temps des Méridionaux d'origine rurale, venus s'embaucher dans les usines de la région. Sous la seconde République, la Catalogne appartenait davantage aux Catalans, et elle arguait volontiers de sa suprématie industrielle et culturelle par rapport au reste du pays pour se plaindre d'être dépouillée de ses richesses. Aujourd'hui, les Catalans reconnaissent qu'ils ont un « devoir de solidarité » envers les autres peuples d'Espagne : c'est d'ailleurs l'expression que le conseil des ministres a utilisée jeudi pour désarmer ceux qui, à droite et à l'extrême droite, crient déjà à la rupture de l'unité nationale.

Ne pas « décaféiner » la Généralité

Des bonnes dispositions ont donc été affichées de part et d'autre. Elles n'ont pas évité que les négociations, commencées il y a trois mois, aient souvent donné l'impression de s'enliser. La victoire remportée par les socialistes catalans (ils ont obtenu deux fois plus de voix que les centristes) a visiblement refroidi l'empressement de M. Suarez à envisager un régime d'autonomie vraiment démocratique. Selon ses adversaires, le chef du gouvernement a tenté de se servir de M. Tarradellas — un modéré — pour faire pièce à la poussée socialo-communiste. Il a fait du vieux leader cataloniste le seul interlocuteur du gouvernement pendant la plus grande partie des pourparlers, et laissé à l'écart les représentants des forces politiques. Le premier accord conclu avec l'exilé de Saint-Martin-le-Beau, en Touraine, instituait un régime présidentialiste et laissait les élus populaires en dehors du pouvoir.

Après ces trois mois passés en allées et venues entre Barcelone, Madrid, Paris et Saint-Martin-le-Beau, les parlementaires savent que la bataille pour une Catalogne libre et autonome ne fait que commencer. Ils veulent éviter que la Généralité soit, comme ils disent, « décaféinée », c'est-à-dire qu'elle ne se réduise à une simple décentralisation administrative. Pour y parvenir ils devront arracher de Madrid suffisamment d'attributions pour exercer un embryon de pouvoir régional démocratique. Ils devront aussi trouver aux Cortès l'appui nécessaire à l'approbation d'un statut définitif d'autonomie qui pourrait servir de test pour les autres régions.

CHARLES VANHECKE.

FRANCE
Gérone
Lérida
CATALOGNE
Barcelone
Tarragone
Ebre
MÉDITERRANÉE
0 km 50

La gauche a fait front contre le "présidentialisme"

« Nous ne serons sans doute pas un million, comme le 11 septembre, peut-être seulement trois cent mille, mais si le gouvernement de M. Suarez nous refuse l'autonomie dans la démocratie nous redescendrons dans la rue, nous disait il y a quinze jours à peine M. Joan Reventos, premier secrétaire du parti socialiste catalan (P.S.C.) ; *si Madrid s'entête à imposer une Généralité présidentielle, nous voterons contre le projet et, aux prochaines élections, nous améliorerons nos résultats. »*

Pour M. Reventos et pour la majorité des électeurs socialistes et communistes, autonomie égale démocratie. Résolu à tirer les conséquences de la victoire de la gauche au scrutin du 15 juin, le dirigeant du P.S.C. a animé la résistance des parlementaires à l'accord sur un statut provisoire d'autonomie qui était intervenu au début de septembre entre M. Josep Tarradellas et le gouvernement de Madrid, « l'Etat espagnol », comme on dit à Barcelone. Il a dû affronter l'Alliance populaire (franquiste), l'Union du centre démocratique (U.C.D.), et même le Pacte démocratique (P.D.) que dirigent MM. Jordi Pujol et Ramon Trias Fargas, satisfaits, eux, de cet accord.

Mais M. Reventos qui, issu d'une riche famille d'industriels, a fait un lent cheminement vers le socialisme, n'est pas de ceux qui se laissent impressionner. Convaincu, en outre, que M. Suarez avait besoin de parvenir à un accord avec tous les Catalans, ne serait-ce que pour ouvrir la voie d'une négociation autrement plus délicate avec les Basques, il s'est montré intransigeant. Il a fait reconnaître face à la légitimité historique de M. Tarradellas, le rôle primordial des parlementaires.

M. Reventos n'aurait pu reprendre l'initiative des négociations et retourner à l'avantage de la gauche une situation compromise par M. Tarradellas s'il n'avait eu l'appui constant de ses alliés du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.). M. Josep Maria Triginer, premier secrétaire de la fédération de Catalogne de ce parti, un ouvrier mécanicien rompu aux luttes syndicales, ne s'est pas montré moins résolu. Les communistes aussi ont joué leur rôle, à croire qu'on peut presque parler de la reconstitution d'un front populaire en Catalogne.

Les plus « eurocommunistes »

Premier secrétaire du parti socialiste unifié de Catalogne (P.S.U.C.), depuis 1965, membre du comité exécutif du P.C.E., M. Gregorio Lopez Raimundo est originaire de la province d'Aragon. Il est arrivé à Barcelone en 1931 et ne parle pas couramment le catalan. « *Mais*, nous a dit un de ces amis, *il n'aime pas que l'on s'adresse à lui en castillan.* » Cet homme affable, doux même, âgé d'une soixantaine d'années, représente la génération qui a connu la guerre civile, l'exil, la prison et la clandestinité. Il parle encore à voix basse comme s'il ne souhaitait pas être entendu. Ses propos sont plutôt lénifiants : consolider tous ensemble la démocratie, affronter conjointement la crise économique... Avec son style, le P.S.U.C. suit ses alliés socialistes. Et si parfois il s'en démarque c'est, en Catalogne du moins, sur des points secondaires. Ce sont « *les plus eurocommunistes des eurocommunistes* », dit M. Pujol des dirigeants du P.S.U.C.

Médecin, le leader du pacte démocratique, lui, est devenu banquier il y a une vingtaine d'années pour mieux défendre les intérêts des petites et moyennes entreprises catalanes démunies devant le « grand capital » madrilène et les multinationales. Mais si la Banca Catalana qu'il a fondée contrôle déjà un tiers de l'épargne régionale, il n'est pas sûr d'être parvenu à ses fins. Les industriels, la bourgeoisie catalane, semblent d'ailleurs mieux se reconnaître dans la personne de M. Ramon Trias Fargas, principal partenaire de M. Pujol au sein du P.D., banquier, lui aussi, mais plus anti-communiste que « catalaniste ». On le dit proche de M. Tarradellas et candidat au poste de conseiller (ministre) aux affaires économiques.

Plus à droite sur l'échiquier se trouve M. Carlos Sentis, responsable de l'U.C.D. en Catalogne et homme de confiance de M. Suarez, à Barcelone. Ce petit homme au regard fuyant — qui, en tant que diplomate et journaliste, a fait une brillante carrière sous le régime de Franco — n'a pas toujours bonne presse auprès de ses concitoyens. Mais M. Sentis pourrait jouer un rôle croissant sur la scène politique catalane. Tandis que les dirigeants de la gauche et du centre étaient absorbés par la négociation sur l'autonomie, il travaillait à rassembler la droite. L'U.C.D. espère bien améliorer nettement ses résultats lors des prochaines élections municipales.

PHILIPPE LABREVEUX.

Les principales forces politiques dans les quatre provinces

Les tableaux ci-dessous indiquent les résultats obtenus par les formations politiques qui, aux élections du 15 juin dernier, ont fait élire des députés dans les quatre provinces catalanes. Il y avait au total une vingtaine de groupes en compétition.

BARCELONE
Inscrits : 2 849 925
Votants : 2 339 709
Pourcent. d'abstentions : 17,9 %

Partis	Pourc. de voix	Nombre de sièges
S.C. (P.S.C.-P.S.O.E.)	30,4	11
P.S.U.C.	20	7
P. D.	15,5	6
U. C. D.	15,1	5
D. C.	5,4	2
Esquerra	4,8	1
A. P.	3,2	1

TARRAGONE
Inscrits : 332 098
Votants : 256 218
Pourcent. d'abstentions : 22,8 %

Partis	Pourc. de voix	Nombre de sièges
U. C. D.	26,9	2
S. C.	23,3	1
P.S. U. C.	16,1	1
P. D.	14,4	1

GERONE
Inscrits : 307 051
Votants : 305 176
Pourcent. d'abstentions : 18,5 %

Partis	Pourc. de voix	Nombre de sièges
P. D.	27,3	2
S. C.	24,6	2
U. C. D.	18,3	1

LERIDA
Inscrits : 241 315
Votants : 192 902
Pourcent. d'abstentions : 20 %

Partis	Pourc. de voix	Nombre de sièges
P. D.	23,5	2
U. C. D.	23,4	1
S. C.	14,4	1

S.C. : Socialistes de Catalogne, coalition du parti socialiste de Catalogne (P.S.C.) et du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.).

P.S.U.C. : Parti socialiste unifié de Catalogne (communiste).

P.D. : Pacte démocratique (centre).

U.C.D. : Union du Centre démocratique (coalition dirigée par M. Suarez).

D.C. : Démocratie chrétienne.

Esquerra : Gauche catalane (parti de M. Josef Tarradellas).

A.P. : Alliance populaire (franquiste).

De la République éphémère au rétablissement de la démocratie

14 AVRIL 1931. — Le colonel Macia, dirigeant de la Liiga Catalane, mouvement autonomiste, proclame la République de Catalogne, qui est refusée par Madrid et remplacée par un régime d'autonomie, la Généralité.

9 SEPTEMBRE 1932. — Les Cortès approuvent l'instauration de la Généralité de Catalogne avec un président, un conseil exécutif et un Parlement. Les compétences politiques, administratives et judiciaires sont partagées entre l'Etat espagnol et la Généralité.

1er JANVIER 1934. — Lluis Companys, président de la Généralité.

6 OCTOBRE 1934. — Par solidarité avec les ouvriers révoltés des Asturies, Lluis Companys se rebelle contre le gouvernement de Madrid et proclame l'instauration d'un Etat catalan. La rébellion est réprimée, ses dirigeants emprisonnés et la Généralité est suspendue jusqu'à la victoire du Front populaire aux élections de février 1936.

19 JUILLET 1936. — Les forces d'ordre public placées sous le contrôle de la Généralité répriment le soulèvement nationaliste à Barcelone.

5 AVRIL 1938. — Par décret signé à Burgos, le général Franco abolit la Généralité.

26 JANVIER 1939. — Entrée des troupes franquistes à Barcelone.

4 FEVRIER 1939. — Exil en France de Lluis Companys et du président de la République basque, José Antonio Aguirre.

15 OCTOBRE 1940. — Livré par la Gestapo aux autorités franquistes, Lluis Companys est fusillé dans les fossés de Montjuich à Barcelone.

1er MARS 1951. — Grève générale à Barcelone.

7 AOUT 1954. — Josep Tarradellas, premier ministre à Barcelone pendant la guerre civile, est élu président de la Généralité, en exil, par un groupe de parlementaires catalans, à l'ambassade de l'Espagne républicaine à Mexico.

14 JANVIER 1957. — Boycottage des transports et manifestations étudiantes à Barcelone.

JANVIER 1958. — Boycottage des transports publics.

23 MAI 1960. — Manifestation antifranquiste à Barcelone.

JANVIER 1961. — Manifestation étudiante contre l'Opus Dei à Barcelone.

AVRIL 1961. — Grèves en Catalogne.

17 FEVRIER 1967. — Manifestation ouvrière à Barcelone.

1969. — Constitution de la commission de coordination des forces politiques de Catalogne, qui comprend socialistes, communistes, démocrates-chrétiens.

13 DECEMBRE 1970. — Pendant le procès de Burgos, des intellectuels catalans enfermés dans l'abbaye de Montserrat créent l'Assemblée permanente des intellectuels catalans.

7 NOVEMBRE 1971. — Trois cents délégués de partis et syndicats clandestins, ainsi que d'organisations légales ou semi légales, réunis dans une église au centre de Barcelone, fondent l'Assemblée de Catalogne, organisation qui revendique l'amnistie, un statut d'autonomie et les libertés démocratiques.

23 DECEMBRE 1975. — Création du Conseil des forces politiques de Catalogne.

15 JUIN 1977. — La gauche remporte la majorité des voix en Catalogne aux élections législatives.

27 JUIN 1977. — Entrevue entre M. Josep Tarradellas et M. Adolfo Suarez à Madrid, et début des négociations publiques sur le rétablissement de la Généralité.

27 AOUT. — M. Tarradellas et l'émissaire du gouvernement, M. Sanchez Teran, concluent un accord que, par la suite, les parlementaires catalans contestent.

11 SEPTEMBRE. — A l'occasion de la Diada, fête nationale, plus d'un million de personnes manifestent dans les rues de Barcelone en faveur de l'autonomie.

29 SEPTEMBRE. — Le conseil des ministres approuve le rétablissement de la Généralité.

EUROPE

Union soviétique

M. CHTCHERBITSKI A L'HONNEUR

Moscou. — M. Vladimir Chtcherbitski, premier secrétaire du comité central du parti communiste ukrainien et membre du bureau politique du parti communiste soviétique, a reçu, le jeudi 29 septembre, des mains de M. Leonid Brejnev, l'ordre de Lénine et, pour la seconde fois, la médaille d'or du Héros du travail *socialiste*.

M. Brejnev a indiqué que cette « haute distinction » était un hommage au « grand travail politique et organisationnel » de M. Chtcherbitski, qui a permis à l'Ukraine de faire une bonne récolte de céréales et de vendre à l'État plus de 16 millions de tonnes de blé.

Ces distinctions sont en général remises aux dirigeants soviétiques quand ils fêtent leur cinquantième, soixantième ou soixante-dixième anniversaire. C'est donc un honneur *particulier qui est ainsi rendu à* M. Chtcherbitski qui, né le 17 février 1918, est, après M. Romanov, né en 1923, le plus jeune membre du bureau politique. — D.V.

Suisse

APRÈS LA DÉMISSION DE DEUX MINISTRES

Le gouvernement pourrait être remanié plus complètement en décembre

De notre correspondant

Berne. — Prévisible depuis quelques mois déjà, la démission de deux des sept membres du gouvernement helvétique, MM. Pierre Graber, socialiste, et Ernst Brugger, radical, a été confirmée jeudi 29 septembre, à Berne, pour la fin de l'année. (Nos dernières éditions du 30 septembre.) Respectivement âgés de soixante-neuf et de soixante-trois ans, les deux ministres ont déclaré ne prendre leur décision qu'en fonction de convenances personnelles.

Ancien président de la Confédération (en 1975), M. Pierre Graber dirige, depuis huit ans qu'il siège au Conseil fédéral, le département politique, c'est-à-dire *la diplomatie helvétique*. Son passage à ce poste aura été marqué par une volonté de plus grande ouverture de la Suisse sur le monde. Tour à tour, il aura resserré les contacts avec les pays voisins, fait jouer un rôle actif *à son pays à la conférence d'*Helsinki et dans le dialogue Nord-Sud, amorcé un rapprochement avec le tiers-monde et les organisations internationales. Avec persévérance, M. Graber s'est fait l'avocat de l'adhésion de la Suisse à l'ONU. *De récents sondages ont* cependant montré que de fortes réticences subsistaient dans l'opinion, et le gouvernement se gardera sans doute de soumettre ce projet à référendum avant de pouvoir raisonnablement espérer l'emporter.

Lui aussi, ancien président de la Confédération — en 1974 — et élu au Conseil fédéral en même temps que M. Gruber, M. Ernst Brugger gère depuis lors l'important département de l'économie publique.

Les deux chambres se réuniront en assemblée fédérale en décembre prochain pour élire les successeurs des deux conseillers fédéraux démissionnaires. Déjà, les états-majors des partis radical et socialiste ont entamé des consultations pour désigner leurs candidats respectifs. Il n'est pas question de remettre en cause la *composition actuelle du collège* gouvernemental, qui comprend deux radicaux, deux socialistes, deux démocrates-chrétiens et un démocrate du centre.

La formation du Conseil fédéral résulte, en effet, d'un savant dosage, visant à maintenir l'équilibre non seulement entre les partis, mais également entre les cantons, les langues et les confessions de la Confédération. Suivant ce système, le successeur de M. Brugger devrait être, en principe, radical et zurichois. Le remplaçant de M. Graber sera, selon toute probabilité, également socialiste et de langue française ou italienne. Les deux nouveaux titulaires ne reprendront cependant pas nécessairement les portefeuilles de leurs prédécesseurs, et cette double démission pourrait entraîner une nouvelle répartition des charges au sein du gouvernement.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Portugal

SELON LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

La nouvelle législation vise à « consolider la réforme » dans les campagnes

En visite privée à Paris, M. Barreto, ministre portugais de l'agriculture, a commenté, jeudi 29 septembre, au cours d'une conférence de presse, l'orientation générale et les principaux objectifs de la loi adoptée en août par l'Assemblée et récemment promulguée, qui vise, *dit-il*, à *« approfondir et consolider la réforme agraire en corrigeant les graves erreurs commises dans la période précédente »*. Il s'agit, a précisé M. Barreto, non seulement de *« démanteler le contrôle hégémonique des forces d'extrême gauche, du P.C. et de son syndicat sur l'Alentejo »* mais, surtout, « *de formuler une politique agricole d'ensemble pour s'attaquer aux difficultés léguées par l'ancien régime* ».

La loi de « *rectification* » était indispensable, a ajouté M. Barreto, parce que « *la réforme agraire, telle qu'elle existait, ne correspondait pas à ce que voulaient les socialistes* ». D'abord « *dépassés par le mouvement* », ces derniers ont ensuite fait preuve d'une « *certaine résignation* », a regretté M. Barreto en faisant allusion à son prédécesseur, *M. Lopès Cardoso qui*, depuis son départ du ministère, s'est opposé à la politique de M. Soares. Le P.S. entend désormais mettre en pratique « *sa propre politique et non celle des autres* ».

M. Barreto a toutefois admis *que les socialistes avaient fait* quelques concessions au parti social-démocrate en adoptant la loi sur les baux ruraux qui concerne surtout le Nord, morcelé en très petites propriétés. « *Mais ces concessions — une ou deux, pas plus — nous paraissent tout à fait acceptables, car sans conséquences dans un avenir proche* » a-t-il aussitôt précisé.

Evoquant ensuite le retour probable de M. José Manuel de Melo, ancien P.-D.G. des chantiers navals de la Lisnave à la tête de son entreprise, M. Barreto a indiqué que « *le gouvernement n'y verrait aucune objection* ». « *M. de Melo*, a-t-il dit, *est également le candidat des porteurs de capitaux étrangers associés à la Lisnave, et il n'a pas eu, dans sa vie, d'activité proprement répressive et fasciste* ». M. de Melo, « chef » de l'une des plus grandes familles portugaises, avait quitté le pays après le « coup » avorté du général Spinola, en septembre 1975. Le gouvernement détient environ 30 % des actions de la Lisnave, la famille de Melo en détenant pour sa part 16 % et des groupes étrangers (suédois et néerlandais) près de 40 %.

Ce retour de l'ancien P.-D.G. a provoqué de vives réactions du *côté des syndicats et du parti* communiste qui y voient le symbole de la « récupération capitaliste ». « *La Lisnave n'est pas nationalisée*, a conclu M. Barreto, *et il n'y a aucune raison de bannir son ancien président du Portugal ou de l'empêcher d'y exercer ses activités économiques.* »

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● M. POL POT, premier ministre cambodgien en visite à Pékin *(le Monde* du 30 septembre), a été reçu le jeudi 29 septembre par M. Hua Kuo-feng qu'entouraient les vice-premiers ministres Teng Hsiao-ping et Li Hsien-nien. Le même jour l'agence Chine nouvelle a diffusé un message que le comité central du P.C. chinois a adressé au P.C. cambodgien à l'occasion du dix-septième anniversaire de sa fondation. Ce message exalte « *la lutte commune* » de la Chine et du Cambodge agissant « *dans l'unité avec les partis marxistes-léninistes* ». — *(A.F.P.)*

États-Unis

● M. HENRY KISSINGER, ancien secrétaire d'État, a exhorté le Congrès à ratifier le nouveau traité sur le canal de Panama. « *C'est*, a-t-il dit, *l'initiative la plus sérieuse et la plus importante du gouvernement Carter sur le plan international.* » — *(A.F.P.)*

Éthiopie

● L'AMBASSADEUR D'ITALIE A ADDIS-ABEBA, M. Guidi, et plusieurs de ses collaborateurs ont été retenus, mercredi soir 28 septembre pendant une heure, dans les locaux de l'ambassade par un groupe d'hommes armés, a annoncé jeudi le ministère italien des affaires étrangères, exprimant sa « *vive préoccupation pour ce grave épisode* ». Le gouvernement éthiopien, pour sa part, a présenté ses excuses. — *(A.F.P.)*

● LE FRONT POPULAIRE DE LIBERATION DE L'ERYTHREE (F.P.L.E.) affirme, dans un communiqué publié à Paris, que « *le régime d'Addis-Abeba s'apprête à commettre un nouveau génocide contre notre peuple* ». « *Malgré un premier échec en 1976*, précise le F.P.L.E., *il tente actuellement d'envahir notre pays quasiment libéré (...) avec des milliers de miliciens intoxiqués et encadrés par plus de trente mille hommes de troupes munis d'armements soviétiques sophistiqués* ».

Guatemala

● LE COLONEL RAFAEL ARRIAGA, ancien ministre de la défense de 1966 à 1970, a été assassiné par des guérilleros. Son chauffeur a été tué et deux autres personnes, dont son épouse, ont été grièvement blessées. — *(A.F.P., Reuter.)*

Haute-Volta

● *DES ELECTIONS LEGISLATIVES ET PRESIDENTIELLE* se tiendront six mois après le référendum constitutionnel prévu pour la dernière semaine de novembre, a annoncé jeudi 29 septembre *M. Edouard Tani, ministre voltaïque* de l'information. En outre, l'interdiction des partis politiques — décidée en mai 1974 — est levée à partir du samedi 1er octobre. — *(Reuter.)*

Inde

● L'INDE ET LE BANGLADESH sont parvenus, jeudi 29 septembre, à New-Delhi, à un accord — dont le contenu sera annoncé ultérieurement — sur le partage des eaux du Gange, question qui donnait lieu depuis plusieurs années à une vive polémique entre les deux pays. — *(Reuter.)*

Maroc

● *LE PRESIDENT SENGHOR*, chef de l'État sénégalais, s'est rendu jeudi 29 septembre au Maroc. Il a rencontré le roi Hassan II, qui séjourne à Ifrane. Cette nouvelle visite entrerait dans le cadre des efforts de médiation *entrepris* par le Sénégal à propos du Sahara occidental. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● VINGT-CINQ OUGANDAIS — dont plusieurs officiers, — arrêtés en juin dernier pour « conspiration » contre le régime, attendent actuellement d'être jugés par un tribunal militaire, indique le bureau de l'A.F.P. à Nairobi. En outre, le gouvernement aurait fait arrêter, il y a une semaine, une centaine de dirigeants religieux, dont plusieurs missionnaires, ougandais et blancs.

Pakistan

● LE GENERAL ZIA UL-HAQ, administrateur en chef de la loi martiale, a laissé entendre, jeudi 29 septembre, que les élections générales prévues pour le 18 octobre pourraient être reportées en raison des « *conditions prévalant dans le pays* ». Une décision sera prise, a-t-il indiqué, vers le 10 octobre.

Le général Zia Ul-Haq a expliqué que « *le calme régnait dans le pays* », mais qu'il existait une « *tendance à la violence* ». Les autorités militaires ont demandé, jeudi, à Mme Bhutto, femme de l'ancien premier ministre détenu, « *de cesser d'inciter le peuple à la violence* » et a, d'autre part, assigné sa fille Benazir à résidence surveillée. Mlle Bhutto avait récemment déclaré, dans un discours électoral, que « *les cinq rivières du Pakistan seraient rouges de sang* » si son père était « *exécuté* ».

Il y a quinze jours, le général Zia Ul-Haq avait indiqué son intention de traduire l'ancien chef de gouvernement devant un tribunal militaire spécial. Il a déclaré, jeudi, que *M. Bhutto devrait d'abord* répondre des accusations pesant contre lui devant des tribunaux civils. — *(A.F.P.)*

Philippines

● LE PRESIDENT MARCOS a ordonné la libération de cinq cent soixante-huit prisonniers politiques, ce qui porte à trois mille soixante-huit le nombre des personnes relâchées depuis juin (*le Monde* du 28 septembre), a annoncé, jeudi 29 septembre, le ministre de la défense. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● CINQ CENT QUARANTE-DEUX RESSORTISSANTS DE LA R.F.A. ET DE BERLIN-OUEST sont actuellement détenus *en* R.D.A., a indiqué, jeudi 29 septembre, à Bonn, le ministère ouest-allemand des relations inter-allemandes. — *(A.F.P.)*

Syrie

● UNE DELEGATION DU R.P.R. dirigée par M. Jean de Lipkowski a terminé, jeudi 29 septembre, une visite afficielle de trois *jours en Syrie à l'invitation* du parti Baas. Dans un communiqué commun, les deux formations ont affirmé que le *règlement du conflit israélo-*arabe devait reposer sur « *l'évacuation par Israël de tous les territoires arabes occupés en 1967 et la reconnaissance des droits du peuple palestinien, y compris celui à l'autodétermination, qui implique la création d'un État indépendant* ». — *(A.F.P.)*

Uruguay

● LE QUOTIDIEN *EL DIA* a été interdit de publication pendant dix jours et son rédacteur en chef, M. Leonardo Guzman, a été expulsé d'Uruguay. Le journal de Montevideo est accusé d'avoir insulté les forces armées. D'autre part, la police a démenti la détention de M. Julio Castro, pédagogue de renom international, ancien directeur adjoint de l'hebdomadaire de gauche *Marcha*. M. Castro a disparu le 1er août et sa famille est sans nouvelles de lui depuis lors. — *(A.F.P.)*

Vietnam

● LE DERNIER AVION d'Air France rapatriant des ressortissants étrangers du Vietnam *(le Monde* du 3 septembre) est arrivé, jeudi 29 septembre, à Bangkok, venant d'Ho-Chi-Minh-ville (ancienne Saigon). — *(Reuter.)*

هكذا من الأصل

EUROPE

Grande-Bretagne

Un «coup de rouge» historique

De notre correspondant

Londres. — *Au modeste prix record de 8 300 livres (un peu plus de 70 000 F), une bouteille de bordeaux a été adjugée, jeudi 29 septembre, aux enchères de Christie's, bien entendu à un Américain. Il s'agit d'un château-lafitte de 1806, très* « buvable » *selon les experts, qui s'appuient sur le précédent d'une bouteille du début du siècle, achetée 7 800 livres (un peu plus de 60 000 F), bue il y a quelques années à Paris. Le vin avait perdu de sa couleur, mais il était sain, sans aucun signe d'oxydation, et avait gardé* « un bouquet éthéré, une saveur délicate et persistante... ».

Mais qui voudrait ou oserait boire de ce cru historique ? D'abord en raison de son prix : à environ 1 400 livres le verre (11 000 F), il est hors de portée des gosiers ordinaires. Ensuite parce qu'il est trop lourd de souvenirs. Le catalogue de Christie's estime que son buveur éventuel « boira de l'histoire ». *Mais les repères historiques ont été choisis pour flatter l'amour-propre national.* « Le vin date de l'année après Trafalgar ; il a été mis en bouteille bien avant Waterloo... » *Finalement, ce sont évidemment des dates plus plaisantes à garder en tête qu'Iéna, l'entrée de Napoléon à Berlin... Le catalogue se contente de rappeler qu'en 1806* « Fragonard et le jeune Pitt mouraient, que Beethoven composait la Quatrième Symphonie et Rossini son premier opéra... ».

L'acheteur, un marchand de vin de Washington, agissant pour le compte d'un client « riche et influent », *probablement un collectionneur. En guise de commission, le marchand a été autorisé à exposer la fameuse bouteille pendant un an dans son magasin pour être contemplée avec la révérence due à un vin très distingué qui, malgré son grand âge, ne paraît nullement affaibli.*

L'expert gastronome anglais Egon Ronay estime que ce serait un sacrilège de prendre quelque nourriture avec un tel vin. Mais s'il fallait en arriver là, alors, à son avis, le menu idéal serait du perdreau rôti, accompagné de cœurs d'artichauts et... de chips. Oh !

HENRI PIERRE.

Italie

Les élections partielles sont renvoyées au printemps 1978

De notre correspondant

Rome. — Les élections partielles (municipales et régionales) qui devaient avoir lieu au mois de novembre prochain seront reportées au printemps 1978. Le gouvernement Andreotti doit en prendre la décision officielle, le mardi 4 octobre. Mais la démocratie chrétienne vient de donner le feu vert pour le renvoi de ce scrutin, qui intéresse près de quatre millions d'électeurs. Elle s'aligne ainsi sur la position du parti communiste, lequel ne souhaitait peut-être pas compter ses voix en ce moment et craignait surtout qu'une campagne électorale ne perturbe fortement le climat d'entente entre les six formations « constitutionnelles ».

C'est précisément pour mettre en difficulté le P.C.I. et réduire la portée du programme gouvernemental, conclu avec lui, qu'une partie de la démocratie chrétienne souhaitait ces élections. Elle ne s'est pas inclinée puisque soixante-treize parlementaires viennent de réclamer, dans une lettre, *« l'exercice du droit de vote selon les règles en vigueur »*. Mais ses chefs de file, MM. Amintore Fanfani, président du Sénat, et Carlo Donat-Cattin, ministre de l'industrie, ont estimé plus sage de suivre la majorité.

Des six signataires du programme gouvernemental du 4 juillet, seul le parti social-démocrate de M. Saragat insiste encore pour que le scrutin ait lieu à la date prévue. Les autres formations laïques ont fait contre mauvaise fortune bon cœur : elles aimeraient être davantage entendues et mettre un frein à la collaboration entre la démocratie chrétienne et le P.C. Des élections risquent cependant d'accentuer la bipolarisation et de les étouffer un peu plus, d'où leurs hésitations.

D'autres motifs jouent en faveur d'un renvoi. Est-il bon de tester le corps électoral par des élections locales et, de surcroît, partielles ? Ne court-on pas, d'autre part, le risque de « réveiller » les terroristes et d'entraver les lents progrès de l'économie ? Enfin, à quoi servirait-il de se compter maintenant, alors que n'existe apparemment pas de solution politique de rechange ?

ROBERT SOLÉ.

● LE PARTI COMMUNISTE ITALIEN n'a pas renouvelé la carte de membre à Mme Maria-Antonietta Macciocchi, ancien député de Naples, pour *« comportement contraire aux règles de la vie démocratique du parti »*. Au long commentaire de *l'Unita* à ce sujet, Mme Macciocchi répond qu'elle *« reste communiste avec plus de fermeté et de détermination »* et *« réaffirme son opposition au compromis historique »*. — *(Corresp.)*

Allemagne fédérale

LA VISITE DE M. MITTERRAND A BONN

Il ne serait pas raisonnable de dire que l'Allemagne évolue vers l'autoritarisme

estime le premier secrétaire du P.S.

De notre correspondant

Bonn. — M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., s'est rendu à Bonn jeudi 29 septembre. Il y a été reçu par le chancelier Helmut Schmidt. Cette rencontre avait été précédée par une réunion de travail organisée lundi entre une délégation de socialistes français et des représentants du S.P.D. dans la capitale ouest-allemande (*le Monde* du 30 septembre).

La visite du député de la Nièvre lui a permis d'approfondir ses relations personnelles avec le chancelier Schmidt, et de rétablir une certaine confiance dans les relations entre socialistes français et sociaux-démocrates ouest-allemands.

Interrogé sur ses difficultés au sein de l'union de la gauche française et sur ce qu'il avait pu en dire à M. Schmidt, M. Mitterrand a précisé qu'il s'interdisait de faire ses interlocuteurs juges de son différend avec le P.C., bien que ce différend suscite outre-Rhin le plus grand intérêt.

Accompagné de MM. Robert Pontillon, membre du secrétariat national du P.S., Jean-Pierre Cot, membre du comité directeur, et Jacques Delors, conseiller du parti socialiste, M. Mitterrand s'était entretenu jeudi matin avec divers dirigeants du S.P.D. A peine revenu de Washington, M. Willy Brandt rejoignit les visiteurs à l'issue de leur déjeuner. Enfin, dans l'après-midi, le premier secrétaire du P.S., pendant une heure, a conversé en tête à tête avec le chancelier Schmidt.

A l'issue de ces différents entretiens, M. Mitterrand a tenu une conférence de presse, au cours de laquelle il a, sans trop de chaleur, résumé sa visite. *« Le contact d'aujourd'hui avec le chancelier Schmidt a été cordial et utile pour l'avenir* des deux *partis,* a-t-il déclaré. *De telles rencontres sont profitables aux intérêts généraux du socialisme. Je me réjouis de la façon dont j'ai été reçu par le chancelier fédéral »*. Il est manifeste que le dirigeant socialiste français parle avec beaucoup plus d'enthousiasme de ses vieux liens d'amitié avec M. Brandt...

M. Mitterrand a, d'autre part, indiqué que les problèmes économiques avaient occupé une large place dans la conversation. Selon lui, il faudrait tenir compte du fait que la France et la République fédérale ont connu dans ce domaine des points de départ et des évolutions différents. Aussi conviendrait-il d'examiner ce qui pourrait être une *« situation nouvelle »* dans le cas d'une victoire de la gauche en France. Un point essentiel toutefois sera exclu de toute révision éventuelle des programmes économiques : le parti socialiste entend que la France demeure membre de la Communauté économique européenne, qu'elle maintienne des *« frontières ouvertes »* et rejette tout protectionnisme.

A propos du terrorisme, M. Mitterrand s'est déclaré convaincu qu'il ne s'agissait pas d'un phénomène exclusivement allemand, mais d'un problème qui affecte la société et même la civilisation ocidentales. Certains membres d'une génération *« issue le plus souvent de la bourgeoisie »*, s'efforceraient de résoudre les problèmes sociaux par le *« nihilisme »*. M. Mitterrand a conclu à cet égard : *« Nous assurons le peuple allemand et son gouvernement de notre solidarité dans cette affaire. »* Le premier secrétaire du P.S., faisant allusion à la publication du « Point de vue » de Jean Genet sur la « Fraction armée rouge » dans *le Monde* du 2 septembre et aux polémiques auxquelles elle a donné lieu, a estimé qu'il n'était pas exact de dire que *« l'attitude du gouvernement allemand ait été fortement critiquée en France. Il y a eu des discusions autour d'un article dû à la plume d'un écrivain connu et publié dans un grand journal français,* a-t-il ajouté, *mais l'ensemble de la presse, y compris le journal en question, n'a pas critiqué les mesures en vue de combattre le terrorisme »*. Quant à l'atmosphère politique de la République fédérale, M. Mitterrand reconnait que la violence terroriste peut *« faciliter les débordements d'une certaine extrême droite »*. A son avis, pourtant, il ne serait pas raisonnable *« de dire que l'Allemagne évolue vers un régime plus autoritaire »*.

JEAN WETZ.

● La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* commente en ces termes la visite à Bonn de M. …itterrand : *« Le chancelier fédéral Helmut Schmidt a rarement l'occasion de recevoir un hôte qui lui rappelle tant d'intenses souvenirs que le leader socialiste français. » « Quelle impressionnante liste de mémorables incidents »*, souligne le journal, après avoir relevé les accrochages qui ont émaillé les rapports entre les deux hommes et en particulier la fondation par M. Mitterrand d'un comité pour la défense des Allemands de l'Ouest frappés d'interdiction professionnelle. (...) *« La carrière politique de François Mitterrand est une suite de virages en épingle à cheveux, mais Mitterrand est toujours à courte distance du pouvoir. (...) La meilleure attitude que doit adopter M. Schmidt, c'est de le prendre toujours au sérieux, mais de ne jamais lui faire totalement confiance. »* — *(A.F.P.)*

LE BUNDESTAG RENFORCE LA LÉGISLATION ANTI-TERRORISTE A UNE ÉCRASANTE MAJORITÉ

Bonn *(A.F.P.)*. — L'« état-major de crise », constitué par M. Helmut Schmidt au lendemain de l'attentat de Cologne, s'est à nouveau réuni jeudi soir à Bonn, sous la présidence du chancelier fédéral, pour étudier les derniers développements de l'affaire Schleyer.

Au Bundestag, le projet de loi portant suspension provisoire de tous contacts des extrémistes emprisonnés avec l'extérieur, avec leurs avocats et entre eux, si la vie ou la liberté d'une personne est menacée par une organisation terroriste, a été adopté jeudi soir à la majorité de 371 voix contre 4. 17 députés se sont abstenus. Il est précisé que cette mise au secret ne devra pas excéder trente jours. Le projet de loi, présenté par l'ensemble des partis disposant d'un groupe parlementaire au Bundestag, a été examiné selon une procédure accélérée, exceptionnellement utilisée en R.F.A.

DIPLOMATIE

Comment sauver la détente ?

(Suite de la première page.)

L'attitude des nouveaux inspirateurs de notre politique vis-à-vis du monde évoque un peu celle de Don Quichotte. Une chose est de requérir, légitimement, au nom de l'Amérique, contre l'usage de la torture et de la violence par les régimes répressifs, dont certains se trouvent dans notre « camp ». Mais projeter nos propres valeurs politiques et nos traditions sur d'autres nations, de la Chine au Brésil et du Pakistan à Cuba, alors que la plupart des humains en sont encore à tâtonner dans leur quête pour les droits les plus élémentaires — au travail, au logement, à l'éducation, à la santé, — relève d'une foi extraordinaire, et quelque peu irréelle, en notre puissance et notre persuasion.

M. Georges Kennan écrivait récemment : « *Si, d'aventure, était posée aux grandes masses populaires du monde, à la différence des intellectuels raffinés, la question de savoir si elles préfèrent les institutions vraiment démocratiques ou bien la sécurité et un travail assuré, il faudrait beaucoup d'audace pour affirmer, en perspective historique, que, dans un semblable référendum, c'est la démocratie qui l'emporterait.* »

MM. Giscard d'Estaing, Schmidt et Trudeau ont exprimé l'opinion que la rhétorique de M. Carter a, en fait, rompu avec le code non écrit de la détente. Selon l'interprétation du président français, ce code implique une trêve idéologique. « *Vous choisissez votre système et nous choisissons le nôtre,* » a-t-il dit à M. Brejnev lors de leur « sommet » au château de Rambouillet, cet été.

Il serait, certes, inacceptable, pour les hommes d'Etat ocidentaux, d'observer le silence sur les méthodes policières des Etats communistes, simplement parce que les dirigeants communistes risqueraient de s'en trouver offensés. Mais, dans la mesure où les dirigeants américains défient systématiquement, et publiquement, les Russes, sur les aspects intérieurs les plus sensibles de leur régime, ils ouvrent, c'est un fait, un nouveau front idéologique.

Et une fois que l'enthousiasme pour la promotion des droits de l'homme commence à devenir une croisade de la Maison Blanche, d'autres initiatives, incontrôlables, peuvent suivre, dépassant le président et son gouvernement. Cela commence, déjà, à être le cas pour le Congrès.

Dans ce contexte, les propositions plus ambitieuses du président Carter en matière de course aux armements stratégiques, sa décision de produire le « missile cruise » et la bombe à neutrons, sa demande d'augmentation des contributions des alliés au budget militaire de l'OTAN, apparaissent comme une escalade.

Inévitablement, chaque problème se trouve lié politiquement et psychologiquement à un autre. Le résultat est la remise en cause de la coopération, même dans les domaines où les Etats-Unis et l'Union soviétique ont une communauté d'intérêts manifeste. Les projets de chacune des deux parties pour ralentir la course aux armements sont relégués au second plan. Les échanges stagnent parce que les cadres des grandes entreprises, incertains de l'évolution de la situation politique, freinent leurs efforts.

Les industriels, les scientifiques, les artistes et tous ceux qui s'intéressent aux échanges économiques, techniques et culturels, entre l'Est et l'Ouest, en arrivent à éprouver un complexe du culpabilité dans la mesure où on leur fait croire qu'ils pactisent avec le diable.

Les déclarations et les prises de position du président, au regard de la situation, indéfendable, des droits de l'homme en Union soviétique, justifient mal, il faut aussi le dire, le chœur des protestations qui viennent de Moscou. Sa lettre personnelle au grand savant et leader dissident, M. Andréi Sakharov, n'était qu'une manifestation de sympathie. On peut en dire autant de sa rencontre à la Maison Blanche avec M. Vladimir Boukovsky. Si elle ont pu passer pour des « provocations », c'est surtout en raison du refus assez inepte du président Ford de recevoir, deux ans auparavant, M. Alexandre Soljenitsyne. La décision de M. Carter d'étendre le champ des opérations de Radio Free Europe et de Radio Liberté, doit être attribuée au souhait de concilier le flot des informations du moment que l'U.R.S.S. a cessé de brouiller les émissions, etc.

Mais l'accumulation et l'emphase de toutes ces déclarations et de toutes ces décisions crée une atmosphère de croisade que les responsables gouvernementaux transforment en doctrine intellectuelle.

Une entreprise périlleuse

Forcer l'allure de la réconciliation entre les deux grands adversaires idéologiques, et rivaux militaires, comme ont essayé de le faire MM. Nixon et Brejnev, lors de leurs rencontres de 1972 et 1973, était hasardeux. Il est cependant plus périlleux de réduire l'allure sous des prétextes qui tendent à déshumaniser l'adversaire et à rallumer les vieilles querelles.

En Russie et en Amérique, la mémoire collective reste très imprégnée des crises de la guerre froide à la fin des années 40. Les traumatismes engendrés renaissent facilement dans le psychisme national et sont difficiles à effacer ou atténuer. S'il n'est pas traité avec précaution, le fragile dégel qui s'est manifesté dans les relations soviéto-américaines, au cours des cinq dernières années, pourrait bien être, de nouveau, bloqué. Il y a, dans chacun des deux pays, des groupes puissants qui s'en réjouiraient.

Les critiques soviétiques de la détente se plaignent que l'Union soviétique a perdu ses positions au Proche-Orient, que les accords d'Helsinki ont nourri des idées subversives en Europe de l'Est, que l'Amérique a mis trop haut les enchères dans les négociations sur les armes stratégiques et que le Congrès des Etats-Unis exerce des pressions pour tenter de régenter les affaires intérieures de l'U.R.S.S.

Les critiques américains mettent en valeur les traitements inhumains que les Russes font subir aux dissidents et aux minorités ; l'intervention de Moscou en Angola par Cubains interposés ; la mauvaise foi soviétique dans la trop fameuse négociation sur les livraisons de blé ; enfin, le renforcement massif de l'armée et de la marine russes au moment où l'Occident se berce des illusions d'une fausse sécurité.

Même parmi ceux qui sont favorables à la détente, la méfiance règne, ausi, dans les deux camps pour des raisons au demeurant réelles et graves.

Il faut trouver le moyen de briser ce cercle vicieux, de surmonter la peur qui paralyse chacun des camps, parce qu'il est amené à spéculer *sans fin* sur les arrière-pensées de l'autre. Il est toujours difficile de tracer une ligne précise entre le style et la substance des affaires de politique étrangère. Après des années de négociations, bien souvent délicates, avec les Russes, je suis arrivé à la conclusion que, dans les relations soviéto-américaines, le style et la substance sont inséparables. L'attitude moralisatrice récemment adoptée à Washington a ainsi déconcerté Moscou, et, d'ailleurs, la plupart des capitales d'Europe : c'est une constatation.

La vieille garde, encore au pouvoir au Kremlin, se demande si nous cherchons délibérément à l'atteindre en son point le plus sensible, ou si nous le faisons par pure maladresse ; en toute hypothèse, sa capacité de cooperation politique avec nous s'en trouve réduite. Les groupes plus jeunes et plus modérés de l'U.R.S.S., qui attendent la relève, se demandent eux aussi si nous voulons jouer le jeu avec eux ou non.

Que ces perceptions soient justifiées ou non, le danger réside dans le fait que les faucons soviétiques, *éternellement préoccupés* de sécurité militaire et de fermeté idéologique, peuvent saisir l'occasion de ces nouveaux soupçons pour mettre un terme au processus de la détente. Pour peu que cela déclenche, de notre côté, un réflexe similaire, il n'est pas difficile d'imaginer un retour brutal aux tensions des années 50. La carte du monde est constellée de points de crises potentielles. Chaque partie pourrait aisément rendre la vie intolérable à l'autre.

Les aspects moraux de la détente sont, de toute évidence, délicats. Nous ne pouvons nous empêcher de nous sentir solidaires, humainement, des courageuses prises de position des dissidents russes demandant que les dispositions de la Constitution soviétique, l'accord d'Helsinki et la Déclaration universelle des droits de l'homme se traduisent effectivement dans les comportements de l'Etat soviétique. N'oublions pas pour autant qu'en Russie, depuis des temps immémoriaux, la quête pour la liberté, telle que nous la connaissons, n'a jamais dépassé le stade du rêve.

Aucun observateur rationnel ne peut en tout cas douter, pour le moment, que le communisme, à l'Est, aussi bien que la démocratie, à l'Ouest, survivront durablement. Aucun camp ne procédera volontairement au démantèlement de ses institutions ni ne sera contraint à le faire par l'autre camp. Ce dont il s'agit, c'est de faire passer la confrontation entre eux de l'ombre de la destruction mutuelle dans l'arène de la coexistence constructive.

La seule chance

La manière dont la nouvelle administration américaine aborde le sujet ne paraît ni claire ni efficace. La tendance prédominante, pour le moment, met l'accent, avec le conseiller du président en matière de sécurité, M. Zbigniew Brzezinski, sur les droits de l'homme. Le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, paraissait, lui, mal à l'aise lorsqu'il disait récemment que, « *en poursuivant une politique en faveur des droits de l'homme, nous devons toujours garder à l'esprit les limites de notre pouvoir et de notre sagesse* ». Le président Carter lui-même a admis, avec la franchise qui le caractérise, que la réaction des Russes à sa position l'avait surpris et « *constituait un obstacle plus important que ceux qu'il avait prévus aux objectifs communs — tels que les SALT* ».

Nous faudra-t-il donc payer un prix plus élevé dans les négociations sur le fond des problèmes essentiels parce que le climat de confiance, instauré par les administrations précédentes, a été empoisonné par l'irritation causée par le style dans lequel elles sont *désormais conduites* ?

Lier l'apaisement des rapports internationaux à l'ouverture du système soviétique, et le faire publiquement et agressivement, ce n'est pas seulement miner les fondations de la détente, c'est, en même temps, sans doute, menacer la renaissance des droits de l'homme, eux-mêmes, en U.R.S.S.

La seule chance de libéralisation de ce régime résulte d'un *effort pour engager ses éléments* les moins dogmatiques dans un dialogue de coopération constructive, fondé sur des échanges scientifiques, technologiques et commerciaux. Cette stratégie, fondée sur notre capacité largement supérieure en matière de progrès économique, et sur la certitude que les libertés individuelles devront suivre, est dans le droit fil de l'éthique américaine.

Je partage l'analyse de M. Andréi Sakharov selon laquelle le vrai remède aux maux chroniques de la Russie en matière agricole et industrielle repose sur des réformes démocratiques et sur l'intégration progressive de l'économie soviétique dans le marché mondial. Si l'U.R.S.S. veut éviter de devenir une puissance de second ordre, elle devra faire l'expérience de nouveaux concepts de production, de distribution et de management. Une telle expérimentation s'avérera, alors, inséparable de la liberté d'expression et de communication.

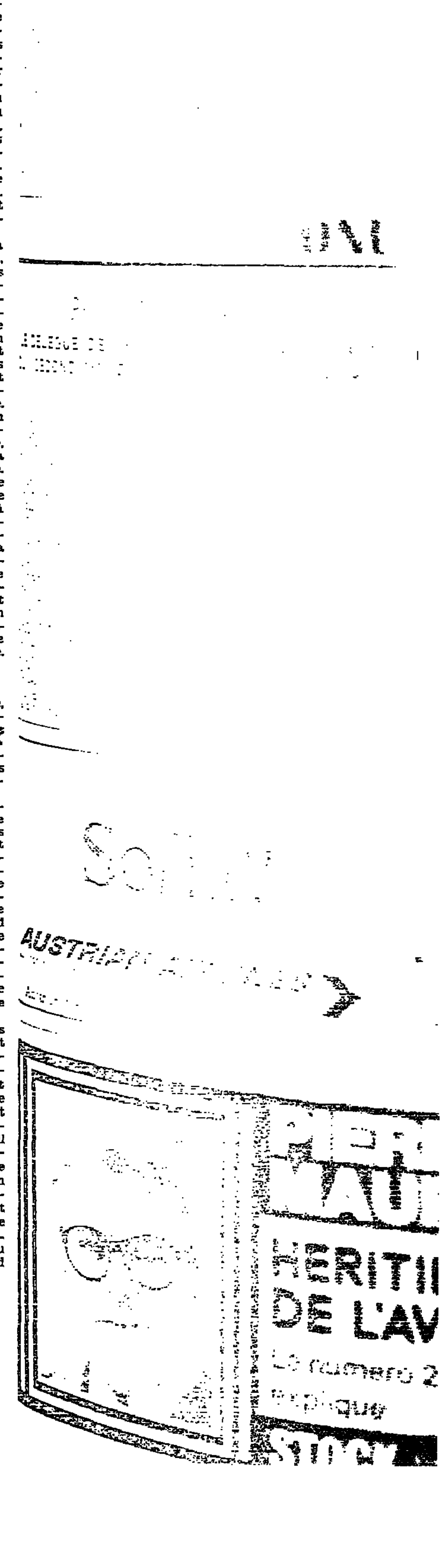
Si M. Almarik ne peut pas écrire, si M. Rostropovitch ne peut jouer, si M. Panov ne peut danser, si M. Levitch ne peut enseigner, alors le technicien ne peut réellement innover, l'ingénieur ne peut produire, le manager ne peut diriger. A une époque de mutations *technologiques accélérées*, il ne peut y avoir de progrès économiques soutenus si les esprits ne sont pas libres. Telle est la leçon de notre propre expérience nationale et, au sens le plus exact de cette formule, notre message au monde. Cela devrait être franchement, et tranquillement, au cœur de notre politique à l'égard de l'Est.

SAMUEL PISAR.

Prochain article :

« L'ÉQUATION DE LA COEXISTENCE »





'LOMATIE

mment sauver la détente

DIPLOMATIE

Paris et Madrid vont renforcer leur coopération militaire

De notre correspondant

Madrid. — Le renforcement de la coopération militaire et la vente d'une trentaine de Mirage seront au centre des entretiens que le ministre français de la défense, M. Yvon Bourges, et son collègue espagnol, le lieutenant général Gutirrez Mellado, auront à Madrid au début de la semaine prochaine.

M. Bourges est attendu dimanche 2 octobre dans la capitale espagnole. Au cours de son séjour il visitera la base aérienne d'Albacète, où se trouvent certains des quelque quarante Mirage que la France a livrés à l'Espagne de 1971 à 1975, et il verra à Carthagène quatre sous-marins de type Daphné et deux sous-marins du modèle Agosta, d'un tonnage supérieur. La coopération entre les deux pays a commencé en juin 1970, après la visite à Madrid de M. Michel Debré, alors ministre de la défense. Elle se traduit par des manœuvres conjointes et par un raccordement des systèmes de télécommunications destinés à la couverture aérienne. La France vend des avions et des hélicoptères et installe des fabriques de matériel (sous-marins à Carthagène, chars AMX à Séville) que les Espagnols adaptent à leurs besoins ou à ceux des pays qui leur achètent des armements.

Un contrat portant sur la vente de trente nouveaux Mirage est en discussion depuis plusieurs mois. — C. V.

[L'armée de l'air espagnole dispose déjà de trente et un exemplaires de la version Mirage III-E de pénétration lointaine à basse altitude. Elle a acquis, d'autre part, en deux contrats distincts, vingt-quatre exemplaires de l'intercepteur *Mirage* F-1 de défense aérienne. Pour une livraison supplémentaire d'avions de combat, la France est actuellement en compétition avec les Etats-Unis qui proposent de fournir soixante-douze appareils F-16.]

● *Le différend franco-britannique au sujet du plateau continental.* — Paris a fait savoir, mercredi 28 septembre, à Londres, que la sentence du tribunal arbitral relative à la délimitation du plateau continental entre la France et la Grande-Bretagne est définitive et qu'il n'y a pas lieu d'engager des négociations, comme le demandent les Britanniques, pour aboutir à un accord sur un tracé différent de celui défini par le tribunal. On indique à Paris que les permis de prospection sont accordés aux compagnies pétrolières en fonction de la sentence du tribunal.

● *Les négociations SALT.* — Au cours de sa conférence de presse du jeudi 29 septembre, M. Carter a confirmé que des progrès ont été accomplis dans les négociations avec l'U.R.S.S. sur les SALT, mais le président *« se garde d'être optimiste sur les chances d'un règlement proche »*. Toutefois, il a rendu un hommage remarqué à *« l'attitude souple »* des Soviétiques et insisté sur le désir des Etats-Unis de se montrer aussi coopératifs qu'eux. En revanche, une rencontre avec M. Brejnev n'est pas encore d'actualité. Cependant les programmes américains d'armement vont bon train. M. Carter a confirmé son intention d'aller de l'avant dans le développement du missile de croisière. — *(Corresp.)*

● *Les négociations de Vienne sur les réductions de forces en Europe centrale* reprennent vendredi 30 septembre, sans grand espoir d'aboutir à un résultat concret.

ONU

Devant l'Assemblée générale

LE DÉLÉGUÉ DE PÉKIN SALUE L'UNION DES PAYS DU « SECOND MONDE » CONTRE L'« HÉGÉMONISME »

De notre correspondant

Nations unies (New-York). — M. Huang Ha, ministre chinois des affaires étrangères, a pris la parole jeudi 29 septembre devant l'Assemblée générale de l'ONU. Il a attaqué lse deux super-puissances, réservant ses critiques les plus dures à l'U.R.S.S., et il a félicité *« les pays du second-monde, en Europe occidentale et en d'autres régions, pour leur tendance à s'unir contre l'hégémonisme »*. Il a aussi déclaré que *« le peuple zaïrois »* avait mis en échec *« l'invasion de mercenaires fomentée par le social-impérialisme »*. Selon le ministre, la rivalité entre les deux Super-Grands *« aboutira un jour à une guerre mondiale »*.

De son côté, Mme Karin Söder, ministre suédois des affaires étrangères, a déclaré que le Conseil de sécurité devrait recourir à des sanctions contre l'Afrique du Sud. Elle a proposé un embargo sur les ventes d'armes et les investissements dans ce pays.

M. Genscher, ministre des affaires étrangères de la R.F.A., a longuement développé le thème de la coopération internationale et déclaré que Berlin est *« le symbole et le test de la détente »*. Quant au chef de la diplomatie polonaise, M. Wojtaszek, il a estimé que *« les organismes de l'ONU sont les seules institutions universelles au sein desquelles la communauté internationale peut apporter une solution aux problèmes posés aux pays qui cherchent une croissance accélérée et une restructuration des relations économiques à l'échelle régionale et mondiale »*. Cette prise de position apparaît plus nuancée que celle développée devant l'Assemblée au sujet du dialogue Nord-Sud par M. Gromyko. — L. W.



AFRIQUE

Algérie

Vaste campagne de mobilisation pour « gagner la bataille de la production »

De notre correspondant

Alger. — La radio, les journaux, la télévision et les organisations de masse ont entamé une vaste campagne de mobilisation autour des thèmes développés par le président Boumediène dans son dernier discours pour *« lutter contre le laisser-aller et gagner la bataille de la production »* (*le Monde* du 27 septembre).

Il est d'autant plus important pour le pays que les produits nationaux s'accroissent en quantité et en qualité sur le marché que les fortes hausses de salaires prévues ou déjà réalisées vont mettre en circulation 300 milliards de centimes. Or, note *El Moudjahid*, cette *« importante masse monétaire viendra s'ajouter à celle du marché algérien qui a déjà montré ses limites à pouvoir absorber les 2 300 ou 2 400 milliards en circulation »*.

Pour sa part, la commission exécutive de l'U.G.T.A. (Union générale des travailleurs algériens) a adopté une motion largement diffusée qui *« condamne avec force les arrêts de travail ainsi que leurs instigateurs... de même qu'elle condamne toute action entreprise en dehors des structures de l'U.G.T.A. »*. Elle a également lancé un pressant appel en faveur de l'accroissement de la productivité et d'une *« lutte permanente contre le gaspillage, le laisser-aller et l'absentéisme à tous les niveaux »*. En effet, plus encore que des grèves dont le président a parlé avec une grande franchise, nombre de dirigeants s'inquiètent de la faiblesse persistante du rendement dans de multiples secteurs.

L'Assemblée nationale va examiner bientôt la grille des salaires qui tendra progressivement à réduire les écarts parfois considérables existant entre les différents secteurs d'activité, d'une part, entre les revenus les plus faibles et les plus forts, d'autre part.

Rappelons que, à la suite des augmentations annoncées par le chef de l'Etat, le salaire minimum passe à 400 dinars (1 dinar égale 1,20 F) dans l'agriculture et à 600 dans l'industrie. Les professeurs d'université qui bénéficient d'une augmentation de 86 % verront leur salaire passer de 2 500 dinars à 7 000 ou 8 000 dinars si l'on y ajoute les primes de recherche. Enfin, les professeurs de médecine, qui touchaient entre 9 000 et 10 000 dinars, sont augmentés de 30 %. Ces chiffres donnent une idée des écarts et des efforts qui restent à accomplir pour réduire ces écarts comme le souhaite le chef de l'Etat.

PAUL BALTA.

Rhodésie

L'ONU APPROUVE L'ENVOI A SALISBURY D'UN REPRÉSENTANT DE M. WALDHEIM

Le Conseil de sécurité a implicitement entériné jeudi soir, 29 septembre, le plan anglo-américain de règlement du conflit rhodésien. Il a adopté sans opposition (l'U.R.S.S. s'est abstenue et la Chine n'a pas participé au vote) la résolution britannique demandant au secrétaire général, M. Kurt Waldheim, d'envoyer un représentant à Salisbury. Celui-ci *« entrera en pourparlers avec le commissaire résident britannique* (Lord Carver) *et avec toutes les parties à propos des dispositions militaires et connexes jugées nécessaires pour assurer le passage au gouvernement de la majorité »*.

En expliquant ses réserves vis-à-vis de cette résolution, le représentant soviétique a fait valoir qu'il n'appartenait pas à l'ONU d'approuver directement ou non le plan anglo-américain comme base de règlement.

Sur le plan militaire, on enregistre une intensification des opérations de guérilla, qui gagnent en hardiesse, en se rapprochant de la capitale. Ainsi, vingt maquisards recrutés par les nationalistes dans la réserve de Mangwede, à une trentaine de kilomètres de Salisbury, ont été tués récemment dans une embuscade tendue par les forces de sécurité. Le gouvernement vient, pour sa part, d'adopter un programme financier destiné à favoriser la prolongation du service militaire. De plus, les étudiants blancs devront désormais servir deux ans dans l'armée au lieu de dix-huit mois. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

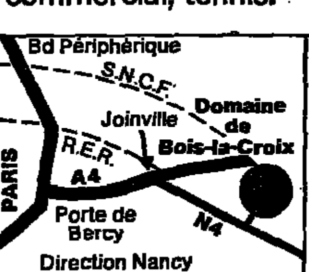
République Sud-Africaine

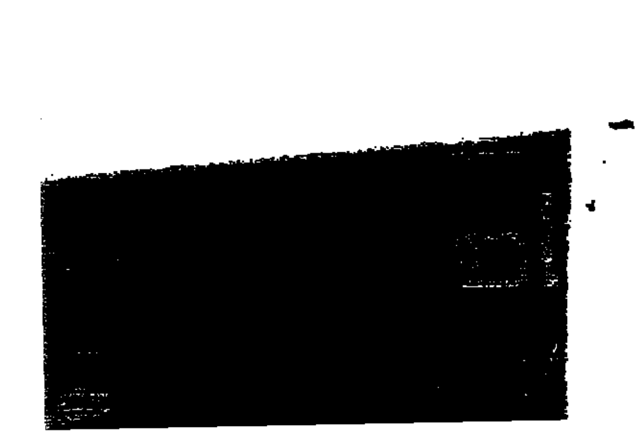
● CINQ CENTS LYCEENS ET COLLEGIENS ont incendié, mardi 27 septembre, des bureaux de l'administration du bantoustan du Ciskei, à Dimbaza, citée africaine située à 15 kilomètres de King-William's Town, dans la province du Cap.











PROCHE-ORIENT

UN NOUVEAU « GESTE » DE WASHINGTON

M. Carter est prêt, sous certaines conditions à engager le dialogue avec l'O.L.P.

Le président Carter a, pour la première fois, expressément déclaré, le 29 septembre, au cours d'une conférence de presse à Washington que les Etats-Unis étaient prêts à dialoguer avec l'O.L.P. (Organisation de libération de la palestine), si celle-ci acceptait la résolution 242 qui reconnait le droit à l'existence d'Israël. M. Carter a ajouté que l'O.L.P. « représente certainement une partie substantielle des Palestiniens », *même si cette organisation* « n'est pas une nation et ne saurait prétendre à une représentation exclusive, car les maires de Cisjordanie y ont droit aussi. »

Le président a indiqué qu'il n'avait pas encore arrêté sa position au sujet de la participation de l'O.L.P. à la conférence de Genève. Il démentait ainsi les propos de M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères qui, le même jour, faisait état d'une « promesse » des Etats-Unis de ne pas admettre l'Organisation palestinienne à la conférence de Genève.

De son côté, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Abdul Halim Khaddam, a affirmé, mercredi, en sortant de la Maison Blanche où il venait de rencontrer le président Carter, que les Etats-Unis et la Syrie étaient d'accord sur la question de l'O.L.P. Cette affirmation n'a pas été vraiment démentie par la Maison Blanche, ce qui a été immédiatement relevé par M. Dayan.

En fait, nous indique notre correspondant à Washington, Michel Tatu, la position américaine sur l'O.L.P. est volontairement ambiguë. Soucieux d'amener toutes les parties intéressées à Genève, le président s'efforce de mécontenter le moins de monde possible. Pour ne pas effaroucher Israël, il consent à mettre provisoirement entre parenthèses ses idées de « foyer » palestinien. D'autre part, il se rapproche des Arabes en levant progressivement l'exclusive contre l'O.L.P. Dans un premier temps, il avait fait dire que l'acceptation par cette organisation de la résolution 242 était une condition en vue de l'établissement de contacts entre elle et les Nations unies et en vue de sa participation à la conférence de Genève. Aujourd'hui, cette condition est maintenue pour la première éventualité, mais non plus pour la seconde.

Vif réquisitoire de M. Khaddam contre l'expansionnisme israélien

Paradoxalement, les premières réactions enregistrées du côté palestinien sont plutôt négatives. M. Chafil El Hout, porte-parole de la délégation de l'O.L.P. auprès de l'O.N.U., a déclaré : « *L'offre faite par le président Carter d'ouvrir un dialogue avec l'O.L.P. si celle-ci accepte la résolution 242 n'est pas nouvelle et n'est pas acceptable pour nous... Bien que nous soyons très désireux d'ouvrir un dialogue avec les Etats-Unis, nous ne pouvons pas accepter la résolution 242, comme nous l'avons déjà fait savoir*, a ajouté M. El Hout, qui a conclu : « *L'O.L.P. souhaite un dialogue libre, sans entraves et inconditionnel* » avec le gouvernement américain.

De son côté, M. Saïd Kamal, représentant de l'O.L.P. au Caire et membre de la délégation de cette organisation à l'actuelle session de l'Assemblée générale, a été encore plus brutal. Il a déclaré que le président Carter venait « *de fermer les portes* » à la possibilité d'une reconvocation de la conférence de Genève. « *Nous ne reconnaitrons jamais*, a-t-il ajouté, *cette résolution. Il n'appartient pas au président Carter de dire qui doit représenter le peuple palestinien à Genève.* »

De son côté, M. Khaddam, dans un discours prononcé jeudi devant l'Assemblée générale, a prononcé un vif réquisitoire contre l'« *expansionnisme* » israélien et rappelé que les deux conditions d'une « *paix juste et durable dans le Proche-Orient* » étaient le retrait total d'Israël de tous les territoires arabes occupés et l'application des droits nationaux du peuple palestinien, « *y compris son droit de retour dans les terres dont il a été expulsé depuis 1948, ceci conformément aux résolutions des Nations unies* ».

Du côté israélien, aucune réaction officielle n'était enregistrée, ce vendredi, aux derniers propos de M. Carter. Le gouvernement de M. Begin, en revanche, a d'ores et déjà manifesté son inquiétude au sujet de l'évolution des positions américaines sur la question palestinienne.

Les Palestiniens : pour un dialogue « inconditionnel »

Dans un discours prononcé jeudi à Yamith, au sud de Gaza, M. Begin s'est élevé en termes énergiques contre l'interprétation par Washington de l'accord conclu avec M. Dayan sur la question de la composition de la délégation arabe à la conférence de Genève. M. Begin a affirmé solennellement, nous indique notre correspondant en Israël, André Scemama, que son gouvernement avait accepté « *mot pour mot* » la proposition américaine, qui contenait une formule permettant de surmonter l'obstacle palestinien. Selon Jérusalem, cette proposition prevoyait que, à la séance d'ouverture, les Arabes ne formeraient qu'une délégation et qu'elle se scinderait ensuite en groupes nationaux. Toujours selon Jérusalem, les Palestiniens, dont aucun ne représenterait officiellement l'O.L.P., auraient fait partie de la délégation jordanienne, à l'intérieur de la délégation arabe : « *A cette proposition*, a dit M. Begin, *nous n'avons pas déplacé une virgule. Nous n'y avons ni retranché ni ajouté un seul mot.* »

Israël

LES IMPLANTATIONS EN CISJORDANIE

L'opposition critique le compromis entre le gouvernement et le «bloc de la foi»

De notre correspondant

Tel-Aviv. — Beaucoup d'Israéliens se demandent aujourd'hui ce qui distingue finalement le gouvernement Begin de ceux qui l'ont précédé. Il est vrai que les militants du Goush Emounin (Bloc de la foi) ont contribué à accentuer cette ressemblance. N'a-t-on pas vu dans la nuit du 28 au 29 septembre les soldats israéliens réembarquer de force dans les camions, près de Jéricho, les mêmes « colons sauvages » auxquels le gouvernement Rabin avait naguère donné la chasse ? (*Le Monde* du 29 septembre.) Il était assez piquant d'entendre M. Begin et ses ministres utiliser les mêmes formules que M. Rabin et les siens pour affirmer que seules les implantations décidées par le gouvernement seraient tolérées.

« Ni très intelligent ni très honorable »

« *Est-ce le même Begin qui proclamait en serrant dans ses bras la Thora parmi les colons sauvages de Kaddoum, après sa victoire électorale, qu'il y aura dorénavant plusieurs Kaddoum dans les provinces libérées ?* », se demande le Goush Emounim. Le leader du Likoud n'avait pas de mots assez forts, hier, pour blâmer les entraves mises par M. Rabin à la « *liberté des juifs de s'installer partout où ils le désiraient dans la patrie recouvrée* ». Aujourd'hui, il est amené, à son tour, à justifier de semblables entraves en invoquant, comme M. Rabin, les « *intérêts supérieurs de la nation* », euphémisme traduit couramment par « *crainte d'exaspérer les Américains* ».

Mais, entre ces craintes qui paraissent fondées et l'acharnement colonisateur du Bloc de la foi, le choix est difficile. Comme M. Rabin, M. Begin a opté pour des solutions de compromis (1). L'armée, aujourd'hui comme hier, permettra de sauver les apparences : le gouvernement précédent installait les colons dans un camp militaire en attendant que s'éteignent les projecteurs braqués sur les implantations. Le gouvernement actuel a décidé, lui, de donner des uniformes aux colons qui seront assimilés à des réservistes pour une durée indéterminée. Le lieu de leur installation s'appellera un camp militaire et tout sera dit. Dans ce « camp » les « réservistes » seront accompagnés de leurs femmes, de leurs enfants, et, s'il y a lieu, de leurs vieux parents.

« *Qui, de la sorte, croit-on tromper ?* », écrit, jeudi 29 septembre, l'éditorialiste du *Maariv*. « *L'Assemblée générale des Nations unies ? L'opposition à la Knesset ? Le président Carter ?* » Peu suspect d'hostilité envers la nouvelle équipe dirigeante, l'influent journal du soir qualifie l'accord conclu entre le gouvernement et le Goush Emounim de « *ni très intelligent ni très honorable* ».

Des humoristes renchérissent en précisant que l'intendance fournira aux nouveaux colons des langes et des layettes kaki et des biberons en forme de gourde réglementaire.

Tous les partis d'opposition s'élèvent contre la décision du gouvernement dans laquelle ils voient un danger de politisation de l'armée. Assez curieusement, c'est entre le premier ministre et le général Ariel Sharon, ministre de l'agriculture chargé des implantations en Cisjordanie, que la formule a été mise au point sans, paraît-il, que le ministre de la défense ait eu son mot à dire.

Le général Sharon n'est sans doute pas tout à fait étranger aux difficultés que rencontre actuellement le gouvernement. Ses multiples déclarations en faveur d'une implantation massive ne pouvaient qu'encourager les militants du Bloc de la foi. Ses propos en août dernier, dans une interview au *Maariv* sur la création secrète de nombreux points de peuplement (*le Monde* du 10 septembre), avaient vivement irrité M. Begin, qui a estimé qu'il y avait suffisamment d'ennuis avec les Américains, en créant des colonies, pour qu'il soit nécessaire d'en rajouter en les inventant.

ANDRÉ SCEMAMA.

(1) Le Bloc de la foi voulait créer douze colonies dans les huit jours. Le gouvernement n'a accepté l'installation de douze groupes de colons qu'à condition qu'elle soit étalée sur deux mois et soit effectuée « dans le cadre de l'armée ». — (N.D.L.R.)

Egypte

Le président Sadate affirme que son régime est "solide comme le roc"

De notre correspondant

Le Caire. — Diverses manifestations politiques ont marqué, en Egypte, le septième anniversaire de la disparition de Nasser.

Dans une allocution radiotélévisée le 28 septembre, le président Sadate a rendu un hommage remarqué à « *Gamal Abdel Nasser d'illustre mémoire, expression de la volonté d'une nation, fondateur de l'Egypte nouvelle* ». L'apologie de son prédécesseur faite par M. Sadate constitue, avant tout, une réponse aux anciens dirigeants du parti nationaliste Wafd, dissous en 1952, et qui tentent, depuis le printemps dernier, de reconstituer leur formation, tout en faisant le procès du « *criminel régime nassérien* ». Un discours de M. Fouad Serrag Eddine, chef du Wafd, tiré à vingt-cinq mille exemplaires, s'est vendu, en quelques jours, et est devenu la lecture à la mode dans la capitale.

Dans son allocution, le Raïs n'en a pas moins prédit l'échec des « *partisans de l'ancien régime* », qu'il a accusés d'« *immobilisme intellectuel* ». « *Mon régime, qui est celui de la social-démocratie, est solide comme le roc* », a lancé le président.

Un autre passage du discours présidentiel, consacré aux « *légers incidents* » de l'été dernier à Assiout et au Fayoum (une église a été incendiée dans cette oasis), a aussi retenu l'attention. Le Raïs en a attribué la responsabilité à des « *comploteurs agissant hors de nos frontières* ». Il a affirmé que des terroristes « *avaient essayé de faire exploser des bombes dans des églises et des mosquées afin de provoquer des troubles* ». Selon un commentaire officieux, M. Sadate aurait visé « *le colonel Kadhafi, appuyé par Moscou* ».

Du 24 au 26 septembre, des incidents d'une autre nature s'étaient déroulés à l'université cairote d'Aïn-Chams, où des étudiants organisent chaque année un colloque sur Nasser. L'accès à la salle de réunion leur ayant été refusé, un millier d'étudiants, après les vaines démarches auprès des autorités, en forcèrent les portes. L'électricité ayant été coupée, l'invité d'honneur des organisateurs du colloque, M. Khaled Mohieddine, secrétaire général du Rassemblement progressiste (parti nassérien-marxiste), parla à la lueur des lanternes. Le jour suivant, plusieurs centaines d'étudiants venus de province ou de l'extérieur couchèrent dans les jardins de l'université, l'accès à la cité universitaire d'Aïn-Chams leur ayant été interdit. Enfin, quelque cinq cents étudiants participèrent à un défilé de protestation.

Critique de la politique gouvernementale

Lors de la réunion publique tenue le 29 septembre à Hélouan, cité industrielle située à 30 kilomètres du Caire, par le Rassemblement progressiste, et à laquelle ont assisté environ trois mille personnes, M. Khaled Mohieddine et l'un des principaux animateurs de son parti, M. Ismaïl Sabri Abdallah, ancien ministre de M. Sadate et actuel directeur de l'Institut de planification, ont vertement critiqué la politique du gouvernement, principalement en matière économique. Mais les participants se sont montrés plus royalistes que le roi, s'en prenant notamment à l'action diplomatique égyptienne visant à réunir la conférence de Genève sur le Proche-Orient, action que la formation de M. Mohieddine ne récuse pas.

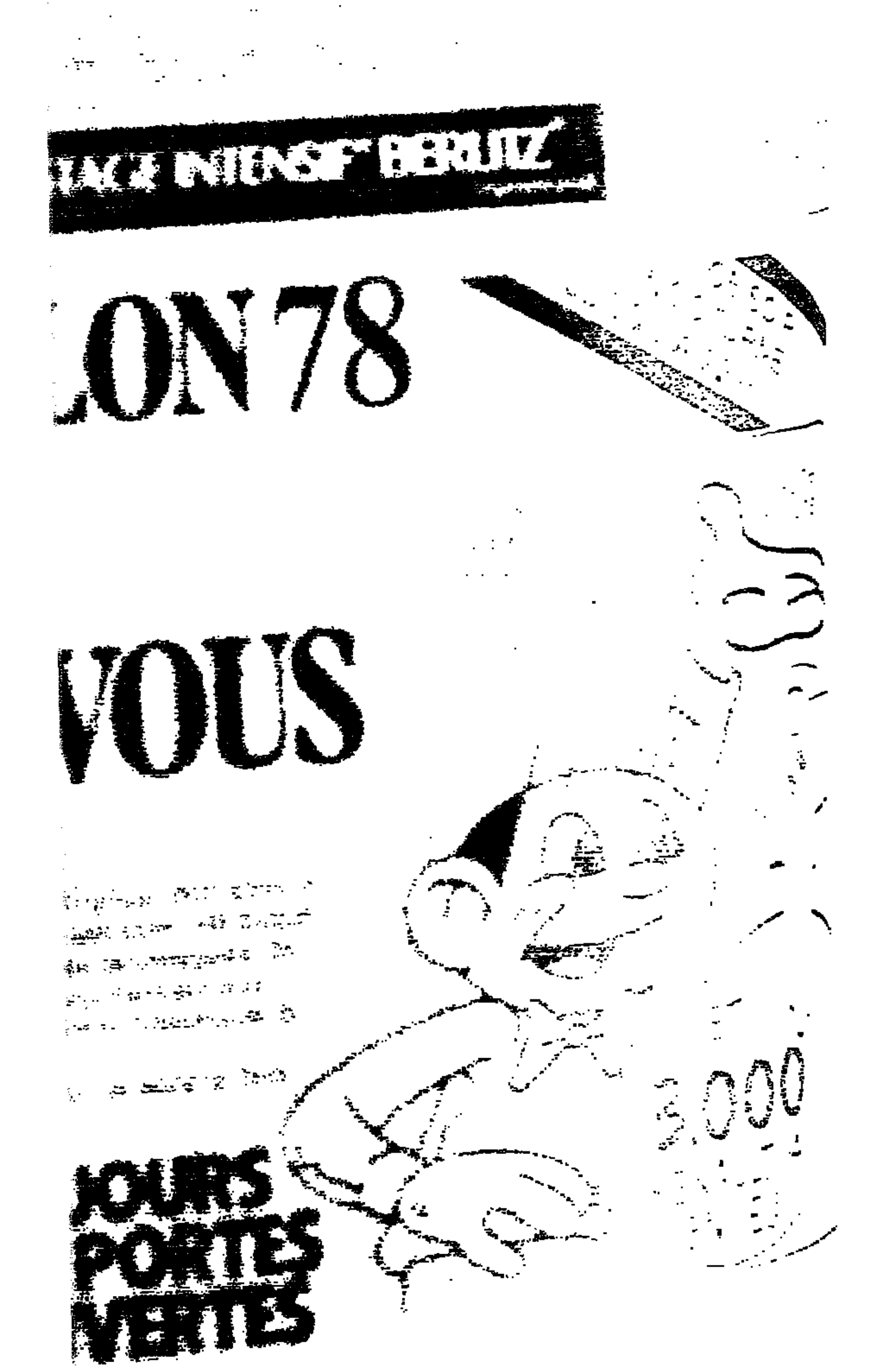
Les dirigeants du Rassemblement progressiste ont également annoncé l'ouverture d'une souscription publique en faveur de l'hebdomadaire qu'ils comptent lancer en novembre. Ils ont confirmé la nouvelle de l'interpellation, le 28 septembre, de soixante-dix de leurs militants ou sympathisants, dont certains avaient déjà été arrêtés, puis relâchés, après les troubles de janvier. Avant ces nouvelles arrestations, il ne restait plus en prison que trente-sept proches du parti progressiste, soixante-dix autres ayant été élargis au cours des semaines précédentes.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

● *M. Sadate vient de demander* à l'U.R.S.S. d'« *accorder à l'Egypte un moratoire de dix ans pour payer ses dettes militaires* ». Selon de récentes déclarations officielles égyptiennes, Le Caire doit environ 20 milliards de francs à Moscou pour des livraisons d'armes effectuées pendant et après la période nassérienne.

Les dettes civiles de l'Egypte à l'égard de l'U.R.S.S. sont également estimées à quelque 20 milliards de francs. Le Raïs a affirmé que son pays remboursait et continuerait à rembourser à l'U.R.S.S. les créances civiles. — (Corresp.)

Égypte



Le Monde

politique

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU R.P.R.

M. Chirac veut mener une campagne électorale intense et autonome

De nos envoyés spéciaux

Menton. — En se séparant, jeudi soir 29 septembre à Menton, les députés R.P.R. n'ont pas fixé la date des prochaines journées d'ét-des de leur groupe parlementaire. Ils attendront pour le faire le résultat du scrutin de mars 1978. Mais cette attente ne se déroulera pas dans l'inactivité, même si elle doit être accompagnée d'une certaine appréhension. C'est ce qu'ont révélé les interventions de ce colloque de Menton, et notamment le discours de clôture de M. Jacques Chirac.

Aucune divergence d'analyse ne s'est exprimée entre les orateurs, et même le pre-uier ministre par intérim, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ne l'a cédé en rien au président du R.P.R. dans ses attaques contre le parti communiste et le parti socialiste. Car, à leur anticommunisme traditionnel, les gaullistes ont maintenant ajouté un antisocialisme tout aussi violent puisque, selon M. Chirac — qui retourne à la gauche la formule que Jacques Duclos appliquait en 1969 à Georges Pompidou et à M. Alain Poher, — « le parti communiste et le parti socialiste, c'est bonnet blanc et blanc bonnet ». Les orateurs ont dénoncé tour à tour la « mystification » du programme commun, l'« incapacité » de ses signataires à gouverner ensemble et la « dictature totalitaire » que, selon M. Debré, le parti communiste imposera.

Les gaullistes vont donc exploiter le trouble d'une partie de l'électorat, accroître le doute de ceux qui sont intrigués ou interloqués par les rivalités de la gauche, pour tenter d'attirer à eux une partie des suffrages qui, selon M. Peyrefitte, les ont quittés au fil des années pour aller vers les socialites et les radicaux de gauche. Bref, ils voudraient pratiquer une « stratégie d'accueil » des électeurs.

Par des descriptions apocalyptiques, ils ont annoncé la fin de l'indépendance nationale, comme M. Debré, le retour au régime des partis, comme M. Peyrefitte, ou brandi l'épouvantail des nationalisations qui ruineraient non seulement l'économie, mais aussi les petits épargnants et les retraités, comme l'a affirmé M. Chirac. Ce dernier a aussi démontré que l'exigence de nationalisations plus nombreuses présentée par le parti communiste n'avait pas une raison économique mais une motivation politique : imposer sa volonté à travers le tissu serré des syndicats et des « cadres révolutionnaires » mis en place dans les entreprises et dicter leur loi à un gouvernement socialiste.

Durcissant leur attitude, développant leur offensive, le R.P.R. et son chef veulent faire preuve d'un dynamisme accru. Da la crise de la gauche, ils tirent notamment la leçon qu'ils ont bien eu raison de s'opposer à l'élaboration d'un « programme commun » de la majorité. Cela les incite aussi à faire preuve d'une plus grande autonomie et à adopter, au sein de la majorité, une attitude d'indépendance parfois frondeuse. S'ils ne s'en prennent jamais à M. Raymond Barre lui-même, ils rappellent volontiers que le véritable inspirateur de la politique du gouvernement est à l'Elysée et ils ne se privent pas de dresser des bilans peu flatteurs pour les opposer à ce qu'il conviendra de faire dans six mois. MM. Debré et Chirac, en particulier, ont présenté de tels plans d'action, sortes de plates-formes de contre-gouvernement.

Mais si le président du R.P.R. a voulu donner à ses troupes quelques certitudes à l'encontre de l'union de la gauche ou à l'égard de leurs alliés de la majorité et envers le gouvernement, il a voulu aussi conjurer quelques inquiétudes. En indiquant pour la première fois que « si par malheur la France en avait besoin », les gaullistes seraient « de nouveau son recours », M. Chirac a certes voulu souligner la gravité de la menace électorale que fait peser l'opposition et dramatiser à la façon gaullienne l'enjeu du scrutin. Mais il a voulu également rappeler que le combat des gaullistes ne s'arrêterait pas si une « déconvenue » se produisait après une combinaison élaborée par le chef de l'Etat et dans laquelle ils n'auraient pas leur place ou qui serait dirigée contre eux. Il en serait de même lors des « désastres » qu'entraînerait, selon le président du R.P.R., un gouvernement issu d'une majorité de gauche. M. Chirac a également voulu maintenir l'espoir chez ses partisans en paraphrasant à sa manière la conclusion des « Mémoires de guerre » du général de Gaulle, qui se décrivait comme « jamais las de guetter dans l'ombre la lueur de l'espérance ».

ANDRÉ PASSERON.

Jeudi 29 septembre, les parlementaires R.P.R. poursuivent l'examen des thèmes d'action de leur mouvement. M. Lauriol (Yvelines) analyse le malaise des cadres, « *ces mal-aimés* ». Après les interventions de MM. Cornette (Nord) sur l'agriculture (« *l'opposition veut la mettre sous les verrous* ») et Vauclair (Hauts-de-Seine) sur l'artisanat, M. Vincent Ansquer, ancien ministre du commerce et de l'artisanat, constate que « *commerçants et artisans sont tentés de basculer dans une opposition qui les sollicite activement* ».

M. André Turcat, conseiller pour les industries de pointe, évoquant le combat pour Concorde, estime que « *face à l'hypocrisie et à la faiblesse américaines, l'action requise est une action de gouvernements* ».

M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, rappelle les objectifs de la politique du R.P.R. pour les DOM-TOM. Il insiste sur le maintien de l'unité nationale et le respect d'une souveraineté « *qui n'est plus coloniale mais légitime* ». Interviennent sur le même sujet, MM. Camille Petit (Martinique), et Clément, conseiller économique et social.

M. Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre, relève que tous les partis sont d'accord pour constater qu'il ne peut être question de réintégrer l'OTAN. « *La seule voix discordante*, constate-t-il, *est celle du président d'une fraction du parti radical, ce qui peut affliger, bien sûr, mais modérément.* » Pour ce qui concerne l'intégration européenne, « *elle est*, affirme-t-il, *un procès déjà jugé, n'ayant pas résisté aux réalités nationales en dehors desquelles on ne trouve que faux-semblants, désordre et assujettissement aux deux grandes puissances, entre lesquelles la France doit trouver sa place...* »

M. Cressard (Ille-et-Vilaine), responsable des problèmes de défense, déclare : « *Figer l'arme nucléaire, ainsi que le proposent les socialo-communistes, c'est enlever toute valeur à la dissuasion et trahir la paix.* » Mme Florence d'Harcourt (Hauts-de-Seine) critique, pour sa part, le projet de référendum socialiste sur la défense.

M. PEYREFITTE : la stratégie de l'accueil

M. Guéna, secrétaire général du R.P.R., dresse ensuite le bilan des rencontres entre les formations de la majorité. Il précise : « *En cas de primaires, les reports de voix devraient se passer dans les meilleures conditions en raison de l'importance de l'enjeu.* »

Il ajoute : « *Nous n'avons transigé sur rien. Nous avons levé toutes les hypothèques, éclairé le jeu parfois équivoque de la majorité. Nous avons favorisé l'entente mais, en même temps, nous sommes libres.* »

L'après-midi, après l'intervention de Mme Troisier, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, estime qu'« *il ne faut pas s'attrister devant l'effondrement du programme commun, cette supercherie, cette escroquerie intellectuelle sur laquelle la gauche a mené son combat.* ». « *Mais*, ajoute-t-il, *il ne faut pas se démobiliser mais préparer le reflux vers nous des électeurs mystifiés par la gauche* ». Il poursuit : « *Il faut convaincre ceux qui nous ont désertés en raison de nos divisions et de nos incertitudes. Voilà la stratégie de l'accueil, accueil non pas des états-majors mais des masses flottantes, déçues et désorientées. Nous ne croyons pas à un renversement de majorité mais à un élargissement de la majorité vers les électeurs socialistes.* Et il conclut : *Nous venons de voir, à gauche, une crise ministérielle, bref le retour à la IVe République. Que jamais les Français n'oublient ce spectacle stupéfiant de chefs de partis qui confient publiquement les règles de leur marché comme s'ils étaient en train d'acheter une vache ou un tapis.* »

Dans son intervention, le ministre de la justice avait indiqué qu'il n'était pas question d'organiser, au cours de la prochaine session parlementaire, un débat sur la peine de mort, « *à la suppression de laquelle la majorité des Français est d'ailleurs opposée* ».

(Dessin de KONK.)

M. Michel Debré déclare : « *Un certain nombre de trublions et de turlupins font état de notre « conservatisme », et font l'éloge de leur esprit de réforme. (...) Je préfère être le conservateur de la liberté, de la République, de la croissance et de la fierté nationale. Il y a des changements, l'avortement sans dissuasion, par exemple, qui sont des rétrogradations, car ils affaiblissent la France.* » Il ajoute : « *Si les communistes veulent le bonheur par la tyrannie, les socialistes, eux, veulent le bonheur par le triomphe des idées fausses.* » Pour terminer, l'ancien premier ministre proclame : « *Il ne faut jamais compter sur les autres pour son propre relèvement. On vous dira demain : « Mettez-vous sous la protection des Etats-Unis. » Comme si nous ne savions pas que les Etats-Unis viennent toujours après le premier acte, et parfois après le second. Quant à la détente avec l'Union soviétique, elle passe d'abord par notre indépendance, c'est-à-dire par le fait que le pouvoir n'appartienne pas aux communistes.* »

Au cours d'une grande réunion publique tenue jeudi après-midi au palais de l'Europe, à Menton, M. Jacques Chirac déclare : « *L'essentiel, c'est la capacité de la France à surmonter la crise et à éliminer le chômage. Surmonter la crise, ce n'est pas s'efforcer de revenir à une situation antérieure que nous ne retrouverons jamais, mais maîtriser l'avenir. Là est l'enjeu véritable des prochaines élections ; là s'applique le piège tendu par les socialistes et les communistes sous la forme d'une fuite dans les illusions et dans les idéologies rétrogrades.* »

Evoquant la récente querelle au sein de la gauche, il affirme : « *Le P.C. ne peut accepter la supériorité électorale du P.S. que s'il maintient, par rapport à lui, sa propre supériorité politique. C'est la raison profonde de la bataille sur les nationalisations, les communistes voulant se donner le moyen de bloquer toute la vie nationale et d'imposer toutes leurs volontés. Quant au comportement du P.S., il ne mérite aucune indulgence et n'autorise aucune illusion. Ce parti a répudié toute social-démocratie et a fait l'option collectiviste. Sur ce point, M. Marchais a raison. On n'entre pas à moitié dans la voie collectiviste. Le P.S., le P.C., c'est bonnet blanc et blanc bonnet. Les motifs de repousser et combattre l'un et l'autre sont pour nous identiques.* »

Revenant sur le problème des nationalisations, il affirme que celles qui étaient prévues en 1972 suffisaient à la « *collectivisation de l'économie tout entière* ».

Il ajoute : « *Prenant le pouvoir et face à une situation difficile, le nouveau gouvernement socialiste ou socialo-communiste commencerait, par les nationalisations, à jeter un désordre complet dans l'économie et à se priver lui-même de tout moyen d'action pour réorienter celle-ci. C'est une responsabilité écrasante que prend ainsi le P.S.* »

Pour M. Chirac, « *le système des nationalisations est fondamentalement conservateur et fondamentalement anti-économique* ». « *De plus*, insiste-t-il, *l'indemnisation prévue constitue une spoliation plus ou moins étendue. Une gigantesque confiscation se prépare ouvertement, surtout à l'encontre des classes moyennes.* » « *Ce faisant*, observe M. Chirac, *seraient violés les principes constitutionnels français ainsi que le droit international.* » Et il ajoute : « *Les épargnants, déjà constamment matraqués par le ministère des finances, se verraient ainsi dépossédés plus complètement encore.* »

L'ancien premier ministre souligne ensuite les limites, dans la situation actuelle, du libéralisme classique et estime qu'on attendrait vainement « *une remise en route naturelle de la machine* ». « *Il faut donc*, en conclut-il, *que nous indiquions la voie et ce, dans le cadre d'une majorité pluraliste mais unie.* » Il précise à ce sujet : « *Nous serons nous-mêmes, car nous nous présenterons sous notre propre drapeau. Nos candidats ne solliciteront ni n'accepteront, à moins de candidature unique de la majorité, aucune autre investiture que celle du rassemblement. Ils défendront nos objectifs et ne souscriront à aucun autre programme. Je suis sûr qu'ils ne perdront rien à cette clarté.* »

L'ancien premier ministre expose alors les grandes orientations de son mouvement : « *Il faut dire non au chômage, moralement et socialement intolérable, économiquement injustifiable. Les écologistes ont souvent raison, mais seule une nouvelle croissance permettra de surmonter les conséquences fâcheuses de l'industrialisation. Il faut revenir aux sources de la planification gaulliste, car demain une ample relance économique sera nécessaire et seule la planification permettra de relancer efficacement les investissements. Pour les entreprises, il faut une cure de liberté, complément nécessaire d'une planification qui doit être un système d'incitation plus que d'interdiction. Il faut une fiscalité assainie de ses excès et de ses absurdités. Il faut protéger l'épargne, surtout l'épargne productive. Il faut défendre l'unité et l'indivisibilité de la République.*

» *Partisans d'une large décentralisation, nous ne permettrons jamais la dislocation de la patrie, ni les menées séparatistes d'un certain nombre d'irresponsables. Nous nous opposerons tout autant au piège des intégrations supranationales. Enfin, il faut maintenir notre capacité défensive par la discussion nucléaire.* » Il critique vivement l'attitude des socialistes en la matière, les accusant de traiter « *à la légère* » les problèmes de défense nationale.

PATRICK FRANCÈS.

POLITIQUE

LA CRISE DE LA GAUCHE

LES DIVERGENCES SUR LA DÉFENSE

M. Kanapa reproche à M. Mitterrand de « reprendre contre le P.C.F. les propos que la droite utilise depuis des années »

Dans *l'Humanité* de ce vendredi 30 septembre, M. Jean Kanapa, membre du comité central du P.C.F., réplique à des propos de M. François Mitterrand, mercredi 28 septembre à Europe 1, sur les divergences de la gauche en matière de défense nationale (*le Monde* du 30 septembre) et accuse le premier secrétaire du P.S. d'avoir présenté « *une relation déformée du déroulement des négociations « au sommet »* » et de « *reprendre contre les communistes des propos qu'utilise, depuis des années, la droite* ».

M. Mitterrand avait exposé à Europe 1 les raisons pour lesquelles le rapport, du 11 mai dernier, de M. Kanapa sur la sécurité de la France, avait été rejeté par les socialistes, car il leur semblait préconiser l'abandon du système actuel des alliances de la France. M. Kanapa répond dans *l'Humanité* que, depuis quinze ans maintenant, le P.C.F. accepte, « *comme un état de fait* », le maintien de la France dans l'alliance atlantique et que cette appartenance n'est pas contradictoire avec la conception communiste d'une défense indépendante.

Entre les signataires de l'accord de 1972, le débat sur la défense a abouti — après des concessions réciproques — à un projet commun de rédaction qui maintient en état l'armement nucléaire destiné à prémunir la France contre toute agression d'où qu'elle vienne. Les discussions achoppent principalement sur la nature et l'organisation d'un débat, auquel les Français seraient associés, sur le nucléaire civil et militaire et, dans une moindre mesure, sur la responsabilité reconnue au chef de l'Etat ou au gouvernement d'engager l'arme nucléaire.

Mais toutes les arrière-pensées ne sont pas dissipées pour autant. Les communistes continuent de soupçonner le P.S. d'être favorable au maintien de la France sous le « parapluie » nucléaire américain. Les socialistes reprochent au P.C.F. de vouloir — en recherchant l'autarcie militaire de la France — « déstabiliser » l'alliance atlantique. — J. I.

A propos de l'alliance atlantique, M. Kanapa rappelle, dans *l'Humanité*, les propos de M. Georges Marchais selon lesquels : « *Nous, nous sommes résolument pour une défense indépendante. Cette position n'est pas contradictoire avec l'appartenance de la France à l'Alliance atlantique.*

» *Le maintien de la France dans l'Alliance atlantique, nous l'avons accepté comme un état de fait. Nous avons toujours été contre la politique des blocs. Nous restons pour la dissolution des blocs. Nous lutterons pour la dissolution des blocs. Nous ne voulons pas d'un parapluie extérieur, quel qu'il soit. Mais cela ne contredit pas des alliances bilatérales ou multilatérales.* »

Sur la stratégie anti-cités que préconisait le comité central du P.C.F. le 11 mai dernier, M. Kanapa indique que les négociateurs communistes sur l'actualisation du programme commun ont accepté que la référence disparaisse, et il rappelle les propos de M. Marchais : « *Nous avons demandé le renoncement à la stratégie anti-cités. C'est une proposition qui nous paraît bonne. Vous n'en voulez pas ? Eh bien ! ne l'écrivons pas dans le texte commun. Mais cela reste notre idée. Nous y tenons parce que cela va dans le sens de la politique des petits pas vers la détente militaire, vers le désarmement.* »

M. Kanapa évoque ensuite l'« *incertitude* » de M. Mitterrand sur la conception d'une « *défense indépendante* », et il écrit notamment :

« *La discussion « au sommet » permet de répondre à cette question. L'essentiel tient en peu de mots :*

» *GEORGES MARCHAIS. — Vous avez dit : « Je ne crois pas » à l'efficacité d'une défense » française autonome. »*

» *FRANÇOIS MITTERRAND. — Je n'y crois pas davantage ce soir.*

» *GEORGES MARCHAIS. — Dans ces conditions, vous proposez d'aller chercher, pour nous protéger, un parapluie ailleurs.*

» *FRANÇOIS MITTERRAND. — Oui, c'est la force des alliances...*

» *Voilà bien le fond de l'affaire.* »

A propos de la nécessité — avancée par MM. Robert Pontillon (P.S.) et François Luchaire (rad. gauche) — de prévoir l'information ou la consultation des Français sur l'arme nucléaire, M. Kanapa écrit dans *l'Humanité* :

« *En somme — et nous le fîmes remarquer aussitôt — on prétendait réintroduire par la fenêtre le préalable du référendum qu'on avait laissé à la porte... Je dis bien :* le préalable. *Car de deux choses l'une : ou bien l'on se met d'accord sur une politique de défense nationale qu'on soumet (comme l'ensemble de la politique nouvelle) aux Français lors des élections législatives et on s'engage clairement à la mettre en œuvre si la majorité des Français se prononce pour le programme commun, ou bien on demande au parti communiste de donner sa caution à un éventuel abandon de la politique définie en commun.* »

LE M.R.G. DEMEURE FIDÈLE A L'UNION DE LA GAUCHE

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche, réuni le 29 septembre, a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

« *Aujourd'hui, après bientôt vingt ans de régime conservateur, la gauche demeure la seule alternative possible. Ce n'est pas le refus actuel du P.C.F. d'aboutir à un accord sur un programme commun respectant les équilibres de 1972 qui fera changer de cap le M.R.G. Nous continuerons résolument à lutter pour que se rassemblent les forces du travail et de la jeunesse. Le M.R.G. affirme solennellement sa fidélité à l'union de la gauche.*

» *Le M.R.G. reste disponible pour offrir au pays, avec ses partenaires de la gauche qui le souhaitent, la seule solution d'avenir, c'est-à-dire un gouvernement de gauche pour une politique nouvelle.* »

M. FABRE : quel désarroi dans la majorité !

Répondant à M. Chirac qui avait lancé une « ouverture » envers son parti (*le Monde* du 30 septembre), M. Robert Fabre lui a répondu jeudi matin sur TF 1 :

« *Quel désarroi dans la majorité pour que M. Chirac en soit réduit à un tel appel ! Comment peut-il imaginer un seul instant que nous puissions y répondre ? Notre réponse, évidente, est négative. Nous continuons de dire aux électeurs qui nous ont fait confiance qu'ils ne doivent pas être déçus. Nous défendrons les solutions radicales conformes au programme commun.* »

LE P.C.F. PROGRESSISTE PLUTOT QUE RÉVOLUTIONNAIRE ?

Au terme d'une série de sondages sur les formations politiques réalisés par l'Institut Louis Harris entre le 7 et le 20 septembre, « le Matin de Paris » publie dans son numéro daté du 30 septembre une étude d'où il ressort, en substance, que le qualificatif de « progressiste » conviendrait mieux que celui de « révolutionnaire » au P.C.F. d'aujourd'hui ; 46 % de ses électeurs apparaissent favorables à une « transformation révolutionnaire de la société », tandis que 44 % se prononcent pour un changement dans le calme et l'ordre, mais 6 % se situent eux-mêmes à l'extrême gauche, 56 % à gauche et 32 % au centre gauche ; 86 % considèrent que « la participation au gouvernement du parti communiste serait une excellente chose ». Le pourcentage des réponses positives à cette même question tombe à 55 % pour les sympathisants du P.S.U. et de l'extrême gauche, à 35 % pour ceux des écologistes, à 34 % pour ceux du P.S. et à 20 % pour ceux du M.R.G.

UNE LETTRE DU P.S. AU P.C.F.

Le bureau exécutif du parti socialiste a adopté, à l'unanimité, mercredi soir 28 septembre, la déclaration suivante :

« *Au cours de sa conférence de presse, François Mitterrand a confirmé la volonté du parti socialiste de rester ouvert à tout contact et à tout dialogue qui restitueront à l'union de la gauche sa qualité et sa vigueur.*

» *C'est dans cet esprit que le comité directeur du parti socialiste se saisira de la lettre que lui a adressée le comité central du parti communiste français.*

» *Le bureau exécutif, soucieux de préserver toutes les possibilités de parvenir à un accord, tient à rappeler dès maintenant que les propositions faites le 23 septembre par la délégation socialiste au « sommet » de la gauche fournissent la base qui doit permettre la reprise des discussions entre les trois partis signataires du programme commun.*

» *Le parti socialiste n'a qu'une priorité : créer les conditions de la victoire de la gauche pour appliquer le contrat signé en 1972.* »

Ce texte a été adressé jeudi matin, avec une lettre d'accompagnement de M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national chargé des relations extérieures, à M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F.

● *M. Roger Leray*, membre du P.S. (et ancien grand maître adjoint du Grand-Orient de France sous la direction de M. Fred Zeller), souligne dans une déclaration : « *Les responsabilités historiques* » devant lesquelles sont placés les dirigeants de la gauche et les risques d'un renforcement « *des égoïsmes, des ségrégations, des vénalités sur lesquels reposent la société libérale.* (...) » « *Le désarroi*, affirme-t-il, *règne parmi ceux qui attendent de la vie autre chose que des bilans. Demain, ils seront peut-être réduits par le désespoir et la résignation.* »

RÉUNIS EN CONGRÈS

Les élus locaux de l'opposition s'efforcent de préserver la dynamique « unitaire »

De notre envoyé spécial

Arles. — La crise de l'union de la gauche n'a pas affecté jusqu'à présent les travaux du congrès de la Fédération nationale des élus républicains, municipaux, cantonaux et régionaux (F.N.E.R.M.C.R.), qui s'est ouvert vendredi matin 30 septembre en Arles (Bouches-du-Rhône), et qui réunit quatre cents élus locaux venus de toutes les régions et appartenant pour la quasi-totalité aux différents courants de l'opposition.

Soucieuse de préserver sa propre dynamique unitaire, la direction de la Fédération, à dominante communiste, s'en est strictement tenue à l'ordre du jour de ces assises — les premières du genre depuis le congrès du Havre en 1974 — c'est-à-dire à l'étude des problèmes des collectivités locales. Elle a pris soin d'éviter toute controverse sur les sujets qui divisent actuellement la gauche, afin, d'une part, de ne pas courir le risque d'une querelle interne entre élus communistes, socialistes et radicaux de gauche et, d'autre part, de ne pas effaroucher les élus non politisés qu'elle souhaite rassembler.

La Fédération, qui affirme avoir enregistré près de trois mille adhésions depuis les élections municipales, compte environ trente mille adhérents sur un total de 475 000 élus locaux.

Dans le rapport moral qu'il a présenté vendredi matin, en sa qualité de secrétaire général, M. Camille Vallin (P.C.), maire de Givors, nouveau sénateur du Rhône, a tenu à affirmer l'indépendance de la F.N.E.R.M.C.R. vis-à-vis du gouvernement et des formations politiques, en la présentant comme « *un syndicat de défense des collectivités locales et des élus locaux* », distinct des associations d'élus dépendant directement des partis politiques.

Le rapporteur a néanmoins annoncé clairement la couleur en dénonçant l'« emprise » du Mouvement national des élus locaux, proche de la majorité, « *qui vit*, dit-il, *des subsides de l'Etat et qui est l'intermédiaire chargé par le gouvernement de porter ses idées parmi les élus locaux* ».

M. Camille Vallin a également prononcé un long réquisitoire contre le gouvernement : « *De Pompidou à Giscard d'Estaing, de Messmer à Chirac, puis à Barre, de Marcellin à Guichard, puis à Bonnet, on pourrait dire, faisant un mauvais jeu de mot, que c'est bonnet blanc et blanc bonnet. Ce qui frappe en effet, au-delà des variations de style, c'est la continuité dans la politique adoptée vis-à-vis des collectivités locales. Cette politique, on peut la résumer ainsi : sur le plan financier, transfert systématique de charges du budget de l'Etat sur celui des collectivités locales aboutissant à l'asphyxie, à l'étranglement financier des communes ; parallèlement, tentatives multiples pour porter atteinte au droit des communes à s'administrer librement, la modification des structures communales étant sans cesse mise en avant comme un préalable avant toute mesure touchant aux moyens financiers.* »

Une lettre à M. Raymond Barre

La Fédération estime que le questionnaire adressé aux maires de France par le ministère de l'intérieur « *n'est qu'un trompe-l'œil, un simulacre de démocratie, une farce grossière* ». Pour M. Camille Vallin, « *ce questionnaire constitue une manœuvre dilatoire pure et simple* ». Il affirme : « *Il s'agit, pour le gouvernement, de gagner du temps ; tandis qu'on bavarde sur le rapport Guichard et sur le questionnaire, on pense moins à revendiquer.* »

Le sénateur du Rhône a proposé au congrès, à ce sujet, d'adresser à M. Raymond Barre une lettre collective dans laquelle la Fédération rappellera son point de vue sur une éventuelle réforme des collectivités locales. Sans se faire d'illusion sur la réponse.

En revanche, les élus républicains font évidemment confiance au programme commun de la gauche, qui comporte à leurs yeux « *une série de dispositions qui apporteraient aux collectivités locales un souffle démocratique nouveau* ».

Cet espoir était partagé par la majorité des congressistes qui veulent encore croire qu'à défaut d'avoir pu conclure un « *mariage d'amour* », comme nous le disait M. Waldeck L'Huillier, député communiste des Hauts-de-Seine, l'union de la gauche saura contracter avant les élections législatives un « *mariage de raison* ».

Les travaux qui se poursuivront jusqu'au dimanche 2 octobre sont suivis par trois délégations étrangères venues d'Italie, d'Allemagne de l'Est et de Yougoslavie.

ALAIN ROLLAT.

● *M. Eric Hintermann*, secrétaire général du parti socialiste démocrate, a affirmé, à l'issue de la réunion du comité directeur de son parti, que « *la troisième voie socialiste-démocrate qu'il préconise offre une nouvelle espérance aux Français qui ne se reconnaissent pas dans la majorité actuelle et qui ne veulent pas pour autant engager la France dans une aventure politique* ».

M. J.-J. SERVAN-SCHREIBER : je dis non à la fermeture.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical a notamment déclaré, dans une interview publiée le 30 septembre par *la Nouvelle République du Centre* :

« *Ce que nous avons appelé, ce que le président de la République a appelé le « front démocratique », c'est une organisation raisonnable des « primaires » pour la majorité présidentielle, pas pour la majorité parlementaire sortante qu'il faut changer.* (...) *Il faut donc rechercher pour chaque circonscription un candidat commun au P.R., aux centristes, au parti radical, qui se présentera au nom des propositions communes auxquelles nous arriverons, je pense, sans difficultés.* (...) *Je ne m'adresse pas aux états-majors, je ne le leur lance aucun appel, je n'attends aucun changement de leur stratégie. J'affirme et je consolide l'ouverture à l'égard des socialistes, avec lesquels nous entendons discuter, à la base, de ce qui nous rapproche et de ce qui nous sépare. En tout cas, je dis non à la fermeture, et nous verrons ensuite comment les choses peuvent s'organiser.* »

M. Servan-Schreiber estime que la sagesse, pour M. Valéry Giscard d'Estaing, serait « *de rester un peu à l'écart de la campagne électorale* (...) » « *Avec la redistribution actuelle je ne vois pas*, dit-il, *ce que la France, l'efficacité de l'action gouvernementale et présidentielle, gagneraient à ce qu'il s'engage pour telle ou telle coalition, et je ne crois pas qu'il le fasse.* »

● *M. Henri Caillavet*, sénateur (gauche démocratique) de Lot-et-Garonne, a confirmé mardi 27 septembre sa précédente déclaration relative à la rédaction de l'annexe du Mouvement des radicaux de gauche au programme commun, en 1972 (*le Monde* des 27 et 28 septembre). Il a déclaré : « *Lors des négociations, M. Leroy a précisé, à ma demande, que par nationalisation de groupe, il fallait entendre société-mère, holding financier et filiales contrôlées majoritairement. Mon interlocuteur communiste me démentirait-il ?* »

UN APPEL D'UNIVERSITAIRES AUX RESPONSABLES DES PARTIS DE GAUCHE

Une quinzaine d'universitaires, dont M. Roland Pérez, président de l'université d'Amiens, Jacques Latrille, président de Bordeaux-II, et Michel Migeon, président de Lille I ; Emilien Carassus, président de Toulouse II ; Robert Escarpit, président de Bordeaux III, et Michel Quesnel, président de Brest, lancent un appel aux responsables des partis de gauche : « *Des millions de Français, sans appartenir personnellement au P.C., au P.S. ou au M.R.G., attendent néanmoins de la victoire des partis signataires du programme commun des changements décisifs dans la vie du pays*, déclarent-ils. *Ils ne sauraient admettre que les négociations relatives à l'actualisation du programme commun achoppent sur la résolution de quelques problèmes, certes difficiles, mais dont aucun ne paraît insurmontable. Les signataires demandent aux responsables des différentes formations concernées de cesser polémiques publiques et procès d'intention pour se consacrer à la recherche d'un accord susceptible de traduire, au niveau d'un programme d'action, l'espérance d'un peuple.* »

● *M. Léo Hamon*, ancien ministre, président d'Initiative républicaine et socialiste (gaullistes d'opposition) : « *Présents dans la gauche — par une option irréversible dont les partis de gauche eux-mêmes ont reconnu la valeur en nous appelant à participer eux-mêmes aux dernières élections municipales, — les gaullistes d'opposition sont en droit de rappeler que le choix et la définition commune des objectifs généraux, la cohésion des alliés, sont la promesse, et en tout cas la condition, d'un gouvernement capable d'une action qui ne peut être cohérente qu'en étant solidaire. Faute d'une telle capacité d'action, l'espérance de la gauche risquerait de se muer en une déception cruelle.* »

PRESSE

Mensuel de jeunes

« ANTIROUILLE » LANCE UN APPEL A SES LECTEURS

Après deux années de parution, l'équipe d'*Antirouille*, mensuel « *fait par des jeunes pour des jeunes* », lance un appel à ses lecteurs. Créé en 1975 en réaction à « *la presse de vedettes, la presse débile qui abrutit* », ce journal, sans publicité, a rapidement trouvé un public chaleureux de collégiens, de lycéens et de jeunes *travailleurs* et a vu son *tirage* passer de cinq mille à trente mille exemplaires en vingt-quatre mois.

Cependant, *Antirouille* a besoin d'aide. Le mensuel doit trouver rapidement 200 000 francs pour combler un léger déficit chronique et les pertes dues à l'interruption de l'été. La survie de ce journal, qui a renouvelé le genre des magazines de jeunes, est liée au règlement d'une première échéance de 80 000 francs le 30 septembre.

Dans l'attente d'un soutien financier, l'équipe d'*Antirouille* a fait paraître son numéro de rentrée, le 29 septembre.

★ *Antirouille*, 2, square Pétrelle, 75009 Paris, tél. 526-84-79, C.C.P. 35 12475 Y La Source.

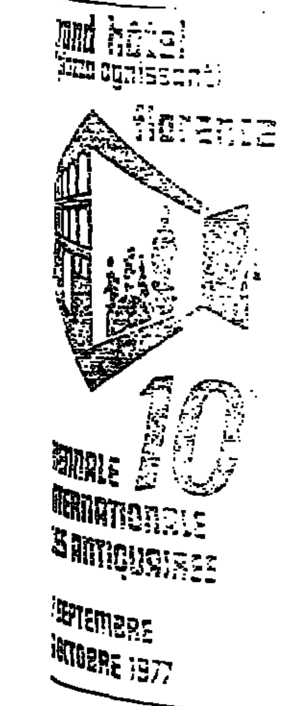
● *La direction de « Presse-Océan »*, quotidien publié à Nantes, vient de conclure un accord aux termes duquel ce journal sera fabriqué dans l'imprimerie *récemment* créée par M. Robert Hersant, près de Nantes, et où s'impriment déjà *le Figaro* et *France-Soir*.

Le syndicat des journalistes français C.F.D.T. dénonce, dans un *communiqué*, le « *processus d'intégration* » engagé par M. Hersant, considérant que l'imprimerie en question « *sera gérée par une société commune à Hersant et à* Presse-Océan *(50 % chacun)* » et que M. Hersant est déjà « *actionnaires minoritaire de ce quotidien dont la plupart des pages sont reprises par un autre journal nantais*, l'Eclair, *qui lui appartient totalement* ».

A la direction de *Presse-Océan* on affirme au contraire que cet accord « *purement technique* » ne peut prêter à extrapolation, et que l'indépendance du quotidien n'est nullement remise en cause.

● *Le quotidien « l'Ardennais »* paraît ce vendredi 30 septembre sur douze pages seulement (au lieu de dix-huit) dont une page de publicité politique consacrée au manifeste de la majorité. Douze journalistes sur les vingt-huit professionnels que compte la *rédaction de l'Ardennais* ont cependant observé le mot d'ordre de grève lancé par l'intersyndicale pour protester contre ce genre de « placard » récusé jusqu'ici par le quotidien (*le Monde* du 30 septembre).

Dans un communiqué, la direction du journal souligne que, suivant l'exemple donné par la plupart des journaux de Paris et *de province*, elle a décidé d'ouvrir les colonnes de *l'Ardennais* à cette forme de publicité politique. — *(Corresp.)*



هكذا من الأصل

AUCHE

DÉFENSE

ndre contre le P.C.F.

des années »

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

Au programme du C.D.S.

- *Élection des députés à la proportionnelle*
- *Financement public des partis politiques*
- *Suppression de la Cour de sûreté de l'État*

Les dirigeants du Centre des démocrates sociaux ont rendu publics, jeudi 29 septembre, les chapitres de leur « plate-forme électorale » consacrés aux institutions, à la « moralisation de la vie politique » et à la justice.

Principales victimes de la bipolarisation de la vie politique, les centristes regrettent une fois de plus l'aggravation de *« la division de la France en deux camps sous l'effet des scrutins majoritaires qui commandent l'élection du président de la République, celle des députés et celle des municipalités importantes »*. Ils proclament donc à nouveau la nécessité d'instaurer ce qu'ils nomment *« un régime présidentiel à la française »*. C'est-à-dire un régime dans lequel le pouvoir exécutif ne serait plus responsable devant le Parlement (suppression de la « question de confiance » et de la motion de censure) et ne disposerait plus du droit de dissolution : un régime dans lequel l'Assemblée nationale serait élue à la proportionnelle. Le recours au référendum serait à l'initiative du président, mais la mise en œuvre en serait confiée — y compris pour la rédaction de la question posée — au Conseil constitutionnel. L'article 16 de la Constitution serait modifié pour permettre au Parlement de conserver *« la plénitude de ses prérogatives pendant l'application des pouvoirs exceptionnels »* et pour lui donner le droit de mettre fin lui-même à ces pouvoirs, au cas où il estimerait que les conditions exigées pour l'entrée en vigueur de l'article 16 ne sont plus remplies.

En ce qui concerne la moralisation de la vie politique, le C.D.S. propose la limitation du cumul des mandats, le financement régulier des partis et celui des campagnes électorales.

Selon les suggestions des centristes, des subventions seraient attribuées aux formations politiques en fonction de leurs résultats électoraux, les comptabilités des partis seraient publiques et contrôlées par une commission spécialisée ; les ressources autres que les subventions seraient plafonnées. Quant aux dépenses électorales, elles pourraient être limitées, publiques et contrôlées.

Pour rendre la justice plus indépendante, le Centre des démocrates sociaux recommande une réforme du Conseil supérieur de la magistrature, « *qui devra devenir un organisme pluraliste regroupant autour du président de la République et du garde des sceaux des représentants du Parlement, des représentants de la magistrature et des personnalités désignées* ». Il réclame aussi la séparation entre la magistrature du siège et celle du parquet, la généralisation du principe de séparation entre les fonctions et les rémunérations, et la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat.

Autres suggestions pour rendre la justice « *plus accessible* » et « *plus efficace* » : la suppression des droits de justice perçus par le Trésor ; l'expérimentation des audiences mobiles pour le tribunal de grande instance et le tribunal correctionnel ; la revalorisation du budget de la justice suivant un plan quinquennal ; l'accélération des procédures et l'amélioration des voies d'exécution, notamment par l'augmentation des moyens administratifs des tribunaux ; enfin le rétablissement de l'obligation du stage dans un cabinet d'avocat pour tout futur magistrat.

L'ensemble du programme du C.D.S. sera examiné au cours du congrès extraordinaire qui aura lieu à Lyon du 7 au 9 octobre.

APRÈS LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

ESSONNE. — M. Pierre Noé, premier secrétaire de la fédération de l'Essonne du parti socialiste, élu sénateur dimanche 25 septembre, conteste que la désunion de la gauche dans ce département ait pu faciliter l'obtention par la majorité d'un second siège de sénateur. Il estime qu'une liste d'union de la gauche « *ne pouvait prétendre qu'à trois élus* » et que « *la démarche du P.S., se présentant en liste homogène, ne pouvait en aucun cas diminuer le nombre d'élus de la gauche* ».

[Le total des voix obtenues par les deux listes de gauche montre que l'opposition ne pouvait effectivement remporter un quatrième siège. Mais il convient d'observer que la vigueur de la querelle qui a opposé socialistes et radicaux de gauche a pu décourager certains grands électeurs favorables à M. Pierre Prost (sénateur sortant, Gauche démocratique, qui a retiré sa candidature peu de temps avant le scrutin) de reporter leurs voix à gauche.]

● MISE AU POINT. — M. Adolphe Chauvin (C.D.S.), qui a été réélu, dimanche 25 septembre, sénateur du Val-d'Oise, nous prie d'indiquer à propos du commentaire qui accompagnait les résultats du scrutin dans ce département (*le Monde* du 27 septembre) que l'accord intervenu « *dès le mois de mai* » entre les formation de la majorité pour qu'[il] conduise une liste unique « *n'a jamais été remis en cause par aucune formation de la majorité et lui a permis ainsi d'obtenir deux sièges avec un nombre de voix dépassant les pronostics les plus optimistes* ».

VAR : Candidature de M. Mazeaud (R.P.R.)...

(De notre corresp. régional.)

Cannes. — M. Jacques Chirac a annoncé, jeudi 29 septembre, dans une déclaration à FR 3-Nice-Côte d'Azur, la candidature aux prochaines élections législatives, dans la 3e circonscription, de M. Pierre Mazeaud, ancien secrétaire d'Etat aux loisirs et aux sports. M. Mazeaud, délégué national du R.P.R. à la jeunesse et aux sports, avait été élu député en 1968 dans la 12e circonscription des Hauts-de-Seine (Clamart, Sceaux ; réélu en 1973, il avait laissé son siège à M. Paul Vauclair (R.P.R.) après son entrée au gouvernement en avril 1973.

Le député sortant de la 3e circonscription, M. Bernard Laffont, non-inscrit, chargé des investitures au Mouvement des démocrates, qui a remplacé Aymeric Simon-Lorière (R.P.R.), décédé, a indiqué qu'il sera candidat. M. Maurice Arreckx (P.R.), maire de Toulon a déjà annoncé son intention de se présenter avec, pour suppléant, son premier adjoint, M. Henri Fabre (rad.), ancien député, qui, dans un premier temps, avait manifesté le désir d'être lui-même candidat (*le Monde* du 22 septembre).

M. Chirac a également confirmé la candidature, dans la 2e circonscription (Hyères), de M. Mario Bénard, député R.P.R. sortant, battu aux élections municipales de mars dernier par M. Jean-Jacques Perron (P.S.), élu sénateur le 25 septembre. M. François Léotard, P.R., maire de Fréjus, avait indiqué, le 13 septembre, que le P.R. présentera un candidat dans cette circonscription.

... et de Mme de March (P.C.)

Suppléante de M. Philippe Giovanni, député sortant, qui ne sollicite pas le renouvellement de son mandat, Mme Danièle de March, qui était tête de liste aux élections municipales de mars dernier à Toulon, sera la candidate du P.C. dans la quatrième circonscription (La Seyne, Toulon).

Le P.C. présentera dans la première circonscription M. Guy Guigou, adjoint au maire de Cuers ; dans la deuxième, M. Georges Caton, ancien maire d'Hyères, et, dans la troisième, M. Maurice Delplace, conseiller général, maire de La Garde.

G. P.

HAUTS-DE-SEINE. — Mme Florence d'Harcourt (R.P.R.) sera candidate aux prochaines élections législatives dans la 6e circonscription (Neuilly-Puteaux), qu'elle représente à l'Assemblée nationale depuis la nomination au Conseil constitutionnel, le 23 février 1977, de M. Achille Peretti, dont elle était la suppléante.

PARIS. — M. Paul Quilès, membre du bureau exécutif de la fédération de Paris du parti socialiste, a été désigné par la section concernée de son parti pour être candidat aux prochaines élections législatives dans la 14e circonscription de Paris (une partie du 13e arrondissement) dont le député sortant est M. Jean Turco, R.P.R.

FINISTERE. — M. Pierre Lelong, ancien secrétaire d'Etat, a indiqué qu'il ne sera pas candidat lors des prochaines élections législatives dans la quatrième circonscription (Morlaix). Elu en 1968, réélu en 1973, M. Lelong, entré au gouvernement en juin 1974, avait été remplacé à l'Assemblée nationale par son suppléant, M. Jean-Claude Rohel (P.R.).



POLITIQUE

A propos du livre de Thierry Pfister

Les socialistes et leur parti

par MAURICE DUVERGER

Regarder les socialistes à travers la lunette inventée voici *quatorze ans par Pierre Viansson-Ponté* pour observer les gaullistes : telle est l'entreprise de Thierry Pfister, qui le dit à la première page. On retrouve les mêmes panneaux du diptyque : rituel d'un côté, annuaire de l'autre. Avec des différences bien sûr. La pompe et les fastes, les *cérémonies publiques et les liturgies* solennelles font place aux secrets de famille et aux codes pour initiés. On passe de Versailles à un monde clos, mais plus proche de chacun. Les symboles changent aussi : ils demandent un effort de transposition, comme pour passer du « Michelin » au « Kléber ».

Ce « guide du P.S. » est plus savoureux que ses concurrents culinaires, aussi éloignés des cuisines qu'ils décrivent que les cartes routières le sont des paysages qu'elles représentent. Ici, l'on ne donne pas l'adresse des restaurants, le nom des spécialités et le prix du dîner. Mais les plats sont décrits avec autant de précision que dans les tableaux hollandais qui ont probablement inspiré à *Marcel Aymé son Conte sur la peinture nutritive.*

Le lecteur de Thierry Pfister vit une réunion du secrétariat national, du bureau politique ou d'un comité directeur comme s'il y était. Au fur et à mesure, les faits et gestes de chacun lui sont commentés à l'oreille par un voisin bien informé, plein d'humour caustique sans trop de méchanceté. Ensuite, il passera un week-end dans les Landes, près de *Soustons, où il se promènera* avec François Mitterrand à bicyclette, en Land-Rover ou à pied, accompagnés peut-être de Noisette et Marron, les deux ânes, et de Titus et Julie, les deux chiens. A la Pentecôte, il participera aux côtés du premier secrétaire, de sa famille, de quelques intimes, à l'escalade de la Roche du Solutré, près de Cluny.

La seconde partie coule aussi facilement. Cette série de *portraits est fort bien venue. J'imagine* l'angoisse de chaque notable socialiste, se précipitant sur l'ouvrage pour vérifier s'il n'y est pas oublié ni maltraité. On est sûr de se faire beaucoup d'ennemis avec un tel *Who's Who* : tous ceux qu'on ne cite pas et tous ceux qu'on cite, ces derniers trouvant les compliments trop légers et les réserves trop lourdes. Thierry Pfister dédie son livre aux premiers : je crains que cela ne suffise point à les désarmer. Etranger à ces soucis, le public ne goûtera pas seulement l'art de l'auteur, mais l'étendue des informations qu'il apporte. Ne jouons pas au jeu *facile des écheniileurs* qui traquent la moindre erreur de détail : laissons-le aux jurys de thèses, qui s'y passionnent.

Fort agréable à lire, cet annuaire est finalement plus sérieux qu'il paraît. On y apprend beaucoup de choses. Ce n'est point un *Gotha* de personnalités illustres que les feux du pouvoir ont déjà mises en lumière. *Les Gaullistes* décrivaient des générations installées, où l'on apercevait juste la seconde vague au-delà d'anciens combattants liés par des *faits d'armes accomplis vingt-cinq ans plus tôt. Les Socialistes* décrivent surtout une génération nouvelle piaffant aux portes des palais dont ils sont exclus depuis deux décennies. Au milieu d'eux, quelques grands anciens, tel Gaston Defferre. Très peu, finalement.

Il faut regarder de près ces visages que Pfister nous rend familiers. Un à un, mais surtout ensemble. A travers eux, on découvre la réalité profonde du nouveau parti socialiste, qui est d'abord celle d'hommes nouveaux. Outre leur jeunesse, ce qui frappe surtout c'est leur diversité. Tous les partis politiques réunissent des cadres venant de milieux variés. Il y a des ouvriers à droite et des P.-D.G. chez les communistes. Mais on trouve ailleurs une dominante très marquée. Le parti socialiste fait exception. Ses notables viennent de tous les azimuts.

Dans les séminaires de science politique, les étudiants auront intérêt à travailler sur l'annuaire Pfister. Il serait fort intéressant de regrouper dans un tableau général la répartition des quelque cent trente-neuf responsables qu'il décrit, par âge, sexe, classe sociale, *origine géographique, formation* de base, diplômes et titres, profession, religion, activités, etc. Bien sûr, l'échantillon n'est pas établi d'après des critères rigoureux, il repose sur un choix intuitif. Mais l'appréciation d'un observateur privilégié, qui connaît bien la maison, permet un autre type de sondage qu'on ne doit pas négliger.

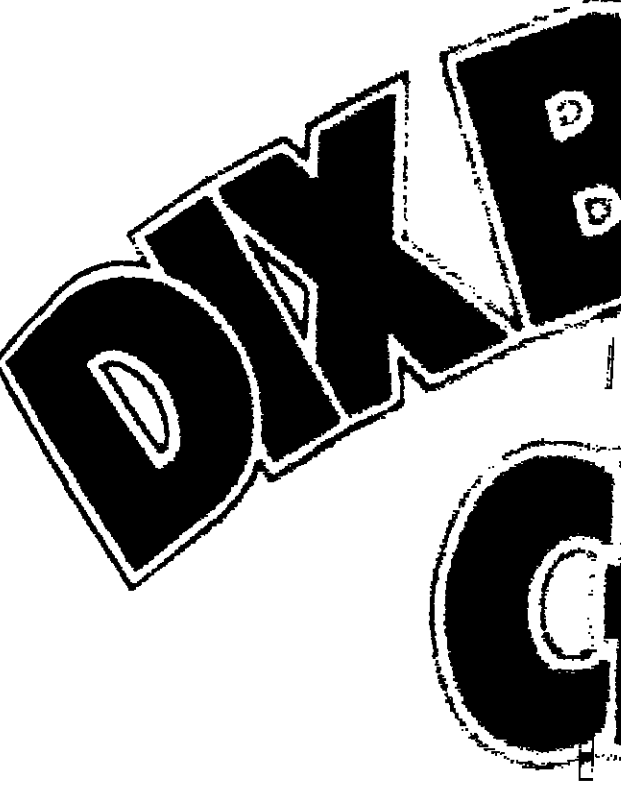
Qui veut connaître le parti socialiste doit regarder d'abord le *tableau vif et enlevé qu'en brosse* Pfister. L'auteur marque, lui-même ses limites en l'intitulant *les Socialistes*. C'est une description des hommes, non du système qui les relie. Il n'est pas mauvais de commencer par observer les premiers, à la différence des politicologues qui décrivent d'abord le second. L'essentiel est de considérer finalement les deux, qui sont inséparables. Les socialistes ne sont qu'un élément du parti socialiste. L'armature générale, l'organisation centrale et locale, les relations entre les différents niveaux, les mécanismes de décision, les doctrines, tout cela *donne aux hommes le moyen d'être efficaces.*

Soyons plus précis. Thierry Pfister ne décrit pas tous les socialistes, mais seulement les personnalités nationales. A l'inverse, il observe un aspect du parti qu'on voit peu à peu se dessiner à travers le rituel et l'annuaire : la structure informelle *dont* François Mitterrand constitue le centre, laquelle se superpose à l'organigramme du P.S. Ce n'est pas un des moindres mérites du livre que de fournir des précisions dans ce domaine, dont beaucoup parlent sans le connaître.

Mais en laissant de côté l'ap*pareil même du parti et ses militants* locaux, ne risque-t-on pas de déformer la perspective d'ensemble ? Si les socialistes n'étaient que ceux décrits par Pfister, ils ressembleraient un peu à ces républicains indépendants qu'analysait Jean-Claude Colliard voici quelques années : formant seulement une conjuration autour d'un prétendant à la couronne. L'originalité d'un parti véritable, c'est que les notables ainsi réunis par des liens personnels s'y trouvent au centre d'une armée de militants dévoués et convaincus, organisés de façon à peser aussi sur les décisions. L'entrée de ces conscrits dans la vieille maison laissée par Guy Mollet l'a profondément bouleversée. Ils n'y seraient point venus sans *François Mitterrand. Mais sans* eux, François Mitterrand n'aurait guère de force politique.

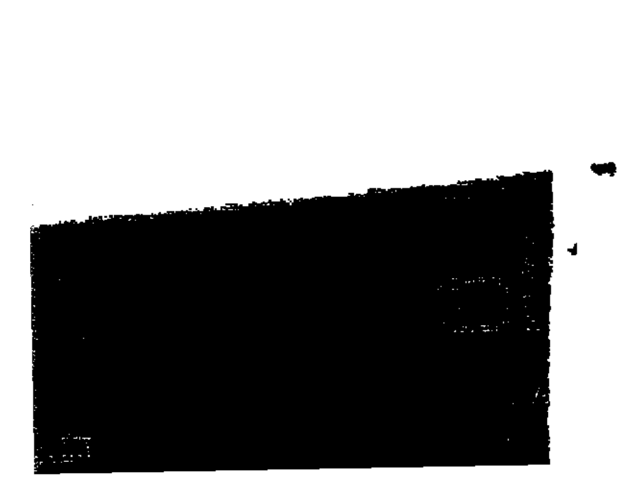
On souhaite donc que *les Socialistes* devienne vite le tome premier d'un ouvrage en deux volumes dont le second décrira le parti lui-même, ses militants, son organisation et les rapports essentiels de celle-ci avec le réseau de liens personnels tissés autour du premier secrétaire. Nul n'est mieux qualifié que Thierry *Pfister pour achever* l'œuvre qu'il a entreprise. Quelques trop brèves incidentes montrent qu'il connaît aussi bien l'appareil que les hommes : voir par exemples les remarques sur le freinage du recrutement par la concurrence entre les tendances, elle-même développée par l'organisation du parti. Rien ne prouve que cette « suite » soit moins agréable et plus difficile à lire que le tableau des responsables nationaux du *P.S. que présente aujourd'hui* Thierry Pfister. Nul besoin de l'attendre en *tout* cas pour prendre plaisir et profit avec *les Socialistes.*

★ *Les Socialistes*, de Thierry Pfister, éd. Albin Michel, 217 p., 39 F.



du livre de Thierry Pfister

socialistes et leur parti



مكرر من الاصل

DÉFENSE

Plusieurs pays arabes, africains et latino-américains négocient des achats importants d'avions de combat avec la France

Des discussions ont lieu actuellement entre la France, d'une part, et plusieurs pays arabes, africains et latino-américains, d'autre part, sur la commande, par ces différents clients étrangers, de plusieurs dizaines d'avions de combat Mirage ou d'appareils d'entraînement Alpha-jet produits par la société Dassault-Breguet.

Certaines de ces négociations sont sur le point d'aboutir et pourraient donner lieu à la signature d'importants contrats avant la fin de cette année.

A ce jour, vingt pays (y compris la France) ont acheté, au total, mille trois cent vingt-trois Mirage-III, ou la version simplifiée Mirage-5, et huit pays ont, également, choisi l'intercepteur Mirage F1 à raison, au total, de *quatre cent quatre-vingt-sept* exemplaires. Le biréacteur d'entraînement et d'appui tactique Alpha-jet, que la France produit avec la République fédérale d'Allemagne, a été commandé à quatre cent trente-huit exemplaires par quatre pays.

L'Irak a *officiellement conclu*, au début de cet été, un contrat d'achat de trente-six exemplaires du Mirage F1 avec la France. Cette commande a eu pour effet de relancer les *discussions* avec d'autres clients étrangers, au Proche-Orient notamment. L'Irak a demandé à la France de prévoir *l'installation sur ses Mirage F1* d'équipements électroniques modernes, en particulier un radar de « suivi » de sol qui transforme cet intercepteur de défense aérienne, à l'origine, en un avion de pénétration à basse altitude capable, aussi, de missions offensives d'appui au sol.

L'Egypte, à son tour, souhaite acquérir de nouveaux Mirage. Un précédent contrat, exécuté depuis, lui a permis de se doter de quatorze Mirage-III commandités, en partie, par l'Arabie Saoudite qui dispose, de son côté, de trente-huit exemplaires du même modèle.

Des moyens accrus de reconnaissance

Aujourd'hui, l'Egypte s'intéresse à l'achat de Mirage F1 et de Mirage-III R qui sont des avions de reconnaissance du champ de bataille. L'état-major égyptien estime avoir le besoin d'accroître ses moyens d'observation, et il *s'est adressé à la France* (avec le Mirage-III R de reconnaissance photographique et électronique) et aux Etats-Unis qui s'apprêtent à *fournir* au Caire des missiles automatiques de reconnaissance, véritables avions sans pilote, capables de recueillir diverses informations au-delà des frontières.

Ces négociations entre la *France* et l'Egypte sont indépendantes des discussions qui ont lieu depuis plusieurs mois sur une assistance *technique* et *industrielle* des constructeurs français en vue d'édifier des usines d'armement en Egypte. L'Arabie Saoudite a mis des conditions avant d'accepter de financer ce projet à long terme. Les pays arabes tentent, actuellement, de préciser leurs besoins. La France a obtenu, pour sa part, que, dans l'éventualité d'une commande d'avions d'appui Alpha-jet par l'Egypte, la République fédérale d'Allemagne, qui coproduit cet appareil, ne s'opposerait pas à une telle vente de la France.

D'autres pays arabes du Proche-Orient — *l'émirat du Qatar* notamment — ont ouvert des conversations avec la France. Le Qatar envisage l'achat d'une *trentaine de Mirage F1*, devenant ainsi le neuvième client de ce matériel après la France, la Libye, l'Irak, le Koweït, l'Espagne, la République Sud-Africaine, la Grèce et le Maroc.

Le Maroc est, du reste, en négociation pour la commande de quarante-quatre exemplaires de l'avion d'entraînement et d'appui tactique Alpha-jet. Selon des informations de bonne source, le contrat pourrait être conclu très prochainement avec l'aide financière de l'Arabie Saoudite.

Plusieurs pays au Proche-Orient et en Afrique ne font pas mystère des marques d'intérêt qu'ils portent à une commande d'Alpha-jet. L'émirat d'Abou-Dhabi, qui dispose déjà de plus d'une trentaine d'avions Mirage-III, négocie l'achat d'une douzaine d'Alpha-jet et, en Afrique, le Togo, qui en a *acquis* cinq, a ouvert, semble-t-il, la voie.

En Amérique latine, en revanche, la situation se présente *différemment en raison* de l'influence des Etats-Unis.

L'Argentine vient de commander de nouveaux exemplaires du Mirage-III et le Brésil a acquis *suffisamment de pièces détachées* — hormis des rechanges de réacteurs — pour pouvoir accroître sa flotte actuelle de la valeur de quatre Mirage-III. Mais *ce sont* les négociations, avec l'Equateur, dont l'évolution doit être suivie de près.

L'Equateur, qui a déjà commandé douze biréacteurs d'appui tactique Jaguar, produits en commun par la France et la Grande-Bretagne, *avait été contacté par* Israël pour la vente de dix-huit avions Kfir. Cet appareil de combat, très voisin du Mirage, est de conception israélienne, à l'exception du réacteur, construit aux Etats-Unis. L'administration américaine s'est opposée à l'achat du Kfir par l'Equateur, considérant qu'il lui appartient de contrôler la course aux armements et à la technologie militaire moderne dans cette région du monde à la suite de la décision du Pérou d'acquérir des avions soviétiques.

Des émissaires américains ont suggéré aux industriels français, sollicités par l'Equateur après l'échec de ses discussions avec Israël, d'adopter une attitude de prudence.

Leur argumentation est fondée sur l'intention, prêtée au président Carter, de demander prochainement *à ses alliés de ne pas* chercher à remplacer les Etats-Unis dans leur sphère traditionnelle d'influence ou auprès de clients considérés comme une « chasse gardée » que Washington soumet, volontairement, à des embargos partiels. Ces dispositions *pourraient faire partie d'un* plan américain de limitation des ventes d'armes — comme il existe un essai de contrôle international de l'exportation des techniques nucléaires, — auquel la France serait invitée à s'associer, à la condition que l'Union soviétique souscrive aux mêmes restrictions.



ÉDUCATION

LES RADICAUX DE GAUCHE VONT DÉPOSER UN RECOURS EN CONSEIL D'ÉTAT CONTRE LE DOSSIER SCOLAIRE

Refusant de tenir compte des aléas actuels de l'union de la gauche, le Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.) suggère que les partenaires politiques et syndicaux du programme commun se réunissent *« pour dresser un bilan des projets éducatifs dont dispose la gauche »*.

M. Dominique Vastel, délégué national du M.R.G. pour l'éducation, a annoncé, jeudi 29 septembre, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait écrit aux partis (P.S., P.C.), aux syndicats d'enseignants (de la FEN ou du SGEN-C.F.D.T.), aux associations et aux syndicats d'étudiants proches des partis de gauche pour leur proposer une réunion commune.

Par cette proposition, les radicaux de gauche suggèrent que les partis de gauche et les syndicats poursuivent un travail sectoriel dans le domaine éducatif, sans attendre d'éventuels *« accords au » sommet » pour un nouveau programme commun »*. *« Il ne faut pas sacrifier l'intérêt des enfants sur l'autel des intérêts politiques des uns et des autres »*, a déclaré M. Dominique Vastel. Les radicaux de gauche confirment ainsi leur volonté de réaliser, sous leur responsabilité, l'union des partenaires de gauche sur le chapitre de l'éducation.

D'autre part, M. Dominique Vastel a annoncé que le M.R.G. avait l'intention de déposer un recours au Conseil d'État contre la décision de M. René Haby de constituer un *« dossier scolaire »* pour chaque enfant. *« C'est une atteinte grave à la liberté individuelle »*, estime M. Vastel, qui a ajouté : *« L'initiative du ministre de l'éducation est un abus de pouvoir. »*

● *Pour préparer les élections aux comités des parents*, une circulaire parue au *Bulletin officiel* de l'éducation du 29 septembre prévoit que les directeurs et les instituteurs des écoles maternelles et élémentaires seront dispensés de leur service normal d'enseignement pendant deux demi-journées, l'une le jour de la mise sous enveloppe des documents destinés aux familles, l'autre le jour du scrutin. En revanche, il n'y aura pas de conférences pédagogiques au cours de ce trimestre *« dans l'intérêt même des élèves »*.

LA POLÉMIQUE ENTRE LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES SUR LA « POLITISATION »

« C'est le loup qui crie au loup » répond M. Lagarde à M. Cornec

A l'approche des élections qui désigneront les représentants des parents d'élèves dans les conseils d'établissement des collèges et des lycées et dans les comités de parents des écoles maternelles et élémentaires, M. Antoine Lagarde, président de la Fédération des Parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), s'inquiète du *« risque de politisation »* de ces élections. Au cours d'une conférence de presse, il a accusé, le jeudi 29 septembre, M. Jean Cornec, président de la Fédération rivale, celle des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.) d'être *« au premier chef »* responsable de ce risque de politisation.

« Qui proclame, a demandé M. Lagarde, *qu'il faut changer de gouvernement et de société avant toute réforme de l'école ? — Me Cornec, pas nous. Qui a fait resurgir le débat sur la laïcité et a voulu rallumer la guerre scolaire d'une façon tellement sectaire qu'il a suscité la réprobation de ses propres amis ? — Me Cornec, pas nous. Qui conclut des alliances antidémocratiques et antilaïques avec les syndicats pour maintenir un monopole, pour soutenir un programme politique ? — Me Cornec, pas nous. (...) Me Cornec, qui n'a rien apporté à l'édification de la réforme et doit faire oublier ses maladresses, a tout intérêt à sortir du domaine scolaire. Il a obtenu ce qu'il souhaitait, à savoir ce que nous voulions éviter : la politisation du débat scolaire, et il voudrait nous accuser maintenant de collusion politique. C'est le loup qui crie au loup ! »*

M. Lagarde répondait ainsi à M. Jean Cornec, qui déclarait (*le Monde* du 29 septembre) : *« Le docteur Lagarde est devenu l'esclave des partis politiques de la majorité. »* Me Jean Cornec avait fondé cette accusation sur les propos tenus récemment par M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., jugés favorables à la fédération Lagarde. A cela, le docteur Lagarde répond que *« s'il est inévitable que les partis politiques cherchent à récupérer un mouvement associatif, sa fédération n'est responsable que de ce qu'elle décide »*.

A quelques semaines des scrutins dans les établissements, la Fédération Lagarde, tout en étant *« consciente des imperfections qui subsistent »* rappelle qu'elle a joué un rôle positif dans l'amélioration de la réforme Haby. Surtout, elle revendique l'instauration des comités de parents dans les écoles. Or elle craint aujourd'hui d'être privée de cette victoire à cause *« du monopole syndicat des instituteurs-Fédération Cornec »* illustré, selon M. Lagarde, par les irrégularités déjà constatées dans dix-sept académies. La section du S.N.I. de la Haute-Garonne a, par exemple, donné pour consignes à ses militants : *« Refuser de distribuer le matériel d'adhésion des associations de parents à l'intérieur des locaux scolaires. (...) Aider à la diffusion militante du matériel de la Fédération Cornec. (...) »*

L'UNEF VEUT LANCER UN MOUVEMENT REVENDICATIF DÈS LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

L'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau) estime que la situation des étudiants s'est encore aggravée. Commentant les conditions de rentrée, M. Jean-Luc Mano, président de l'UNEF, a déclaré, mercredi 28 septembre, que le pouvoir d'achat des étudiants avait baissé, que quatre-vingt mille diplômés seraient sans emploi, que le gouvernement avait supprimé les postes d'IPES pour 1977-1978 et que le nombre de postes au CAPES et à l'agrégation étaient encore en diminution.

Face à cette situation, l'UNEF se déclare prête à lancer *« un grand mouvement d'ampleur nationale »*. Toutefois, M. Jean-Luc Mano a expliqué que *« le mouvement revendicatif, cette année, serait d'un type nouveau »*. *« Les étudiants*, a-t-il déclaré, *déploieront leur offensive sur un terrain choisi par eux et non, comme lors de la lutte contre le deuxième cycle, sur un terrain choisi par le gouvernement. »* L'UNEF précise cependant qu'*« il n'y aurait pas cette année un thème unique de mobilisation »*, mais plusieurs, liés aux revendications de cette association (conditions de vie des étudiants, emploi, crédits des universités, libertés).

SCIENCES

APRÈS LA DÉCISION DE RÉALISER UN SATELLITE NATIONAL D'OBSERVATION

La France veut obtenir de l'Europe spatiale la construction de six lanceurs Ariane

Le plan spatial français, exposé jeudi après-midi par M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, est conforme dans ses grandes lignes à ce qui était aisément prévisible (*nos premières éditions du 30 septembre*) avec la construction d'un satellite national d'observation de la Terre et l'insistance mise sur la construction d'une première série de lanceurs européens Ariane. Le ministre a cependant apporté des précisions.

Ainsi est-il donné à la délégation française au conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA) un mandat de négociation pour obtenir non seulement la construction d'une série de six lanceurs, mais un engagement juridique affectant à ces lanceurs quatre satellites européens : le satellite scientifique Exosat, les deux satellites de communication E.C.S. et le satellite lourd H-SAT. Ces trois derniers satellites font partie, avec la série des six Ariane, des programmes futurs de l'agence tels qu'ils ont été élaborés lors de la réunion des ministres européens en février dernier.

La décision de construire un satellite national d'observation de la Terre n'est qu'une décision de principe. Le gouvernement attend que le Centre national d'études spatiales précise quelque peu son projet de satellite SPOT, avant d'en lancer, dans deux mois environ, la construction. Les futurs satellites d'observation militaire devraient être dérivés de SPOT, et le ministre a précisé que le ministère de la défense participera financièrement à la construction de SPOT pour une somme annuelle d'environ 70 millions de francs. Le coût global du projet est évalué à 770 millions de francs 1978, sur cinq ans.

Le ministre a aussi défini l'enveloppe globale du budget spatial pour les prochaines années. De 1 272 millions de francs en 1978, ce budget restera plafonné à 1 300 millions, en francs constants.

Enfin, le plan gouvernemental envisage une concentration de l'industrie spatiale française, et la création d'un organisme léger pouvant jouer le rôle de consultant en ingénierie spatiale pour les pays ou groupes de pays qui désirent s'équiper en satellites de communications. — M. A.

Deux semaines après l'échec d'O.T.S.

LE LANCEMENT DU SATELLITE INTELSAT - 4 A ÉCHOUÉ A CAUSE DE L'EXPLOSION DE LA FUSÉE PORTEUSE

Pour la seconde fois en deux semaines, une fusée américaine a explosé dans la minute qui a suivi son lancement depuis le centre spatial Kennedy, en Floride

Le 13 septembre, c'était la fusée Delta-3914 qui aurait dû mettre en orbite le satellite européen de télécommunications O.T.S. (*le Monde* du 15 septembre). Jeudi 29 septembre, c'est une fusée Atlas-Centaur, qui transportait un satellite Intelsat-4 A. D'une capacité de six mille circuits téléphoniques, ce satellite devait être placé en orbite géostationnaire au-dessus de l'océan Indien, et remplacer un satellite de capacité moindre qui fonctionne depuis 1975.

Tout l'effort américain est actuellement tourné vers la construction de la navette spatiale, qui sera mise en orbite à partir de 1979. Dès que la navette sera opérationnelle, fin 1980, la NASA abandonnera les tirs de fusées, qu'il s'agisse de Delta ou d'Atlas-Centaur. Les fusées qu'on lance maintenant sont des fins de séries, dont les constructeurs n'attendent plus rien, ni sur le plan publicitaire ni pour ouvrir la voie à de nouveaux modèles. Il est aussi vraisemblable que les meilleures équipes travaillent sur la navette.

Ce qui est sûr, c'est que les fusées américaines n'ont plus la remarquable fiabilité qu'on a connu dans le passé. Ce devrait être un argument pour le gouvernement français dans la négociation qu'il mène avec ses partenaires au sein de l'Agence spatiale européenne pour obtenir la construction en série de la fusée Ariane. — M. A.

LE CONTRAT FRANCO-JAPONAIS DE RETRAITEMENT A ÉTÉ SIGNÉ OFFICIELLEMENT A TOKYO

Le contrat pour le retraitement de 1 600 tonnes de combustible irradié japonais par le centre français de La Hague (*le Monde* daté 4-5 septembre) a été officiellement signé le vendredi 30 septembre à Tokyo. Dans le communiqué diffusé par la filiale du Commissariat à l'énergie atomique, la COGEMA, responsable de l'opération, il est précisé que : *« Ces combustibles seront retraités dans l'usine UP 3 dont le projet a été lancé par la COGEMA et qui devrait entrer en fonctionnement à La Hague dans le courant de 1985. L'ensemble du contrat est soumis au contrôle de sécurité de l'Agence internationale de Vienne. Les déchets issus du retraitement de ces combustibles japonais seront retournés au Japon (...). Il est prévu qu'un contrat analogue portant sur la même quantité de 1 600 tonnes de combustibles sera signé au début de l'année prochaine entre les mêmes compagnies japonaises et B.N.F.L. »*

B.N.F.L. (British Nuclear Fuel Limited) est la compagnie britannique chargée du retraitement au Royaume-Uni. Cette société ne possède pas actuellement d'installations lui permettant de retraiter le combustible japonais.

L'U.R.S.S. A LANCÉ UNE NOUVELLE STATION ORBITALE

L'U.R.S.S. a lancé ce jeudi 29 septembre, en fin de matinée, une nouvelle station orbitale, Saliout-6.

Ce lancement était attendu depuis six semaines : le 8 août dernier, l'U.R.S.S. faisait retomber dans l'atmosphère terrestre, où elle se désintégrait, la station Saliout-5 qui, en un peu plus de treize mois, avait accompli 6 630 révolutions autour de la Terre et reçu à deux reprises un équipage de cosmonautes.

Au dernier Salon du Bourget, un cosmonaute, Nicolas Roukavichnikov, avait annoncé le lancement *« dans quelques mois »* de Saliout-6, et indiqué qu'elle serait occupée par un équipage comportant vraisemblablement un ressortissant de l'Est européen. Il est donc probable que l'envoi de cet équipage vers Saliout-6 interviendra dans les prochains jours.



SPORTS

VOILE

La course autour du monde

Comme une régate de dériveurs...

La première étape de la course autour du monde à la voile semble devoir se terminer comme une régate de dériveurs. En effet, après trente-quatre jours de mer et au bout de près de 6 000 milles de route (plus de 11 000 kilomètres), les deux bateaux de tête sont en vue l'un de l'autre. Le néerlandais « *Flyer* » était, le 29 septembre, à 2 milles derrière l'anglais « *King's legend* ». Une sorte de sprint de quelque 2 000 kilomètres est maintenant commencé entre eux pour atteindre le Cap. L'intérêt en est d'autant plus grand que les deux bateaux ont, d'une part, la même formule de jauge (ce qui exclut toute correction ultérieure de leur classement), et d'autre part une avance telle, à l'heure actuelle, qu'ils sont en tête aussi bien en temps réel qu'en temps compensé.

C'est donc l'option « route directe » qui semble devoir l'emporter, car il paraissait difficile pour les autres voiliers de rattraper les deux premiers à si peu de distance de l'arrivée. Les concurrents ont enfin pu situer l'anticyclone de l'hémisphère sud (dont les calmes redoutés avaient conduit certains à faire route plus à l'ouest) : il est très au sud de l'hémisphère, ce qui explique que les concurrents de la route directe n'ont pas encore été ralentis par un affaiblissement des vents. C'est *Great Britain II*, « descendu » très au sud, qui, le premier, a rencontré les zones de calme. Tous les bateaux, ou presque, infléchissent désormais leur route vers l'est, c'est le cas des français *Gauloises II* et *Neptune*.

D'un sport à l'autre

BOXE. — *Le poids lourd américain Mohamed Ali a conservé son titre mondial en battant aux points son compatriote Earnie Shavers, le 29 septembre, à New-York.*

HIPPISME. — *Le prix du Handicap de la Seine, disputé le 29 septembre à Maisons-Laffitte et retenu pour les paris couplés gagnant et tiercé, a été gagné par* Seguro, *suivi de* French Amber *et de* Fair First. *La combinaison gagnante est 2-13-4.*

TENNIS. — *Georges Goven et Eric Deblicker, vainqueurs respectifs des Australiens Barry* Phillips-Moore *(6-4, 6-0) et Dick Crealy (6-3, 4-6, 8-6), ont obtenu leur qualification pour les quarts de finale de la « Raquette d'or » d'Aix-en-Provence. Patrick Proisy, battu par le Chilien Hans Gildemeister (3-6, 6-3, 8-6) et Jean-François Caujolle, défait par l'Italien Antoni Zugarelli (6-0, 6-4), sont éliminés. Les autres qualifiés pour les quarts de finale sont le Roumain Ilie Nastase, le Yougoslave Zedjko Franulovic, et l'Espagnol Jose Higueras. Le match entre l'Argentin Guillermo Vilas et l'Australien Peter McNamara a été interrompu par la nuit après le deuxième set.*

TENNIS DE TABLE. — *La Grande-Bretagne a dominé la France par quatre victoires à trois, le 29 septembre, à Millum (Angleterre) en Coupe d'Europe des nations. A Moscou, l'Union soviétique s'est imposée devant la Tchécoslovaquie (4 à 3), et à Pluj, la Yougoslavie a battu les Pays-Bas (5 à 2).*

VOLLEY-BALL. — *Pour son dernier match en poule préliminaire des championnats d'Europe, l'équipe de France a été battue par la Hongrie (3 sets à 0). Les demi-finales opposeront, le 1er octobre, l'Union soviétique à la Hongrie et la Pologne à la Roumanie.*

ÉQUIPEMENT

TRANSPORT

L'avenir de Concorde à New-York après la décision de la cour d'appel

Une nouvelle bataille juridique et technique?

De notre correspondant

New-York. — La cour d'appel du deuxième district a confirmé, le jeudi 29 septembre, la décision du juge fédéral Milton Pollack de lever l'interdiction faite à Concorde de se poser à Kennedy-Airport. Le juge Irving Kaufman a fait savoir qu'il reprenait à son compte l'opinion du tribunal de première instance, selon laquelle la mise au ban de Concorde depuis dix-huit mois était à la fois « discriminatoire » et « déraisonnable », donc illégale.

Mais il fournit au Port de New-York une échappatoire en lui reconnaissant par *avance le droit d'établir à Kennedy*-Airport de nouvelles normes de bruit, à condition qu'elles ne soient pas exagérément sévères, contre le supersonique. Les autorités portuaires ont immédiatement porté cette décision en appel devant la Cour suprême et demandé à cette dernière de prendre vi-à-vis de Concorde un sursis à exécution en attendant qu'elle tranche la question.

Les experts juridiques pensent que ce sursis lui sera accordé — c'est-à-dire que Concorde restera interdit de séjour à New-York, — mais que la Cour suprême, dans les plus brefs délais — environ un mois, — se déclarera incompétente et confirmera « ipso facto » le verdict de la cour d'appel. Dans une question de procédure *comme celle-ci, et non pas de fond*, la Cour suprême refuse traditionnellement de réviser le jugement de la cour d'appel, surtout s'il n'a fait que confirmer un jugement de première instance.

La *décision de la cour d'appel prendra* effet d'ici vingt et un jours. Si on ajoute à ce délai les quatre semaines environ qu'il faudra à la Cour suprême pour se désister de l'affaire, on peut conclure qu'à la mi-novembre le Port de New-York aura épuisé ses recours légaux et que les pistes de Kennedy-Airport pourront théoriquement accueillir l'appareil franco-britannique. Théoriquement seulement...

En réalité, les adversaires de Concorde pourraient avoir encore des atouts dans leur jeu. Il n'est pas interdit de penser que le Port de New-York répondra prochainement aux vœux de la cour d'appel et qu'il établira pour Kennedy-Airport de nouvelles normes sonores. Ces dernières pourraient se fonder sur la « nature particulière du bruit » attribué à Concorde, en raison des basses fréquences qu'il émet et qui sont à l'origine de vibrations plus sévères que celles causées par d'autres appareils, et imposer à l'appareil franco-britannique un niveau de décibels — 100, par exemple — inférieur à celui de 102 décibels auquel il est tenu par les normes fédérales et auquel il est en *mesure de se conformer*.

Le Port de New-York pourrait, sur la base de ces nouvelles normes — qu'elles soient scientifiquement justifiées ou tout simplement arbitraires, — interdire à Concorde de se poser à Kennedy-Airport, dans la mesure où bien sûr l'appareil ne serait pas en mesure de respecter ces nouvelles règles. Il ne resterait plus alors à Air France et à British Airways qu'à reporter l'affaire devant les tribunaux, d'y accuser les autorités portuaires de discrimination et, en fait, de repartir sur le *plan légal à zéro. De tribunal en* tribunal, cette nouvelle ronde infernale pourrait durer un an et se solder pour Concorde par une nouvelle victoire à la Phyrrus, puisque rien n'interdirait au Port de New-York, après chaque « défaite », d'imposer à Concorde de nouvelles restrictions.

Rien n'empêche le Port de New-York d'affirmer qu'il n'est pas tenu par les normes fédérales, passées ou futures. Non seulement la cour d'appel lui avait donné raison sur la question de fond — celle qui a trait à la responsabilité des autorités locales en matière de réglementation sonore dans les aéroports, — mais le gouvernement fédéral lui-même, alors qu'il faisait connaître, la semaine dernière, sa position sur les normes fédérales anciennes et futures, rappelait qu'elles étaient sujettes à l'approbation des autorités locales.

Pour qu'il puisse imposer sa volonté aux autorités locales dans ce domaine, le *gouvernement aurait besoin soit d'une loi* votée par le Congrès, soit d'une décision de la Cour suprême. Ni le Congrès ni la plus haute instance judiciaire du pays ne sont disposés à trancher une fois pour toutes dans une question qui touche aux fondements même du système politique américain.

Dans le jugement qu'elle vient de prononcer, la cour d'appel a accusé le Port de New-York d'avoir « abdiqué sa responsabilité ». Mais en reconnaissant à celui-ci le droit de créer de nouvelles normes de *bruit — à condition qu'elles soient raisonnables*, il est vrai, — il lui a ouvert une porte de sortie. Ce sont les défenseurs de Concorde qui devront faire la preuve que les nouvelles normes que les autorités portuaires pourraient établir ne sont pas raisonnables. Concorde n'est pas au bout de ses peines.

LOUIS WIZNITZER.

« IL NE PASSERA PAS... »

(Suite de la première page.)

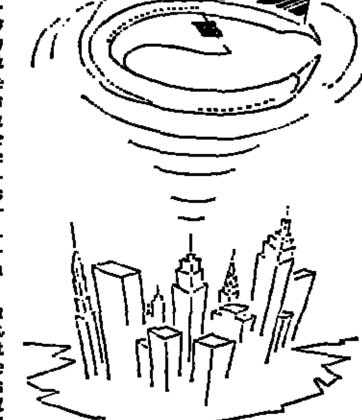
Les groupes de défense portent à leur actif les nouvelles procédures d'envol qui, la nuit, obligent les pilotes à décoller au-dessus de la mer, la réglementation fédérale sur le bruit qui invite les compagnies aériennes à insonoriser leur flotte d'ici à 1985. « *Il y a un monde entre ce que nous demandions et ce que nou avons obtenu*, reconnaît M. Lewis. *Pas de couvre-feu, pas d'aéroport sur l'eau à Newburg, à 75 miles au nord de New-York, comme nous le souhaitions.* »

Les groupes de défense ne veulent pas se « *faire rouler* » une seconde fois. « *Lorsque les premiers Jets sont apparus, on nous avait laissé entendre qu'il n'y aurait jamais plus de deux à trois vols par jour*, affirme Mme Berman. *Voyez où nous en sommes. On nous a menti du début à la fin. Aujourd'hui, les autorités nous tiennent le même raisonnement. Comment voulez-vous que nous leur accordions quelque crédit. Pas de salut pour Concorde hors de New-York. Tous s'y donneront donc rendez-vous.* » Un riverain averti en vaut deux.

L'importance de la population qui, ces dernières années, s'est fixée autour de Kennedy Airport *rend* aujourd'hui plus véhémente la protestation contre le bruit des avions. « *Notre action est d'autant plus énergique que Concorde est plus néfaste, que les intérêts en cause sont plus puissants* », indique Mme Berman. Il reste que les manœuvres auxquelles, sous couvert d'écologie, certains se livrent, pour des raisons politiques ou commerciales, donnent à ce combat une dimension particulière.

Le « big dollar »

Toute la tempête autour de l'atterrissage de Concorde à New-York aurait-elle un caractère purement politique ? Le croire serait méconnaître la mentalité du citoyen américain. Ici, on manifeste pour un oui ou pour un non : pour l'installation d'un feu rouge, contre la fermeture d'un poste de police, « a fortiori *contre le bruit des avions*, explique M. Jerry Brown, un habitant d'Hempstead, *c'est la démocratie active, vécue au jour le jour* ».



(Dessin de CHENEZ.)

« *Notre coalition est totalement indépendante des partis* », confie Mme Berman. « *La lutte contre Concorde rassemble des gens de toutes opinions.* » De tradition républicaine, la ville de Hempstead et le comté de Nassau dont elle dépend ont voté démocrate aux dernières élections présidentielles, car Jimmy Carter était venu ici clamer son hostilité à Concorde. Au su des récentes décisions de la Maison Blanche, les riverains de Kennedy Airport crient à la trahison. « *De basses manœuvres politiques*, commente une responsable de la coalition, Mme Enid Brownstone. *Il est intolérable que le big dollar ait la préséance sur le bien-être et la santé des gens.* »

« *Le passage des avions au-dessus des écoles oblige à interrompre les cours, la valeur d'une heure et demie par jour* », note Mme Anita Cuchel, présidente de l'association des parents d'élèves du quartier de Cedarhurst. Les autorités locales n'ont pas demandé à bénéficier de l'aide fédérale à l'insonorisation des bâtiments publics. « *Se protéger du bruit, c'est l'accepter*, remarquent les riverains. *Nous ne voulons pas vivre terrés chez nous comme des taupes. La technologie existe qui peut rendre les avions silencieux.* »

« *Depuis le début, les Français se sont montrés très arrogants*, juge M. Lewis. *Lors d'une conférence à Londres, le 30 août 1973, ne déclaraient-ils pas que le problème de Concorde serait résolu de façon politique et que les gens n'auraient qu'à apprendre à vivre avec le bruit? Il y a quelques mois seulement, M. Giscard d'Estaing n'a-t-il pas soutenu que l'avion supersonique ne dérangerait que les poissons au-dessus de l'océan ?...* »

« Les masses sur les pistes »

Les « *fauteurs de trouble* » se sont-ils expliqués ? « *Nous n'avons vu pratiquement personne venir ici discuter nos soi-disant* a priori *Pas de face à face* », souligne Mme Berman. Les responsables d'Air France se défendent d'avoir ignoré les riverains : « *Nous avons, entre autres, organisé des petits déjeuners de travail. Mais nous nous sommes refusés à participer à des réunions contradictoires en présence de la presse qui n'étaient en fait que des pièges et qui n'auraient pas changé grand-chose.* »

Les derniers développements de l'affaire Concorde ne laissent pas d'inquiéter les riverains de Kennedy Airport, qui disent ne plus compter que sur leur détermination pour gagner la bataille. « *Les tribunaux, le Port de New-York, le président Carter, doivent savoir que nous intenterons des procès jusqu'à des milliards de dollars pour dévaluation due à nos propriétés et troubles émotionnels si, d'aventure, l'avion supersonique est autorisé à desservir New-York* », avertit Mme Berman. A son avis, « *en cas de malheur, les masses se déverseront spontanément sur les pistes comme les écologistes sur les sites nucléaires* ».

Les riverains de Kennedy Airport seraient-ils d'affreux passéistes ? Ils refusent de l'admettre. « *La tendance est, aujourd'hui, de concevoir des avions de plus en plus silencieux* », constate M. Lewis. « *Concorde va à contre-courant de cette évolution : le combattre c'est, en définitive, croire au progrès.* »

JACQUES DE BARRIN.

LES PREMIERS PASSAGERS DU SUPERSONIQUE SOVIÉTIQUE

Le ministère soviétique de l'aviation civile annonce que l'avion supersonique soviétique Tupolev-144 entrera en exploitation commerciale sur la ligne Moscou-Alma-Ata, à partir du 1er novembre prochain. L'appareil supersonique, ayant cent quarante passagers à son bord, couvrira les 4 019 kilomètres du parcours en une heure cinquante-cinq minutes au lieu de quatre heures pour les Ilyouchine-62 de la compagnie Aeroflot.

Le Tupolev-144 assurait déjà, depuis le 26 décembre 1975, une liaison directe Moscou-Alma-Ata, mais il ne transportait que du fret et du courrier.

LES RÉACTIONS

● **M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports : Regarder l'avenir.**

« *Certes, nous pouvons nous attendre encore à de nouvelles batailles de procédure. La décision capitale qui vient d'être rendue par la cour d'appel pèsera cependant d'un poids tout particulier en faveur d'un prochain atterrissage de Concorde à New-York. L'important, c'est de regarder l'avenir. Malgré les péripéties, chaque étape nous rend plus optimistes.* »

● **Air France : des vols de reconnaissance.**

« *Air France est persuadée qu'à l'avenir Concorde pourra se plier à toutes normes de bruit raisonnables et non discriminatoires que promulguera l'autorité portuaire de New-York. Elle débutera les vols de reconnaissance aussitôt qu'auront été prises les dispositions réglementaires permettant l'accueil de Concorde à Kennedy Airport. Le démarrage des services commerciaux aura lieu dans le mois qui suivra le début de ces vols de reconnaissance et s'effectuera en accord avec la compagnie British Airways.* »

LE GOUVERNEMENT OUEST-ALLEMAND PRÉPARE UNE FUSION DE SES DEUX PRINCIPALES SOCIÉTÉS AÉRONAUTIQUES

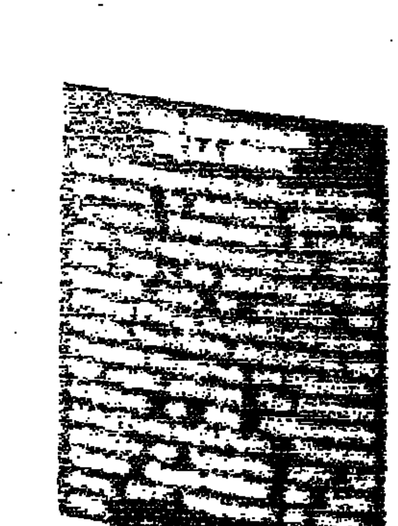
Bonn (A.F.P.). — Le gouvernement ouest-allemand est « *prêt à aider financièrement le groupe de construction aéronautique V.F.W.-Fokker* », a déclaré à Bonn le secrétaire d'Etat parlementaire à l'économie, M. Martin Gruner, qui a souligné qu'*une concentration dans cette branche est urgente et nécessaire pour renforcer sa compétitivité internationale dans l'intérêt d'une garantie à long terme de l'emploi* ».

Le gouvernement fédéral attend que « *des négociations dans ce sens entre Messerschmitt - Boelkow - Blohm (M.B.B.) et V.F.W.-Fokker soient ouvertes incessamment et menées intensivement* ».

Le comité d'entreprise du groupe V.F.W.-Fokker s'est prononcé, de son côté, pour la création d'une « *nouvelle grande entreprise groupant les activités de V.F.W.-Fokker et celles de l'autre société travaillant dans ce secteur en Allemagne fédérale, Messerschmitt - Boelkow - Blohm* » Le siège de cette nouvelle société devrait être à Bonn.

Des premiers contacts ont eu lieu entre V.F.W - Fokker, la ville de Brême (où est installée l'entreprise) et l'Etat fédéral. Le gouvernement fédéral envisagerait le versement de subventions très importantes pour assurer la continuation de la production du premier avion à réaction construit outre-Rhin, le court-courrier biréacteur VFW 614.

Le comité d'entreprise de VFW-Fokker a demandé une participation financière de l'Etat fédéral et des Laender au capital de VFW-Fokker, une reprise sans tarder de la fabrication de l'avion de transport Transall et le versement de compensations pour les commandes civiles et militaires passées à l'étranger.



TRANSPORT

Tout après la décision de la cour d'appel

aille juridique et technique?

ASSERA PAS...

[هكذا من الأصل]

Le Monde du tourisme et des loisirs

DE ZINC EN ZINC

Bons vins de Paris



(Dessin de PLANTU.)

Demain, les vendanges... où peut-on encore trouver, à Paris, de « vrais » bons vins, petits et grands?

MIDI et demi, rue des Saints-Pères, à l'intersection de la rue de Sèvres, une minuscule façade vert d'eau, quelques tables au-dehors, une petite salle en coin avec un comptoir de bouchon. Ailleurs on s'attendrait à voir trois ou quatre clients, évasifs piliers de bistrot avachis devant un verre. Ici, on s'entasse, on bavarde gentiment, dans une chaleur d'amitié, on fraternise : midinettes pépiantes, couples sages, vieux messieurs seuls mastiquant au rythme de la lecture du quotidien familier. Ailleurs, on chercherait, sur les tables, des sandwiches de molle baguette et des cafés crèmes, des coca-colas et des glaces d'usine. Ici, on se régale de bon pain bis Poilâne, de jambon d'Auvergne, de Cantal ou de fromageons de chèvre. Un bon petit repas arrosé d'un ballon de sancerre ou de quincy, de beaujolais, de saint-émilion. A l'enseigne du *Sauvignon*, Henri Vergne, sa femme et sa fille débitent avec jovialité de solides nourritures terrestres de bon goût. La vendeuse de jeans d'à côté côtoie l'étudiant américain en voyage et le vieux libraire d'occasions. C'est autre chose qu'au snack voisin et plutôt moins cher !

De ces « bistrots à vin », il y en a comme cela une double douzaine dans un Paris qui semble leur être hostile. Mieux même, depuis quelques années, il s'en crée avec succès. C'est de l'écologie gourmande, en quelque sorte ! On s'aperçoit que le verre de bon vin ne vaut pas plus cher que celui de reginglard, moins cher que celui d'eau minérale. Et qu'il y a plus de vérité dans un jambon paysan, un pain au levain et un fromage fermier que dans la cuisine chimique des mangeoires néontisées.

Les meilleurs de ces « bouchons » ont reçu, ces années dernières, la « Coupe du meilleur pot », créée à Lyon vers 1934, je crois, par Marcel Grancher et l'ami Henry Clos-Jouve. En ce temps-là, le beaujolais — non chaptalisé — n'était pas encore le troisième fleuve. On buvait, dans les traboules, les vins voisins des côtes du Rhône et, dans certains bouchons disgraciés, des pots de mascara. Nos deux gones, amateurs de vin frais, invitèrent le jus du Gamay à leurs mâchons.

Il y a un quart de siècle, déjà, que les deux compères amenèrent leurs coupe à Paris. A Paris conquis par un beaujolais de moins en moins avouable et dont les « vrais » comptoirs à vins disparaissaient un à un. Notre premier jury (ils m'y avaient alors invité) couronna le « papa » Troquier, au Champ de Mars, dont les chasselas de Pouilly, sélectionnés chez le vigneron, étaient remarquables. Il y en eu d'autres, au fil des ans, dont Vergne, « *Venu de Salers jusqu'ici* », ainsi que rimait Maurice Fombeure, qui écrivit à ses tables quelques-uns de ses meilleurs vers.

ROBERT J.-COURTINE.

(Lire la suite page 19.)

LA FORMATION HOTELIÈRE EN DIFFICULTÉ

Soupe à la grimace

Les métiers de l'hôtellerie traversent un moment difficile. L'un des principaux organismes de formation est en crise.

LES professions du tourisme n'ont pas de chance avec leurs organismes de formation. A la fin de l'année 1976, la justice était saisie de la déconfiture du Centre d'études et de promotion du tourisme, le C.E.P.T. (*le Monde* du 27 novembre 1976). Dans des circonstances totalement différentes, c'est autour de l'Association nationale pour la formation continue dans l'industrie hôtelière (ANFIH) de connaître une *crise grave*.

D'après les statistiques du ministère du travail, on dénombrait, en mars 1977, 2 863 offres d'emploi dans l'industrie touristique, pour 25 387 demandeurs de travail. Toutefois, ces chiffres ne rendent pas vraiment compte de la situation du marché, car ils concernent surtout l'offre et la demande de services temporaires.

En fait, les employeurs se plaignent surtout de ne pas trouver et de ne pas parvenir à garder un personnel qualifié. Au même moment, les salariés éprouvent des difficultés à se recycler pour s'adapter aux nouvelles exigences de l'hôtellerie et de la restauration. Deux organismes seulement, l'INFAC et l'ANFIH, bénéficient de conventions signées avec le secrétariat d'Etat au tourisme, qui leur permettent de rémunérer les stagiaires. Faute de places, un seul candidat sur cinq (en moyenne) accède à un cycle de formation de longue durée.

Dans ce contexte de pénurie, la désorganisation de l'ANFIH, conséquence de conflits internes, tombait on ne peut plus mal. Le conseil d'administration de l'ANFIH, où siègent des représentants des syndicats, du secrétariat d'Etat et des employeurs, décide, le 23 juin, à la majorité, de licencier Mmes Zita Trancart, secrétaire générale, et Jacqueline Roszewitch, secrétaire générale adjointe, sous le prétexte qu'elles « *n'en faisaient qu'à leur tête* » et qu'elles « *court-circuitaient* » le président et le conseil d'administration.

Les deux intéressées contestent ces affirmations en faisant valoir que, depuis leur nomination en juillet 1976, elles ont réussi à redresser la trésorerie de l'ANFIH, grâce au développement des stages de formation professionnelle continue et de formation des demandeurs d'emploi, et grâce à un contrat de formation hôtelière signé avec le Gabon. Elles affirment avoir tenu régulièrement informées les instances compétentes de l'association.

Rien n'y fait. Mme Trancart est remerciée le 6 juillet. La majorité des dix-huit membres que compte l'ANFIH signent une pétition de solidarité avec leur secrétaire générale, tandis que certains hôteliers protestent contre cette mise à l'écart. Le représentant C.F.D.T. au conseil d'administration témoigne en faveur de Mme Trancart qui demandait en référé, le 25 août, sa réintégration. En vain. Mme Roszewitch, elle, se considère, le 14 septembre, comme licenciée, estimant que toutes ses responsabilités lui ont été enlevées. Le 15, le conseil d'administration vote un blâme au représentant de la C.F.D.T. pour sa déclaration devant la justice.

L'avenir n'est pas en cause

C'est avec beaucoup d'inquiétude que les trois cents « chômeurs-candidats » à un stage débutant le 15 octobre suivent ces péripéties qui risquent de compromettre leur formation professionnelle. Où en est-on aujourd'hui ?

M. François Brossard, président du Syndicat général de l'industrie hôtelière (S.G.I.H.) et membre du conseil d'administration de l'ANFIH, est optimiste sur les chances de développement de cet organisme qu'il a créé en 1971. « *Malgré des avertissements oraux, le secrétariat général n'a pas appliqué les directives du conseil*, dit-il. *L'exécutif aurait dû faire preuve de plus de prudence et de diplomatie. L'affaire a traîné six mois et a éclaté en juin, au plus mauvais moment. Le personnel a cru que nous abandonnions l'ANFIH. Celui-ci continue plus que jamais. Nous avons pris un certain retard, mais les programmes 1977-1978 sont en cours de diffusion. Le 3 et le 7 octobre, nous réunirons le conseil pour modifier nos statuts et pour choisir un nouveau secrétaire général.* »

Le nouveau président de l'ANFIH, M. Patrick Dalban, permanent à la Fédération F.O. de l'alimentation, exprime un point de vue identique : « *Il y avait une autonomie excessive du secrétariat général. Ce conflit de structures ne met pas en cause l'avenir de l'association. Les stagiaires seront accueillis avec quelques jours, voire quelques semaines de retard seulement. Le départ de Mme Trancart était inévitable car les employeurs nous laissaient entendre qu'ils se retireraient si elle restait en place. Nous ne pouvions prendre le risque de tuer un des rares organismes paritaires dans la profession hôtelière qui accuse un retard important en matière sociale.* »

Le secrétariat d'Etat au tourisme apporte un peu plus de 1 million de francs de subventions à l'ANFIH, où il siège en qualité d'administrateur. Il a voté lui aussi pour le départ de Mme Trancart. « *Les statuts de l'association ne prévoyaient pas de façon explicite les attributions du secrétariat général*, remarque M. Bertrand Rebeillé-Borgella, directeur de l'aménagement et des professions touristiques. *Un conflit structurel est né. La gestion de l'ancienne secrétaire générale a été irréprochable et les perspectives d'avenir de l'ANFIH sont favorables.* »

Hormis les personnes licenciées, les perdants de cette bataille auront été les chômeurs de l'hôtellerie et de la restauration, et aussi le paritarisme, puisque la C.G.T. s'est retirée de l'ANFIH avant le conflit, la C.G.C. a suspendu sa participation et la C.F.D.T. doit se prononcer sur la poursuite de sa collaboration. Côté syndicats, seuls restent les représentants F.O. et C.F.T.C..

ALAIN FAUJAS.

Le jeune homme des palaces

FAIRE pousser des melons, des laitues et des tomates quelque part en Guyane, non loin de la base spatiale de Kourou — dont le personnel fera ses délices de ces primeurs inespérées, — n'a peut-être rien de très extraordinaire. Pourtant, lorsqu'on sait que le maraîcher improvisé, qui s'est jeté tête baissée dans la polyculture tropicale, a vingt ans, qu'il est tout frais débarqué de la métropole et n'a en poche, à défaut d'un diplôme de l'Agro ou de Grignon, qu'une licence de... philosophie, l'histoire prend un tour autrement pittoresque. C'était en 1965. Semis, boutures, repiquages, arrosages, fumures... Un beau matin, l'un des pontes de la SODETEG (Société d'études techniques et d'entreprises générales), société d'ingénierie, en tournée dans le secteur, vient visiter le beau potager : après les fusées, c'est l'attraction du coin. On bavarde un peu. Et au moment de se quitter, le P.-D.G. dit tout à trac à François Blamont, le jardinier : « *Le jour où vous en aurez assez de regarder pousser vos petits pois, venez donc me voir à Paris...* »

Peu après, François Blamont entrera à la SODETEG. En qualité d'attaché commercial. Comme il parle l'anglais mieux que couramment, c'est lui que sa société choisit pour aller négocier à Lahore, avec des Pakistanais près de leurs roupies, le contrat de construction d'un palace, qui portera les couleurs d'Hilton. L'affaire est rondement menée. Si rondement qu'il va devenir le directeur du département « hôtellerie » de la maison.

Après le Pakistan, Sri-Lanka, et l'Iran. « *L'étranger — j'y ai vécu déjà six ans pleins, à mon âge, trente-deux ans, c'est pas mal, non ? — a été pour moi une révélation. L'avenir, cela se passe en dehors de notre Hexagone ! Et il faut y vivre, pas se contenter d'y passer quelques semaines. C'est à ce prix qu'on découvre bien vite que, depuis Paris, on a une vision totalement fausse des choses, des gens — et, surtout, de leurs besoins... C'est une notion capitale. Les pays en voie de développement ont des exigences particulières, qui sont fonction, pour chacun d'entre eux, d'un « contexte » chaque fois différent !* » Cette réflexion le fera déboucher sur un constat : d'évidence, la conception « classique » de l'ingénierie, telle que la pratiquent (encore aujourd'hui) les grandes sociétés spécialisées, est absurde. « *Vendre à des Boliviens, des Afghans ou des Togolais des plans-types d'hôtels — les mêmes plans ! — c'est parfaitement ridicule, pire : c'est, à la limite, malhonnête !* »

La route d'Asie

Alors ? Alors, il n'y avait qu'une solution : se jeter à l'eau. La Sopha Developpement, la société qu'il a créée avec quelques fonceurs comme lui voici maintenant deux ans et demi, a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires de 5,5 millions de francs ; au 31 décembre prochain, c'est 9 millions qu'on inscrira à cette rubrique. Et la Sopha a déjà enregistré sur ses plannings des contrats dûment signés, dont le montant affleure les 40 millions. Effectif : dix personnes.

Comment peut-on réussir, lorsqu'on est « un petit » (il n'a pas honte des mots), à se glisser dans les rangs jalousement gardés « des grands et des gros » ? Pas de secret : « *Il suffit d'avoir la volonté d'aller là où personne ne va. Dans les pays les plus fermés au monde moderne, les plus lointains, les moins connus. Et de se bagarrer dur.* » C'est comme cela que s'ouvriront à la Sopha les portes (que personne n'avait songé à pousser) de la République arabe du Yémen. Et François Blamont peut être fier de compter parmi ses références le premier grand hôtel que compte le pays, le Sam City Hotel, soixante-quinze chambres en service et, déjà, une extension de quatre-vingt-cinq autres appartements en cours de réalisation. Autre chantier au Yémen, un hôtel de cent soixante-dix chambres à Hoddeidah, un troisième à Salif où l'on expérimentera un procédé de préfabrication respectant l'architecture traditionnelle.

Et puis, de nombreux projets. Au Niger, en Bolivie, aux îles Maldives où une ancienne base militaire britannique, ses baraques, sa piste d'atterrissage attendent l'idée qui les changera en village de vacances... Et une affaire qui lui tient à cœur plus encore, « la route d'Asie » :

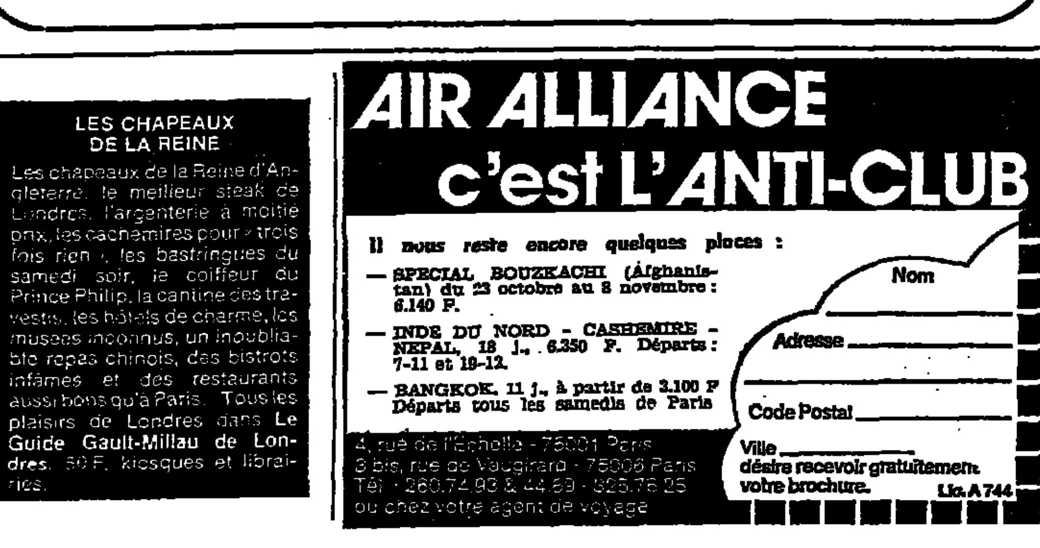
« *Aujourd'hui, on peut prendre sa 2 chevaux et aller jusqu'en Birmanie, comme ça, ou presque... Mon plan ? Jalonner ce fabuleux trajet de relais-motels, dont quelques-uns sont à bâtir et beaucoup d'autres à aménager dans des installations existantes, caravansérails, etc. Autour de chacun de ces « points forts », créer un produit touristique complet, avec des formules avion + auto, documentation audio-visuelle...* »

Peut-on épingler l'étiquette « réussite » au revers de ce jeune homme bouillonnant ? Il ne se fait pas d'illusions.

« *Non. Pas avant que nous, les petits, les P.M.E., que les pouvoirs publics font semblant d'aider — et seulement semblant — aient le droit à la parole, le droit au contrat, le droit d'être désignés pour accompagner nos ministres dans leurs tournées de commis-voyageurs à l'étranger ! Nous avons fait nos preuves, non ? Alors ? Pourquoi nous traiter toujours en outsiders ?* »

Peut-on, dans ces conditions, lui parler de l'avenir ? « *Oui, bien sûr. En précisant que l'avenir pour nous, c'est quinze heures de boulot par jour, de l'opiniâtreté et une grande gueule, et du sérieux. Du sérieux, cela veut dire passer voir son banquier tous les jours...* » Mais la philosophie dans tout cela ? « *Essentiel ! Si j'avais fait l'ENA, H.E.C. ou l'X, je n'aurais pas fait Sopha !* » Evidemment...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.



Études sur l'invasion du tiers-monde

LES NOUVEAUX BARBARES

Une nouvelle pollution : le tourisme. Des experts donnent l'alarme.

LA marée touristique et son cortège de destructions et de frustrations provoquent des réactions croissantes d'inquiétude ou d'hostilité. Le réalisateur tunisien Ridha Behi a récemment dénoncé dans son film, *Soleil des hyènes*, la mise en coupe réglée des pays du soleil par les promoteurs de vacances. La « lettre » de l'association Temps présent vient d'instruire le procès du néo-colonialisme touristique. Quant à la revue *Forum du développement*, publiée par le centre de l'information économique et sociale de l'Organisation des Nations unies, elle recherche, dans ses deux derniers numéros, le moyen de transformer le « touriste roi » en « frère touriste ».

Les critiques sont féroces : les profits qu'un Etat peut attendre de la vente de ses plages et de son folklore ne sont que mirages ; le tourisme moderne est devenu une industrie lourde qui ne profite pas aux pays d'accueil ; ce sont les nations riches qui possèdent les banques, les transporteurs, les fabricants et les agences de voyages ; ce sont elles qui contrôlent la clientèle, comme on a pu le constater, en 1973, lorsque le tour-operator allemand Neckerman a fait tomber le nombre de ses clients, en Tunisie, de soixante mille, en 1972, à douze mille parce que ce pays refusait de céder à ses exigences en matière de tarifs.

Il n'est pas étonnant que les retombées économiques soient minces. Les salles de bains des hôtels sont importées tout comme le téléphone, l'essence, les cartes postales ou les alcools. En Afrique, on estime que pour moitié les salaires payés dans le secteur touristique reviennent à la petite minorité du personnel européen d'encadrement. Dans ces conditions, le Kenya peut s'estimer heureux de conserver sur son territoire 75 % de ses recettes touristiques au moment où la Gambie n'en retient que 18 %.

Certes, le tourisme apporte du travail, mais à un coût exorbitant. En Tunisie, au cours de ces dernières années la création d'un emploi dans l'hôtellerie a oscillé de 54 000 à 80 000 francs d'investissements alors que, dans l'industrie, son coût ne dépassait pas 50 000 francs. La comparaison est encore plus défavorable avec le prix d'un emploi agricole.

« *Les aménagements touristiques sont condamnés à ne servir qu'aux étrangers et à un nombre restreint de nationaux* », note dans *Forum du développement*, M. Jacques Bugnicourt, expert en questions d'environnement et de développement. « *Un exemple : à Djerba, en 1974, l'eau des réseaux de distribution allait pour 20 % aux grands hôtels alors que 80 % des habitations de l'île n'avaient pas l'eau courante.* »

Et le culturel ? Là, les résultats sont désastreux. Qu'il s'agisse de statuettes précolombiennes, de poignards rwandais ou de bibles sur parchemin en amharique, le résultat est le même : l'argent aidant, ils sont irrésistiblement attirés vers les appartements parisiens ou new-yorkais. Les danses traditionnelles se dégradent en danses du ventre et « *certaines régions s'acheminent vers une situation où elles deviendront* », comme l'avait prévu Franz Fanon, « *le bordel des pays industrialisés* ».

Pourtant, le tourisme apporte aux habitants de Bali de quoi améliorer un ordinaire fait de riz et de poisson. Pourtant, les pays en voie de développement devraient pouvoir puiser dans les 200 milliards de francs de recettes touristiques mondiales (1976. Source : Organisation mondiale du tourisme) pour obtenir les moyens d'acheter des machines-outils.

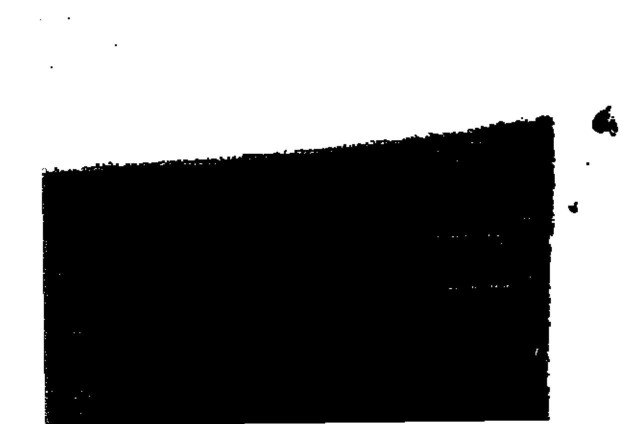
L'organisation de voyages « politiques » ou « motivés » en Chine populaire ou en Tanzanie s'avère une solution marginale puisque leur clientèle est infime. La modification des rapports économiques et sociaux entre les pays industrialisés et les pays du tiers-monde serait le meilleur moyen de promouvoir un tourisme profitable aux uns et aux autres, mais l'œuvre est de longue haleine.

En attendant, M. Bugnicourt propose aux pays en voie de développement une série de mesures pour minimiser les méfaits du tourisme. Il suggère de rééquilibrer leurs rapports avec les pays riches grâce à la création d'agences de voyage interétatiques traitant avec les tour-operators et leur faisant concurrence. La moitié du trafic aérien devrait revenir aux pays d'accueil. Les circuits ne seraient pas définis seulement en fonction des désirs des visiteurs, mais de telle sorte qu'ils perturbent le moins possible la vie locale. Le tourisme national serait encouragé. Et pourquoi ne pas fonder une organisation des pays exportateurs de soleil, capable de faire contrepoids aux puissances économiques ?

Dans le monde entier, un concours d'idées est ouvert pour rendre le tourisme « doux », car la Corse autant que le pays Dogon, le Yucatan autant que la Costa Brava souffrent d'une industrie touristique qui leur apporte peu et les abîme beaucoup.

★ *Le Roi touriste* et *le Frère touriste*, par Jacques Bugnicourt. *Forum du développement*, numéros 38 et 39. Service abonnements : Nations unies, C. H. 1211, Genève 10.

★ *Tourisme et Tiers-Monde*, *Lettre*, numéro 227-228, 9 F. Temps présent, 68, rue de Babylone, 75007 Paris.





Tourisme

UN COLLOQUE SUR LE SECOURS AUX ALPINISTES

Les crevasses ne seront plus des tombes

Une centaine de spécialistes des secours en montagne de l'Arc alpin, mais également des pays scandinaves et de l'Amérique du Nord se sont réunis à Chamonix du 12 au 17 septembre dans le cadre de la Commission internationale des secours alpins, pour confronter leurs expériences dans le domaine des sauvetages en crevasse.

CHAQUE été, mais aussi pendant la saison hivernale, des alpinistes et des skieurs se retrouvent, après une chute, dans une prison de glace. Certaines crevasses ont plus de 25 mètres de profondeur, et si les unes sont béantes et forment un large « trou » dans la glace, d'autres, à l'inverse, sont d'étroits goulets où le corps de la victime est souvent coincé entre deux parois gelées. Si, dans le premier cas, le sauvetage de l'alpiniste ne pose aucun problème, il en va tout autrement pour la personne bloquée dans sa crevasse, souvent incapable d'aider les sauveteurs, voire parfois de faire un simple geste. Plus grave encore, la chaleur dégagée par le corps de l'accidenté fait fondre la glace ; celui-ci s'enfonce ainsi lentement vers le fond de la crevasse.

« *Ce sont des accidents encore peu fréquents mais toujours dramatiques* », indique M. Yves Pollet-Villard, président de la commission technique de secours en montagne de la Fédération française de la montagne. Il rappelle l'accident d'un guide de Saint-Gervais, M. Santi, tombé il y a quelques années dans une crevasse lors de la descente à ski du mont Blanc, et qui agonisa pendant six heures alors qu'il se trouvait à quelques mètres seulement des sauveteurs, incapables de s'approcher et de tirer à l'extérieur la victime. « *Jusqu'à ces dernières années nous avions un sentiment de totale impuissance devant un tel accident...* »

Depuis quelques années, plusieurs techniques ont été expérimentées par les sociétés de secours en montagne françaises, suisses et italiennes. Le premier problème pour les sauveteurs ? Tout d'abord, s'approcher de la victime, c'est-à-dire élargir le canal d'accès, pour permettre la descente d'un ou de plusieurs secouristes dans la crevasse. Les Suisses utilisent couramment sur les glaciers de gros compresseurs munis d'un marteau pneumatique pour creuser la glace ; méthode incontestablement efficace, mais qui nécessite l'utilisation d'un hélicoptère. Autre système présenté à Chamonix : la lance thermique, de conception française — procédé de l'oxycoupage, — utilisée pour forer le béton, et qu'on tente d'adapter à la fusion de la glace. Mais ce matériel présente certains dangers, car il se produit des projections de métal en fusion et un dégagement d'oxyde de carbone qui stagne au fond de la crevasse. Les alpinistes français se sont, pour leur part, déclaré « séduits » par le petit « pic à glace » présenté par les Suisses, extrêmement maniable à la main et d'un encombrement semblable à un piolet. Parfaitement adapté à ce type de travail, il permet de tailler rapidement la glace, mais ne peut être manié efficacement que par un sauveteur expérimenté.

Les secouristes parvenus à proximité de l'alpiniste en péril doivent ensuite le « décoller » des parois de glace après l'avoir arrimé. On a expérimenté l'eau chaude, mais ce système nécessite l'apport d'une quantité considérable de liquide qu'il faut acheminer par hélicoptère, ce qui implique beaucoup de temps. Un déglaçant chimique a été présenté au cours du colloque de Chamonix. Ce liquide — déjà utilisé lorsque la piste de l'altiport de Megève est recouverte de glace — est extrêmement efficace pour décoller un alpiniste soudé à une paroi de glace ; il agit en quelques secondes et, employé en faible quantité, n'est pas toxique. Ce produit a été considéré par la Commission internationale de secours alpin comme une « révélation ». Elle a recommandé son usage immédiat par les sociétés de secours.

Hypothermie rapide

L'alpiniste doit ensuite être remonté. Les Suisses proposent un filet ; l'école militaire de haute montagne de Chamonix, un « crochet-raquette » ; les C.R.S. de Briançon, une pince de type forceps ; la C.R.S. 47 de Grenoble, une pince légère, démontable et articulée en trois endroits. Grâce à ces articulations elle peut se glisser dans les crevasses étroites et tortueuses jusqu'au blessé, ses deux bras d'une longueur de 3 mètres permettant de passer sous celui-ci et de l'immobiliser pour éviter qu'il ne descende plus bas.

Le sauvetage en crevasse est toujours une course contre la montre : bloqué dans sa prison de glace, l'alpiniste se refroidit extrêmement rapidement, surtout si ses vêtements se sont déchirés au cours de sa chute ou si sa peau est en contact direct avec la glace. Le même problème se pose pour les victimes d'avalanches qui demeurent plusieurs heures dans une cavité de neige.

Pendant l'été 1976, une jeune alpiniste tombée dans une crevasse du glacier du Tour est décédée d'un arrêt cardiaque quelques instants après son admission à l'hôpital de Chamonix. Elle était restée quatre heures immobilisée entre deux parois de glace et sa température était descendue à 26 degrés. Le docteur Foray, chirurgien à l'hôpital de Chamonix, a rappelé à ce propos le cas d'un garçon d'une quinzaine d'années, vêtu d'une simple chemise et qui tomba dans une crevasse de la mer de Glace. En trois quarts d'heure sa température était tombée à 31 degrés. On a pu observer que le refroidissement généralisé du corps apparaissait dans certains cas moins d'une heure après une chute dans une crevasse, si l'alpiniste immobilisé entre deux parois de glace (ou dans une crevasse) après plusieurs heures, voire plusieurs jours, si la victime a pu s'aménager un « refuge » au cœur du glacier.

Si la température descend au-dessous de 28 degrés l'alpiniste peut certes survivre pendant plusieurs jours, mais, souvent, il perd conscience, ses membres deviennent rigides, son visage extrêmement pâle ; des sauveteurs insuffisamment expérimentés pourraient diagnostiquer sa mort, et de tels cas ont déjà été observés dans les Alpes. Mais on estime généralement que, au-dessus de 30 degrés, les risques de complications cardiaques et rénales sont extrêmement importants. Cependant, sur dix-huit cas d'hypothermie traités à l'hôpital de Chamonix depuis cinq ans, une personne seulement est décédée.

Lors des observations réalisées on a pu constater que les victimes retrouvées en état d'hypothermie n'étaient pas atteintes de gelures graves. Ce qui confirme l'hypothèse de certains médecins qui considèrent que les gelures seraient des manifestations de défense de l'organisme contre les hypothermies.

Les recherches effectuées sur ce phénomène conduisent des *médecins à distinguer deux types* d'hypothermie : les hypothermies d'apparition rapide, résultant d'un réchauffement brutal de l'organisme, et les hypothermies d'apparition lente, dues à un épuisement progressif de l'alpiniste. C'est ainsi que, en février 1971, René Demaison lutta pendant cinq jours contre le froid et l'engourdissement, bloqué sur la face nord des Grandes-Jorasses. Redescendu à Chamonix, on constata qu'il ne souffrait que d'une légère hypothermie ; cela prouvait l'extraordinaire endurance de cet alpiniste. Pourquoi certains hommes peuvent-ils résister plusieurs jours dans des conditions épouvantables, tandis que d'autres meurent après quelques heures d'efforts, alors qu'ils ont, semble-t-il, la même force musculaire ?

Nos connaissances en ce domaine sont extrêmement réduites. « *Le seul critère connu est le critère psychologique* », reconnaît l'un des membres de la commission médicale de la Fédération française de la montagne. C'est la raison pour laquelle cette commission souhaiterait organiser prochainement une expédition scientifique médicale en haute altitude, afin d'étudier les problèmes d'acclimatation au froid et à l'altitude et d'essayer de déterminer l'origine du « mal des montagnes ».

CLAUDE FRANCILLON.

Clin d'œil

LYON EST ENCORE DANS LYON

DANS certaines grandes villes, peu à peu, les piétons reconquièrent le haut du pavé. C'est le cas de Lyon où, entre Saône et Rhône, de la gare de Perrache à l'hôtel de ville en passant par la place Bellecour et la place Carnot, les voies piétonnières s'étendent sur 3 kilomètres ; le défunt maire, M. Louis Pradel, n'avait pas fait les choses à moitié...

Si d'autres municipalités rendent aux piétons des rues étroites hors des circuits principaux, la municipalité lyonnaise choisit, au contraire, de rendre aux flâneurs des voies où la circulation était dense et les commerces nombreux : la rue Victor-Hugo et la rue de la République. C'est un peu comme si on rendait aux marcheurs parisiens les Champs-Elysées ou le boulevard de Sébastopol. Le successeur de « Zizi » Pradel, Francisque Collomb, est bien résolu à défendre pied à pied — c'est le cas de le dire — une réalisation qui suscita au départ l'inquiétude de ses administrés. Les commerçants redoutaient en effet de ne plus être approchés en automobile par leurs pratiques, tandis que l'immense centre commercial de la Part-Dieu, sur la rive gauche du Rhône, offrait, avec ses cent cinquante boutiques, quatre mille trois cents places de stationnement.

Aujourd'hui, la satisfaction semble générale. S'il est confortable de flâner au long des galeries illuminées de la Part-Dieu à l'abri des intempéries, il est encore plus agréable de marcher dans la ville sous le soleil d'automne en traversant en diagonale et sans risque des artères au pavement neuf, où l'on redoutait autrefois le frôlement des véhicules, et cela sans respirer l'âcre odeur des échappements. Des arbustes qui deviendront grands, des vasques fleuries, des bancs de bois ou de pierre, des fontaines, des globes lumineux en gerbes font des voies piétonnières de Lyon des musoirs accueillants.

Se donner une autre discipline

En évinçant l'automobile de ces axes urbains, on les a rendus au silence et au calme, ce qui semble avoir un effet bénéfique sur le moral et l'attitude des citadins. Les gens qui passent là, même s'ils vont à leurs affaires, paraissent moins pressés, moins méfiants, plus détendus. On se retrouve entre humains, debout sur ses jambes et délestés de cette hargne qui semble s'emparer de l'homme dès qu'il s'enferme dans son automobile.

Les commerçants soucieux de plaire aux flâneurs font des efforts pour rendre plus attrayantes leurs vitrines, les terrasses des cafés se propagent à l'aise, les passants, ayant enfin la place de se mouvoir librement, ne sont plus contraints à la bousculade pour avancer.

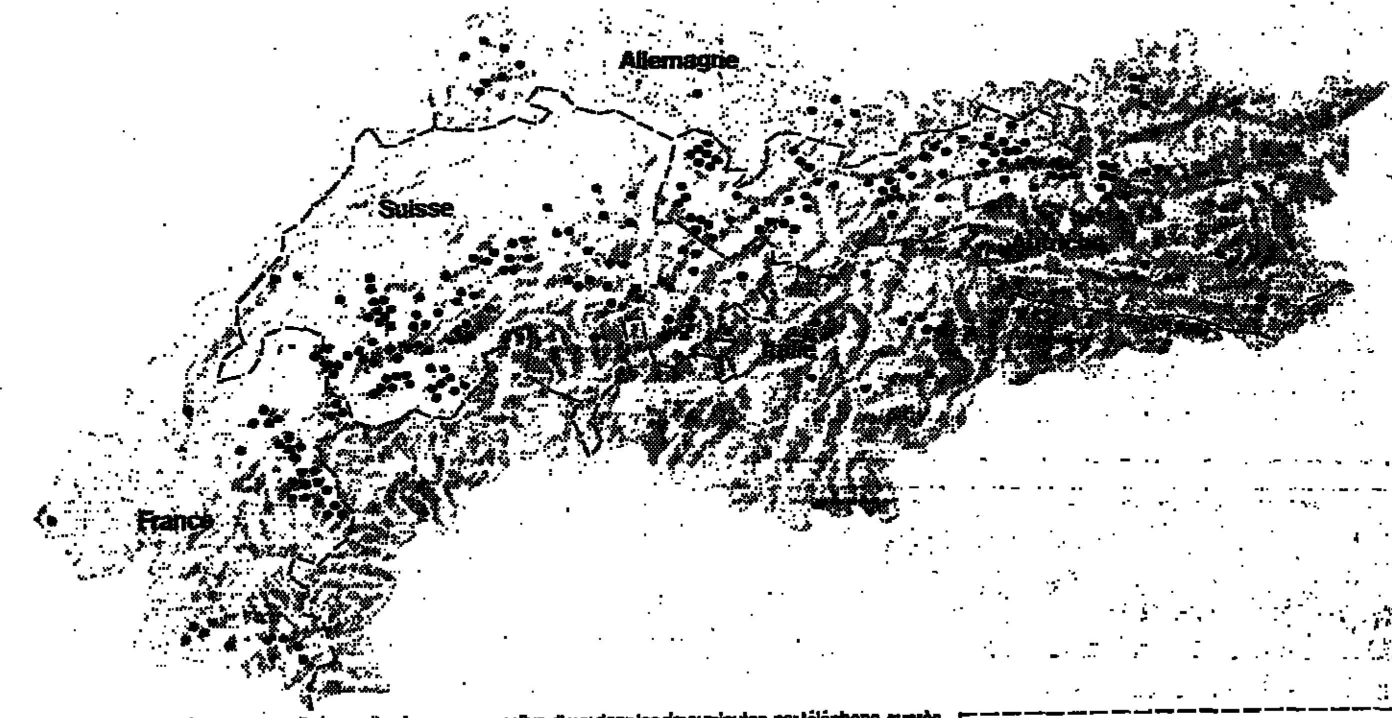
On redécouvre brusquement que la ville rendue aux piétons doit se donner une autre discipline. Pour pittoresques que soient les clochards, les bancs ne doivent pas leur être exclusivement réservés ; bien que les toutous urbains apprécient de pouvoir divaguer sans craindre les roues des autobus, il sied de les convaincre — et leurs maîtres avant eux — que les voies piétonnières ne sont pas destinées à leurs épanchements. S'il est distrayant d'entendre les musiciens des rues aujourd'hui revenus, de voir des jongleurs ou des mangeurs de feu aux carrefours, il ne sied pas non plus que renaisse ici ou là, sordide et parasitaire, une « cour des miracles » qui ne tarderait pas à se peupler de tire-bourse, et où l'on attraperait plus de puces que de papillons.

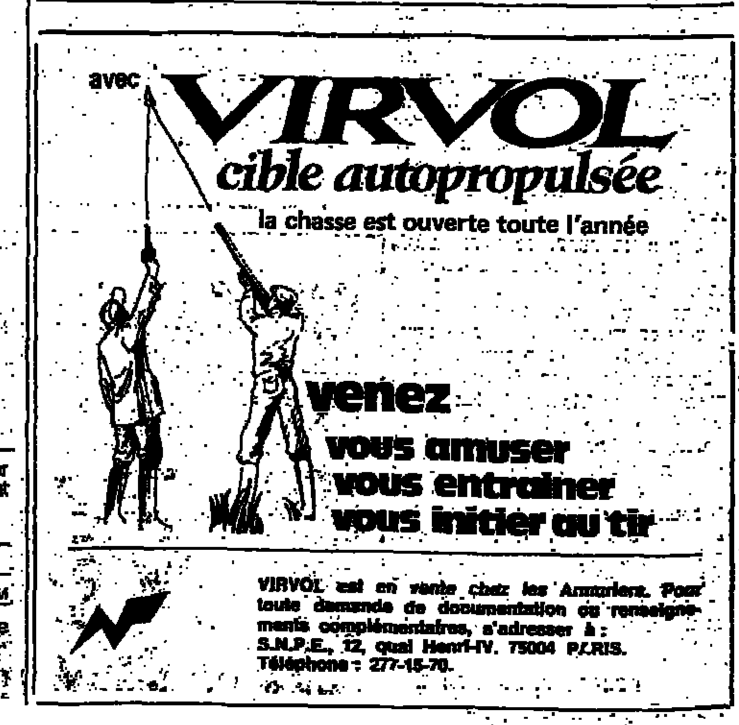
Les Parisiens de passage ne sont pas les derniers à apprécier cette restitution de la rue à ceux qui aiment se déplacer sur leurs pieds. Mais ils s'en étonnent aussi comme des gens auxquels on aurait rendu un très vieux réflexe oublié, celui de se coudoyer en allant du même pas à travers la cité.

MAURICE DENUZIÈRE.

● *Des informations imprécises ayant été diffusées* à l'occasion de la création de la Fédération nationale des associations d'auto-stop, le Syndicat des assureurs aviation précise que le passager d'un avion privé ne se trouve garanti par l'assurance du pilote qu'aux deux conditions suivantes : d'une part, que le pilote ait bien souscrit une assurance appropriée, ce qui n'est pas obligatoire ; d'autre part, que le rapport soit effectué à titre purement gratuit (ou tout au plus avec un remboursement de la quote-part des dépenses de fonctionnement de l'appareil).

★ Centre de documentation et d'information de l'assurance : 2, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Téléphone : 824-96-12.





Coup d'œil

LYON EST ENCORE DANS LYON

Tourisme

DÉBATS

Le rail et les vélos

Prendre le train avec sa bicyclette, c'est bien. Mais la S.N.C.F. répond-elle comme il le faut à la demande des cyclotouristes ?

PARMI les nombreux utilisateurs de la S.N.C.F. il existe une catégorie d'usagers particulièrement défavorisés : les cyclistes. Il est d'ailleurs significatif de constater la différence de qualité de service offerte par la S.N.C.F. entre le transport des cycles et celui des automobiles où ces dernières sont protégées et bénéficient de toute l'attention « due à leur rang ».

Voyager avec son vélo, que ce soit à des fins de sport, de loisirs ou de travail, n'est pas simple. Les premiers déboires commencent à la gare du départ, notamment à Paris où, faute d'une bonne signalisation, la plupart des non-initiés perdent un quart d'heure à dénicher le lieu d'enregistrement des bagages. Pour ceux-là, le train est probablement raté. Autre épreuve : les billets. Si ceux-ci n'ont pas été pris avant l'enregistrement des vélos, l'usager doit retourner à l'entrée voyageurs ; soit, pour la gare Montparnasse, par exemple, un détour de plus de 400 mètres. Le train est cette fois bel et bien raté !

Restent l'enregistrement et le chargement. Parfois, on refuse que les machines voyagent dans le même train que leurs propriétaires sous prétexte qu'il ne reste pas suffisamment de temps pour *les conduire sur le quai*, que le personnel est absent, que ce train-là ne prend pas les bagages accompagnés... Quant à la tarification, elle est variable : quelquefois au poids, souvent à l'unité.

Vient alors le moment d'acheminer les cycles sur le quai. Il arrive que le voyageur soit autorisé à effectuer lui-même cette manœuvre, mais cela peut aussi lui être formellement interdit. Dans ce dernier cas, les dégâts matériels commencent : les vélos tombent généralement plusieurs fois, et la présence d'une béquille ne change rien puisqu'elle n'est jamais utilisée. Au cours du chargement, faute d'équipements conçus à cet effet (il existe rarement des crochets sur les chariots), les vélos sont entassés pêle-mêle avec des cyclomoteurs ou des motos.

A l'arrivée, enfin, si par malheur vous descendez au terminus *et que le déchargement* des bagages n'est pas prévu dès l'arrivée du train, il n'est pas rare d'attendre une demi-heure. Le voyageur pressé doit alors chercher un agent compréhensif qui descendra son vélo. Sinon, il ira lui-même, mais, après avoir extirpé non sans mal son *engin*, il risquera de se faire traiter de voleur à la sortie ! Pourtant, la machine ne fait guère envie : simples éraflures, phare cassé, roue voilée, pédale tordue, tout est possible. Vos observations ne recueilleront qu'indifférence. Dernièrement, un agent m'a déclaré : *« De toute façon, dans quelque temps, vos vélos, on ne les prendra plus ! Vous les attendrez comme tout le monde, car ils seront transportés par la route ! »*

Dernière épreuve : sortir de la gare. Si une voie est occupée par un train à l'arrêt ou si la sécurité l'exige, il faut emprunter les passages souterrains avec la bicyclette « sous le bras ».

Dans ces conditions, le Comité national des usagers du cycle (1) demande : que le transport des bagages accompagnés, et en particulier celui des bicyclettes, soit garanti par la S.N.C.F., exclusion faite des trains à grande vitesse ; que la tarification soit simplifiée ; que le voyageur soit autorisé à conduire lui-même sa machine au wagon ; que des wagons soient munis de cales et de systèmes d'accrochage pour le transport des *cycles* et *cyclomoteurs* ; que le personnel chargé des manutentions soit sensibilisé par la direction de la S.N.C.F. au problème du transport des cycles et cyclomoteurs.

VÉRONIQUE GRANGER,
secrétaire général du Comité national des usagers de cycles et cyclomoteurs (C.N.U.C.C.).

(1) Comité national des usagers de cycles et cyclomoteurs, 59, avenue de la Grande-Armée, 75116 Paris.

A QUI L'INDE ?

Après l'article « L'Inde en toute intimité » (« le Monde du tourisme » du 10 septembre), Mme Suzanne Juillerat, secrétaire générale de l'Association française des amis de l'Orient, chargée de mission au musée Guimet, nous a fait parvenir la lettre suivante :

Votre collaborateur relate le séjour de Français dans des familles indiennes de Poona, organisé par l'association Perspectives asiennes. Cette association, selon votre correspondant, aurait, depuis 1966, envoyé sept cents Français au Maharashtra selon ce mode de « plongée » en milieu indien. Perspectives asiennes prend à son compte une initiative et des réalisations qui ne lui appartiennent pas, même si elle en exploite la formule.

En réalité, la création des « plongées » à Poona est due à l'association des Amis de Poona, devenue par la suite Mouvement des amis de l'Inde. De 1967 à 1970, environ cinq cents Français ont séjourné sous son égide à Poona, dans diverses villes du Maharashtra et des Etats voisins, accueillis dans des familles indiennes et se livrant à une étude aussi approfondie que possible du milieu. D'autres séjours ont été organisés par la suite dans l'Etat d'Orissa. Des Indiens de Poona et de l'Orissa ont été reçus à plusieurs reprises à Paris et dans plus de dix villes françaises.

Ces échanges ont toujours été placés sous le régime de la vérité de la rencontre. Perspectives asiennes s'emparant indûment de ce qui ne lui appartient pas ne peut prétendre être à son service.

Pour sa part, M. Jean Peyzieu, animateur de Perspectives asiennes nous a adressé les lignes qui suivent :

Notre propos n'est pas de savoir qui aime le mieux les Indiens — eux seuls le savent — ou quels ont été les premiers Français à dialoguer avec eux. Il est de servir les échanges réels entre hommes et femmes de deux civilisations.

L'essentiel pour les animateurs de Perspectives asiennes, dont plusieurs ont aidé dès le début, en effet, et sous un autre sigle, à lancer le « mouvement », était de le continuer. Ils souhaitent que d'autres prennent ou reprennent un chemin analogue. L'Inde est vaste et les Indiens accueillants.

Plaisirs de la table

LES TROMPETTES DE LA RENOMMÉE

IL est quelquefois difficile de juger sereinement. Ainsi, tenez, si un confrère n'avait pas prématurément embouché les trompettes de la renommée à propos de ce tout neuf restaurant, *Les Iles Chausey* (24, rue de Chartres, à Neuilly, tél. 624-48-41), où il faut compter environ 100 francs par couvert, si ne s'y pressait point déjà la plus snob des clientèles, je n'aurais peut-être pas remarqué les fautes d'orthographe de la carte des vins, non plus que ces deux inévitables pommes de terre avec les poissons, non plus encore que la lotte est « à l'armoricaine », ce qui ne veut rien dire, et les tripes au calvados, ce qui est abominable ! Mais, enfin, c'était un vendredi, et la carte annonçait que, ce jour-là, l'aïoli est une spécialité maison, *sinon des îles de la Manche*. Las ! Pas d'aïoli, sous le prétexte qu'*« il n'y avait pas de cabillaud à Rungis »*, et comme si l'aïoli n'était pas obligatoirement fait de morue salée qui ne manque en aucun temps ?

Alors ? Alors le poisson est certes ici très frais. Mais n'est-ce pas naturel ? Faut-il s'enthousiasmer d'un restaurant parce qu'il ne vend pas de la marchandise malhonnête ? Comme si c'était là rareté ! J'étais là, dans la semi-obscurité des bistrots à la mode (et qui m'insupportent), à méditer sur cette carte où même la brioche proposée comme dessert manquait, me demandant qu'est-ce qui faisait courir les Neuilléens et les autres, lorsque le directeur vint s'excuser : *« Nous ne sommes pas encore au point. »* Et je me suis dit qu'il faudrait revenir... dans six mois, dans un an... Mettons dans deux !

Où tout fait envie...

Faute de brioche ou de fruits, donc d'un dessert plaisant, je me suis dit que j'allais terminer mon repas à quelques mètres de là, chez la chère *Jacqueline Fénix* (42, avenue de Neuilly (16e), téléphone 624-42-61). C'était plein, aussi. On y voyait clair. On y était à l'aise et joyeux devant une carte renouvelée où tout fait envie. Je vous demande de noter, *entre autres, un turbotin sur les* algues ; une petite lotte rôtie au poivre frais et aux nouilles fraîches ; l'agneau rôti au four, aux aulx et aux échalotes ; le homard au beurre de cresson ; la papillotte de coquillages et de poisson du marché au persil. Ah, quelle belle maison que celle de Jacqueline !

Gerlinde et Evantia

Henri Faugeron a donc quitté ses *Belles Gourmandes* où il était à l'étroit pour s'installer chez lui (Henri Faugeron, 52, rue de Longchamp (16e), tél. 727-95-03). Un décor Louis XVI opulent, des tables espacées et, envers remarquable, une cuisine spacieuse et pratique. A nouveau décor, nouvelle cuisine : il y a moins de *crème ici que dans le septième* arrondissement. Et j'aime que le menu précise que *« le cuisinier qui connaît bien le passé le comprend, s'en inspire, doit être à son tour un créateur »*.

Ainsi sont les œufs à la coque à la purée de truffe, par exemple, ou l'escalope de saumon tiède en salade (remarquable), et j'aime en cette saison trouver un caneton aux fèves, car ce légume oublié et combien délicat est trop méprisé des chefs. La salade « gerlindé » au foie gras est une salade « folle » dans la tradition de Manière ou de Guérard. S'y ajoute le croquant germe de soja (gerlindé, parce que la très jolie et accueillante Mme Faugeron se *prénomme Gerlinde*). Mme Senderens se prénomme Evantia. Il me plaît aussi que les grandes dames de l'accueil retrouvent le Moyen Age, comme leur mari y puisent pour leurs recherches. Je ne ferai qu'un reproche à Faugeron : croire qu'il a inventé le chavignol rôti, préparation très ancienne (déjà dans mon *Larousse des fromages*, j'indiquais la « tourolade » qui en est une extrapolation ariégeoise !). Mais il n'importe, et voilà, enfin à l'aise dans ses pierres, une occasion pour ce jeune cuisinier de nous donner d'autres preuves de ses enthousiasmes. (Mais j'ai trouvé un peu trop crémé quand même mon merlan aux laitances !).

D'heureuses réussites

Vingt numéros plus bas, on retrouvera *Jamin* (32, rue de Longchamp (16e), tél. 727-63-17), l'homme arrivé. Il y a place pour tous dans la vie gourmande, et nous ne comparerons point. Gérard Besson, le chef du bon *Jamin*, est jeune, lui aussi, et plein de talent. Une piccata de ris de veau à sa façon (elle aussi crémée), une salade des cuisiniers, une soupe de saint-pierre au safran, le ragoût de saint-jacques aux cèpes, la nage de turbot et de saint-jacques à l'aneth sont d'heureuses réussites. Et, bien évidemment, le pouillard poêlé à la goutte de sang, le canard sauvage rôti au poivre inévitablement vert (Jacqueline Fénix l'appelle « frais », c'est moins commun !). Mais dirai-je que j'apprécie sûrement la mousseline d'oignons accompagnant l'entrecôte poêlée, le coulis d'oseille escortant les noisettes d'agneau et le jus moutardé du carré ? Très belle carte des vins, la meilleure des quatre maisons ici présentées. Et naturellement le foie gras de canard frais « maison » qui reste incomparable.

Une nouveauté : *Jamin* est fermé à présent les samedis et dimanches, mais on y sert jusqu'à 22 h 45.

LA REYNIÈRE.

EN DIRECT... DE L'ENTREPOT

Un centre de distribution de vins de propriété ? L'idée est louable. Et l'on trouvera aux entrepôts Ney-Calberson des possibilités de dégustation et d'achat (par six à douze bouteilles) de vins de France. Vins de propriété, comme le veut l'enseigne ? Voire ! Des caves coopératives sont représentées, ce qui n'est pas la même chose. Et l'on peut s'étonner de voir *voisiner* l'yquem et le haut-brion avec des châteaux champenois d'une « Union de Champagne » quelconque. De même, on s'étonnera de lire, aux conditions de vente, ces lignes : « Nous nous réservons la possibilité de remplacer un millésime par un autre. »

Enfin, si les fautes d'orthographe (comme sur les cartes des restaurants, hélas !) pullulent, plus graves encore sont les erreurs relevant de la législation comme, par exemple, de compter des bergeracs ou le monbazillac dans les bordeaux, ou un crémant de Bourgogne dans les champagnes, ce qui entraînerait, ailleurs, une amende ! Alors, ce centre de distribution doit-il être pris au sérieux ?

L. R.

★ Entrepôts Ney-Calberson : 215, rue d'Aubervilliers, 75018 Paris ; Tél. : 203-80-66. De 10 h. à 19 h., sauf dimanche et lundi.

Bons vins de Paris

(Suite de la page 17.)

Il n'est pas le seul, et les amateurs de mâchons et de vins honnêtes se réjouiront d'inscrire sur leur carnet d'autres enseignes.

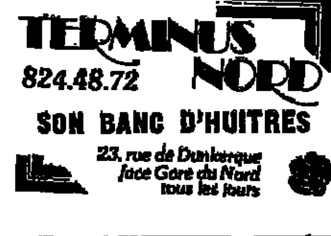
Comme *Ma Bourgogne* (133, boulevard Haussmann), où Louis Prin sert, outre des déjeuners à la carte, des casse-croûte à toute heure de charcuterie de Saulieu accompagnés de vins de Bourgogne, du Mâconnais, et de pouilly fumé. Ou bien les *Caves Saint-Hilaire* (20, rue Geoffroy-Saint-Hilaire), où M. Jean-Baptiste Chaudet, redoutable connaisseur, sélectionne les meilleurs vins de France. Voici encore *la Cloche des Halles* (28, rue Coquillière), un des derniers promus : M. Rongier y fait lui-même un extraordinaire jambon à l'os. Ses vins sont à l'unisson, notamment les hermitages de Jaboulet. *Le Rallye* (6, rue Daguerre), où Bernard Péret sélectionne les vins de Sancerre et du Beaujolais pour accompagner ses cochonnailles d'Auvergne et les fromages voisins de Cantin. *Au Rubis* (10, rue du Marché-Saint-Honoré) : ici on boira du vin du val de Loire, d'Alsace et de Bordeaux, entre autres, avec jambon de pays, fromages et... les rillettes du patron !

Au Duc de Richelieu (110, rue de Richelieu), le patron, vigneron lui-même à Fleury-en-Beaujolais, fait goûter son vin et quelques autres. *Au Sancerre* (22, avenue Rapp), où, chez Mellot, vigneron du Sancerrois et en Touraine, il y a d'excellents casse-croûte et un plat du jour quotidien. N'oublions pas le *Tabac de la place des Vosges* (19, place des Vosges), pour sa gamme de vins régionaux, ses charcuteries et ses fromages, ni le *Tabac Henri-IV* (13, place du Pont-Neuf), où M. Cointepas abrite le siège de l'ordre des chevaliers de Saint-Bacchus, qu'il abreuve de cabernet, de saumur, de coteaux-du-Layon, de bourgueil, avec des charcutailles adéquates...

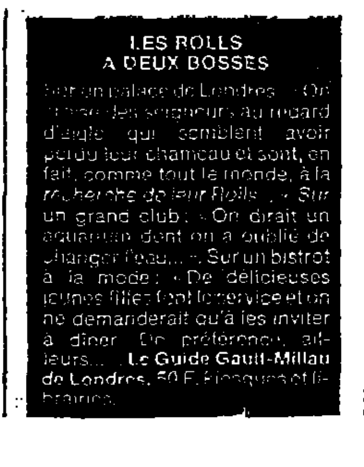
Citons, enfin, *la Tartine* (24, rue de Rivoli) où un ancien avocat, Jean Bouscarel, admirable connaisseur des bons crus de France, du Beaujolais à la Touraine, les propose avec des pâtés, des terrines, des saucissons de haut goût et des fromages de chèvre.

Dans une telle promenade parisienne, on ne saurait oublier les amateurs de bière. D'autant qu'ils sont rarement privilégiés par les bistrotiers, qui font de moins en moins l'effort d'avoir, à la pression, des bières diverses et de qualité. Alors, je vous signale : *le Bar belge* (75, avenue de Saint-Ouen), où l'on vous propose dix-sept bières belges au choix, avec quelques amuse-gueule de France et d'outre-Quiévrain. *Au général La Fayette* (52, rue La Fayette), temple des bonnes bières de France, d'Allemagne, d'Irlande, de Grande-Bretagne à la pression et de toutes les bières européennes en bouteilles. *King Henry* (44, rue des Boulangers), de la bière bretonne et des spécialités d'Armor. Et, enfin, *Baumann* (64, avenue des Ternes), où le bar accueillant vous permettra de savourer quelques bonnes bières accompagnées de saucisses d'Alsace.

ROBERT J.-COURTINE.











Environs de Paris





Modes

UN HURON AU MARCHÉ SAINT-PIERRE

La jeune femme au boubou

DIRE du marché Saint-Pierre qu'il est un haut lieu du commerce parisien serait une banalité. Raconter le spectacle qu'offre la foule déferlant du boulevard Rochechouart par la rue de Steinkerque jusqu'au pied du Sacré-Cœur, se frayant un passage parmi les étalages débordant de tissus, s'arrachant les coupons bradés « tout à 10 F », c'est relater l'éternelle rentrée. Pourtant, au cœur du dix-huitième arrondissement, aux alentours de la place Saint-Pierre, où règne en ce début d'automne une activité particulièrement fébrile, tandis que, « à chaque instant, il se passe quelque chose aux Galeries Lafayette » et qu'une voix d'aéroport vante les qualités d'un produit-miracle, ici chacun peut encore faire son choix même si c'est la foire d'empoigne.

A l'intérieur du magasin Dreyfus, autour des corbeilles regorgeant de collants de nylon à 1,50 F, de chaussettes pour enfants à 1 F, des femmes jouent du coude à coude pour saisir l'objet convoité. Sous le regard semi-réprobateur d'une vendeuse, une jeune Sénégalaise entortille son corps dans un rouleau de tissu aux couleurs chatoyantes. « *Pour envoyer un boubou à ma sœur au pays* », s'excuse-t-elle en souriant. Plus loin, au rayon lainages, une jeune femme vêtue d'une djellaba, portant un nouveau-né dans ses bras, choisit trois coupons et emporte le tout pour 30 F. De nombreuses familles immigrées viennent dépenser au marché une partie de leur paye. Elles achètent des tissus puis se rendent chez Tati, rue de Steinkerque, pour la confection et les chaussures.

Mais le marché Saint-Pierre *n'est pas le fief des déshérités* de la capitale ; smicards, chômeurs et travailleurs immigrés ne sont pas les seuls à y trouver leur compte. Y viennent aussi, pour chiner *des combinaisons* acryliques « rose shocking » ou des synthétiques punk, les habitués des Puces, du marché d'Aligre ou des Pèlerins d'Emmaüs.

« En deux heures j'habille la famille »

De tous *les coins de la capitale*, assurés d'y trouver une variété de tissus d'ameublement, pour confectionner rideaux de dentelle, coussins lamés, et tapisser fauteuils et divans de velours, les gens de tout bord accourent. « *En deux heures, le samedi*, explique une mère de famille qui travaille, *j'achète des tissus pour habiller mes enfants pour l'hiver et j'approvisionne ma maison en torchons de cuisine vendus au mètre, draps, couvertures et serviettes-éponges payés moitié prix qu'ailleurs.* »

Au rayon soierie, deux stylistes discutent du choix de la couleur d'un fond qui servira pour une photo publicitaire. Une jeune femme demande conseil à la vendeuse pour tailler une robe en satin noir. Une décoratrice passe une commande impressionnante de lamé mordoré.

Pour satisfaire à la demande, les stocks *sont perpétuellement* renouvelés au fil de la journée, tant le débit des ventes est important. Pour une seule caisse, plus de quatre mille fiches sont *dénombrées en fin d'après-midi*. Côté maison, Dreyfus est une entreprise familiale où chaque membre travaille activement. Chacun est ou a été vendeur. *Tout au long de l'année, l'affaire* bat son plein. La rentrée est une période sportive. Le temps où l'ancêtre venait tranquillement au marché chaque mercredi vendre *le blanc avec sa charrette à bras* est révolu.

Vers 17 h 30, les magasins Dreyfus, Moline et Reine se vident brusquement. La foule, *étrange caravane, déferle sur le* trottoir. Chacun emporte son butin. Certains flânent encore un peu au pied de la Butte, happés au passage par quelque marchand de marrons ou camelot. Les vendeuses ou plutôt débiteuses harassées courent vers la bouche du métro, sans un regard pour le camelot...

EVELITA MOOD.

DES ENSEIGNES S'ALLUMENT

LA *rentrée, c'est aussi le plaisir* de découvrir, au hasard des rues parisiennes, l'une de ces nouvelles boutiques qui continuent d'éclore, ici et là, sur la *rive gauche. Certaines disparaissent* au bout de quelques années, mais d'autres apparaissent, parfois dans des quartiers encore peu fréquentés par les passants en *quête de lèche-vitrines*.

Monique Barbu vient ainsi de s'installer rue des Bernardins, à deux pas de la place Maubert, dans une vieille maison dont elle a gardé des pans de grosses pierres et de fort belles poutres. Son enseigne, Tamise, vient d'un vieux mot français désignant une étoffe de laine et de soie, de *la famille* des étamines. Sa boutique est, en effet, consacrée aux tissus d'ameublement, et si le cadre se rattache au passé (elle s'ouvre, à l'arrière, sur une cour pavée), la sélection qu'elle présente est résolument contemporaine. Un somptueux tissu est en laine mohair, filée et tissée à la main, dans des tons unis de beige, brun, vert ou bleu ; sur ce tissage plat ressort le relief de bandes en grosse laine mèche. Ce tissu moelleux peut faire des rideaux ou un dessus de lit (250 F le mètre carré).

Un voilage de type filet est rehaussé d'un fil de laine et mohair, tandis que des panneaux *de* tergal imprimés et transparents sont montés sur des tringles plates *formant* des parois japonaises ; celles-ci peuvent faire une séparation entre deux pièces ou habiller une baie. Dans cette rue au charme provincal, et jouxtant Tamise, deux autres boutiques vont bientôt s'ouvrir, l'une dévolue aux bijoux et lampes, l'autre aux meubles anglais en pin. Nous en reparlerons.

Face à *l'Ecole* des beaux-arts, rue Bonaparte, Yves et Michelle Halard ont installé un nouvel espace tissu-maison. Ils ont un don particulier pour insuffler à une boutique (celle-ci est toute petite) l'âme d'une vraie demeure. Ils y ont rassemblé leurs diverses créations : cotonnades imprimées vendues au mètre (de 43 F à 58 F) ou confectionnées en vêtements, nappes, abat-jour ; moquettes à tout petits dessins, sièges tout tissu, voilages en étamines. Huit nouveaux papiers peints complètent leur collection à coordonner aux tissus. A l'entresol, côté rue et côté cour, deux pièces comme on rêve d'en habiter sont décorées de tout ce qui se vend au rez-de-chaussée.

Le 26, rue Vavin, est une adresse à noter sur son agenda. A côté de La maison de week-end (linge et objets) et des Fayenceries de Longchamp, on peut désormais entrer chez Marie-Papier. Marie-Paule Orluc a deux passions — le papier et la *couleur* — qu'elle a réunies dans cette boutique unique en son genre. *Poussée* la porte, on y découvre une multitude de papiers de toutes sortes, suspendus au mur dans des dégradés de couleurs subtilement harmonisées. Marie-Paule a arraché ces papiers à leur destination primitive (emballages, fleuristes, rouleaux de monnaie, arts graphiques) et les propose pour décorer la maison ou faire des paquets originaux.

On peut tapisser des étagères, une niche ou les murs d'une entrée avec du papier kraft mille raies de tons pastels, du papier marbré noir sur fond or ou argent, du papier cristal de couleurs tendres, des mini-étoiles dorées sur fond bleu nuit, du papier or ou argent, mat ou brillant. Chacun choisit ses feuilles, dans des palettes allant du rose le plus doux au vert le plus vif (de 3 F à 7 F la feuille de 0,70 × 1 mètre). Dans cette boutique où on se sent aussi avide qu'un enfant dans une pâtisserie, nous avons trouvé des grandes feuilles de buvard de couleur pour recouvrir une table à écrire, du papier à modeler (à mélanger avec de la colle et de l'eau), des étiquettes et des ficelles de toutes les couleurs.

JANY AUJAME.

★ Tamise-tissus, 24, rue des Bernardins, 75005 Paris.

★ Yves Halard, 13, rue Bonaparte, 75006 Paris.

★ Marie-Papier, 26, rue Vavin, 75006 Paris.

Lafayette, les voici !

Jours de foire

Les « 3 J » battent actuellement leur plein dans tous les points de vente des Galeries Lafayette. Deux cent cinquante mille clients par jour ont déferlé hier et déferleront demain et après-demain, boulevard Haussmann, soit cent cinquante mille de plus qu'en temps normal. Somme toute, en trois jours, l'équivalent de la population de Lyon et de Saint-Etienne.

Ces deux cent cinquante mille consommateurs et consommatrices rentreront chez eux chaussés, habillés et même meublés.

C'est la foire, certes, et la foule, mais ce ne sont ni des soldes ni une braderie. Les articles des « 3 J » sont fabriqués spécialement pour la circonstance, et c'est là toute l'originalité de l'opération. L'importance des commandes et leur spécificité, le fait que les ordres soient passés dix mois à l'avance, permettent aux fabricants de serrer leur prix et de prévoir leur production en période creuse.

Sept cent mille débits ont été enregistrés en 1976, totalisant en trois jours 43 millions de francs pour le seul magasin Haussmann. Quel sera le record cette année ?

Fl. B.

LE « JOGGING » : défense de sourire

Plusieurs de nos lecteurs ont vivement réagi à l'article de notre correspondant à New-York, « Le « jogging » ou la rage de courir », paru dans notre supplément du tourisme et des loisirs du 17 septempre. Deux d'entre eux expliquent ici les raisons pour lesquelles les petites foulées méritent mieux que les sarcasmes.

Plus de soucis au dixième kilomètre...

M. A. Chomel, de Saint-Cloud :

L'humour avec lequel votre rédacteur stigmatise le développement du *jogging* inclinerait au sourire s'il n'était si agressif. Je ne résiste donc pas au bon mouvement qui pourra peut-être lever pour lui le coin du voile sur la réponse à la question qui l'angoisse du pourquoi de cet enragement pour ce que nous appelons tout bonnement ici le cross ou la course de fond.

Pourquoi donc courir ? Mais pour rien, ou plutôt simplement pour le plaisir ! Pour être doué *de raison, l'homme n'en est pas* moins un animal, et cette part de lui-même a droit à sa part de jeu que n'épuisent pas les jeux du plat et du lit ! Quand il a eu sa part de jeu, l'homme redécouvre *le* véritable appétit, la faim, la qualité du repos. Mais ces vérités d'évidence ne sont accessibles qu'à celui dont l'organisme, rompu à l'effort, est devenu apte non seulement à en dominer la peine mais à jouir de choses aussi simples que le développement régulier d'une foulée, le jeu d'une musculature, la respiration profonde et maîtrisée, la caresse ou la morsure de l'air sur *la peau*.

Faudra-t-il ajouter que le jeu du corps ainsi entendu est le plus efficace des repos de l'âme et de l'esprit. Il n'est nul souci qui ne résiste au dixième kilomètre ! Etre en forme, être bien dans sa peau, la tête y trouve son compte et aussi l'expression, que l'on dit aujourd'hui corporelle.

On peut s'étonner, si tout cela est vrai, non pas de la vogue du *jogging* aux Etats-Unis mais du petit nombre d'élus qui l'ont découvert en France. Voilà un exercice accessible à chacun et qui ne repose guère sur des préalables *d'équipement et de politique* sportive. C'est seulement affaire de compréhension par chacun et aussi d'explication de la part des médias, auxquels on ne saurait trop reprocher d'endormir leurs lecteurs ou leurs auditeurs avec la place faite aux grands spectacles du sport qui finissent par tenir lieu de pratique sportive à la majeure partie de la population.

Un « remède » contre la mort subite

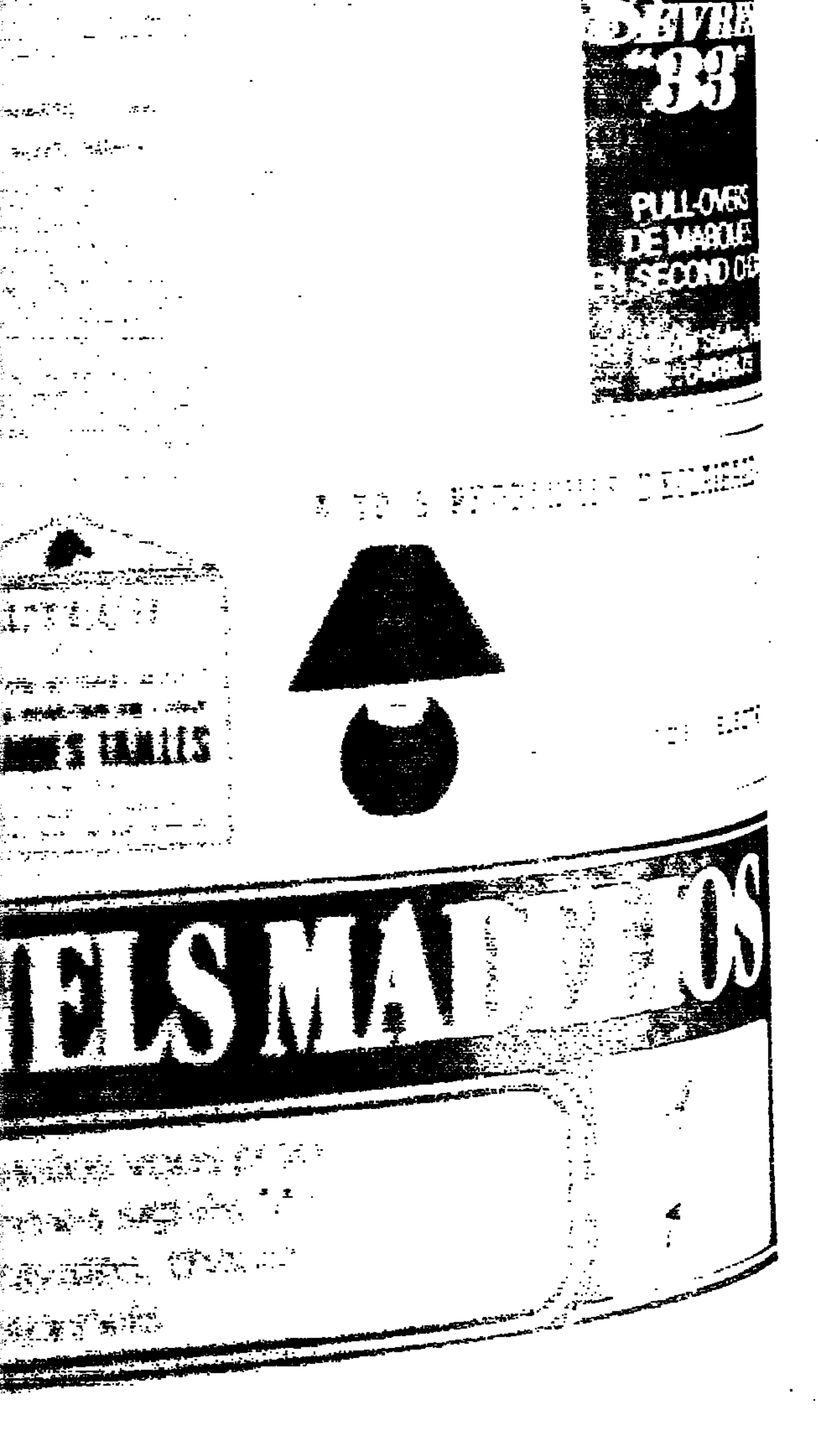
Le docteur Brice Letac (cardiologue), professeur à la faculté de médecine de Rouen :

Le texte de cet article est assurément nocif pour le grand public non seulement parce qu'il veut ridiculiser le *jogging*, c'est-à-dire l'entraînement physique sous forme de course à pied, mais aussi parce qu'il présente comme certaines des informations tout à fait fausses. Il est faux, en effet, de dire que les ouvriers « qui doivent économiser leurs calories » (ce qui est faux et même absurde) ne courent pas et que seuls « les cols blancs » pratiquent le *jogging*. *Il est faux de* dire que, « curieusement, les médecins ne courent pas » ; faux encore de dire que les médecins sont divisés sur les avantages et les dangers de cette activité pour les cardiaques ; faux enfin de laisser entendre, par exemple, que la pollution pourrait être dangereuse pour les coureurs, comme il est absurde de parler du risque... de passer sous les roues d'un camion !

(...) Il serait regrettable de retenir l'idée d'ensemble de cet article rédigé sur un ton humoristique selon laquelle l'entraînement physique sous *forme* de course à pied serait *une activité à la fois* ridicule et inutile ou même dangereuse. Si les Américains pratiquent de plus en plus cette activité, c'est précisément parce qu'il est bien établi actuellement que la sédentarité est néfaste à la santé.

De nombreux travaux scientifiques ont montré qu'un des aspects les plus nocifs pour la santé *de la civilisation* moderne était l'absence d'activité physique sérieuse, c'est-à-dire soutenue et prolongée, répétée à un rythme suffisant. Le corps humain est, en effet, une machine où les muscles représentent la plus grande partie du poids du corps. Ces muscles sont faits pour travailler, de même que le système cardio-vasculaire qui les nourrit. On a bien montré que la sédentarité était l'un des principaux facteurs de risque de la maladie coronarienne, c'est-à-dire de l'artériosclérose des artères coronaires, qui conduit à l'angine de poitrine, à l'infarctus du myocarde et à la mort subite.

(...) Parler du *jogging* comme d'un « hobby » tel que le « hoola-hoop » ou le « radio-amateurisme » n'est pas sérieux. A la *suite des innombrables* travaux scientifiques (réalisés principalement aux Etats-Unis et dans les pays nordiques) qui ont établi les bienfaits de l'activité physique en même temps qu'étaient démontrés les méfaits de la sédentarité, l'Américain moyen s'applique à modifier son mode de vie, notamment en réduisant les apports caloriques excessifs, particulièrement sous forme de graisses, en essayant de ne plus fumer, en réagissant contre la sédentarité qu'impose le mode de vie moderne, en s'imposant une activité physique régulière. On *ne peut* que s'en féliciter et souhaiter que les Français fassent de même (...)



du temps

LONDRES-SUR-SEINE

C'EST une gigantesque exposition britannique qui se tient au Printemps jusqu'au 17 octobre, à Paris et dans trente filiales du groupe à travers la France. On pourrait se croire dans les boutiques londoniennes tant l'ambiance est anglaise, avec un « pub » reconstitué, des stands d'alimentation de spécialités à bon compte, comme le whisky Ballantines (36,50 F), le saumon fumé d'Ecosse (120 F le kilo), tous les thés : Earl Grey de Twining (13,45 F les 227 grammes) et un raffiné Queen Ann (15,50 F) de Fortnum & Mason.

Un gros effort a été réalisé sur les prix des tricots, notamment en vestes de sport pour hommes (475 F) et en pantalons de flanelle grise (225 F). Les cachemires pour femmes commencent à 195 F, les kilts varient selon les longueurs (de 159 F à 245 F), tandis que les grandes écharpes aux couleurs des collèges d'Oxford ou de Cambridge forment un kaléidoscope de couleurs (à partir de 45 F).

Cette exposition, de par sa variété, permet de sélectionner déjà des cadeaux de fin d'année originaux, à prix raisonnables, en porcelaines, en orfèvrerie, en petit mobilier, en brocante comme à Portobello Road, en savons de Floris en coussines bourrés de plantes calmantes de Culpeper, en merveilleux papiers à écrire, en disques, etc.

La boutique aux tartans

Diverses animations comprennent des reproductions des principaux bijoux de la Couronne ainsi qu'une présentation sur mannequins des costumes royaux pour faire participer les Parisiens aux célébrations du jubilée de la reine Elizabeth. Les autobus rouges circulent entre les différents Printemps de la région parisienne, tandis que les joueurs de cornemuse apportent l'atmosphère des Terres Hautes. Un orfèvre de chez Viners explique la fabrication des plateaux et l'assemblage des théières. Un artisan potier applique le décor bleu de Wedgood. Enfin, deux tricoteuses : l'une, de Fair-Isle, réalise des chandails de pêcheurs à côté d'une Galloise qui monte des chaussettes Argyll sur un métier à main.

Deuxième événement à Paris cet automne : l'ouverture de la première grande boutique Scotch House, 56, rue de Passy. L'atmosphère est la même qu'à Kensington ou à Edimbourg. Le décor est à base d'acajou, de gravures sportives et de panneaux muraux des divers dessins de tartans pour kilts. Nous avons noté pour hommes des pull-overs de 140 F en shetland, 200 F en lambswool et 460 F en cachemire, des chemises de sport en viyella, ce mélange de coton et de laine si agréable à porter (180 F).

Les tricots pour femmes commencent à 180 F en shetland, 290 F en lambswool, 450 F en cachemire, et le prix des kilts varie selon les longueurs de 350 F à 700 F, à porter avec des chemisiers de soie à 350 F.

N. M.-S.

TROUVAILLES

Gadget

A pied sec

Les pieds mouillés des villes, ou des champs, doivent s'essuyer soigneusement avant de pénétrer dans la maison. De nouveaux paillassons viennent d'arriver dans les boutiques d'artisanat exotique Ah ! En ficelle tressée à larges damiers, il y a le paillasson ovale pour petite porte d'appartement. Ou le classique rectangulaire, mais en coco épais et moelleux, 30 F. Très solide, en ficelle nouée serré genre point de riz, un très grand paillasson mesurant 90 cm × 110 cm sera pratique dans une maison de campagne, car plusieurs paires de bottes peuvent s'y essuyer de front, (78 F). Pour éviter le dessèchement de ces paillassons en ficelle (qui risquent alors de s'effriter), il faut les humidifier de temps en temps.

★ Boutique Ah ! : 5, rue des Ciseaux, 75006 Paris ; 13, rue Ferrandière, 69002 Lyon ; 31, rue de France, 06000 Nice.

Maison

Fleurs fraîches

Roses somptueuses ou bouquets plus modestes, les fleurs achetées chez le fleuriste ne font qu'un passage trop éphémère dans un vase. Une équipe de chercheurs du C.N.R.S. vient de mettre au point un conservateur qui prolonge sensiblement la vie des fleurs coupées. Cette poudre à base de glucides redonne, en effet, à la fleur une partie des réserves en sucre qu'elle a perdues entre sa cueillette et son arrivée chez le fleuriste. Cet apport nutritif est donc utile à sa survie hors de son milieu naturel. « Sévaflor » est présenté en sachet et se dissout dans 1 litre d'eau puisé au robinet. Après avoir recoupé leurs tiges de 2 à 3 cm, les fleurs resteront dans le vase sans que l'on ait besoin d'en changer l'eau. Ur essai avec des dahlias, fleurs particulièrement fragiles une fois cueillies, nous a démontré l'efficacité du produit, l'eau du vase étant restée claire et sans odeur et le bouquet frais pendant une douzaine de jours.

★ « Sévaflor », en vente à Elysée 2000, 3, rue de Courcelles, 75008 Paris, ou par correspondance : les dix sachets, 10 F (+ 2,75 F de port) ; les vingt-cinq, 20 F (+ 5,80 F de port).

Support-lecture

L'architecte Paul Cadovius s'est inspiré du traditionnel pupitre de musique lorsqu'il a créé son porte-livre monté sur pied. Une large feuille, en plastique transparent, avec rebord, sert de support à un livre ou une revue. Elle est suspendue à une tige chromée et coudée qui s'insère dans un tube vertical, posé sur un pied très stable à quatre branches. Ce porte-livre se règle à la hauteur voulue et rend la lecture au lit particulièrement confortable. On peut aussi l'utiliser à côté d'un fauteuil ou s'en servir, à la cuisine, pour poser le livre de recettes sans risquer de maculer ses pages avec les mains sales.

★ « Unilisenr », 395 F. Boutiq danoise, 42, avenue de Friedland, 75008 Paris.

Les petites fourrures des grands

LES grands fourreurs parisiens, Chombert, Christian Dior, Hermès, Maurice Kotler, Révillion, André Sauzale, Jacques Detourbay et L. Vissot (1), s'attachent déjà depuis quelques années à proposer des modèles destinés aux jeunes et aux sportives. Ainsi voit-on se multiplier les pelisses, les modèles en mouton retourné, voire les doublures en lapin rasé dit « castorette », à partir de 1 200 F.

Chez Christian Dior, de longs gilets de berger en mouton retourné (1 200 F) sont teints en tons cuivrés, vert mousse, sable ou ébène. Des duffel-coats à capuchon en daim reversible à grandes rayures horizontales annoncent un hiver gai en tons d'automne (3 000 F).

La difficulté d'attacher la fourrure au vêtement de dessus est résolu de façon astucieuse par Jean-Paul Avizou, chez Révillon : plus de boutons, d'agrafes ou de pressions ; il pose simplement sur un manteau reversible sans manches en lapin rasé... un imperméable aux proportions plus amples. Résultat : on a deux manteaux. Celui en fourrure peut aussi se porter ouvert sur un gros chandail et un pantalon ou une jupe, en attendant de le retourner avant d'endosser la popeline des jours de pluie.

Encore peu développé en France, le marché de la fourrure d'occasion pourrait prendre un bon départ avec l'extension des ventes publiques. En effet, aux Etats-Unis, on revend son manteau de fourrure afin de retrouver un capital... pour en acheter un autre. En France, la plupart des consommatrices paient des prix de façon pour transformer et « rajeunir » leurs fourrures, mais avec des résultats onéreux et souvent décevants.

C'est pourquoi l'initiative de Mes Loudmer et Poulain constitue un événement parisien unique. Le lundi 3 octobre, ils disperseront aux enchères cent une fourrures griffées par les grands couturiers et fourreurs, appartenant à des personnalités parisiennes. Parmi les pièces de choix, un modèle de Révillon en lynx de Russie, un renard roux du Kamchatka et une zibeline très rare. Mais toutes sortes de vêtements de vison, de renard, de loup, de castor, d'astrakan, de chinchilla, de loutre ou de marmotte tomberont sous le marteau d'ivoire.

Cette vente est la seconde réalisée à Paris, et il est donc trop tôt pour tenter d'établir un semblant de « cote à l'Argus », mais les prix sont nettement au-dessous de ceux pratiqués dans les boutiques, et les qualités de peaux utilisées correspondent à celles des griffes... Les fourrures seront exposées le samedi 1er octobre, de 11 heures à 18 heures, Hôtel Drouot-Rive-gauche (2).

Il faut savoir que le vendeur se voit retenir 10 % environ du montant pour les frais divers et que l'acheteur paie 16 % de droits dégressifs à partir de 15 000 francs. Les ventes sont réalisées au comptant.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(1) 422, rue Saint-Honoré ; 10, rue La Boétie ; 40-42, rue La Boétie ; 8, rue Monsigny ; 174, faubourg Saint-Honoré ; 49, faubourg Saint-Honoré.

(2) Salle n° 9, Hôtel Drouot Rive gauche, 7, quai Anatole-France, 75007 Paris.





REVILLON : pelisse superposée à fourrage de lapin reversible sous un grand imperméable en popeline de coton brun bronzé. 3 950 F. 40-42, rue La Boétie et 44, rue du Dragon.

DAN BERANGER : blouson d'astrakan swakara « miel », traité en caftan souple à grandes emmanchures, resserré à la taille. 9 900 F. Diffusion Choquenet, 9, rue du 4-Septembre ; Lille, Galhaerde, 5, rue Esquermoise ; Bastia, Bastide, 50, avenue du Général-Graziani.

(Croquis de MARCQ.)

Jeux

échecs — N° 729

L'attaque de minorité

(Mémorial Tchigorine,
Sotchi, septembre 1977.)
Blancs : E. GELLER (U.R.S.S.)
Noirs : J. DURAO (Portugal)
Gambit de la D. Variante d'échange.

1. d4	d5	18. a4	Té-ç8
2. ç4	é6	19. Ff5 !	Cé6
3. Cç3	Cf6	20. Cç6 ! !	Dd6 (s)
4. ç×d5 (a)		21. Cé2 !	Tç7
	é×d5 (b)	22. F×é6	f×é6
5. Fg5	ç6 (c)	23. Cé-d4	Tf8 (t)
6. é3(d)	Cb-d7(é)	24. Dg6	Fç8
7. Fd3	Fé7 (f)	25. Dg3 ! ! (u)	
8. Dç2 (g)	*0-0 (h)*		D×g3
9. Cf3 (i)	h6 (j)	26. h×g3	Cé4
10. Fh4 (k)	Té8	27. Cé5 !	Tç5
11. 0-0	Cé4 (l)	28. Cb3 !	Tç3
12. F×é7	D×é7	29. T×ç3	C×ç3
13. b4 ! (m)	Cd-f6	30. Cd4 (v)	a6 (w)
14. b5 !	ç5 (n)	31. Tç1 !	C×a4
15. d×ç5	C×ç5(o)	32. Cg6 ! (x)	Té8
16. Ta-ç1 ! (p)		33. T×ç8	T×ç8
	b6 (q)	34. Cé7+	Rf8
17. Cd4 !	Fb7 (r)	35. C×ç8	aband.

NOTES

a) La variante d'échange du Gambit - D demeure, en dépit et peut-être en raison de sa simplicité, une arme redoutable aux mains des Blancs. A de nombreuses reprises, nous avons vu avec quelle facilité les Blancs peuvent réaliser leur plan stratégique : l'attaque de minorité, fondée sur l'avance du pion b2 en b5 soutenu par la T-D. Les Noirs, qui, dans cette ligne de jeu, possèdent la structure de pions de l'aile - D (a7-b7-ç6), ont le choix entre prendre le pion b5, ouvrant la colonne b à la T-D ennemie et créant un nouvel objectif, le pion d5 isolé, ou se résigner à l'échange b×ç6, b×ç6 laissant une grave faiblesse sur la case ç5. En raison de leurs perspectives de contre-jeu limitées, les Noirs doivent jouer avec une extrême circonspection, sous peine de tomber dans une infériorité positionnelle durable.

b) 4..., C×d5 ; 5. é4, C×ç3 ; 6. b×ç3, ç5 ; 7. Tb1 donne aux Blancs un bon jeu ; par exemple, 7..., ç×d4 ; 8. ç×d4, Cç6 ; 9. Fb5, Fé7 ; 10. Cé2, 0-0 ; 11. Fd2 (Teschner-Trifunovic, 1950).

c) A considérer est *5..., Fé7 ;* 6. é3, ç6 ; 7. Fd3, Cé4 ou 7. Dç2, Fg4 ; 8. Fd3, Fh5 ; 9. Cg-é2, Fg6 ; 10. Cg3, Ca6 ; 11. a3, Ch5 ; 12. F×é7, D×é7 ; 13. C×h5, F×h5 avec égalité (Furman - Kan, vingt-deuxième championnat de l'U.R.S.S.) ou 5..., Fé7 ; 6. Cf3, ç6 ; 7. Dç2, g6 ; 8. é3, Ff5 ; 9. Fd3, F×d3 ; 10. D×d3, Cb-d7.

d) Ou 6. Dç2, Ca6 ; 7. a3 ! ou 6. Cf3, Ff5 ; 7. Db3, Db6 ; 8. D×b6, a×b6, 9. F×f6, g×f6 ; 10. é3, b5 ; 11. Rd2, Cb-d7 ; 12. Ch4, Fé6 ! A noter que le coup du texte empêche 6..., Ff5 à cause de 7. Df3, Fg6 ; 8. F×f6, D×f6 ; 9. D×f6, g×f6 ; 10. Cf3, Cd7 ; 11. Ch4 !, Fé7 ; 12. g3, *Cb6 ; 13. 0-0-0.*

e) Après 6..., Db6 ; 7. F×f6, D×b2 ; 8. Dç1, Fa3 ; 9. C×d5 !, D×ç1+ ; 10. T×ç1, g×f6 (ou 10..., F×ç1 ; 11. F×g7) ; 11. Tç4 !, Rd8 ; 12. Ta4, Fé6 ; 13. Cb6, Fb4+ ; 14. Rd1, a5 ; 15. C×a8, b5 ; 16. T×b4, a×b4 ; 17. Cé2 les Blancs sont mieux.

f) Sur 7..., Fd6 la réplique 8. Cg-é2 est forte : par exemple, 8..., 0-0 ; 9. Dç2, h6 ; 10. Fh4, Té8 ; 11. h3, Da5 ; 12. 0-0-0, b5 ; 13. Rb1 (Alatortzev - Troitzky, 1938).

g) Alekhine aimait bien jouer 8. Cg-é2, 0-0 ; 9. Dç2, Té8 et les Blancs peuvent roquer du grand et du petit côté. Après 8. Cf3, la ré*ponse 8..., Cé4 est juste.*

h) La continuation naturelle mais 8..., Ch5 ; 8..., Cf8 ; 8..., Cb6 et 8..., h6 sont jouables.

i) 9. g4 est moins dangereux qu'il ne paraît : 9..., Té8 ! 10. F×f6, C×f6 ; 11. g5, Cé4 ! ; 12. C×é4, d×é4 ; 13. F×é4, Fb4+ et 14..., D×g5.

j) 9..., Té8 est préférable.

k) Un autre plan consiste en 10. h4 ! suivi de 0-0-0 et de g4.

l) Après 11..., Cf8 ; 12. Ta-b1 est programmée l'attaque de minorité. *L'entrée du C-R sur é4 donne ici son* sens à la chasse 9..., h6, selon Taïmanov, puisque les Noirs obtiennent une position convenable après 12. F×é7, D×é7 ; 13. F×é4, d×é4 ; 14. Cd2, Cf6 suivi de ç5- Fé6- Fd5 ou de b6-Fa6.

m) Une belle idée. Les Blancs entament l'attaque de minorité sans *perdre le temps (Tb1) et sans crain*dre 13..., D×b4 à cause de la prise du pion é4.

n) Ne se résignant ni à la défense passive 14..., Fd7 ; 15. b×ç6, F×ç6 ni à l'échange 14..., ç×b5 ; 15. F×b5, les Noirs tentent un dégagement discutable.

o) Et non 15..., D×ç5 ? ; 16. C×é4, D×ç2 ; 17. C×f6+ et 18. F×ç2 ni 15..., D×ç5 ? ; 16. C×é4, C×é4 ; 17. F×é4.

p) Menace 17. C+d5, C×d5 ; 18. D×ç5.

q) 16..., C×d3 ; 17. D×d3, Fé6 ; 18. Cd4 valait mieux, malgré tout, que cet enfermement du F-D contraint de surveiller la faiblesse en ç6.

r) Si 17..., Fd7 ; 18. Ff5 !, Cé6 ; 19. Ta-d1.

s) Si 20..., F×ç6 ; 21. b×ç6, T×ç6 ; 22. C×d5 !

t) Si 23..., é5 ; 24. Cf5, Dé6 ; 25. Cd4 !, T×ç2 ; 26. C×é6.

u) L'art du grand maître ! En forçant l'échange des D, la colonne ç tombe aux mains des Blancs tandis que le F noir est voué à l'inaction. Si 25..., Dd7 ; 26. C×é6 !

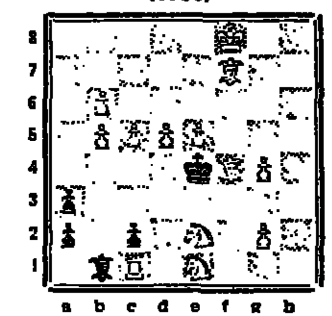
v) Et non 30. Tç1 ?, Cé2+

w) Si 30..., C×a4 ; 31. Ta1 et 32. T×a7.

x) Triomphe de l'ouverture de la colonne ç (depuis 4. c×d5 !) : le misérable F est capturé.

PROBLÈME

F. FARGETTE
(1968)



BLANCS (13) : Rf8, Tç1, Ff7 et f4, Cé1 et é2, Pb6, b5, ç5, d5, é5, g4 et g2.
NOIRS (5) : Ré4, Fb1, Pa2, a3, ç2.
Les Blancs jouent et font mat en quatre coups.

SOLUTION DU PROBLEME N° 728
H. BOLTON (1973)

(Blancs : Rh6, Da5, Cd6 et d7, Pb6, *ç4, g5 et h5. Noirs : Rç6, Té8 et é7,* Fa6, Cd5, Pb7, é2, f7 et g6). Mat en dix coups.

1. Da4+ !, R×d6 ; 2. ç5+, Ré6 ; 3. Dg4+, f5 ; 4. g×f6+, Rf7 ; 5. h×g6+, Rg8 ; 6. Dé6+, T×é6 ; 7. f7+, Rh8 ; 8. Cf6 !, T×f6 ; 9. f×é8=D+, Tf8 ; 10. D×f8 mat.

CLAUDE LEMOINE.

bridge — N° 726

Championnat d'Europe à Elseneur

Ce chelem du championnat d'Europe que les Suédois viennent de remporter illustre une remarquable « présence à la table » du déclarant dans les enchères et une excellente technique dans le jeu de la carte.

	Nord	
	♠ 7 5 ♥ A D 5 3 ♦ A V 6 4 2 ♣ 8 6	
Ouest ♠ 9 3 ♥ 10 9 6 2 ♦ 10 9 7 ♣ A D 7 4	N / O E / S	**Est** ♠ R 10 8 6 ♥ V 7 4 ♦ 5 ♣ V 9 5 3 2
	♠ A D V 4 2 ♥ R 8 ♦ R D 8 3 ♣ R 10	

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Goethe	Y...	Morath
passe	1 ♦	passe	1 SA
passe	2 ♦	passe	3 ♦
passe	3 SA	passe	4 ♣
passe	4 ♥	passe	4 ♠
passe	6 ♦	passe	6 SA...

(Sud avait rectifié à « 6 SA » pour être protégé contre l'entame à trèfle grâce à son roi).

Ouest ayant entamé le 2 de cœur, *comment Morath, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant prit avec le roi de cœur, puis il remonta au mort à carreau, et il fit l'impasse au roi de pique, qui réussit. Il réalisa ensuite les cinq carreaux maîtres et défaussa un pique de sa main. Enfin, il refit l'impasse à pique et tira l'as de pique :

♥ A D 5 ♣ 8 6
♥ 10 9 6 ♣ A D —
♠ A 4 ♥ 8 ♣ R 10

Sur l'as de pique, Ouest jeta la dame de trèfle (car le seul espoir était qu'Est ait le roi de trèfle). Alors Morath jeta le 5 de cœur, et il joua le 10 de trèfle. Ouest prit avec l'as sec, et le roi de trèfle procura la douzième levée.

En salle ouverte, les Espagnols, en Nord-Sud, arrivèrent de façon très simple au chelem à carreau.

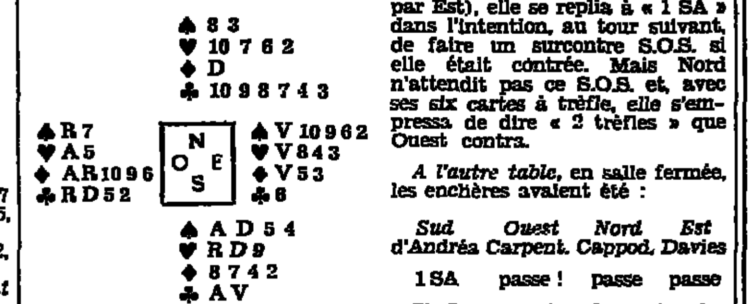
Nord	*Sud*
1 ♦	2 ♠
3 ♦	4 SA
5 ♥	6 ♦

Malheureusement, Est entama trèfle et Ouest fit immédiatement deux levées.

Le championnat d'Europe des dames

A Elseneur, les championnes olympiques italiennes ont repris le titre européen qu'elles avaient perdu en 1975 à Brighton. Seules les Anglaises, qui ont terminé secondes, ont été pour elles une menace. Les Suédoises ont été troisièmes et les Françaises quatrièmes devant douze autres équipes.

Après avoir été nettement dominées par les Italiennes au début de leur rencontre, les Anglaises ont arraché le match nul grâce notamment à cette donne.



	Nord	
	♠ 8 3 ♥ 10 7 6 2 ♦ D ♣ 10 9 8 7 4 3	
Ouest ♠ R 7 ♥ A 5 ♦ A R 10 9 6 ♣ R D 5 2	N / O E / S	**Est** ♠ V 10 9 6 2 ♥ V 8 4 3 ♦ V 5 3 ♣ 6
	♠ A D 5 4 ♥ R D 9 ♦ 8 7 4 2 ♣ A V	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Landy	Bianchi	Gardener	Valenti
1 ♠	contre	passe	passe
1 SA	contre	2 ♣	passe
passe	contre	passe	passe...

Est ayant attaqué carreau, la déclarante coupa au second tour et elle joua cœur. Ouest prit le roi du mort avec l'as, et elle continua carreau coupé de nouveau par Nord qui fit l'impasse à pique. Ouest prit la dame avec le roi et elle rejoua pique. *Comment Nicola Gardener doit-elle jouer pour gagner* DEUX TRÈFLES contrés ?

Note sur les enchères :

Sud, qui jouait le sans atout faible (13-15), était trop belle pour déclarer « 1 SA », et elle ouvrit de « 1 pique ». Ensuite, sur le contre (transformé en pénalité par Est), elle se replia à « 1 SA » dans l'intention, au tour suivant, de faire un surcontre S.O.S. si elle était contrée. Mais Nord n'attendit pas ce S.O.S. et, avec ses *six cartes à trèfle, elle s'em*pressa de dire « 2 trèfles » que Ouest contra.

A l'autre table, en salle fermée, les enchères avaient été :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
d'Andréa	Carpent.	Cappod.	Davies
1 SA	passe !	passe	passe

Si Ouest contre, la partenaire n'aura sans doute pas 5 ou 6 points pour passer, et la sagesse avec une aussi belle main est de passer pour laisser jouer « 1 SA » quand l'adversaire est vulnérable.

Sur l'entame à carreau, la déclarante ne fit que l'as de trèfle, l'as de pique et un cœur et elle perdit 400.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble — N° 17

Les "nouveautés" du Petit Larousse

CERTAINES entrées nouvelles du « Petit Larousse illustré » 1978 sacrifient, sans excès, au jargon spécialisé de divers domaines. Financier : AUDIT, vérificateur des comptes ; BONUS, dont le génitif BONI était déjà introduit ; MALUS. Scientifique : RAD, GRAY, GON, unités diverses (*toujours pas de REM*), FOCALISER, v. t. Géologique : RIFT. Médical : PLASTIE, GOMENOL, EROGENE. Sportif : AIKIDO et KENDO, KIT, PONGISTE, WINDSURF, SKIPPER. Exotico-spirituel : ASHRAM, ermitage autour d'un gourou, et exotico-vestimentaire : PARKA, BOUBOU. Géographique : SAHRAOUI (E.). Psychosociologique et littéraire : ACCULTURER, v. t., MATERNER, v. t., CONNOTER., v.t., UBUESQUE. Néologismes des médias : ABRIBUS, SERIAL (S.). Feuilleton télévisé : CROONER, chanteur de charme, FOLK *ou* FOLKSONG, REWRITER, n. m., ou v. t.

D'autres entrées comblent d'anciennes et inexplicables lacunes, sources de zéros immérités pour de nombreux scrabbleurs : ATYPIQUE, FADO, VAHINE, FAR, *REMODELER* et *RE*LOGER (toujours pas de RECASER), MEFORME, MUTANT.

D'autres, enfin, concrétisent une libération discrète et progressive de tabous sexuels et scatologiques, amorcée en 1976 : URANISME, inversion; *FOUTRE,* v.t. (mais pas encore n.m.), privé de son étymologie et de sa conjugaison (précisons donc qu'il n'a pas de passé simple) ; DECONNER, curieusement donné comme transitif, plus facile à trouver que DENONCER ; CHIER, v.t., qui permet un rapprochement entre CHIENLIT et PISSENLIT, COUILLON (pas d'étymologie !) ; EMMERDER, v.t., DEMERDER (se), MERDIER.

Signalons pour terminer les lacunes persistantes les plus *flagrantes :* anisé, arnaquer, canulée, casquer, chinoiser, cramer, copuler, coquelet, défolier, déneiger, diluant, estoquer, ferrite, ficus, fluctuer, grinçant, moulant, golfeur, guêpière, implant, infondé, jerk, lyse, maxima, mégoter, météo, minus, *mouflet, nazie, plaquage, pé*dalo, poulbot, niçois (e), rimmel, rustine et, enfin, « last but not least », SCRABBLE.

Précisons enfin que les nouveaux mots du « P.L.I. » 1978 ne seront pris en compte par la F.F.Sc. *(et par cette chronique)* qu'à compter du 1er janvier 1978.

Partie jouée au Rouen-Bridge, rue Rollon, le 7 mai 1977

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF	PTS
1	IPCODVL			
2	PV+RASEI	DOLIO (a)	H 8	22
3	URTAOER	PRÉAVIS (b)	13 B	85
4	ORR+LEOE	HUÂT	14 A	26
5	EELOR+OC	OH	15 A	26
6	TBAVRXI	DECOLORE (c)	8 H	86
7	—BFIQMEN	BOXAÎT	K 7	34
8	BQ+EN?ED	FAMINE	10 J	20
9	BD+RGEZE	ENQ (U) ÊTE (d)	D 9	28
10	DG+ALTNO	BERNEZ (e)	10 A	39
11	DLN+SAIU	GOBAT	A 8	27
12	AL+SWDEL	ENDUIS	O 10	27
13	SW+PEHEF	DALLEZ	F 6	18
14	FHPS+AJA	TWEED (f)	12 K	30
15	FH+RRIEU	JASPAI	14 J	62
16	HR+AOYVU	FURIE (g)	15 F	33
17	AHU+ESTA	VOYER (h)	I 5	31
18	AAET+SNK	EUH	J 4	32
19	AS+UMINL	TANKER	N 3	35
20	LU+EGSIU	MAINS	K 1	26
21	MNS?TT	GUEULAIS (i)	2 F	65
22	S ? T décomposé	MENT	H 1	18
23		K (A)	6 N	10
24		*ETE*	*9 D*	5
25		FURIES	15 F	11
			TOTAL	796

RESULTATS

1. Jouannet - Pialat 796 *(100 % !)* ; 2. *Muller-Verdier* (Dieppe) 771 (96,86 %) ; 3. Barraux-Barraux 764 (95,98 %) ; 12 sur 24, Eskinasi-Ozenne (Rouen) 620 (77,89 %).

NOTES

(a) solo ; (b) scrabble difficile, un E se mariant rarement avec un A. Autres scrabbles possibles : PAVOISER, VAPORISE, OVIPARES, APIVORES, perdant 16 ou 17 points sur le top ; (c) COLOREE en I 2 : 64, COLORIEE en 11 C : 70 ; (d) ou BEQ(U)ET, même score ; *(e)* ou GENEZ, même score ; (f) coup à deux appuis non évident ; (g) le FUHRER est implaçable, sinon implacable ! (h) bat HOYAU d'un point (G 1) ; (i) GLUMES en 1 H rapporte 27 points.

PENTASCRABBLE
de Jean-Marc Bellot (Cannes)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot devant passer par l'étoile rose.

AEESSTT - AEIMRTU
EEINRSS - DEEHIOM
AEHLNOP

Solution proposée : plus de 550 points.

Solution du problème n° 16
Perseverare diabolicum !

SIGNERA H 5, 66 ; PLEURAI 12 B, 80 (ou PIAULER, ou PALIURE, arbrisseau, ou PARULIE, inflammation des gencives) ; REASSIGNERAIENT H 1, 203 ; ASSIGNAS 8 C, 60 ; REASSIGNASSION(S), 194. Total : 603.

Nous avons reçu vingt réponses exactes. Ont gagné un *Petit Larousse 1978 :* MM. Crestou, de Toulon ; et Bernard, d'Argenteuil, ainsi que l'auteur du problème : M. Durochet.

● *Les championnats du monde francophone* auront lieu à Aix-les-Bains, du 28 octobre au 1er novembre. Trois épreuves seront disputées : l'Elite, réservée aux sélectionnés, l'Open international et le Double, ouverts à tous. Renseignements : 604-29-95.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F. Sc., 8, rue Maurice-Delafosse, 92100 Boulogne.

Hippisme

La ruée vers l'Arc

LE départ précipité pour les Etats-Unis (1) de *The Minstrel*, gagnant du Derby d'Epsom, des « King George » et meilleur « trois ans » européen, a réveillé les appétits. On annonce la venue, dimanche, à Longchamp, pour l'Arc-de-triomphe, d'un cheval américain, d'une pouliche *argentine et d'une pléiade de che*vaux britanniques, auxquels s'ajoutera même — ce n'est pas seulement du folklore : on sait galoper aux antipodes, *Grand Canyon* l'a récemment montré — un néo-zélandais.

A défaut d'atteindre à un niveau de qualité exceptionnel (où sont les *Sea Bird*, les *Vaguely Nobel* et les *Mill Reef* de naguère ?), le choc de ces *Alleged, Dumferline, Orange Bay, Busaca, Sarah Siddons* et autres *Balmerino* (c'est le néo-zélandais), avec nos *Malacate, On My Way, Crystal Palace, Kamicia* et *Fabuleux Jane*, s'annonce indécis, touffu et, par conséquent, spectaculaire.

Du nombreux peloton, nous extrayons d'abord, quant à nous, *Orange Bay, Alleged, Kamicia, Dumferline* et *Malacate. Orange Bay* vient de laisser sur place *Hot Grove*, second tout près de *The Minstrel* dans le Derby.

Il n'avait, auparavant, été battu que de fort peu par celui-ci dans les « King George » à l'issue d'une lutte terrible dont sa victoire ultérieure a montré qu'il n'avait ressenti les effets ni au moral ni dans les jambes.

La dernière récente performance d'*Alleged* — archi-battu par la pouliche royale *Dumferline* dans le « Saint-Léger » — devrait inciter à négliger ses chances plus qu'à le retenir parmi les favoris. Mais il a peur, lui, d'avoir été préféré pour cette *course par son entraîneur*, l'Irlandais Vincent O'Brien, parmi d'autres valeureux candidats possibles, notamment *Artaius* qui, à une demi-longueur près, aurait pu gagner notre prix du Jockey-Club.

L'Arc se « féminise » : au cours des cinq dernières années, la course a été gagnée trois fois par des pouliches. Dans ces conditions, on ne peut qu'accorder une première chance à *Kamicia* et *Dumferline.*

Entré jeune au haras, selon ce qui est maintenant le destin (heureux) des meilleurs, *Malacate* s'est révélé impuissant à y accomplir la tâche qu'on attendait de lui ou, du moins de l'accomplir efficacement. Il a donc repris *le harnais, c'est-à-dire le mors.* On objecte à son encontre que le parcours de 2 400 mètres excède son aptitude réelle et que sa victoire sur cette distance, dans le derby d'Irlande 1976, avait été acquise à l'issue d'une course sans train. Objections valables, mais c'est un *Malacate* changé, plus dur à la tâche — nous n'osons dire plus viril — qu'il nous a semblé retrouver, au début du mois, à Longchamp.

Dans son sillage reparaissait alors, après presque un an d'absence, *On My Way*, victime d'une déchirure musculaire dans l'épaule, lors du Washington D.C. 1976. C'est la même place — dans le sillage immédiat des favoris — qui lui revient dans l'analyse de la course.

Au même rang, nous plaçons *Fabuleux Jane*, impressionnante dans les cent derniers mètres du prix Vermeille. Et c'est seulement un peu en retrait que nous *situons les chances de deux che*vaux, pourtant pétris de qualités : *Crystal Palace* et *Artic Tern.* Le premier risque, beaucoup plus encore que *Malacate*, de trouver la distance trop longue : le second, qui est borgne, *est mal à l'aise dans un peloton* nombreux.

Le lendemain de l'Arc devait se dérouler à Longchamp la vente des quatre-vingt-trois sujets constituant le reste de l'écurie et de l'élevage Dupré. *L'événement, dont nous avons* traité en dehors du cadre de cette rubrique (2), a été, on le sait, annulé, l'Aga Khan ayant fait une offre globale acceptée par l'administration judiciaire de la succession Dupré.

*Il se confirme que la tran*saction a été réalisée au prix de 11 millions de francs. A l'enclosure, où des estimations — superficielles et hâtives — escaladaient allégrement des sommets de 30 millions, on s'est étonné que l'administration judiciaire ait accepté l'offre du prince.

Des amis de *feu* Mme Dupré donnent quatre explications. La vente des chevaux à l'entraînement, au mois de juillet, avait *produit 3 500 000 F, pour une esti*mation d'experts de 2 800 000 F. Les mêmes experts tablaient, cette fois, sur un chiffre de 10 500 000 F. En admettant qu'ils aient fait preuve du même pessimisme, la vente aux enchères pouvait produire environ 13 000 000 F. Mais si on y avait eu recours, il y aurait eu 10 % de commissions à payer aux courtiers ou autres intermédiaires. Par ailleurs, il y aurait eu des retards de paiement ou même quelques risques de non-*paiement de certains sujets : l'ad*ministrateur a, dit-on, été très étonné de la lenteur avec laquelle ont été réglés certains achats de juillet.

Enfin, une cession à l'Aga Khan signifiait l'envoi de tous les *yearlings — et, plus tard, des* foals — chez François Mathet, qui a toujours su à merveille se servir de cette race de chevaux ; 15 % des futurs prix gagnés devant revenir, au titre des primes à l'éleveur, à la succession, *celle-ci pourrait espérer, de ce* côté, de meilleures recettes qu'avec n'importe quelle autre solution. Voilà dans quelles conditions l'administrateur aurait signé le marché.

Notes sur dimanche passé : un bon *Pharly*, mais dans un lot qui, *Flying Water* étant devenue inexistante (justifiant mal son nom, elle cesse de voler dès que la piste est alourdie), n'était plus tout à fait de premier plan. Un très mauvais *Lighting*, si mauvais que son entraîneur a demandé, comme s'il soupçonnait quelque chose, qu'on le soumit à des prélèvements. Un « deux ans » qui nous a fait très bonne impression, *Rusticaro*, dans un *lot dont la qualité, cependant,* est encore incertaine.

LOUIS DÉNIEL.

(1) Les Etats-Unis avaient décidé de fermer leurs frontières aux chevaux européens, en raison d'une épidémie de métrite apparue dans les *haras anglais. The Minstrel, Blushing Gromm* et *Exceller*, vendus à des haras américains, furent embarqués en pleine nuit, pour arriver deux heures avant que l'embargo ne fût effectif.

(2) *Le Monde* du 23 septembre.

Philatélie

N° 1504

FRANCE : « Meilleurs ouvriers de France. »

Le timbre dédié aux meilleurs ouvriers de France, prévu sur le programme de l'année en cours, *sera mis en vente générale le 3 octo*bre.



1,40 F, bistre olive et brun-rouge.
Tirage : 7 000 000 d'exemplaires.
Dessin et gravure d'Eugène Lacaque.
Impression en taille-douce. Atelier du timbre de France.
La mise en vente anticipée :
— Les 1er et 2 octobre, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire installé au ministère du travail, 127, rue de Grenelle, Paris-7e. — Oblitération « premier jour ».
— Le 1er octobre, de 8 heures à 12 heures, à la R.P., 52, rue du *Louvre,* Paris-1er, et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 heures à 17 heures, au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « premier jour ».

Bureaux temporaires

⊙ 27300 Bernay (salle des fêtes), le 9 octobre. — Journée départementale du secourisme.

⊙ 92100 Boulogne-Billancourt (salle Picasso, 119, rue du Point-du-Jour), les 14 et 15 octobre. — Soixantième anniversaire du Club olympique de Billancourt.

⊙ 69005 *Lyon (Palais Saint-Jean,* avenue Adolphe-Max), les 15 et 16 octobre. — Première exposition régionale organisée par le Club philatélique du C.N.R.S.

⊙ 34000 Montpellier, du 14 au 23 octobre. — Foire internationale de la vigne et du vin.

● *A AUBIGNY-AUX-KAISNES, les 15 et 16 octobre, une exposition philatélique sur le thème « la Nature » sera présentée par le foyer des jeunes.*

ADALBERT VITALYOS.

SUR PLAINTE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU P.C.F.

Deux directeurs de journaux jugés pour publication de documents falsifiés

La douzième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris avait à examiner, jeudi 29 septembre, une affaire vieille de quatre ans et demi, voire aussi vieille que l'ascension politique de M. Georges Marchais, aujourd'hui secrétaire général du P.C.F.

Le 12 mars 1973, ce dernier portait plainte avec constitution de partie civile contre MM. Auguste Lecœur, directeur du mensuel « la Nation socialiste », Jean Boizeau, qui dirige l'hebdomadaire « Minute », et un journaliste de « Rivarol » connu par ses seules initiales R.-L.

A l'origine de cette plainte, la publication de deux documents tendant à accréditer la thèse d'un départ volontaire de M. Georges Marchais en Allemagne, au mois de décembre 1942, pour travailler dans une usine d'aviation de la firme Messerschmitt.

M. Marchais, la politique et l'histoire

Après plus de quatre années d'instruction, une ordonnance rendue *le 25 juin 1977 reconnaissait* la falsification des documents publiés, prononçait un non-lieu *quant à l'origine de cette falsification* et renvoyait devant le tribunal correctionnel MM. Boizeau et Lecœur pour usage de documents administratifs falsifiés (un certificat d'embauche et une fiche émanant du *Service* des avances aux familles des travailleurs partis en Allemagne de la préfecture de la Seine). *Ces documents* ont paru dans le numéro de mars 1973 de *la Nation socialiste*, dans le numéro du 7 au 13 mars de *Minute* et dans le numéro de mars de *Rivarol*. Après le décès, en mai 1973, du directeur de cette dernière publication, M. Pierre Lucchini, l'action publique était éteinte pour ce qui concerne cette revue.

Malgré le louable désir du président, Mme Micheline Pasturel, de « *s'en tenir au dossier* », les cinq heures de débat, auxquelles a assisté en personne le secrétaire général du P.C.F., ont tourné autour de toutes les questions qu'appelait la première : les documents incriminés révèlent-ils ou *suggèrent-ils à tort,* le départ volontaire en Allemagne, en 1942, du jeune ouvrier Georges Marchais ? *Quelles explications* historique et politique peut-on aujourd'hui donner de ces faits et de ces *imputations* ?

« Campagne infâme »

M. Lecœur s'est efforcé de répondre à ces *questions* en recourant souvent au ton de la polémique ou de la chamaillerie puérile qui indisposa autant son défenseur que le tribunal. M. Boizeau l'a fait avec plus de discrétion, au nom de « *la quête de la vérité* ». Quant à M. Marchais, il a dû surmonter à plusieurs reprises une émotion extrême pour exposer sa version des faits et tenter de mettre fin à cette « *campagne infâme visant à porter atteinte à mon honneur* ».

Son intervention n'a pas seulement relégué au second plan les débats techniques sur les photocopies et les altérations des documents qui constituent le point de départ de l'affaire. Un homme a parlé. De la politique qui le projette aujourd'hui dans l'histoire. De l'histoire, dont les prévenus se sont efforcés, avec d'évidentes arrière-pensées politiques, de se servir pour l'accabler.

La voix brisée par l'émotion, les larmes aux yeux, le secrétaire général du P.C.F. a d'abord affirmé : « *Je ne suis pas obligé de prêter serment, mais devant la justice de mon pays je prête serment. Je n'ai jamais été volontaire. Je suis un déporté du travail et un réfractaire ; je prête ce serment devant la justice de mon pays.* »

Puis M. Marchais raconte longuement, s'interrompant parfois *pour réfréner des sanglots ou* essuyer des larmes : « *Je travaillais comme ouvrier métallurgiste à l'usine AGO de Bièvres. Le 12 décembre 1942 l'usine était occupée par les forces de Feldgendarmerie. Avec une trentaine d'ouvriers j'ai été emmené de force, en camion, à Versailles. Là on nous a dit :* « Vous avez été désignés par la direction de votre entreprise pour partir en Allemagne. (...) Si vous ne partez pas, des contraintes pourront être exercées sur vos familles ou sur vos frères ou père qui sont en Allemagne. » *Nous nous sommes concertés. Que faire ? Nous n'avions aucun contact avec des résistants. Devant nous, aucune perspective. Comment faire ? Comment échapper à cette chose ? C'est dans ces conditions que nous sommes partis. (...) Volontaires ? Nous l'étions tellement que nous avions écrit sur le train qui nous emmenait :* « Nous sommes des déportés du travail. »

Repris à Stuttgart après une tentative d'évasion, M. Marchais regagne la France en mai 1943 après avoir fait croire au décès de sa fille (en réalité sa nièce).

Après avoir indiqué comment il est parvenu à ne pas regagner son poste en Allemagne et avoir réaffirmé : « *Je me considère comme une victime du nazisme, du gouvernement de l'époque et de ceux qui n'avaient pas permis à la France de résister* », le secrétaire général du P.C.F. en vient à un essai d'explication de l'« affaire ». « *Pourquoi a-t-on fait cela à Georges Marchais ? Jusqu'en 1969 on ne parlait pas de Georges Marchais : il n'avait pas les responsabilités politiques qu'il allait avoir par la suite (...). C'est seulement à partir de 1956 que j'ai accédé à des responsabilités dans le parti (...). En 1969, j'ai été élu secrétaire général adjoint. C'est à partir de là qu'on a déclenché contre moi cette campagne infâme visant à porter atteinte à mon honneur (...). Pendant des années et des années j'ai laissé faire. Lorsqu'en 1973, pendant la campagne des législatives, on a sorti ces documents falsifiés pour essayer d'accréditer l'idée que j'avais été volontaire, j'ai considéré qu'il était de mon devoir de porter plainte.* »

Une multiplication de détails

Pour les deux prévenus et leurs avocats, la cause est claire et l'évidence contraire : M. Marchais est parti avant l'instauration du Service du travail obligatoire (S.T.O.), son départ ne peut être que volontaire, le versement d'une indemnité d'équipement l'atteste, M. Marchais travaillait d'ailleurs dans une usine allemande et ne pouvait, de ce fait, être requis. Cette multiplication de détails et de recoupements accable-t-elle le jeune Georges Marchais ? Tout et le *contraire de tout ne* peut-il pas, trente-cinq ans après, être dit d'une époque aussi confuse *jusque dans l'exercice du pouvoir*, des pouvoirs politiques qui s'exerçaient alors ?

Des « fuites »

Le recours à la seule notion de Service du travail obligatoire (instauré le *16 février 1943*) pour qualifier de « volontaires » les départs antérieurs est en soi *sommaire (voir d'autre part).* A-t-on, pour conforter cette thèse simple et fragile, « arrangé » les documents concernant M. Marchais ? La reproduction du certificat d'embauchage numéro 4, *publiée en 1973* dans les *journaux* poursuivis, ne porte pas la date du départ de M. Marchais (17 décembre 1942), telle qu'elle figure sur l'original conservé au ministère des anciens combattants. La fiche de la préfecture de la Seine, publiée en même temps, a subi plusieurs altérations : la mention imprimée « *Direction des affaires de réquisition et d'occupation* » a disparu, remplacé par une mention manuscrite difficilement lisible, peut-être « *Vol.* (pour volontaire), *AGO-Bièvres* ». Une phrase manuscrite ne figurant pas sur l'original *(« Reçu de la prime d'équipement »* (a été ajoutée sur la photocopie.

Les prévenus ont fait valoir que les *modifications ne changeaient* rien au fond, qu'elles étaient le fait des « *résistants* », qui auraient *annoté* les documents qu'ils s'étaient procurés. Ils ont fait état du témoignage écrit de M. Eugène Saint-Bastien (qui fut membre du Comité parisien de libération) indiquant comme origine des « *fuites* » le *comité de criblage de* la Fédération des déportés qui avait accès au dossier de tous ceux qui *rentraient d'Allemagne. Ils se sont* aussi fait l'écho des propos tenus en juillet 1970 par M. Charles Tillon, *ancien député* communiste : « *Pourquoi Marchais, en se décidant à pénétrer dans le P.C. en 1947, a-t-il remis à un membre du comité central une biographie mensongère déclarant qu'il était resté en France pendant l'Occupation alors que Fajon vient récemment de déclarer le contraire devant la rédaction de* l'Humanité *?* »

Pour M. Georges Marchais, « *c'est une contre-vérité évidente. J'affirme que lorsque j'ai rempli ce questionnaire j'ai exposé ce que je viens de vous rapporter* ». Le secrétaire général du P.C.F. ajoute qu'il a rappelé par deux fois, en 1956 et en 1959, à Maurice Thorez ce qu'avait été sa situation pendant la guerre. « *Tu n'as rien à te reprocher*, lui aurait dit ce dernier. *Tu étais une victime.* »

Victime, M. Marchais l'est-il encore aujourd'hui, mais cette fois d'une campagne de dénigrement née de luttes de factions au sein de son parti au moment de son ascension et plus tard reprise et amplifiée, fausses pièces à l'appui, par cette partie de la presse qui ne l'apprécie guère ? Le tribunal se prononcera après l'audition, le jeudi 6 octobre, des plaidoiries et du réquisitoire. Sa décision apportera peut-être quelques pièces nouvelles à ce puzzle historique et politique dont les joueurs se renvoient, pour le moment, les pièces à la figure.

MICHEL KAJMAN.

LE S.T.O.

Le service du travail obligatoire (S.T.O.), souvent cité au cours de la polémique sur l'attitude de M. Marchais en 1942, ne peut servir de critère pour faire le départ entre des travailleurs contraints de partir exercer leur profession en Allemagne (après le 16 février 1943) et d'autres *qui l'auraient fait de leur plein gré* (avant cette date). Même s'il s'est trouvé, au début de la guerre, un certain nombre d'ouvriers tentés par les avantages matériels ou personnels *que pouvait comporter pour eux, dans* un premier temps, le départ en Allemagne.

Le texte législatif du 16 février 1943 instituant le S.T.O. n'était, en fait, que la dernière étape d'un *processus* entamé bien avant. L'avant-dernière plutôt, puisque l'occupant s'arrogea pour finir le droit de prélever lui-même, directement, dans les entre*prises, les ouvriers qu'il jugeait* indispensables au fonctionnement de son industrie.

L'utilisation massive des appareils de production des pays occupés et le *recours* à leurs mains-d'œuvre respectives avaient été un projet du IIIe Reich longuement mûri. Une fois les hostilités engagées, cette volonté devint rapidement une *nécessité*, l'énorme machine économique de l'Allemagne nazie ne pouvant fonctionner avec ses seuls ouvriers.

En France, après une période d'incitation au volontariat qui ne donna guère de *résultats*, l'arrivée, en juin 1942, du gauleiter Fritz Sauckel, plénipotentiaire général du service de la main-d'œuvre, ouvre une période cruciale. Sauckel exige que la *France lui « fournisse »* trois cent cinquante mille ouvriers, dont cent cinquante mille métallurgistes.

A la fois soucieux de ne pas contrarier Sauckel et effrayé par la *menace de réquisition* générale de la main-d'œuvre brandie par ce dernier, Pierre Laval invente la « relève » (22 juin 1942) : pour trois départs en Allemagne, un prisonnier serait renvoyé en France.

Après l'échec de la relève (douze mille départs volontaires en juin 1942, vingt-trois mille en juillet), l'administration du Reich demande à la France de trouver des ouvriers à tout prix, fût-ce en utilisant la contrainte.

Pour ne pas appliquer telle quelle l'ordonnance Sauckel (réquisition de la main-d'œuvre de tous les pays occupés), le gouvernement de Vichy publie un texte (4 septembre 1942) *qui prévoit un recensement des personnes* en mesure de travailler et aussi, pour la première fois, la possibilité du travail forcé.

A ce moment, des avantages *substantiels sont accordés* à ceux qui acceptent encore de partir au titre de la relève. M. Marchais n'en a pas bénéficié. Cette différence de traitement tend à infirmer la thèse des adversaires de M. Marchais, bien que leurs défenseurs affirment pouvoir prouver que ce dernier entre bien dans cette catégorie de volontaires. Dès le mois de septembre 1942, la contrainte, directe ou non, l'a emporté sur les entreprises de propagande *patriotique*, pour faire partir en *Allemagne les ouvriers* français. M. Marchais est parti en décembre de cette même année.

Le 14 janvier 1943, le gauleiter Sauckel exige une nouvelle campagne, qui amènerait en Allemagne cent cinquante mille spécialistes et *cent mille manœuvres*. Le 16 février 1943 est institué le service du travail obligatoire, qui mobilise tous les jeunes gens nés en 1920, 1921 et 1922. — M. K.

Faits et jugements

Procès en diffamation à propos des « Dossiers noirs du racisme dans le midi de la France ».

MM. Alain Dugrand, journaliste à *Libération*, Alex Panzani, collaborateur de *la Marseillaise*, et Mes Jean Dissler et François-Noël Bernardi, tous quatre coauteurs du livre *les Dossiers noirs du racisme dans le midi de la France*, ainsi que M. Paul Flamand, directeur général des Editions du Seuil, ont comparu, le 29 septembre, devant le tribunal correctionnel de Montpellier sur plainte en diffamation de M. François Chabessier. Ce dernier avait été acquitté, le 26 mai dernier, par la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques, du chef de « complicité de destruction par explosif de locaux d'habitation » après un attentat commis en *juin* 1975 contre un restaurant de Bayonne exploité par le frère d'un dirigeant de l'ETA. Dans le livre, les prévenus affirment que M. Chabessier était complice de cet attentat et qu'il appartenait au mouvement Justice pied-noir.

Au cours de l'audience, la défense a *soulevé* des nullités de procédure.

Le jugement sera rendu le *26 octobre*.

MM. Panzani et Dugrand ont protesté « *contre la violation des droits de la défense et le fait qu'ils ont été jugés sans que le débat contradictoire prévu par la loi ait eu lieu* ».

● *Condamnation d'un militant d'un groupe terroriste suisse.* — M. Raymond Birgin, un Lorrain âgé de trente et un ans, accusé d'avoir participé en *1971* et *1972* à deux vols d'explosifs à Zurich pour le compte d'un groupe terroriste, a été condamné, jeudi 29 septembre, à quatre ans d'emprisonnement dont un avec sursis par la cour d'assise de la Moselle, à Metz.

La défense a plaidé l'acquittement en raison du manque de preuves et de l'absence de témoins à charge au procès, mais les jurés ont suivi le réquisitoire de l'avocat général pour lequel il convenait de « *réprimer sévèrement un membre du terrorisme international* ».

● *Cinq dentistes de Gap (Hautes-Alpes)* condamnés pour hausses illicites d'honoraires se sont vu infliger des peines de 2 000 à 3 500 F d'amende par le tribunal de grande instance de Gap, le 28 septembre. La direction de la concurrence et des prix, se fondant sur le caractère général de la loi du 23 décembre 1976, inscrite dans le plan Barre, leur reprochait d'avoir suivi les décisions de leur fédération syndicale les engageant à majorer le point de la lettre de référence « D » de 7,5 F à 10 F.

Les « exclus » de l'E.N.M.

Le Syndicat de la *magistrature* a réuni une conférence de presse, jeudi 29 septembre, en présence de MM. Christian Raoult et Guillaume Mulsant, dont l'inscription au concours de l'Ecole nationale de la magistrature a été récemment refusée par le ministre de la justice (*le Monde* des 6 et 21 septembre). Dans un premier temps, le Syndicat s'est élevé contre les procédés employés pour écarter indûment ces candidats, notamment l'amalgame opéré par le ministère entre les comités de soldats, le délit de séquestration et un « comportement caractériel » : « *même si ces faits étaient matériellement exacts, ils ne peuvent empêcher, en l'absence de toute condamnation, que ces candidats puissent devenir magistrats* ».

Le conseil d'université de Paris-X-Nanterre a débattu lundi 26 septembre de la situation de M. Guillaume Mulsant à qui il est reproché par le ministère de la justice d'avoir participé à une action de séquestration. *Le* conseil précise notamment que « *les faits incriminés, quelle que soit l'appréciation que l'on puisse porter sur eux, se sont produits dans le cadre d'actions collectives et qu'aucune procédure contradictoire, disciplinaire ou judiciaire, n'a à notre connaissance, été engagée, de sorte que la décision du ministre de la justice semble avoir été prise au vu de documents unilatéraux et secrets* ». Le recours gracieux présenté par les deux candidats étant demeuré sans réponse, il leur reste jusqu'au 2 novembre pour introduire un recours devant le tribunal administratif.

Examinant ensuite les questions soulevées par le récent projet de loi sur le secret de l'instruction, le Syndicat de la magistrature a souligné que ce texte « *est dirigé à la fois contre le juge d'instruction, qui voit ses pouvoirs diminuer au profit de ceux du procureur, et contre la presse, qui risque d'être limitée à une information officielle contrôlée par le parquet* ».

● *Interpol a besoin d'argent.* — « *Interpol a besoin d'une augmentation substantielle de ses ressources, afin de pouvoir faire face à la montée et à l'* « *internationalisation* » *de la criminalité* », a déclaré mercredi 28 septembre à Edimbourg (Ecosse), M. Jean Népote, secrétaire général de l'Organisation internationale de police criminelle. Interpol souhaite notamment se doter d'un ordinateur, qui serait installé au siège de l'Organisation, à *Saint-Cloud* (Hauts-de-Seine). M. Népote s'est également déclaré favorable à une humanisation des législations en matière criminelle dans les pays membres d'Interpol et au réexamen « *de certains aspects de la législation grâce auxquels des professionnels du crime sont traités d'une façon trop indulgente* ». — *(A.F.P.)*

A NICE

Le Palais de la Méditerranée fermerait dans un mois pour une «réorganisation complète»

De notre correspondant régional

Nice. — Selon certaines informations dignes de foi, l'administration actuelle du Palais de *la Méditerranée*, à Nice, *pourrait* être amenée à fermer prochainement l'établissement afin de procéder à une « *réorganisation* complète ». La réouverture serait envisagée dans le courant du *mois de janvier. Les nouveaux* dirigeants du Palais n'ont d'ailleurs toujours pas sollicité auprès du *ministre de l'intérieur* le renouvellement de l'autorisation de jeux, laquelle expire le 31 octobre.

Une polémique

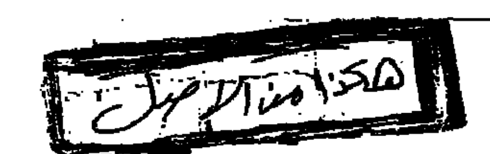
Une délégation du comité d'entreprise et des syndicats des employés C.G.T. et F.O. a été reçue à sa demande le jeudi 29 septembre par le préfet des Alpes-Maritimes, M. Pierre Lambertin, pour lui exprimer ses plus vives inquiétudes et lui demander d'intervenir pour que les formalités administratives nécessaires à la continuation de l'activité du casino soient effectuées dans les meilleurs délais. « *La fermeture de l'établissement semble désormais inévitable au 31 octobre*, a déclaré le secrétaire du comité d'entreprise, M. Mesureur. *La mise en place d'une gérance libre, décidée par le conseil d'administration et ratifiée par l'assemblée générale des actionnaires le 3 septembre, demandera alors probablement trois ou quatre mois, en particulier pour permettre aux nouveaux exploitants du casino d'obtenir l'agrément des autorités administratives. Mais,* a précisé M. Mesureur, *si l'on ferme les portes du Palais le 1er novembre, les employés sont résolus à occuper les locaux et à défendre leurs droits.* »

La Société du Palais vénitien, propriétaire de l'ensemble immobilier dans lequel est exploité le Palais de la Méditerranée, a d'autre part réuni son assemblée générale ordinaire le jeudi 29 septembre. M. Jean-Dominique Fratoni, président-directeur général du casino Ruhl, qui s'est assuré indirectement le contrôle du Palais de la Méditerranée le 30 juin dernier, en est devenu actionnaire, de même que deux de ses collaborateurs, MM. Joseph Fadlun et Henry Garabedian, qui ont été élus au conseil d'administration, en remplacement de la mère et des alliés de l'ancien président-directeur général du Palais de la Méditerranée, Mme Renée Le Roux.

D'autre part, la polémique entre M. Jacques Médecin, maire de Nice, et Mme Renée Le Roux continue. Dans une mise au point publiée ce vendredi 30 septembre, Mme Le Roux réplique aux déclarations de M. Jacques Médecin concernant l'état des affaires du Palais de la Méditerranée *(le Monde* du 30 septembre), en soulignant notamment que, « *si le solde du compte 491 reste dû à la ville de Nice, et si la société doit encore 2 400 000 francs au Trésor public, la responsabilité en incombe aux dirigeants actuels* », qui n'ont pas tiré le profit maximum de la saison d'été.

GUY PORTE.

● *Un Tunisien*, âgé d'une quarantaine d'années, M. Kalifa El Gasi, habitant 7, passage Rimbaud, à Paris (14e), a tué son fils à coups de couteau ce jeudi matin 29 septembre et a ensuite tenté de se suicider dans sa voiture en bordure du périphérique.



MÉDECINE

Les « Izvestia » et le congrès de psychiatrie d'Honolulu

« Des fabrications calomnieuses... »

Sous le titre « Une entreprise maladroite des intrigants », le quotidien moscovite les « Izvestia » a publié, le 18 septembre, un commentaire sur le congrès de l'Association mondiale de psychiatrie, qui s'était tenu du 28 août au 3 septembre, à Honolulu. L'envoyé spécial des « Izvestia », M. V. Kassis, consacre un long article « à la campagne effrénée, qui ne reposait sur rien, menée depuis plusieurs années par certains milieux occidentaux contre la psychiatrie soviétique ».

L'article rappelle que la délégation soviétique au congrès de Honolulu, *« l'une des plus représentatives »*, avait *« au préalable exprimé son désaccord avec certains points de l'ordre du jour, notamment sur le caractère tendancieux d'une séance de prétendue discussion libre (...) de fait une démonstration politique »*. Parmi *« les voix du chœur antisoviétique »*, M. Kassis cite celle de *« Sydney Bloch, un monsieur de Grande-Bretagne favorable au sionisme et connu surtout, non pas pour ses travaux scientifiques, mais par sa façon de dénaturer les faits et par ses fabrications calomnieuses »*. (Le docteur Bloch a publié récemment, en Grande-Bretagne, avec M. Peter Reddaway, aux éditions Gollanez, à Londres, un livre sur les abus de la psychiatrie en U.R.S.S., préfacé par M. Vladimir Boukovsky.)

M. Kassis constate que la résolution britannique n'a été adoptée par le congrès qu'à deux voix de majorité ; il la qualifie de *« provocatrice »*, mais ne dit pas qu'elle contenait la condamnation de l'U.R.S.S., pour utilisation de la psychiatrie à des fins politiques.

Il affirme que *« la délégation soviétique avait présenté son texte de résolution sur le caractère inadmissible de l'utilisation de malades mentaux en vue d'une propagande politique destinée à semer la méfiance et l'animosité entre les peuples et les Etats, et appelant les psychiatres de différents pays, en cas d'émigration de malades mentaux dans d'autres pays, pour telle ou telle raison, à accorder à ces personnes l'aide médicale indispensable. On a même refusé d'examiner cette motion »*. Malgré ces *« manœuvres antisoviétiques »*, M. Kassis constate, avec satisfaction, qu'un Soviétique a été porté à l'unanimité à la tête de la section de pharmacologie, et M. Morozov (directeur de l'institut légal de psychiatrie Serbsky de Moscou) au comité directeur de ladite section.

M. Kassis affirme qu'à Honolulu *« il y avait, à côté de véritables médecins psychiatres, des criminels de droit commun et des personnes ne jouissant pas de toutes leurs facultés mentales, dont on avait loué les services et qui avaient été amenés à Hawaï pour déchaîner les passions et créer une atmosphère malsaine au congrès. (...) Quels intérêts nationaux représentaient-ils au congrès ? Et aux frais de qui ces individus voyagent-ils partout ? (...) Et de quel droit moral les autorités locales ont-elles mis à la disposition d'éléments criminels, des locaux pour tenir une conférence de presse provocatrice, dans le bâtiment de l'instance administrative la plus haute d'Hawaï ? »*.

« Secret médical et presse ouverte »

Puis M. Kassis se plaint que les délégations occidentales aient eu le front de distribuer des tracts, des brochures et divers appels de *« criminels de droit commun et de dissidents »* et s'interroge sur leur financement.

« Et comment comprendre, s'étonne M. Kassis, *la proposition de la délégation américaine de créer un comité prétendument « spécial », création originale en vue d'une ingérence politique dans les affaires intérieures des associations nationales de psychiatrie ? »* (La proposition américaine concernait la création d'une commission d'enquête sur les abus de la psychiatrie à des fins politiques).

« Comme l'ont dit les savants soviétiques, les personnes qui avaient été en traitement dans nos hôpitaux psychiatriques et qui ensuite, pour telle ou telle raison, étaient parties pour l'étranger, se sont de nouveau retrouvées dans des cliniques psychiatriques », affirme sérieusement M. Kassis. (Une affirmation semblable du psychiatre soviétique Nadjarov concernant M. Victor Fainberg publiée dans le *Morning Star* de Londres a coûté des dommages et intérêts au quotidien britannique.) Malgré cela, M. Kassis évoque l'utilisation par la propagande occidentale de *« malades mentaux criminels de droit commun, de V. Fainberg à V. Boukovsky et du même L. Pliouchtch (...) présentés avec insistance comme des contestataires sains d'esprit (...). Toutes ces falsifications pourraient être aisément démenties par la publication de leur dossier médical (...) mais nos savants estiment que leur publication dans la presse ouverte* (sic) *violerait le secret médical »*.

En conclusion, M. Kassis constate que le *« congrès de Honolulu a montré qu'il n'est pas de l'intérêt de certains de reconnaître les succès de la psychiatrie soviétique, à la lumière desquels le contraste est trop grand avec la difficile situation des malades dans les pays du capital »*. Et il estime regrettable *« que certains savants, succombant à une faiblesse passagère ou à l'agitation incessante du lobby pro-sioniste du congrès, aient participé à des intrigues politiques planifiées à l'avance »*.

Nous publions ci-dessous la réponse à cet article que nous a fait tenir M. Cyrille Koupernik, membre du comité des psychiatres français contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques.

ENTRE LA LITOTE ET LA DIFFAMATION

L'article de M. Kassis oscille perpétuellement entre la litote et la diffamation, en passant par des explosions d'antisémitisme de sinistre augure. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que l'immense majorité des dissidents ne sont pas juifs ; ce n'est pas la raison pour laquelle le docteur Sydney Bloch a pris leur défense. En fait, ce que le journaliste soviétique essaie de présenter comme une scandaleuse ingérence dans les affaires d'un Etat souverain n'est que la légitime réaction des membres d'une profession menacée d'avilissement.

Il est tout aussi peu fondé d'accuser l'Association mondiale de psychiatrie d'être à la dévotion de ceux qui voulaient « faire d'un forum scientifique le champ d'affrontement d'insinuations politiques malpropres, d'intrigues et de calomnie contre l'U.R.S.S. ». *Le précédent bureau de cette association a fait ce qu'il a pu pour éviter cette clarification d'une situation ambiguë ; il a proposé un texte parfaitement aseptique dit « code d'Hawaï » et qui noyait le poisson.*

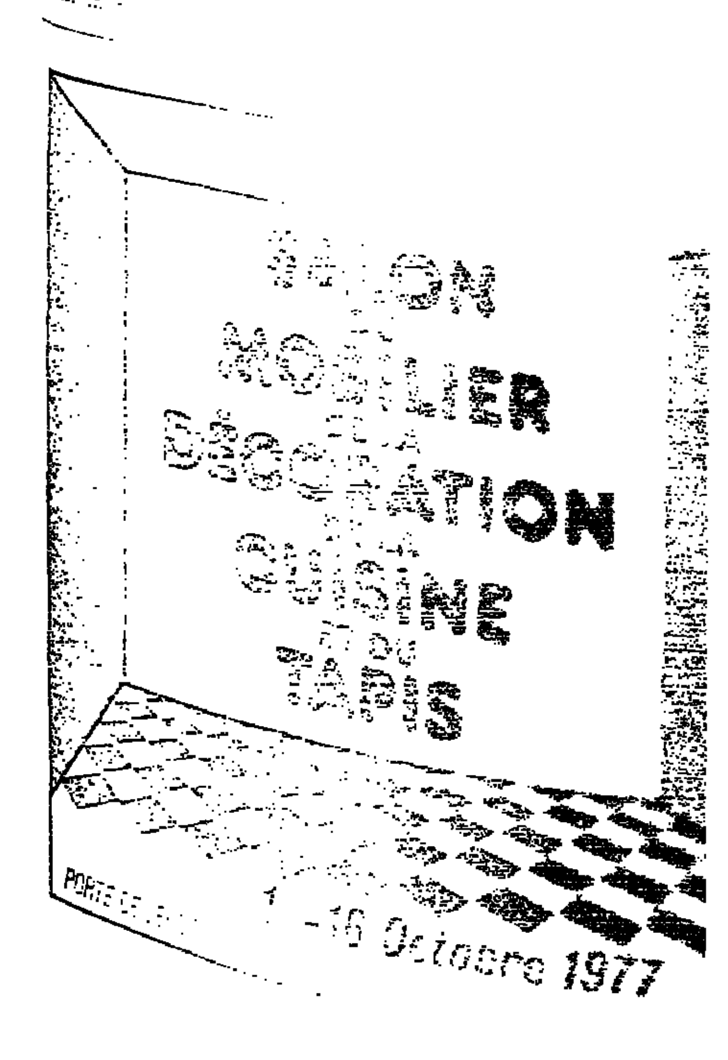
Il est facile d'accuser les délégués étrangers de ne pas produire d'expertises quand on n'a jamais accordé aucune attention à la demande de communication de dossiers ; en fait, le comité des psychiatres français contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques avait adressé, le 27 avril 1976, une lettre aux professeurs Snejnevsky et Morozov, demandant communication du dossier de M. Plioutchtch. Copie de cette lettre avait été transmise à l'ambassade d'U.R.S.S. Aucune réponse.

Il est facile de prétendre que la distribution de brochures au congrès d'Honolulu avait été financée par des sources louches. En ce qui concerne les brochures du comité français, l'argent a été collecté auprès des psychiatres français eux-mêmes.

Il est, en revanche, prudent de mentionner que les « personnes qui étaient en traitement dans nos hôpitaux sont parties pour l'étranger « pour telle ou telle raison » *(c'est nous qui soulignons). N'est-il pas étrange de voir M. Boukovsky, qualifié de criminel de droit commun, échangé contre le secrétaire du parti communiste chilien, M. Corvalan ?*

L'article suggère que l'Ouest qui accorde l'abri à ces psychopathes criminels devrait leur assurer les soins que nécessite leur état. En d'autres termes, qu'il les interne dans des hôpitaux-prisons. Nous n'avons pas éprouvé le besoin d'expertiser Gorbanevskaïa, Pliouchtch ou Boukovsky. Nous les admirons pour leur courage ; ils sont, dans un monde trouble, les porte-parole de la dignité humaine. Les témoins de la liberté.

DOCTEUR CYRILLE KOUPERNIK.



ications calomnieuses...

M. GISCARD D'ESTAING AUX ENTRETIENS DE BICHAT

La maîtrise de la dépense est la condition du progrès en matière de santé

déclare le chef de l'État

M. Giscard d'Estaing a commenté, le jeudi 29 septembre, aux Entretiens de Bichat, ses vues sur la politique de santé, sur son évolution depuis trente ans, sur ses orientations pour la décennie prochaine et sur la nécessité d'en maîtriser les coûts.

Parlant devant deux mille médecins, il s'adressait en réalité à l'ensemble de la population, qui place les problèmes de santé au premier rang de ses préoccupations.

En venant participer aux Entretiens de Bichat, a déclaré le président de la République, « *j'ai voulu rendre un double témoignage : d'abord aux fondateurs et aux organisateurs de ces Entretiens (...). Ensuite à la qualité de la médecine française.* » La santé, a ajouté le chef de l'Etat, est pour les pouvoirs publics une préoccupation primordiale, pour deux raisons. D'abord parce que « *le progrès de la santé est une des conditions du progrès économique et social* », d'autre part, parce que dans une société « *axée sur la satisfaction des aspirations individuelles, la santé, qui est la première de ces aspirations, constitue une préoccupation collective* ».

Notant « *l'amélioration considérable de l'état de santé de la population française observée depuis quelques dizaines d'années* », M. Valéry Giscard d'Estaing a rappelé que l'allongement de la vie humaine, la baisse de la mortalité infantile (de 20 à 12,5 pour 1 000 entre 1968 et 1976) et de la mortalité périnatale (de 26 à 17 pour 1 000 au cours de la même période) avaient permis de prendre la mesure des progrès médicaux. « *Le plus modeste de nos concitoyens est aujourd'hui mieux soigné, et a l'espoir de vivre plus longtemps et de souffrir moins qu'un millionnaire en francs-or du siècle passé. (...) Mais il s'en faut que la limite des améliorations possibles ait été atteinte.* » Aussi faut-il envisager les progrès qui restent à accomplir sous l'angle de la recherche, du système de soins et de l'effort de prévention.

Malgré les difficultés économiques que nous connaissons, a déclaré le chef de l'Etat, « *j'ai tenu à donner à la recherche biomédicale une priorité qui ne s'est jamais démentie au cours des années récentes. (...) Je suis décidé à assurer pour l'avenir à cette recherche les conditions d'un développement régulier et rapide, à l'abri des aléas de la conjoncture* ». « *Il faut*, a ajouté le président de la République, *entreprendre l'effort là où notre potentiel scientifique n'est pas encore suffisant et renforcer notre action dans les grands secteurs de pathologie, comme par exemple la biologie du cerveau et la santé mentale. Parallèlement, un effort particulier doit être fait pour faciliter la publication de ces travaux.* »

M. Giscard d'Estaing a noté ensuite que la formation continue des médecins est aujourd'hui « *insuffisante* ». Certes, a-t-il indiqué, les pouvoirs publics sont-ils très peu intervenus dans ce domaine : « *Mais l'Etat et, j'en suis sûr, les organismes d'assurance-maladie sont prêts à vous apporter leur aide si vous la demandez.* »

Le président de la République s'est déclaré attaché à la diversité des conditions d'exercice de la profession médicale : « *Exercice libéral du médecin de ville, isolé ou associé à d'autres confrères, ou exercice salarié, s'agissant, par exemple, de la médecine hospitalière ou de la médecine du travail. Toutes ces médecines sont de qualité.* » Ce pluralisme sera exalté comme l'une des grandes originalités du système de santé français. « *Cela, qui nous paraît naturel, ne va pas de soi. La France est en effet le seul pays au monde qui soit parvenu à concilier l'exercice de la médecine et la socialisation de son coût.* » Cette « *conquête précieuse* » repose en particulier sur le système conventionnel, qui permet de préserver la qualité de l'acte médical et d'assurer un haut niveau de remboursement. C'est pourquoi il doit être « *impérativement sauvegardé* ». Le président a, là, rendu hommage aux efforts de Mme Simone Veil pour étendre le système conventionnel aux autres professions de santé en insistant sur l'importance du « *climat d'entente* » nécessaire au plein épanouissement d'un tel système.

Il a ensuite reconnu « *la place du médecin généraliste au centre de notre système de santé* » et insisté sur la « *nécessité d'encourager les jeunes médecins à choisir cette voie* ».

Mais il s'est déclaré favorable au « *contrôle attentif du nombre et de l'implantation géographique des médecins français* », en souhaitant que ces problèmes soient abordés avec les syndicats représentatifs de la profession médicale.

Abordant le domaine de l'hospitalisation, le président de la République a noté, pour ce qui concerne les établissements publics, les très importants progrès déjà réalisés : « *L'humanisation des hôpitaux*, a-t-il dit, *que j'ai personnellement voulue, se poursuit. La suppression des lits sera achevée en 1981.* » Mais, a ajouté M. Giscard d'Estaing, « *quelle opinion peuvent avoir de l'hôpital les malades entassés dans certaines consultations externes, qui attendent pendant des heures que vienne leur tour ? (...).* »

L'hôpital, a encore noté le chef de l'Etat, « *est resté trop longtemps une citadelle. Il doit s'ouvrir vers l'extérieur (...). L'hôpital n'appartient pas aux seuls médecins hospitaliers, si grandes soient leurs capacités, mais à tous les médecins* »

Parlant ensuite des cliniques privées, « *qui ont su, elles aussi, s'équiper pour jouer pleinement leur rôle d'établissement complémentaire* », M. Giscard d'Estaing a déclaré : « *Leur existence est parfois contestée. Elles me paraissent cependant remplir un rôle indispensable. Elles sont, d'abord, la condition de l'exercice diversifié de la profession médicale. Sans cliniques privées, l'exercice libéral n'aurait qu'un champ étroit. Et la coexistence du secteur privé et du secteur public crée souvent une saine émulation. La nécessité d'améliorer les conditions d'accueil et de séjour dans certains hôpitaux aurait sans doute paru moins pressante si les cliniques privées n'avaient pas existé.* ».

Des soins pour tous

Mais l'amélioration du système de soins, a encore noté le président de la République, « *n'a sa complète signification que si tous peuvent y accéder, quelle que soient leurs ressources* ». Aujourd'hui, 98 % des Français sont couverts par la Sécurité sociale. « *J'ai demandé à Mme le ministre de la santé de présenter prochainement au gouvernement un projet de loi étendant la sécurité sociale aux dernières catégories non encore couvertes.* »

D'autres mesures, a ajouté le chef de l'Etat « *sont en préparation, qui intéressent tous les Français. Le ministre de la santé proposera au gouvernement une amélioration de la prise en charge des soins dentaires à partir du 1er janvier 1978. Je lui ai donné également mon accord pour que soit préparée une série de mesures dans un domaine que je juge essentiel, celui de la maternité. La couverture des dépenses entraînées par les grossesses, par l'hospitalisation des prématurés et par les soins de la stérilité sera améliorée. Le congé de maternité sera allongé* ».

Mais, a conclu M. Giscard d'Estaing, ces mesures ne pourront être entreprises que « *grâce à une meilleure maîtrise des coûts* ». La progression rapide de la consommation médicale, « *qui est une loi de notre époque* » (...) « *ne doit pas conduire à une attitude fataliste devant le progrès de la dépense (...). La part des ressources qu'une société est disposée à consacrer à la santé n'est pas fixée une fois pour toutes ; mais elle n'est pas non plus illimitée* ». Il faut avoir présente à l'esprit la notion que « *la maîtrise consciente de la dépense constitue, non pas un frein au progrès, mais sa condition même* ». La relative maîtrise des coûts, « *les résultats obtenus en 1977 sans que la qualité des soins ait eu à en souffrir* », montrent qu'il est possible de « *faire progresser la médecine dans un contexte nouveau* ».

La lutte contre l'alcoolisme

Le président de la République a encore noté : « *Soigner n'est pas tout, prévenir n'est pas moins indispensable.* » Analysant les raisons — économiques, techniques, psychologiques et sociales — pour lesquelles la politique de prévention n'a pas été pleinement développée, M. Giscard d'Estaing a déclaré qu'aujourd'hui « *l'hésitation n'est pas permise* » et que diverses actions (contre le tabagisme, les accidents du travail, la drogue, pour une meilleure hygiène alimentaire) ont déjà été entreprises ou sont prévues.

Cependant, a conclu le chef de l'Etat, il est un fléau, l'alcoolisme, qui doit requérir toute notre attention. En effet « *il n'est pas digne d'une nation évoluée de se résigner indéfiniment à subir d'aussi profonds ravages. Pour ma part, sans sous-estimer l'ampleur des difficultés que devrait surmonter une action efficace, je ne m'y résigne pas.*

» *Je vais demander au gouvernement de présenter, dans cet esprit, un programme d'action couvrant la décennie 1978-1988* ».

L'incitation ou la contrainte ?

L'affirmation du chef de l'Etat selon laquelle « *le progrès de la santé est l'une des conditions du progrès économique et social* » devrait rasséréner tous ceux qui, depuis des années, s'efforcent souvent en vain de faire comprendre que les efforts accomplis en ce sens ne peuvent être quantifiés selon les lois habituelles des évaluations de profits et de coûts.

Les chercheurs, dont l'amertume et l'inquiétude sont grandes, ne pourraient que se réjouir de la perspective selon laquelle « *la recherche biomédicale connaîtra un développement régulier et rapide à l'abri des aléas de la conjoncture* » ; mais ils savent qu'il est, des promesses aux actes, une marge rarement franchie et que des centaines d'entre eux attendent toujours leur titularisation ou leurs moyens de travailler... Et le retard presque irréparable qu'a pris la France dans le domaine des maladies mentales et de la biologie cérébrale pourra-t-il être rattrapé par la volonté exprimée de renforcer en cette matière un effort jusqu'à présent inexistant ?

Les médecins venus, à leurs frais, aux Entretiens de Bichat dont ils savent fort bien qu'ils ne pourraient être organisés (et publiés) sans l'aide de l'industrie pharmaceutique ne manqueront pas de se réjouir à l'idée que l'Etat est (enfin !) prêt à soutenir l'enseignement post-universitaire, abandonné depuis toujours aux vagues initiatives des uns ou des autres.

Le président de la République souligne son attachement au système hybride, original qu'est celui de la France, marqué par une conciliation unique entre « *la socialisation des coûts et l'exercice libéral* », marqué aussi par le système conventionnel auquel il affirme avec force son attachement.

Réduire les inégalités

Conscient des inégalités devant l'accès aux soins que suscitent les grandes disparités géographiques dans l'équipement sanitaire (installation des médecins comprise), M. Giscard d'Estaing indique qu'il souhaite voir aborder ce problème au cours des prochains mois avec les syndicats. L'Etat se résoudrait-il enfin à procéder aux incitations financières que réclament les syndicats professionnels ? A tout le moins, entreprendra-t-il la tâche indispensable de recensement d'abord, d'information ensuite, qui permettrait tant aux jeunes médecins qu'aux autorités locales et régionales de mettre en place des dispositifs à l'heure actuelle absents ?

Les avantages humains de la « *médecine libérale* » sont évidents ; encore faut-il que l'Etat s'efforce avec vigueur et non par vagues promesses, de prévoir les actions positives permettant de remédier, dans l'intérêt public, aux inconvénients d'excessives libertés.

L'allusion concernant le nombre futur des médecins relève des mêmes remarques, et il ne paraît pas douteux que des modes de sélection différents de ceux actuellement en vigueur et qui ne satisfont personne doivent être mis en place au plus vite sous peine de voir les coûts de la santé considérablement accrus par le nombre des professionnels au chômage.

La généralisation du système de protection sociale aux dernières catégories non encore concernées (1) sera en place en janvier, de même que les mécanismes de remboursement des soins dentaires et l'amélioration des couvertures concernant la maternité (allongement des congés, prise en charge des problèmes de stérilité), comme l'avait annoncé Mme Veil. Les préoccupations démographiques ne sont pas étrangères à cette entreprise, bien que le chef de l'Etat, soucieux de respecter les libertés individuelles, ne les ait pas expressément évoquées.

Le plaidoyer pour la prévention s'accompagne de propositions précises sur l'« *éducation sanitaire de base dès l'âge scolaire* ». Education totalement inexistante à l'heure actuelle, et dont il est permis de souhaiter que les ministères dont elle dépend acceptent enfin de s'en préoccuper. Et qu'ils acceptent peut-être aussi de réhabiliter le corps des médecins scolaires — en pleine désintégration — et qui, mieux que quiconque, pourraient se charger de cette tâche éducative et préventive.

La mise en garde contre les actions préventives non sélectives, et dont l'efficacité ne serait pas reconnue, vise les « bilans de santé », inutiles, trompeurs et coûteux que nombre de syndicats mal conseillés réclament ici ou là à grands cris.

Le secteur privé de l'hospitalisation se réjouira de voir que le rôle incitatif qu'il a joué et joue encore dans l'humanisation des soins est reconnu. Mais l'appel aux efforts de tous pour rechercher une efficacité maximum des dépenses, pour chasser les gaspillages partout où ils existent, s'adresse à ce secteur aussi bien qu'aux hôpitaux publics.

Evoquant enfin le rôle que devraient jouer à l'avenir les pouvoirs publics, éclairés par les médecins et par la recherche, pour la prévention des grands fléaux sociaux, le président de la République cite les efforts insuffisants entrepris à propos de la drogue, des accidents du travail et du tabagisme.

Mais le plus grave de tous ces fléaux est l'alcool qui justifie la part la plus importante, et de loin, des gaspillages de l'assurance-maladie. M. Giscard d'Estaing, au moment même où il se trouve des groupes parlementaires pour réclamer le rétablissement du privilège des bouilleurs de crus, est à ce sujet particulièrement ferme. Le programme d'action demandé au gouvernement permet d'espérer que les publicités pour les alcools ne pourront plus contaminer en toute sécurité la jeunesse française.

L'industrie du médicament est la grande absente de ce discours dont le thème essentiel est « l'égalité devant la santé ». Les pharmaciens et les fabricants de produits pharmaceutiques ne connaîtront donc pas, la place que leur assigne le chef de l'Etat dans le système de santé pluraliste mais égalitaire qu'il défend et qui concilie l'exercice libéral à la socialisation des coûts, termes qui ne conviennent ni l'un ni l'autre à cette industrie particulière.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Environ 2 % de la population dont le clergé.

LE P.S. VEUT RÉDUIRE LA PLACE DE L'HOPITAL DANS LE SYSTÈME DE SOINS

« *Le parti socialiste a la volonté de présenter en matière de santé des propositions concrètes et opérationnelles qui prolongent les options un peu générales du programme commun* », a déclaré M. Jacques-Antoine Gau, député socialiste de l'Isère et délégué national du P.S. à la santé, en présentant à Paris, mercredi 28 septembre, les grandes lignes du rapport sur la politique de santé que le comité directeur du parti socialiste doit examiner le 5 novembre prochain. Ce document définit deux objectifs prioritaires : le rééquilibrage de la médecine préventive et de la médecine curative, et la volonté de réduire la place de l'hôpital dans le système de soins.

Mais, selon M. Gau, « *le paiement à l'acte ne permet pas d'établir une médecine réellement différente, plus lente et plus globale, et il importe de réfléchir sur de nouvelles formes d'exercice de la médecine* ». Le rapport du parti socialiste souligne la nécessité de faire des centres de santé intégrés pluridisciplinaires, où les médecins seraient salariés, « *le véritable pivot du système de santé* ». Une telle politique, a souligné M. Gau, ne sera possible qu'en laissant une grande place à l'initiative des usagers, des collectivités locales et des médecins eux-mêmes.

Le parti socialiste préconise, aussi, la création d'un office national de la recherche et de l'information médicales, la suppression de l'ordre des médecins, une modification des structures hospitalières ainsi qu'une profonde réforme de la Sécurité sociale et la revalorisation très sensible des traitements de tous les corps de médecine préventive.

La « table ronde » interrompue

La « table ronde » des Entretiens de Bichat, au cours de laquelle le président de la République est intervenu, était consacrée aux « coûts de la santé ». Elle réunissait autour du professeur J.-P. Etienne, doyen de l'U.E.R. de Bicêtre et ancien président de la commission de la santé et de l'assurance-maladie, Mme M. Fardeau, professeur d'économie de la santé à l'université Paris-Tolbiac, le professeur C. Béraud, chef de service de gastro-entérologie à Bordeaux, le professeur J.-C. Sournia, médecin chef à la Caisse nationale d'assurance-maladie, le professeur René, président du conseil départemental de l'Ordre des médecins de Paris, et le docteur Doumenc, médecin généraliste dans la banlieue parisienne.

Dans la salle, on attendait plus le président de la République qu'une leçon d'économie de la santé, de telle sorte que la qualité et la densité des présentations sont visiblement restées au-delà de l'intérêt d'une partie de l'auditoire.

Il fut question de la persistance des inégalités d'accès aux soins, qui se traduit, en particulier, par d'importantes variations dans l'espérance de vie, selon les catégories socio-professionnelles et selon les régions.

Il fut aussi question de la tarification actuelle, qui incite aux dépenses, car elle ne tient pas compte des besoins réels. Il existe, par exemple, d'importantes différences de coûts (pour une même maladie, à un même stade de gravité) qui sont fonction de la filière de soins proposée au malade.

Il fut enfin question de la responsabilité, très partagée, des médecins dans la crise inflationniste des dépenses de santé.

Le contrôle des activités médicales fut présenté comme une nécessité, s'inscrivant dans une double logique, médicale d'une part, devant permettre une amélioration de la qualité des soins ; économique d'autre part, conduisant vers une meilleure utilisation des ressources existantes.

On contesta le concept à la mode de la détermination des coûts de la maladie, en montrant que sa valeur opérationnelle était douteuse.

Il s'agissait de rassurer et de convaincre, pour provoquer la curiosité du changement. Mais s'il faut en prendre pour témoignage le trop rapide dialogue avec l'auditoire, une bonne partie du message n'est pas passée. Le public de praticiens, que les soucis en matière de fiscalité et de tarification des actes ne portent pas à entendre parler d'économies sans une certaine irritation, est resté méfiant vis-à-vis de ce tour d'horizon économique de la santé.

A quoi et à qui l'apprentissage de ces notions pourrait-il servir ? Ne cherche-t-on pas à faire culpabiliser les médecins ? Ou à favoriser l'hôpital, qui sera le grand bénéficiaire de ces études de rendement des procédures diagnostiques et thérapeutiques ?

Le ton monta parfois entre l'auditoire et la tribune. On applaudit aux questions provocantes et aux traditionnelles déclarations de bonne foi. Il aurait fallu plusieurs heures pour permettre à tous de s'exprimer.

Soudain apparut le président de la République, accompagné de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, et de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités. Quelques applaudissements, des présentations. Pendant près d'une heure, il n'y aura plus un murmure dans l'amphithéâtre.

Dr J.-F. LACRONIQUE.




Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Un père, une mère, une fille...

Ce sont des gens charmants, ils ont beaucoup de talent, leurs amis en ont aussi et cependant cette soirée passée avec eux, avec Zizi Jeanmaire et Roland Petit, sur Antenne 2, nous a paru bien longue, bien mince, étirée jusqu'au bâillement.

D'où vient que certains Grands Echiquiers *retiennent ou découragent plus particulièrement l'attention ? Difficile à dire. Celui-ci était bien parti (1). Zizi chantait Béart, chantait Lama. On avait plaisir à la revoir. C'était la première fois depuis sa prestation à l'Opéra dans la* Symphonie fantastique *en 1975. Une opération nécessité par le claquage d'un tendon l'avait ensuite éloignée de la scène. La voilà donc revenue, morte de trac nous a-t-elle avoué, prête — enfin presque — à affronter bientôt le public de l'Olympia. On a eu droit à deux ou trois nouveaux refrains signés Nougaro en guise d'échantillon. Il était là, cocasse ou touchant, et sa formidable présence écrasait tout, l'espace d'un instant.*

Au fond, c'est peut-être cela qui nous a gênés. Ce côté avant-première à l'endroit, avant-dernière à l'envers. Une femme, un homme, deux artistes, un père, une mère, une fille, Valentine — ils l'avaient fait venir, — deux vies consacrées au music-hall, au ballet, dont on nous a montré, écran dans l'écran, des extraits filmés. Elle et lui dans Carmen, *lui en Quasimodo, elle aux bras de Noureev et d'Alain Delon, et encore et toujours, à jamais fixé sur une pellicule en noir et blanc — dommage ! — l'éclat de ses jambes, de ses dents, de ses yeux qu'auréolait, formidable éventail, ce merveilleux truc en plumes roses.*

Oui, ce qui manquait, c'est une vue un peu plus large, un peu plus dégagée, de celles que sut si bien, dans le même cadre, ménager un Rubinstein, c'est une ouverture sur le monde.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) L'émission avait néanmoins débuté plusieurs minutes en retard à la suite d'une grève-surprise des techniciens dans les studios d'Antenne 2.

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « les Filles », de J. Marsan, avec O. Maurier, M. Dudicourt, M. Delcroix.

Comment une jeune fille vertueuse est prise pour une grue et le domicile de ses parents pour une maison de tolérance, à la suite d'un léger quiproquo.

22 h. 10, Magazine : Football.
23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton : D'Artagnan amoureux, d'après R. Nimier, adapt. J.-L. Bory, réalisation Y. Andreï, avec N. Silberg, A. Bardi.

Du meilleur cape et d'épée.

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Pères d'hier, d'aujourd'hui et de demain).

Avec MM. Franz-André Burguet (Vanessa), *Gérard Guégan* (Père et Fils), *André Wurmser* (Une fille trouvée), *Pierre-Jakez Hélias (à propos de* Padre Padrone, *de Gavino Ledda) Edward Shorter* (Histoire de la famille moderne) *et Mme Noëlle Loriot* (Un père singulier).

22 h. 40, Journal.

22 h. 45, FILM (ciné-club) : ORDET, de C. Dreyer (1955), avec H. Malberg, E. H. Christensen, P. Lerdorff Rye, C. Kristiansen, B. Ferderspiel, A. Elisabeth. (*V.o. sous-titrée. N. Rediffusion.*)

Dans une communauté danoise (protestante) travaillée par des rivalités dogmatiques, une jeune femme meurt en couches et est ressuscitée par un fou qui croit en la parole de Dieu. Une fable métaphysique racontée avec une belle simplicité humaine et en images d'une grande beauté plastique.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi (Faits de société) : Ils pensent pour vous, d'E. Gabey, réal. J. Fansten.

Une autocritique en forme de parodie du rôle de l' « intelligentsia » dans les mass media.

21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire. (Le Tage), réal. C. Vilardebo.
22 h. 5, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Relecture : Verlaine, par H. Juin ; 21 h. 30, Musique de chambre (Bartok, Debussy, Meale) ; 22 h. 30, Entretiens avec Jean Rostand (rediffusion) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 55, Poésie.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 20, Echanges franco-allemands au Festival d'Israël 1977 : Le Chœur de la radio bavaroise, le Chœur et l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. G Bertini ; avec E Czako, J Blinkholf, G. Reich : « Cantate BWV 80 » (Bach), « Symphonie de psaumes » (Stravinski), « l'Echelle de Jacob » (Schoenberg) ; 23 h., Jazz ; 0 h. 10, L'automne des compositeurs et des interprètes.

SAMEDI 1er OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeunes pratique : 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 10, Restez donc avec nous... à 14 h. 15, Série : L'homme qui valait 3 milliards ; à 15 h. 15, Série : Les secrets de la mer Rouge (rediffusion) ; à 15 h. 55, Série : Les compagnons d'Eleusis (rediff.) ; à 17 h. 5, Amicalement vôtre (rediff.) ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Nana Mouskouri) ; 21 h. 35, Série : Le riche et le pauvre ; 22 h. 25, Souvenirs : Un demi-siècle d'hippodromes, par L. Zitrone.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi (reprise à 13 h. 15) ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h. 5, Concours : La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre.

20 h. 30, En direct du palais Garnier : « la Cenerentola », de G. Rossini.
22 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Téléfilm : « Histoire vraie », réal. Cl. Santelli, d'après G. de Maupassant, avec M.-Ch. Barrault et P. Mondy (rediffusion).
21 h. 35, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Carte blanche, par L. Siou : la Magicienne, de P. Delastre. Réalisation A. Lemaître. Avec P. Michael, C. Pieplu, F. Perrin ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 5, En direct de Berlin, le cinquième concours de chefs d'orchestre de la Fondation Karajan : Orchestre philharmonique de Berlin, dirigé par les lauréats ; 23 h., Vieilles cires... Roger Desormière dirige *l'orchestre de la Société des concerts du Conservatoire* : Scarlatti, Tomasini, Poulenc, Ibert (enregistrements de 1951).

DIMANCHE 2 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 15, Vive le cirque ! ; 16 h. 55, Sports première ; 17 h. 50, Téléfilm : « Celui qui ne te ressemble pas », de G. Renier.
19 h. 25, Les animaux du monde.
20 h. 30, FILM : L'ARNAQUEUSE, de P. Hall (1970), avec S. Baker, U. Andress, D. Warner, P. Collier, T.P. McKenna.

A Londres, un employé de banque, un lord dégénéré et une aventurière, organisent un hold-up parfait.

22 h., Magazine : Expressions, par M. Bruzeck.
23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, Bon dimanche, avec J. Martin : la Lorgnette ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 50, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Les Muppets ; 18 h. 10, Contre ut ; 19 h., Stade 2.
20 h. 30, Variétés : Musique and Music ; *21 h. 40, Feuilleton : Bouquet de ronces* ; 22 h. 30, Les chemins de la musique : L'archet des rois, de B. Monsaingeon, réal. Y. Courson.
23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Mosaïque ; 16 h. 55, Reprise : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (le Tage, déjà diffusé le 30 septembre à 21 h. 30) ; 17 h. 50, Espace musical, par J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal : La France des médecines sauvages (première partie : Guérisseurs de nos régions) ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : Jean-Christophe Averty ; 21 h. 30, Cinéma d'animation : Le Festival d'Annecy, par G. Braucourt, réalis. B. Tioulong.
22 h. 20, Journal.

23 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : PETER IBBETSON, de H. Hathaway (1935), avec G. Cooper, A. Harding, J. Halliday, I. Lupino, V. Weidler, D. Moore (v.o. sous-titr., N., rediff.).

Un homme et une femme s'aiment depuis l'enfance. Un drame les sépare à jamais.

FRANCE - CULTURE

14 h. 5, La Comédie-Française présente : Paralchimie, de R. Pinget, avec M. Aumont, R. Acquaviva ; la Pupille, de Fagan, avec J. Toja, J.-P. Moulinot, P. Etesse ; 16 h. 5, Concert ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; *18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes* ;

20 h., Poésie : Roger Munier et Pierre Oster-Soussouev ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : *Les anciens moules ont craqué en Ulster*, d'A. Orr, avec G. Barr, Amon McCann, C. Cavannagh, R. Deutsch, etc. ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Marcel Detienne.

FRANCE - MUSIQUE

13 h. 45, Premier jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Deuxième suite pour orchestre en si mineur » (Bach) ; 17 h., Le concert égoïste de Christa Ludwig : Waxman, Bizet, R. Strauss, Mozart, Verdi, Schubert, Beethoven ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h., Semaines musicales de Budapest 1977, en direct de l'Académie de musique de Budapest : Récital *pour deux pianos* avec Aloys et Alfons Kontarsky (Debussy, P. Boulez, E. Brown, Ligeti, T. Medek) ;

23 h., Les chambres de la musique : Un concert vers la fin du XVIe siècle.

UNE SÉLECTION POUR LE WEEK-END

● LEON ZITRONE SE SOUVIENT

Prélude au Prix de l'Arc de triomphe, Léon Zitrone, qui n'a jamais aimé les pronostics, mais a toujours beaucoup consacré de temps aux chevaux, raconte son expérience des courses (Samedi, TF 1, 22 h. 20.)

● PETIT ECRAN ET POLITIQUE

Un sujet d'actualité : Jean-Pierre Elkabbach consulte les correspondants d'Antenne 2 en Grande-Bretagne, en Espagne, en Allemagne fédérale, ainsi que des *journalistes de la presse spécialisée* sur l'avantage ou le désavantage pour des responsables politiques de s'adresser directement aux téléspectateurs. (Samedi, Antenne 2, 12 h. 30.)

● UNE AMERICAINE CHANTE

Inoubliable Pélisande au palais *Garnier*, la soprano *américaine* Frederica von Stade interprète le rôle d'Angelina de *la Cenerentola*, de Rossini, entourée d'une très belle distribution. Reprise, en direct de l'Opéra, de la verison italienne et lyrique de l'histoire de Cendrillon, dans le curieux dispositif de Max Schoendorff, filmé *par Pierre Desfons. (Samedi*, Antenne 2, 20 h. 30.)

● UNE SERVANTE MAITRESSE

Pierre Mondy, hobereau normand, troque son cheval contre une servante (Marie-Christine Barrault), bientôt sa maîtresse, qui, comme un animal abandonné, mourra d'être rejetée. Rediffusion d'un mémorable *Conte du jour et de la nuit* qui scella en 1973 le début de la « *collaboration* » de Claude Santelli avec Guy de Maupassant. (Samedi, FR 3, 20 h. 30.)

● JEAN LECANUET COMMENTE

Face à la presse politique, dans les studios de la rue François-Ier, le président des démocrates-sociaux, une semaine après Georges Marchais (dimanche, Europe 1, 19 heures).

● AVERTY GRONDE

L'homme en question du dimanche, c'est le poète du « gadget électronique », Jean-Christophe Averty. Il en a toujours beaucoup *à dire sur la décadence de notre* télévision. Il s'est trouvé, comme alliés de marque, MM. Arthur Conte, ancien président-directeur général de l'ex-O.R.T.F., et le sénateur Caillavet. (Dimanche, FR 3, 20 h. 30.)

● L'IRLANDE DU NORD CRAQUE

Sous le titre « Les vieux moules ont craqué en Ulster », l'atelier de création de France-Culture consacre un grand dossier aux problèmes de l'Irlande du Nord, avec la participation de nombreux intéressés et spécialistes. (Dimanche, France-Culture, 20 h. 40.)

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

Les voyages de Wim Wenders

(Suite de la première page.)

— Pourtant, on voyage aussi beaucoup dans l'Ami américain, *et pas seulement en Allemagne.*

— Cette hantise du voyage, qui m'est assez personnelle, est aussi celle de ma génération. En fait, le voyage d'initiation, de formation, vient de la littérature du dix-neuvième siècle, et il est plus fort en Allemagne qu'ailleurs. En été, les Allemands envahissent le monde, pour les vacances. C'est une sorte de fuite hors des frontières. Dans mes précédents films, les personnages s'en allaient volontairement sur la route : ils y étaient chez eux. Ici, Jonathan est arraché à son foyer, à sa famille, et suit le même chemin moral que les autres. Le thème du voyage touche la génération européenne imprégnée d'une culture américaine, nous amène à une recherche d'identité — le rôle du cinéma même.

— Mais vous racontez des histoires...

— On ne peut éviter de raconter des histoires. J'ai fait des courts métrages sans fiction, mais, seule la fiction est capable d'accompagner une certaine forme de recherche. *L'Ami américain* est une histoire très construite, ce qui m'a d'ailleurs un peu embarrassé. C'était la première fois que je travaillais sur un scénario aussi composé, ce qui m'a aidé à développer un personnage féminin. En Allemagne, on m'a reproché d'être misogyne parce que les femmes n'apparaissaient pas souvent dans mes films. Je ne voulais pas les montrer comme le cinéma l'a toujours fait, je les préférais absentes plutôt que décoratives. Dans *l'Ami américain*, j'ai commencé à parler d'elles, je ne suis pas encore allé assez loin. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

« L'Ami américain »

L'Ami américain est d'abord un film policier. Son thème — un double meurtre à Hambourg, en présence d'un mystérieux Américain en chapeau texan — est emprunté à un roman de Patricia Highsmith. Mais Wim Wenders ne s'intéresse pas au suspense qui passionna Alfred Hitchcock et René Clément dans d'autres adaptations du même écrivain. Pour lui, l'aspect « thriller » de l'intrigue ne sert qu'à épaissir les ombres. Nous ne saurons jamais qui étaient ces gangsters internationaux auxquels semblait lié cet étrange Américain. Nous ne saurons jamais qui était exactement ce Minot, prenant au piège un Allemand bien *tranquille pour lui faire exécuter des* membres (disait-il) de la Mafia.

Les gangsters, la Mafia, l'homme au chapeau texan, c'est l'intrusion d'une certaine brutalité, d'une certaine mythologie américaine dans l'univers paisible de l'Allemand Jonathan Zimmermann. Soudain arraché à sa boutique vieillotte d'encadreur de tableaux, à sa maison vieillotte du port de Hambourg, celui-ci, talonné par la mort, par l'idée du néant, se trouve propulsé dans le béton, l'acier, le verre, les aérogares, les trains de luxe, les mœurs sauvages. Au bord de la Seine, à Paris, les grandes tours modernes ressemblent à celles de New-York. La gare du R.E.R., où a lieu le premier meurtre, est d'une insoutenable horreur « fonctionnelle » comme, jadis, chez Fritz Lang, les souterrains de *Metropolis*. Et lors du deuxième meurtre, c'est moins le tempo de l'action que le décor du train qui pèse sur nos nerfs.

Zimmermann — atteint, il le sait, de leucémie — se cherche une raison d'exister pendant le temps qui lui reste à vivre et agit comme un automate. Avec lui, nous découvrons l'aspect fantastique d'une société « américanisée », perdue dans la violence, emportée par un tourbillon inhumain. Tandis qu'un enfant manipule un praxinoscope pour faire jaillir la magie du cinéma d'autrefois, la mise en scène de Wim Wenders s'exerce splendidement (beauté plastique des images) et rigoureusement (mouvements d'appareil, composition des plans) sur le comportement de ses personnages, sur la perception du monde, aujourd'hui. Ce n'est pas l'action même — si mouvementée soit-elle — qui provoque l'angoisse. C'est cet univers où l'homme se perd, où la mort rôde sous des cieux aux couleurs d'apocalypse. — J. S.

★ Quintette, Gaumont - Rive gauche, 14-Juillet Parnasse, Elysées-Lincoln, Olympic (v.o.) ; Impérial-Pathé, Nation, Cambronne.

Deux disparitions

LE COMÉDIEN JEAN MARSAN

Le *comédien et auteur dramatique* Jean Marsan est mort jeudi 29 septembre dans sa propriété près de Fontainebleau. Il était âgé de cinquante-sept ans.

*[Pensionnaire de la Comédie-*Française à sa sortie du Conservatoire, Jean Marsan devait quitter la maison de Molière sept ans après pour travailler comme scénariste avec René Clair *(les Grandes Manœuvres)*, Yves Allégret et Georges Lautner. Jean Marsan fut aussi l'auteur de pièces de boulevard : *Interdit au public, Le noir te va si bien*. Une de ses pièces, *les Filles*, sera présentée vendredi sur TF 1 au cours de l'émission Au théâtre ce soir.]

L'ÉCRIVAIN PHILIPPE JULLIAN

L'écrivain et illustrateur Philippe Jullian s'est donné la mort à son domicile parisien. Il était âgé de cinquante-six ans.

[Né en 1921 à Bordeaux, petit-fils de *l'historien et académicien Camille* Jullian, Philippe Jullian, après des études de droit, avait opté pour le dessin et la peinture, puis, vers les années 1950, pour la littérature. Il avait écrit plusieurs romans, dont *Café-Society* un *Dictionnaire du snobisme* et plusieurs ouvrages d'histoire littéraire consacrés à Oscar Wilde, Jean Lorrain, Robert de Montesquiou. Son dernier ouvrage, une biographie de Sarah Bernhardt, doit paraître en novembre aux Editions Balland.]

Jazz

LE RETOUR D'AL HAIG

Comme la tornade bleue des bandes dessinées de Mandrake absorbe quelques hommes infortunés et les précipite dans un infra-monde, les entonnoirs aspirants de la petite histoire font disparaître à New-York, au fil du temps, certains jazzmen, un peu au hasard. Ainsi, Al Haig, l'un des artistes essentiels du bop, pianiste de Charlie Parker, avait-il sombré, à la fin des années 50.

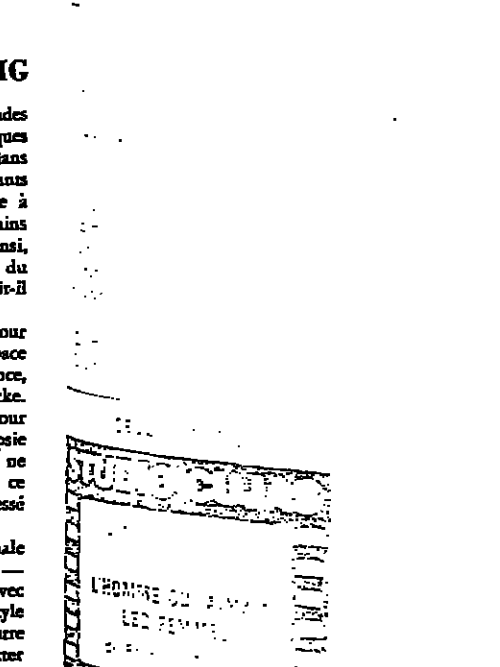
Il refit surface à Paris, en 1974, pour l'O.R.T.F., et il est revenu, à l'Espace Cardin, ces jours-ci, pour Radio-France, en compagnie du grand Kenny Clarke. A Chicago, il y a quelques mois, pour un concert télévisé, Dizzy Gillepsie avait réclamé Clarke et Haig. Rien ne l'obligeait à exiger leur présence si ce n'est l'estime qu'il n'a jamais cessé d'éprouver pour eux.

Après les musiciens de la Biennale — où Alan Silva tient un atelier, — après le solitaire Tete Montoliu, avec quelques autres protagonistes d'un style qu'une mode relégua et qu'une autre mode rappelle (Pierre Michelot, Dexter Gordon), Al Haig a ouvert, devant un auditoire jeune et comblé, une saison de jazz dont, à beaucoup de signes, on peut deviner la pléthore, déjà.

LUCIEN MALSON.

■ Le musicien de jazz Albert « papa » French est mort le jeudi 29 septembre à la Nouvelle-Orléans. Il était âgé de soixante-six ans.

Après avoir fait ses débuts comme joueur de banjo, « papa » French avait pris, en 1958, la direction du Tuxedo Jazz Band, un ensemble de la Nouvelle-Orléans *fondé* en 1919 par Oscar « papa » Celestin.





ARTS ET SPECTACLES

Musique

Une avant-première du spectacle Bério au Centre Pompidou

Un moteur grillé a empêché le « vernissage », jeudi, du spectacle audio-visuel de Luciano Berio, qui doit occuper la grande salle du Centre Pompidou pendant tout le mois d'octobre ; il est reporté au 1er octobre, avec la création d'une œuvre de Pousseur.

Berio a indiqué ce que serait ce spectacle de cinquante-trois minutes, « exposition, concert et documentaire », qui présente l'histoire de la musique électronique, sa pensée fondamentale et ses « voies » à travers les « voix » de huit compositeurs : Boulez, Xenakis, Kagel, etc. (Pierre Henry sera-t-il du nombre ?). Des images et des musiques commenteront ces interviews, présentées selon un parcours « discontinu et irrégulier », qui sera interrompu certains soirs par des œuvres commandées spécialement par l'IRCAM.

A défaut du spectacle, nous avons entendu deux d'entre elles. D'abord Interphone, *de Michel Decoust, sur un poème de Claude Minière, « digéré » puis « généré » par un ordinateur, où, derrière les gémissements et les hululements de la machine, subsiste la matière d'une voix (celle d'Irène Jarsky), qui apparaît ensuite, se multiplie, accroche à chaque syllabe une note cristalline, puis se perd dans une sorte de lente mélopée comme d'un harmonium à deux voix s'éloignant lentement l'une de l'autre en gammes par mouvements contraires.*

Animus IV, *de Jacob Druckman, marie une voix de ténor (l'excellent Paul Sperry), un ensemble instrumental et une bande (enregistrée à partir des mêmes interprètes), dans une fantaisie assez échevelée qui s'appuie sur* la Villanelle des petits canards *de Chabrier et* les Trois Tziganes *de Liszt. Un essai de théâtre musical, avec des coq-à-l'âne électroniques pleins de sel souvent, qui frise le cabaret.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ « La voix des voies dans la musique électronique » : séances chaque jour d'octobre (sauf mardi), à 15 heures, 18 h. 30 et 20 h. 30, gratuites. L'entrée est payante pour les séances du soir qui comportent de plus une œuvre électronique : Pousseur (les 1er et 8 octobre), Druckman (le 12), Eloy (les 15, 23 et 29), Decoust (le 20), Stockhausen (les 24 et 26), etc. Pendant la même période se tient dans le foyer une exposition sur « l'Ecriture musicale contemporaine », organisée par le Goethe-Institut et la ville de Zurich, avec des reproductions de partitions qui intéresseront et surprendront plus d'un visiteur.

Variétés

Serge Reggiani à Bobino

Il y a douze ans, la quarantaine entamée, Serge Reggiani a pris goût au combat solitaire avec les mots, la musique et le public. Il fit d'abord surgir le côté triste, désabusé, infiniment poétique des personnages de Boris Vian, leur côté saugrenu et leur pathétique, leur faculté d'aimer et de souffrir, et aussi les éclats de rire. Et puis, l'œil froid et le cœur tendre, il est apparu avec son histoire, ses blessures, ses désespérances d'un jour, d'un soir, avec les choses qui passent ou qui cassent, les idées qui changent, les femmes qui s'en vont ou que l'on quitte, les liens qui sont toujours difficiles à supporter — mais les gens qu'on aime, on les embrasse et on n'a pas honte. Reggiani a pris livraison d'un matériel écrit par Jean-Loup Dabadie, Albert Vidalie, Bernard Dimey, Claude Lemesle, et les virgules sont devenues sanglots rentrés d'homme et les points coups de poing. Il a dit, il a raconté, il a chanté avec ses élans de tendresse et de générosité, avec un rire sur les autres et sur soi-même, en brisant l'émotion, en bifurquant vers un gag ou une ironie, en truquant superbement comme tous les grands comédiens, en paraissant aussi solide et fugace que la vie.

Le meilleur de son dernier spectacle à Bobino reste encore cette manière de jouer avec le « je », d'être là avec le présent et le passé. Et on aime bien retrouver *les Loups, Arthur* et le souffleur qui a envie de prendre l'air, d'avoir sa revanche. Mais le chanteur Serge Reggiani est devenu aujourd'hui comme une institution, et il semble bien que, à partir de là, Reggiani s'est un peu endormi, donnant l'impression de se répéter, utilisant des textes bien confectionnés, mais un peu froids, banals. Il reste naturellement beaucoup de chaleur et d'amitié dans le spectacle, mais le regard que l'on se surprend à poser sur celui-ci est nostalgique. Et puis il faut bien se décider à le dire : la trop longue prestation du fils Reggiani (Stéphan), qui écrit et chante comme à la fin des années 40, est franchement insupportable.

★ Bobino, 20 h. 30.

CLAUDE FLÉOUTER.

ENRICO MACIAS

Il y a longtemps qu'Enrico Macias s'affiche dans la chanson comme le représentant du Français moyen. Il rappelle aussi, bien sûr, et le plus sincèrement, se racines pied-noir, dans les refrains qui l'ont fait connaître, il y a déjà quinze ans *(J'ai quitté mon pays)* et dans des thèmes de musique orientale, où il est remarquablement accompagné par le trio de son père Sylvain Ghrenassia, — sans doute le meilleur moment de la osirée.

Chanteur populaire, Enrico Macias l'est sans prétention, d'une manière même désarmante, avec le trémolo dans la voix, la présence de l'accordéon qui lui donne une couleur de guinguette et les « girls » qui l'encadrent et indiquent en passant qu'il pourrait bien un jour être la vedette d'une revue du Casino de Paris. — C. F.

★ Olympia, 20 h. 45.

Formes

Des Américains à Paris

Ils sont huit à avoir été choisis pour incarner dans leur diversité les tendances actuelles de l'art canadien (1). Ils ont moins de trente-cinq ans, sauf Roland Poulin qui en a trente-sept et Betty Goodwin qui, s'y étant prise sur le tard, est à l'unisson d'une jeune équipe. Anglophones ou francophones, d'Ottawa, de Toronto ou de Vancouver, de Québec ou de Montréal, ils suivent de près la courbe de l'expression plastique en s'efforçant de renouveler chaque formule. Ainsi David Bolduc présente une version inédite de l'abstraction lyrique avec ses motifs, à vrai dire solidement structurés d'éclatants coloris qui se détachent sur des surfaces peintes en profondeur, acryliques et pigments métalliques. Peut-être sera-t-on tenté de reconnaître un palmier dans *Cbl,* une gerbe de feu d'artifice dans *Tugpa.* Je vous le déconseille. Ce serait rabaisser le dessein de Bolduc et ses ambitions légitimes de tourner le dos au pittoresque, dans tous les sens du mot. De son côté, David Craven recrée à *son* image l'abstraction géométrique, en étendant l'acrylique à l'aide d'un racloir terminé à ses extrémités par deux dents, en creusant des sillons d'un graphisme impressionnant dans sa rigueur : *Peace* notamment emporte mon adhésion.

N'y a-t-il alors plus aucune référence à une quelconque réalité extérieure ? Mais si. Dans l'admirable *Porte tombale,* graphite sur papier de Betty Goodwin, que les griffures de l'oubli n'arrivent pas à abolir, on a le droit de trouver une signification. Et puis, pour sûr, c'est la réalité elle-même que Betty Goodwin, sans l'illusion de la représentation, traite à sa manière : *Tarpaulins* (bâches) dont elle respecte les plis, les déchirures, les cordages qui les accompagnent. Cicatrices de songes (j'emprunte l'expression à un titre d'Alain Borne). C'est bien entendu le réel brut que ces tiges soigneusement emmaillotées de pelotes de ficelle qu'Irène Whittome incarcère dans son *Musée blanc.*

C'est encore le réel, soumis cette fois à quelque alchimie mentale, pièces de bois que Jean-Serge Champagne plie à sa volonté, bois imbibé de kérosène et béton poreux et sombre, que Roland Poulin dispose en assemblages constructivistes. Et que dire des ensembles narratifs audiovisuels de Raymond Gervais — *Déjà là 1976-77* — qui raconte sa vie avec la présence des témoins importants de la fuite de ses jours, saxophone, pendulette, fleurs, transistor, album de famille, etc., tandis que sur une autre table treize métronomes à pile divisent chacun la durée en séquences régulières audibles. Fleurs qui se fanent, piles qui s'épuisent... Cette pièce bruissante se « *transforme progressivement d'elle-même en cours d'exposition* ». Le temps va la faire taire.

**

En quasi-totalité, les dernières œuvres sur papier d'Hugh Weiss (2), américain fixé depuis trente ans à Paris, sont des autoportraits. Sans complaisance, quelque peu caricaturaux, ils expriment plutôt un anti-narcissisme. L'artiste révèle ses sources. C'est en effet de son crâne déplumé, de sa bouche ombragée d'une épaisse moustache, de son nez impudique que jaillissent les fantasmes, et de préférence les éléfantasmes, car, dans la ménagerie des instincts libérés, chats, hiboux, etc., seule une grosse bête peut incarner la libido et se débattre allègrement et non sans dommage pour ses victimes, parmi une prolifération de visions féminines, complètes ou en pièces détachées. Qu'on cherche dans ces compositions, voire ces « partouzes », d'une richesse d'invention folle — une folie dûment cultivée et contrôlée — d'une exemplaire précision de dessin alliée au maniement savant de la couleur, moins une symbolique, malgré les interprétations auxquelles peuvent donner lieu le bestiaire, le mobilier, les colonnes, les rappels de palais orientaux, qu'une immense et violente remise en question de notre comportement et qu'une destruction systématique de nos valeurs.

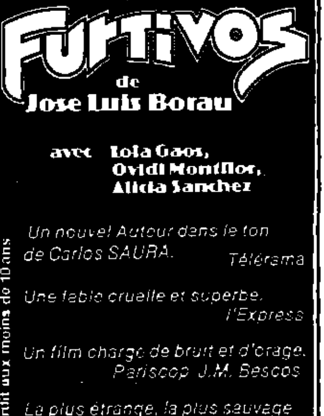
Sans doute ces fantasmes, apprivoisés comme le proclame un de ses titres, ou auxquels a été restitués leur férocité première, sont-ils souvent mis en cage. Mais à mener ainsi une « vie de bâton de chaise », ils en éprouvent la fragilité. Et, pour poursuivre la métaphore, ils s'assoient sur les principes de notre honorable société, les écrasent, les bafouent, avec un humour plus proche de l'angoisse que de la gaudriole. N'en croyez pas vos yeux : l'art de Weiss est grave. En douterait-on ? Qu'on s'imprègne de ses œuvres les plus récentes. Les thèmes graphiques n'ont pas changé. C'est l'atmosphère. Une atmosphère de douceur contemplative, aux coloris moins ardents, enveloppe des fantasmes en passe de subir une sublimation mystique. S'il en est conscient, le peintre ne semble pas l'avoir provoquée. Il crée sans doute des images drôles à l'aide d'une imagination délirante. Mais ce n'est pas pour rire.

Dans un registre tout différent, je ne voudrais pas que sombrent dans l'indifférence les compositions pleines de poésie et de mystère d'André Gence, provençal, lui (3). Elles font émerger de fonds assourdis, gris bleutés, ocre pâle entre autres, des luminescences, transcriptions subtilement modulées de la sensation pure. Il y a aussi comme une barre de fer rougi qui flamboie dans la nuit. Qu'on ne mesure pas l'importance et la sincérité de cet éloge à sa brièveté.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine.
(2) Le Dessin, 43, rue de Verneuil.
(3) Galerie Visconti, 37, rue de Seine.

■ Une exposition André Malraux, qui coïncidera avec le premier anniversaire de la mort de l'écrivain, s'ouvrira à Paris, le 19 novembre, au Musée de l'ordre de la Libération. Elle retracera, à l'aide de documents pour la plupart inédits, les principales étapes de la vie d'André Malraux. Son cabinet de travail à Verrières-le-Buisson, avec les tableaux de Picasso, Vlaminck, Derain, qu'il y avait accrochés, sera reconstitué. Cette exposition durera un mois.





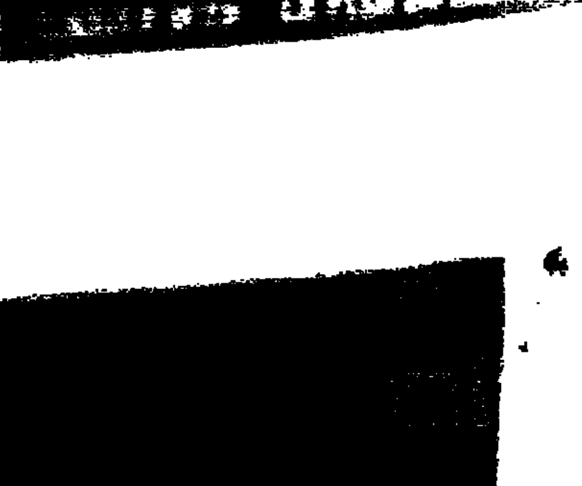
ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

Jazz

LA PAGODE





Théâtre Cité Universitaire
jeune théâtre national
HEDDA GABLER
de H. IBSEN
réalisation Claude RISAC
du 4 octobre au 19 novembre
21, boulevard Jourdan Paris 14e
M° Cité Universitaire — location 589-38-69

ÉLYSÉE-MONTMARTRE
72, boulevard Rochechouart
75018 PARIS. Tél. 606.38.79
YVES SIMON
Première partie : SAPHO et DAVID ROSE
A partir du 1er octobre - 21 h - Relâche dimanche



jean harlow contre billy the kid
comédie de Michaël Mac Clure — texte français Roland Dubillard
avec Chantal Darget et Dominique Maurin
RECAMIER BOURSEILLER
3, rue Récamier - location 548.63.81 - M° Sèvres-Babylone

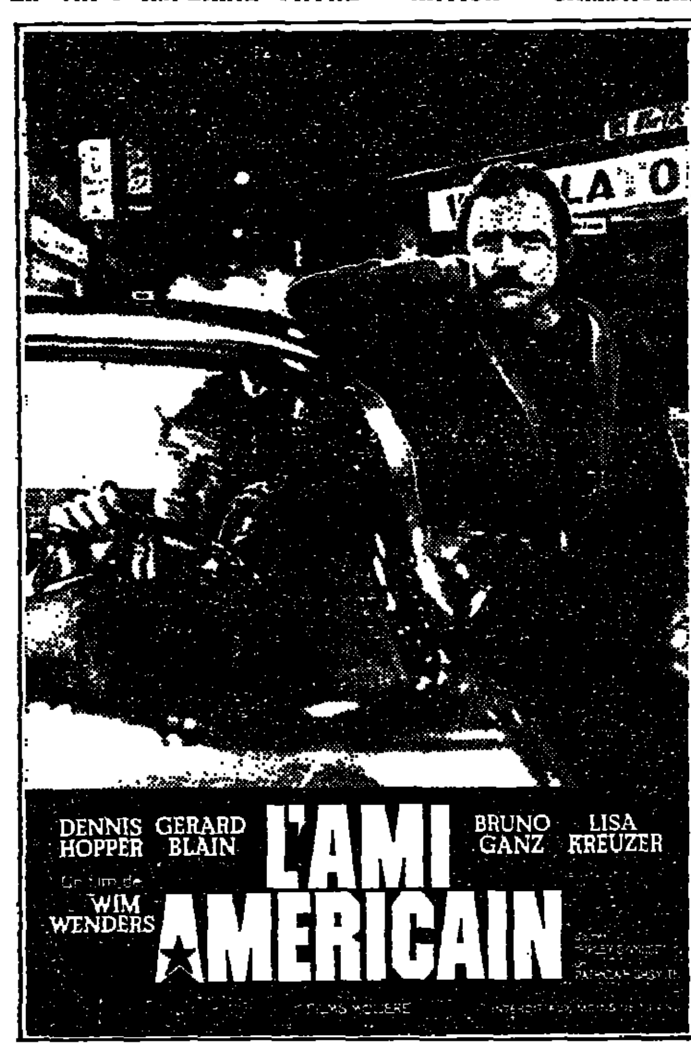
A PARTIR DU 5 OCTOBRE



STUDIO CONTRESCARPE - OLYMPIC ENTREPOT



En v.o. : ÉLYSÉES LINCOLN - QUINTETTE - GAUMONT RIVE GAUCHE - 14 JUILLET PARNASSE - OLYMPIC ENTREPOT
En v.f. : IMPÉRIAL PATHÉ - NATION - CAMBRONNE



CE SOIR PREMIÈRE

MICHODIÈRE
Acteurs Français Associés
CLAUDE RICH
NELLY BORGEAUD
JEAN NÉGRONI
et
PAUL-ÉMILE DEIBER
PAUVRE ASSASSIN
de PAVEL KOHOUT
Mise en scène de MICHEL FAGADAU
Musique de CLAUDE BOLLING
avec
PHILIPPE LAUDENBACH
FRÉDÉRIQUE TIRMONT
ANDRÉ HABER
CATHERINE MORIN
ALAIN DELAFOSSE SERGE BLONDEAU
CORINNE LAHAYE
et
GASTON VACCHIA
LE PREMIER SPECTACLE PRÉSENTÉ PAR LES ACTEURS FRANÇAIS ASSOCIÉS
Location : Théâtre, Agences et par téléphone 742 95 22

EDOUARD VII
SIMONE VALERE
JEAN DESAILLY
et le CENTRE DRAMATIQUE de TOURS
présentent
UN ENNEMI DU PEUPLE
de HENRIK IBSEN
adaptation VICTOR HAIM
mise en scène ETIENNE BIERRY
décors BERNARD EVEIN
avec
REGIS OUTIN — SIMONE VALERE — MICHEL BEAUNE — JEAN JUILLARD — GABRIEL CATTAND — JEAN DESAILLY — JEAN VIOLETTE — DOMINIQUE ARDEN — PHILIPPE BRIGAUD — FRANÇOIS HELIE — JEAN-LUC DIERT — CLAUDIE BOURLON
LOCATION : 073.67.90 et agences

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : le Chevalier à la rose.
Comedie-Française, 20 h. 30 : Lorenzaccio.
Petit-Odéon, *18 h. 30 : la Guerre des piscines.*

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, 20 h. 30 : Pierrot lunaire.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Centre culturel du Xe, 21 h. : Nuit bleue, opus 7.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs - Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, *21 h. : Pepsie.*
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : le Prophète.
Epicerie, 21 h. : Belle Ombre.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Quoat-quoat.
Lucernaire, *Théâtre noir, 18 h. 30 :* la Belle Vie : 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : Richard Wagner. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, Madame !
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Montparnasse, 21 h. : Même heure l'année prochaine.
Mouffetard, 21 h. : Erostrate.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Oui.
Poche-Montparnasse, 21 h. : Sigismond.
Porte-Saint-Martin, *21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.*
Récamier, 20 h. 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole.
Théâtre-en-Rond, *21 h. : le Voyage vertical.*
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : Madame de Sade.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre Tristan-Bernard, 18 h. 30 : *le Troisième Témoin* ; 21 h. : Divorce à la française.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : P. Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : *J.-M. Thibault. — II, 20 h. 45 :* Tango ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, *sauf les dimanches et jours fériés*)

Vendredi 30 septembre

Café de la Gare, 20 h. 30 : Coluche.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : les Frères ennemis.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J. Bertin ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert ; 23 h. : Marianne Sergent.
Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
Mama du Marais, *20 h. 30 : la Pomme maudite* ; 21 h. 30 : Il était la Belgique une fois ; 22 h. 30 : Que n'eau, que n'eau.
Mûrisserie de bananes, 21 h. : Fontaine, Areski.
Petit Bain - Novotel, 21 h. : Ce soir, je perce ; 22 h. 30 : Les jumelles reviennent de loin.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Clovis, 21 h. 30 : l'Autobus ; 23 h. 30 : l'Amour en visite.
Sélénite, I, 20 h. 45 : la Culture physique. — II, 22 h. 30 : Vrikionobif.
Tout-à-la-Joie, 20 h. 15 : La muse gueule ; 21 h. 15 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 15 : Je vote pour moi.
Vieille Grille, I, 20 h. 30 : B. Rollin ; 22 h. 15 : A. Picchiarini. — II, 22 h. 30 : *J.-L. Caillat.*
Veuve Pichard, 20 h. 30 : le Mystère de la petite marche ; 22 h. : le Secret de Zonga.

Festival d'automne

Bouffes du Nord, 20 h. 30 : Musique des Touaregs du Niger.

La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Ballet soviétique sur glace.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Japanese dance theater.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Ballets martiniquais.

UGC BIARRITZ vo - UGC MARBEUF vo - UGC DANTON vo
VENDOME vo - UGC OPÉRA vf - MISTRAL vf
UGC GOBELINS vf - BIENVENUE MONTPARNASSE vf
CONVENTION SAINT-CHARLES vf - ARTEL Rosny vf



PARAMOUNT ÉLYSÉES v.o. - PARAMOUNT MAILLOT v.f.
PARAMOUNT MARIVAUX v.f. - CAPRI GRANDS BOULEVARDS v.f.
PARAMOUNT MONTPARNASSE v.f. - PARAMOUNT MONTMARTRE v.f.
PARAMOUNT GALAXIE v.f. - STUDIO JEAN COCTEAU v.o.
PARAMOUNT La Varenne - PARAMOUNT Orly
PARAMOUNT ÉLYSÉES 2 La Celle-Saint-Cloud
BUXY Boussy-Saint-Antoine - ARTEL Nogent - MÉLIÈS Montreuil



Interdit aux moins de 13 ans.

ODEON
THEATRE NATIONAL
saison 77/78

du 4 au 23 octobre **ARLEQUIN** *serviteur de deux maîtres* de GOLDONI	du 2 au 13 novembre **LE ROI LEAR** de SHAKESPEARE *début des représentations 19 h 30*

(spectacles donnés en italien)
mises en scène Giorgio STREHLER
Piccolo Teatro di Milano

du 22 novembre au 31 décembre **DOIT-ON LE DIRE ?** d'Eugène LABICHE mise en scène Jean-Laurent COCHET par la Comédie Française	du 10 janvier au 12 février **L'ONCLE VANIA** d'Anton TCHEKHOV *(reprise)* mise en scène Jean-Pierre MIQUEL par le Théâtre national de l'Odéon
du 21 février au 26 mars **EN ATTENDANT GODOT** de Samuel BECKETT mise en scène Roger BLIN par la Comédie Française	du 4 au 30 avril **LA MANIFESTATION** de Philippe MADRAL mise en scène Jacques ROSNER par le Jeune Théâtre National

du mardi au samedi à 20 h 30 - dimanche matinée à 16 h.
Abonnements collectivités et individuels, clôture fin octobre.
Location ouverte 1 semaine à l'avance, jour pour jour, de 11 h. à 18 h. 30 — ☎ 325-70-32.

YVES MONTAND
CAROLE LAURE • MARIE DUBOIS



DANS 31 SALLES PARIS ET PÉRIPHÉRIE — un film de ALAIN CORNEAU — VOIR LIGNES PROGRAMMES



هكذا من الأصل

Le chat connait l'assassin

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : François Ier, de Christian-Jaque ; 18 h. 30 : C'est arrivé demain, de R. Clair ; 20 h. 30, Semaine du cinéma israélien : Kazablan, de M. Golan ; 22 h. 30 : Macbeth, d'A. Kurosawa.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Ang., v.o.) : Vidéo, 6e (325-60-34).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
BAD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BLACK SUNDAY (A., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02).
LA CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.) (*) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Murat, 16e (288-99-75) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LE CONTINENT OUBLIE (A. v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; Arlequin, 6e (548-62-25).
DES ENFANTS GATÉS (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic-Entrepôts, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).
FURTIVOS (Esp.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
GLORIA (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
LES GRANDS FONDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Wepler, 18e (387-50-70).
L'HOMME PRESSÉ (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34).
KUNG FU WU SU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LA MACHINE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

cinémas

LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Odéon, 6e (325-71-08) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les films nouveaux

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE, film franco-américain de Claude Lelouch, Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59). Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Colisée, 8e (359-29-46). Français, 9e (770-33-88). Fauvette, 13e (331-56-86). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Convention, 15e (828-42-27). Mayfair, 16e (525-27-06). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gambetta, 20e (797-02-74).
DITES-LUI QUE JE L'AIME, film français de Claude Miller. Hautefeuille, 6e (633-79-38). Montparnasse-83, 6e (544-14-27). Concorde, 8e (359-92-84). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64). P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). Convention, 15e (828-42-27). Victor-Hugo, 16e (727-49-75). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gambetta, 20e (797-02-74).
L'AMI AMERICAIN (*), film allemand de Wim Wenders, v.o. Quintette, 5e (033-35-40). Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52). Nations, 12e (343-04-67). Cambronne, 15e (734-42-96).
LE MANQUE (*), film français de Robert Dianoux. Le Seine, 5e (325-95-99).
LES APPRENTIS SORCIERS, film français d'Edgardo Cozarinsky. Racine, 6e (633-43-71). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
WIVES, film norvégien d'Anja Breien. v.o. Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
HARLAN COUNTY U.S.A., film américain de Barbara Kopple, v.o. Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91). Action-Lafayette, 9e (878-80-50). Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
ENFER MECANIQUE (*), film américain d'Elliot Silverstein, v.o. Saint-Michel, 5e (326-79-17). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93). Rotonde, 6e (633-08-22). U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN, film anglais de Robert Benton, v.o. Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62). Paramount-Elysées 8e (359-49-34) ; v.f. Capri, 2e (508-11-69). Marivaux, 2e (742-83-90). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA MAISON DE L'EXORCISME (**), film américain de Mario Bava, v.f. Ermitage, 8e (359-15-71). Rio-Opéra, 2e (742-82-54). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64)

NICKELODEON (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V. f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.o.-v.f. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Convention, 15e (828-42-27).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Marignan, 8e (359-92-82).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

PROVIDENCE (Fr.), vers. anglaise : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Calypso, 17e (754-10-68).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr.) (*) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Galerie-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Wepler, 18e (387-50-70).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70).
VALENTINO (Angl., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Danton, 5e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19 ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)







A PARTIR DU 5 OCTOBRE



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,83

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

SERI RENAULT Engineering
recherche un

INGENIEUR DEBUTANT

(A.M.- Centrale - IDN ...)

intéressé par les problèmes **D'ENTRETIEN** et de **MAINTENANCE INDUSTRIELLE**.

POSTE PROPOSE :
- Analyse de postes de travail en entretien (en particulier, en centrales nucléaires).
- Recherche d'amélioration et suivi des études et des réalisations après définition des solutions.

PROFIL RECHERCHE :
- Sens de l'observation et esprit d'analyse
- Très bon contact humain indispensable
- Expérience de chantier utile et connaissances en ergonomie appréciées.
- Nécessité d'être reconnu physiquement apte au travail sous rayonnements ionisants.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo (retournée) au :

SERI RENAULT ENGINEERING
Service du Personnel
SERI
B.P. 19
2, Av. du Vieil Etang
78390 - BOIS D'ARCY

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
CHAUDRONNERIE LOURDE A VOCATION NUCLÉAIRE
recherche

CHEF COMPTABLE

responsable de la Section
COMPTABILITÉ

- Formation DECS ou équivalent.
- Bonne connaissance de la comptabilité générale et analytique.
- Connaissance Informatique souhaitée.
- Expérience indispensable : 5 ans minimum dans le domaine industriel (Entreprise de 600 personnes ou plus).
- *Poste à pourvoir rapidement.*

Ecrire sous n° 1.613, à
SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE EN CONSTRUCTION DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
recherche

RESPONSABLE EXPORT

— de formation supérieure (H.E.C. ou équivalent) ;
— anglais indispensable, allemand apprécié ;
— expérience exportation d'au moins 5 ans.

POUR :
- réorganiser et étendre le réseau de vente du matériel automobile ;
- définir la politique commerciale export ;
- animer les équipes (agents, distributeurs, filiales, etc.)

Adr. C.V. manuscrit, prét. à n° 30.223 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.



emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
CHAUDRONNERIE LOURDE A VOCATION NUCLÉAIRE
recherche

RESPONSABLE ACHATS
DANS SON DÉPARTEMENT ACHATS

- Poste pouvant convenir à Ingénieur Metallurgiste ayant au moins 5 ans d'expérience dans la fonction approvisionnement ou achats.
- **Anglais indispensable.**
- **Allemand souhaité.**
- **Poste ville de Bourgogne.**

Ecrire, sous n° 1.585, à :
SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

P.B.C. J'ANNONCE-PUBLICITE à Toulouse, recherche chef de publicité 2 à 3 a. d'exper. min. Ecr. av. C.V. à P.B.C., 22, rte d'Espagne, 31300 TOULOUSE.

CENTRE MEDICAL recherche
INGENIEUR
responsable informatique
Experimente - 30 ans.
Mini-systèmes - IRIS 05
Teletraitement - Langages évolués - Assembleur
Adresser C.V., pretentions à : Centre ANTOINE-LACASSAGNE 36 voie Romaine, 06054 Nice cedex

LABORATOIRE de synthèse et de photochimie organiques, ASSOCIE au C.N.R.S. dispose de 2 ALLOCATIONS de RECHERCHE de la D.G.R.S.T pour préparer en 3 ans une thèse de 3e cycle ou de docteur-ingénieur.
Les candidats titulaires d'une maîtrise de chimie ou d'un diplôme d'ingénieur chimiste sont priés de s'adresser, dans les meilleurs delais, au professeur J. STREITH, directeur du Laboratoire associé, E.N.S.C.M., Université du Haut-Rhin, 68093 MULHOUSE Cedex

---

SERVICE PUBLIC PARIS
recherche
ORGANISATEUR-INFORMATICIEN
quelques années d'expérience pour ANALYSES FONCTIONNELLES et mises en places dans SERVICES IMPORTANTS
Connaissance du milieu administratif. Goût des contacts et sens pédagogique.
Env. CV manuscrit et prét. à n° 14.207 B - BLEU - 17, rue Lebel 94300 VINCENNES

POUR POSTES STABLES
6 AT. 3
expérimen. en INFORMATIQUE, ayant réalisé des calculateurs Général Services E.T.T., 47, rue du Maubeuge, Paris-9e.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche
pour sa maison médicale pour personnes âgées de COUBERT, 77170 BRIE - COMTE - ROBERT, *dont l'ouverture est prévue le 1er décembre 1977 :*

UN SURVEILLANT (E) GÉNÉRAL (E)
Logement type F3 assuré.
Titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier (ère).
Avantages sociaux.
Salaire annuel brut de début 59.715 F.
Salaire annuel brut fin 82 202 F.

4 INFIRMIERS (ÈRES) CHEFS D.E.
Logement non assuré.
Avantages sociaux.
Salaire annuel brut de début 46.732 F.
Salaire annuel brut fin 65.426 F.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, devront être adressées à Mme le Chef du personnel de la C.R.A.M.I.F., 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

15 INFIRMIÈRES D.E.
Logement non assuré.
Avantages sociaux et déroulement de carrière.
Salaire brut de début 38.344 F.

5 AIDE-SOIGNANTS DIPLOMÉS
Logement non assuré.
Avantages sociaux.
Salaire brut de début 28.758 F.
Après 12 mois de pratique professionnelle 30.196 F.

Les candidatures accompagnées d'un C.V. complet, devront être adressées à M. le Directeur de la Maison médicale pour personnes âgées de COUBERT, 77170 BRIE-COMTE-ROBERT.

C.M.S. MUNICIPAL BOBIGNY recrute INFIRMIERS (RES) D.E., soins et consultations. — Candidatures à M. le Maire de BOBIGNY.

Société Métro CONVENTION
recherche
AIDE-COMPTABLE
2e échelon, 25 ans minimum, C.A.P. et références exigés, habitant 15e ou limitrophe. Tél. pour rendez-vous 828-40-40.

INSTRUMENTS S.A.
DIVISION ADAMEL - LHOMARGY
recherche
JEUNE INGÉNIEUR
pour développement d'appareils de dosage de gaz dans les métaux.
Le poste conviendrait à un ingénieur diplômé, ayant de bonnes connaissances en physique, chimie et métallurgie. Notions d'électroniq. appréciées.
Lieu de travail :
IVRY-SUR-SEINE
Env. C.V. détaillé ss réf. D004, ADAMEL-LHOMARGY, Service du person., 15, av. Jean-Jaurès, 94201 IVRY.

SOCIÉTÉ DE TOURISME EN FORTE EXPANSION
recherche

son chef de service réservation réalisation

Il sera chargé :
1) - **à court terme**, de diriger et former professionnellement une équipe de 15 personnes qui a pour tâche l'ensemble des opérations de :
- tenue manuelle des plannings
- enregistrement des commandes
- préparation des documents de voyages
- billeterie

afférentes à des circuits et des séjours sur ses villages de vacances en France et à l'étranger (transport aérien compris)

2) - **à moyen terme**, de préparer en liaison avec un prestataire informatique extérieur toutes les phases de préparation et de mise sur informatique de l'ensemble du système de réservations.

Le profil souhaité :
- formation de base informatique, universitaire ou I.U.T.
- connaissance approfondie du traitement informatique des réservations
- expérience de plusieurs années à un poste de responsabilité dans un service similaire d'une importante entreprise touristique ou compagnie aérienne
- capacité d'intégration dans une équipe

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 2042 à
P. LICHAU S.A.
10, rue de Louvois - 75083 Paris cedex 02 - qui transmettra

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
A BONNEUIL-SUR-MARNE (94)
recherche

CHEF COMPTABLE

(D.E.C.S.) pour diriger service 20 personnes
Env. curriculum vitae détaillé, photo et prétentions, à COSEL Publ., 160, avenue de Suffren, 75015 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE DE DECOLLETAGE (30 PERSONNES) RECHERCHE SON DIRECTEUR, 35 ANS MIN.
— Expérience du décolletage indispensable.
— Bonne maîtrise de la fonction commerciale.
— Sens des contacts humains.
— Le poste nécessitera des déplacements fréquents.
— Très sérieuses références exigées dans un poste similaire.
— Situation de bon standing pour un candidat d'envergure.
Poste à pourvoir en fin d'année.

Adresser curriculum vitae et prétentions, à HAVAS Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, n° 315 P.

CENTRE D'ÉTUDES
recherche pour la
COTE-D'IVOIRE

INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL

ayant une expérience de plusieurs années dans les domaines du contrôle et de l'ordonnancement de chantiers importants de construction de routes, d'ouvrages.

Ecrire avec C.V. à C.E.B.T.P., 12, rue Brancion, 75737 PARIS Cedex 15

SOCIÉTÉ DE PRESSE
recherche
pour son service de Documentation

CADRE

appelé à prendre la responsabilité d'un service. Le CADRE (H. ou F.), âgé d'au moins 40 ans, aura autorité sur une dizaine de collaborateurs. Une sérieuse expérience des questions et des milieux politiques, administratifs et financiers est indispensable. Pratique courante de la dactylographie nécessaire

Adresser C.V. détaillé à S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

STE FIDUCIAIRE
D'EXPERTISE COMPTABLE
PARIS *offre* POSTES
PREMIERS ASSISTANTS CONTROLEURS ET ASSISTANTS CONFIRMES
DECS, 2 à 3 ans expérience *cabinet, licence, ESSEC* ou équivalent appréciée
Déplacements éventuels province, étranger
Situation d'avenir.

POUR SA FILIALE D'ABIDJAN
COMPTABLE
5 ans expérience min. si possib. en cabinet pour tenue dossiers clients, jusqu'au bilan.
Connaissance informatique souhaitée.
Adress. C.V. manuscrit, photo, prétentions à M. LEMARCHAND 21 bis, rue Lord-Byron 75008 PARIS

C.A.T. - 50, rue Marjolin
LEVALLOIS
RECHERCHE
1) un menuisier qual. + expér.,
2) une femme possédant C.A.P. + expér.
pour être éducateur technique auprès Adultes Handicapés.
Envoyer C.V.
Ecr. n° 7.679, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INFORMATIS
26, rue Daubenton, PARIS (5e)
INGÉNIEURS
— Expérience système SIRIS 3 et/ou télétraitement.
— Temps réel (Solar, Mitra).
M. RIVIERE. 387-99-72/79.

Importante Société recherche
PROGRAMMEURS COBOL
ayant travaillé au moins 2 ans sur H.B. 6000.
Lieu travail banlieue Ouest.
Disponibles immédiatement.
Tél. pour rendez-vous 359-55-03.

---

représent. offre

IMP. SOCIETE DE MEUBLES en Vendée, recherche pour son mobilier contemporain
UN COLLABORATEUR EXCLUSIF
pour la représenter sur la partie est de la France (selon une ligne LILLE - PERPIGNAN).
Ce futur collaborateur devra avoir de bonnes connaissances dans le meuble contemporain, être déjà bien introduit auprès des négociants de ce style, et être en mesure de suivre et d'accroître une clientèle déjà existante.
Les candidatures détaillées accompagnées d'une photo récente seront reçues sous le n° 721.356 à H.A.P. B.P. 143 - 85006
LA ROCHE-SUR-YON.

secrétaires

SOCIETE SUD Seine-et-Marne rech. pour son service export
SECRÉTAIRE ALLEMANDE
exc. conn. du français
Initiée aux pratiques commerc.
Expérience : 3 ans minimum
Possibilité logement.
Env. C.V. à n° 7681 « le Monde » 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

capitaux ou proposit. com.

Pour l'introduction en France d'une nouvelle ligne de produit pour SOINS POUR CHEVEUX comportant des innovations et des exclusivités
nous recherchons
une maison bien introduite.
Budget de publicité disponible.
Offre sous chiffre n° 707.605 M, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75061 PARIS, qui tr.

formation profession.

FORMATION aux métiers de la **LIBRAIRIE**
préparation du brevet de technicien en 2 ans en temps plein pour les JEUNES *de 18 à 20 ans.*
Niveau 1re et terminale.
Début des cours : nov. 1977
L'ASFODEL,
11, rue St - Dominique, Paris-7e.

gérances appointées

Entr. rech. Sté de restauration pour assurer gestion d'un restaurant d'entreprise 200 à 300 rationnaires. Faire off. de serv. écr. av. le 5 oct. à Saint-Gobain emballages, 16103 Cognac Cedex.

occasions

Laurence Corner, Londres : surplus de vêtements et matériels gouvernementaux de haute qualité. Vêtements de plein air et *de protection. Prix imbattables.* Très vaste gamme d'articles uniques pour tout le monde. Catalogue de 48 pages contre 4 F, port compr., et vs êtes bien entendu les bienvenus lors de votre prochain séjour à Londres.
LAURENCE CORNER,
62-64 Hampstead Road,
LONDRES NW1 (Angleterre).

ANNONCES CLASSÉES TELÉPHONEES
296-15-01

---

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH NORWICH, NORFOLK NR1 1LG

Cours intensifs d'anglais à tous niveaux.
Cours spécialisés d'anglais ; pour études scientifiques; pour études commerciales; pour secrétariat. Trimestres commencent septembre, janvier, avril. Cours d'été de 4 semaines chacun entre 27 juin *et 18 septembre*. Logement dans familles anglaises. A partir de septembre, préparation aussi aux examens « G.C.E. « O » and « A » levels » pour l'anglais ; maths : physique ; chimie et autres disciplines.

Ecrire à LTC SCHOOL OF ENGLISH (L.M.), Crusader House, 38-40 Prince of Wales Rd., Norwich *Norfolk NR1 1LG, Angleterre.*

ESPAGNOL INTENSIF
Sur la Costa Del Sol par petits groupes
ACADEMIA OXFORD
Comedias, 11 MALAGA (Esp.).
Téléph. 21-23-09.

cours et leçons

NORMALIEN, AGREGE, donn. leçons français, philo. 526-47-85.

MATH. Rattrapage par Prof. expérimenté Tél. 278-77-71

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR

39 ans - Formation ingénieur
— Expérience 8 ans Marketing produits de grande consommation.
— Directeur société de services, 30 millions C.A. équipements secteur tertiaire.

Recherche poste D.G. ou D.G.A. dans P.M.E.

Ecrire n° T 81.728 M, REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DES SOUCIS EN GESTION ?

C'est mon problème

30 ans, GESTIONNAIRE EXPÉRIMENTE. Plans de redressement réussis, analyse situation, mise en place système gestion simple, confirmé et performant.

J'étudie toute proposition pour emploi stable ou mission temporaire dans P.M.E. France ou Pays Francophones.

Ecrire n° 7.669, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

JEUNE FEMME, 35 ans

Etudes lettres - anglais courant - cultivée
Sens des relations humaines.
Sachant recevoir et diriger personnel intérieur cherche poste à responsabilités auprès personnalités monde des affaires, culturel, politique ou artistique.
Possibilité voyager.
Ecrire n° 1.687 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

J.F. diplômée Ecole de bibliothécaire - documentaliste. Français, angl., espagn., expérience. 870-89-86, matin.

ARCHITECTE polonais 35 ans, 8 ans expér. dessin urbanisme, rech. très vite emploi sous contrat. Dessin, architect., publicité. Libre de suite. Pour dépannage et travail à long terme. Ecrire ANDRE KUBIK, 81, bd Suchet, PARIS 16e

DOCTEUR 3e cycle chimie-physique
30 ans, ayant dirigé labo cherche poste recherche, fabrication ou administration éventuellement recyclage.
G. LABBE, Betchat 09160, Prat et Bonrepaux. T. (61) 66-00-95.

J.F., 22 a., bil. angl., connais. allem, russe, Sc. Po, B.A. amér. exp. journal. ch. empl. mi-tps. Toutes propositiosn.
Ecr. n° 1670 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

M. 48 ans, très bonnes références *comme directeur des ventes* automobiles, rech. pl. de chef des ventes ou très bonne représentation ds firme import. rég. Centre Sud. : 41, 18, 36, 37, 45. Ecr. n° 6539 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cherche emploi orthophoniste à plein temps, de préférence *banlieue Sud-Ouest ou Paris.* Mme Dupuis, 67, rue de Normandie, 92400 COURBEVOIE

CADRE 26 ans, 3 a. expérience
ADMINISTRATION DES VENTES
recherche
POSTE IDENTIQUE ou SUP. DANS DIRECTION COMMERC. REGION PARISIENNE
accepte déplacements France et étranger, étudier. ttes proposit.
Ecr. n° T 81 392 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ch. emploi ORTHOPHONISTE *à plein temps de préférence* banlieue Sud-Ouest ou Paris. Mme Dupuis, 67, rue de Normandie, 92400 COURBEVOIE.

CONSULTANT, H. 35 a., droit privé + divers, expér. cab. jur. + stés + prom. imm. + gest. fin. + fiscal. Etud. ttes propos. haut niv. région Paris, province. Ecr. n° 1.655, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DAME TRES QUALIFIEE cherche gérance appointée dans prêt à porter de luxe. Tél. le soir. 636-98-49

---

automobiles automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Partic. vd 104 GL Océan 5 CV, 9 mois, lunette arrière chauff., 18.000 F. Téléph. (89) 52-61-75.

Partic. à partic. vend R 5 TL, juin 1977, 4.000 kilom., urgent cause départ. Téléph. 645-04-94.

Partic. vd Autobianchi, Abarth 70, H.P. mai 77, 10.000 km., silver, glaces teintées, jantes alu, pneus larges. Téléph. 015-86-74, avant 13 h. 30 et après 22 h.

Particulier vend R-5 LS, 1974, 42.000 km. Très bon état. Téléph. : 540-47-21

8 à 11 C.V.

A vendre MERCEDES 240 D, septembre 1975, toutes options, Argus 42.000. Prix vente 47.000 à débat. Tél. h. repas 902-31-41.

Collaborat. Chrysler vd 1308 GT 15 avril 1977, gris métal., intér. *velours beige, ttes opt., 6.000 km.* Tél. domicile 974-84-74, matin, soir après 20 h. Bur. 965-40-00, poste 24-09, 40-75.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 300 DIESEL marron foncé à vendre, 1975, parfait état, 85.000 kilomètres, prix à débattre. Tél. 985-66-11 (bureau) ou 987-17-81 (domicile).

A vendre MERCEDES 240 D, septembre 75. Toutes options. Argus 42.000 F. Px vte 47.000 F à débattre. T. h. repas. 902-31-41

+ de 16 C.V.

Particulier vend **MERCEDES** 280 S.L.C. pratiqu. neuve, juin 77, 1.000 km. Rouge. Tél. 734-39-13 (h. bur.).

divers

104, 304, 504, 604
Export 77, peu roulé, garanties Auto-Paris XV, h. b. 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris (15e).

LANCIA AUTOBIANCHI
GARANTIE 2 ans sur Contrat
11 rue Mirbel PARIS 5e
336.38.35 +

SELECT AUTOS, 98, bd Jean-Allemane, 95100 ARGENTEUIL, 961-70-74 ou 16-86
vend
VÉHICULES DE DIRECTION
R 30 TS et R 20 GTL.
Crédit reprise garantie.



La nouvelle perspective : les grandes berlines BMW 728, 730, 733 i.

BMW HORIZON
109, Rue de la Tombe-Issoire
75014 PARIS
588 46 49

ALFA ROMEO
Du 1er Octobre au 16 Octobre, présentation des modèles 78.
Ouvert en semaine et tout le week-end de 10 h à 19 h.
SFAM-France
23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

MAIRIE 17e
Gd liv. + chbre, tt cft, tél., 3e s/gr jard. plein soleil, 55 m2
Ven., sam., dim., 15 h. - 18 h.
24, RUE TRUFFAUT

18/17e propriétaire vend dans immeuble restauré
6 STUDIOS + DEUX 2 PIECES confort, forte rentabilité.
Il me faut : 300.000 F comptant.
TEL. 531-85-56

BUTTES-CHAUMONT (près)
Imm. nf, beau 2 p. 54 m2+logg. park., ét. él. soleil ,vue. 201-38-73

Disponible de suite
Possib. achat sans gar.
21, BD DAVOUT, PARIS-19e
Quelques APPTS neufs dans petit imm. façade pierre.
Prix fermes.
Crédit 80 % garanti sur dossier
STUDIOS à partir de 142.000 F
2 Pièces : 266.000 F
3 Pièces : 339.000 F
Visite sur place dimanche, lundi de 14 h. à 19 h.

INVESTISSEMENT DE CHOIX
11, R. DE LA REUNION, 20e
Quelques APPTS neufs à prix fermes. Crédit 80 % garanti sur dossier.
STUDIOS à partir de 145.000 F
2 PIECES à partir de 247.000 F
3 à 5 PCES duplex av. terrasses
Visite s/place vendredi, samedi de 14 h. à 19 h.

PRIX SANS CONCURRENCE
(19e). Quelques gds APPTS neufs avec balc. disponibles de suite dans bel imm. sud-est
15, QUAI DE L'OISE
(face canal)
4 Pces, 84 m2 : 336.000 F.
5 Pces, 96 m2 : 494.000 F
Crédit 80 % garanti sur dossier
Pour visiter, s'adresser au 21, quai de l'Oise, de 14 à 19 h.

EXCEPTIONNEL DANS PARIS
Prix ferme moyen 4.818 F m2
21, QUAI DE L'OISE, PARIS-19e
dans petit imm. neuf sud-est face canal, quelques beaux STUDIOS au 4 Pces avec balc. pour habitation ou location.
Bonne rentabilité.
Crédit 80 % assuré sur dossier.
Visite sur place de 14 h. à 19 h.

PRES BD VOLTAIRE
part vd 3-4 pièces, 80 m2 dans imm. récent, living sud 7e étage, balcon, box, cave
PRIX : 480.000 F.
Téléphone 357-40-85

PALAIS-ROYAL - 842-57-08
liv + 2 ch., cuis., bns, 80 m2 5e ét., asc., balcon. 480.000 F. S/pl. 5, rue VILLEDO. 14/18 h.

PORTE DAUPHINE
PLUSIEURS BEAUX 6/7 PCES 240 m2, asc., bel imm. pierre de taille. Vente par pptaire. 723-86-79 heures bureaux

TERRASSES, 85 m2
sur 2 étages + 65 m2 en 3 pces, tt cft. Calme, tél., garage, près place d'Aligre.
490.000 F. Propriétaire.
873-48-89

GRAND STUDIO
cuisine, bains dans
BEL IMMEUBLE. - 531-85-56

17e, Résidentiel. Imm. ancien voir 5e ét. 15h.-17 h. sam., dim. Beau 3 pièces + gd balc. s/rue entrée, cuis., s. bns, w.-c., cave. Tél. 520-13-57. Soleil. Calme. 195.000 F. 52, r. Guy-Môquet

7, RUE DES TOURNELLES
Rénovation de grande classe du studio au 6 pces en duplex. S/place mardi et samedi, 12 h. à 16 h. ou 527-79-96 après 20 h.

NATION, Part. vd très beau 4/5 pces, 100 m2 + terrasse 30 m2, plein soleil + box + parking + cave. Visite : samedi, 9 h. à 19 h.
26, rue des Boulets. - 370-67-88

FAUBOURG ST-ANTOINE
Part. vend 2 P. de CARACTERE entrée, cuis., sal. d'eau, téléph. 343-66-29 OU 627-78-84

PARIS
Appt ht stand., immeuble neuf 5e ét., vue jardin, soleil, tranquille 2 pièces, cuis. équipée. Rés. Christine, cité Fleurs, métro en soc. panaméenne, trans. act. FF. 370.000.
Ecr. s/chiffre c. 18.115 343
Publicita, CH 1211 GENEVE 3

116, RUE NOLLET
Ptaire vd 3 P., entrée, cuis. s. de bains, w.-c., balc. excellent état. S/place, jeudi 29 et vendredi 30 sept., de 10 à 18 h.

12e RÉSIDENTIEL
Bel immeuble 1900. gd 4 pces, tt cft, impecc., soigné. Lumineux pl. sud. Vue dégagée. Trav. coprop. payés. Tél. 628-55-69.

SAINT-AUGUSTIN
Imm. bon standing, 5e étage : 5 P. sur balcon, soleil, refait à neuf, 125 m2 + chbre serv. S/pl. samedi 1er de 11 h. 30 à 17 h., 4, rue de la Bienfaisance.
FRANK ARTHUR. — 766-01-69.

12, BD FLANDRIN
PARIS-16e
dans hôtel particulier de grande classe
Appartements de caractère très personnel.
Réception samedi 1er octobre, de 15 heures à 18 heures.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 108 M2 A 235 M2.
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 à 18 heures ou 227-91-45 et 755-98-57.

250 M2 JARD. PRIVATIF
+ 5 PIECES dans hôtel part.
GRAND STANDING, 1 300 000 F.
T. : 734-98-06 HRES BUREAU.

CHAMPS-ÉLYSÉES
62, RUE DE PONTHIEU. 8e. Luxueux petit appt sur jardins, calme absolu, état neuf, Tél., parkg, cave, 68 m2 + balcon.
Visite sur place
Vendredi 30 septembre de 11 h. à 13 h. et de 15 h. à 18 h. 30.
Renseignements au : 256-01-83.

JASMIN. Part. vd 4 pièces, living double, 2 ch., charme, cft., chbre serv. poss. 590.000 F. Sur place samedi, 21, r. de la Source-16e, 13-18 h. Tél. : 647-97-39, après 19 h.

16e 5-6 pces, av. Th.-Gauthier 4e et sans asc., ancien rénové tt cft, ensol. Ag. s'abst. Tél. : 525-07-97, 18 à 20 h.

BOURSE Propriétaire vend beau, spacieux DBLE DUPLEX, poutres, tout confort, caractère. Me voir sur pl. ts les jours (de 14 à 19 h) : 9, RUE PAUL-LELONG

41, AV. DE CLICHY
4 P. cuis., w.-c., sal. de bains, chff. cent., tél. 215.000 F. Les 30 et 1er, de 14 à 17 h.

17e 37, RUE NAVIER - 10e ét. sur square, 4/5 p., 110 m2, tt cft. 550.000 F. S/pl. samedi 14 h à 18 h. Tél. 627-03-06 ou 620-29-95.

Paris Rive gauche

LUXEMBOURG
PTAIRES VENDENT ds imm. en rénovation. Superbe liv. + chbre, sal. bns, cuis., W.-C. séparé. Poutres appar. Tél. remis en état neuf.
S. JARDIN, S. PLACE
VENDREDI, SAMEDI
13 H. A 18 H.
7, RUE ROYER-COLLARD

FRANK ARTHUR S.A.
propose 3 appts très prestigieux entièrement rénovés dans le quartier des ministères et des ambassades à quelques pas des Invalides :
RUE BARBET-DE-JOUY
Ces appts ont respectivement 174, 183 et 206 m2 en
4 ET 5 PIÈCES
avec chambre de service et box. Ils sont ensoleillés et au calme et bénéficient de grande hauteur sous plafond.
Pour tous renseignements s'adr. à FRANK ARTHUR
134, boulevard Haussmann
766-01-69

BON 15e. Bel imm. neuf
IDEAL POUR PLACEMENT
STUDIOS avec balc. et téléph. ét. élevé habit imm.
Vis. sur R.-Vs. : 766-25-32

MONTPARNASSE
Immeuble de luxe
Studios 25 à 34 m2
Beau 4 pièces duplex, 110 m2
Vis. s/pl. ts l. jrs, 14 h.-19 h. 30
4-6, rue Fermat
TÉL. : 766-13-14.

CHBRE DES DÉPUTÉS (près)
IMM. DE CLASSE au 1er ét. appart. 6 pces princip. parfait pr ASSOCIATION. 633-08-11 mat.

JUSSIEU
LUXUEUSE RENOVATION
STUDIOS et DUPLEX. Visites
9, rue des BOULANGERS
Samedi, 14-17 h, ou PAS. 11-54

41, RUE MADAME
6 PIECES, 280 m2
Belle galerie office. Cuis., 3 bains. Parfait état.
PLEIN SOLEIL. IMM. STAND.
Vis. vend., sam., 14 h. à 18 h.

CH. MICHELS. 3 pièces, bains, w.-c., cuis. clair, soleil. 215.000 F. Créd. pos. Vend.-sam. 14-18 h., 41, r. des Entrepreneurs

LUXEMBOURG propriétaire vd ds imm. bon standing ravissant petit 3 pièces tt cft. 4e étage sur verdure. Prix très étudié 265.000 F. - 331-76-67.

13e près 5e, immeuble 74 Livs dble, 3 ch., 110 m2, 5e ét., loggia, 2 sanitaires, parking. Visite vendredi, samedi 14 h 30 à 18 h 30, 131, rue J.-d'Arc.

BD ARAGO Exceptionnel Vue sur 12 Paris 2 piscines, part. à part. vd ds imm. réc., 4 pces + balc. 20 m2, parking, cave. 590.000 F. Tél. 336-55-13

Près PARC MONTSOURIS
3 P. belle résidence 1970, cuis. équipée, balc., 8e ét., tél. 378.000 F. - 589-49-34.

CONVENTION 3 pièces imm. neuf, tt confort, balc., park. Prix intér. Quentin, 32, rue Robert-Lindet, 15e. Sam., dim., lundi de 15 à 18 h.

Mo BAC 51 rue de Grenelle
STUDIO kitchenette, w.-c., salle de bains.
Prix intéressant. Poutres. Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

Mo GOBELINS Chauffage central
IMM. PIERRE DE TAILLE
5 PIECES entrée, cuisine, salle d'eau, w.-c.
PRIX INTERESSANT - TEL
9, boul. de Port-Royal. Samedi, dim., lundi, 14 h 30 - 17 h 30.

Mo CENSIER 3e étage sur rue
STUDIO entrée, cuis., w.-c., salle de bains.
3, rue de la Clef. Imm. ravalé. Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

15e GD STUDIO ensoleillé 34 m2, entr., cuis., s. bns, w.-c., tél., chff. cent., 3 fenêtres sur arbres, gd calme. Ag. s'abst. Tél. 250-84-34.

PASTEUR MONTPARNASSE
Part. vd 3-4 P. 90 m2. Imm. 73, grand standing. Tél. : 567-45-65.

Métro MAISON-BLANCHE
Cause départ étranger particulier vend 5-6 pièces 157 m2, état impeccable. Situé Sud. 34e étage. Piscine. Parking.
Tél. : 585-13-95

A SAISIR IMMEDIATEMENT
10, rue Ponscarme, Paris (13e) quelques STUDIOS équipés dans petit immeuble neuf, calme pour habitation ou location
BONNE RENTABILITE
Prix fermes à partir de 153.000 F. Crédit 80 % assuré sur dossier.
Visite sur place, 14 h à 19 h. ou téléphoner au 583-37-45

6e, rue Séguier, s/cour, XVIIIe siècle, Duplex plein Sud 110 m2 tt cft, état parfait, calme total. 326-63-98, après 18 heures

METRO DUPLEIX
Exceptionnel Studio. 5e ét. Vue s/TOUR EIFFEL, terrasse 7 m2, imm. neuf, téléph. 190.000 F. S/pl. samedi 1er, 14 h à 19 h, 18, RUE JUGE

13e PEUPLIERS, ds sympathiq. petit immeuble neuf, ateliers + 2/3 chbres + terrasse, chauff. central individuel. 825.000 F + parking. Après 20 h : 589-28-97.

Près CONTRESCARPE - 41, rue Lacépède. Imm. 1960, gd séj. + 2 chbres s/jdin. Px 600.000 F. Vis. samedi de 14 h 30 à 17 h 30 ou 260-39-11 (Poste 242)

ECOLE-MILITAIRE, 15, r. Chevert. Imm. 1930, asc., v.-ordures, ch. centr. Bon stand. STUDIOS de moyennes et gdes surfaces, cuis., wc, bains modernes, chbre alcôve possible. Ensoleillé et calme. A PART. de 135.000 F, crédit de 80 %. PARFAIT pour habitation ou location. S/place : lundi, mercr, vendredi 14 h 30 à 18 h 30, ou téléphon. : 292-28-51.

15e VAUGIRARD. Vrai grand 2 PIECES tt conft., tél. Av. 100.000 F + lg terme ,bon imm. 579-47-99.

STUDIOS rez-chauss. av. jardin privé. Ateliers artiste. Les après-midi : 21, rue des Plantes.

Région parisienne

BOULOGNE PRES BOIS
Dans hôtel particulier
RENOVATION EXCEPTIONN.
LIV. + 4 CHAMBRES
2 salle de bains, cuis. équipée, grande terrasse, plain-pied ch. cent. moquette, VUE SUR VERDURE. 970.000 F av. 200.000. Crédit 10 ans. S. pl. vendredi, samedi, 10 h - 14 h. 7 bis, rue MAX-BLONDAT - 878-67-18.

NEUILLY VERDURE SOLEIL
Dble liv. + 3 chbres + 2 sanit., parking. SAM. 14 à 17 h 30, ou 578-93-98 - 38, R. PARMENTIER

Mo CHATEAU-DE-VINCENNES
Bel imm. pierre et brique
3 PIECES entrée, cuisine, salle de bains, w.-c., sur rue calme, soleil, chff. cent.
PRIX INTERESSANT. TEL.
9, rue Villebois-Mareuil, VINCENNES - Imm. ravalé. Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

L'HAY-LES-ROSES dans résid. magnif.
4 P. gd stdg 104 m2 + balc.
PARC. EXCEPT. Tennis, garage.
530.000 F. Tél. : 660-43-07.

FACE BOIS DE VINCENNES
Appt 72 m2. Imm. PROVINI 74. R.E.R. 3', cuis. équipée bois, séj., 2 ch., wc, bains, toilette, cave, parks, balc. 18 m. 650.000. Part. à Part. - Tél. : 873-36-86.

5 km VERSAILLES, Fontenay-le-Fleury, dans résid. avec pisc., tennis, part. vd 5-6 p. 122 m2, séj. triple 45 m2, 3 chbres. Exc. état. Px 390.000 F - 460-17-62.

VERSAILLES, résidence récente, standg, calme, verdure, 5/6 P. 130 m2 + loggia, cuis. équipée, 2 parks en s/sol. Belle décoration. Sur place : samedi 1er oct. (14 h 30 à 18 h 30), 50, av. Villeneuve-l'Etang, Bât. B-2, 1er ét.

BRY-SUR-MARNE
Petit imm. avec jardin privé dans secteur résidentiel proche R.E.R.
« Le Bois des Chênes » angle av. de Cherbourg et rue Bois-des-Chênes, disponible quelq. APPARTEMENTS neufs 2 à 4 P.
2 P. à partir de 185.000 F.
3 P. à partir de 215.000 F.
Visite sur place de 14 h à 19 h.

SAINT-GRATIEN
proche Enghien
et Forêt de Montmorency
« LES CYCLADES »
quelques APPTS neufs avec vue sur le lac et la forêt.
Disponible de suite. Prix fermes avec financement exceptionnel. PIC. à partir de 9,25 %, les 5 premières années.
Visite sur place 14 h à 19 h ou 989-45-21

Part. de préférence à Part.
Construction neuve à BAGNEUX Imm. résidentiel 5 P. 118 m2 + 71 m2 terrasse, balc. et solarium living : 46 m2, 3 chambres, 2 salles de bains agencées, 2 wc, cuis. entièrement équipée, park., cave. Pour renseignements et visite, de 9 h à 19 h samedi
Téléphone : 657-24-32

Part. de préférence à Part.
Construction neuve à BAGNEUX imm. résidentiel, 3 P., balcon, s. de bains agencée, wc, cuisine, cave, parks. Renseignements de 9 h à 19 h samedi. - 657-24-32.

VINCENNES BOIS et CHATEAU SEJOUR + 2 CHBRES 75 m2. CALME - ODE. 42-70. SOLEIL.

NEUILLY Hôtel de Ville
Bel imm. pierre de taille, tapis esc. 3 P. tt cft. Tél., balc., 6e sans ascens. 225.000 F. 386-41-78

Parc Maisons-Laffitte - Living + 2 ch., confi, 60 m2 s/jardin, 225.000 F - 968-39-62

ST-GERMAIN-EN-LAYE, près forêt, 15' RER, ravissant duplex 88 m2, living, cuisine équipée, chambre, dressing, jardin d'hiver, grande terrasse et balcon.
445.000 F
IMMOBILIER FOCH
973-21-51

Cause départ retraite, Navigant Air France, vend appt 3 pièces, cave, parking, tél., dans résid. avec parc tennis. Intermédiaires s'abstenir. Prix 90.000 F + 782 F par mois progr. sur 14 ans PIC. Téléph. : 980-71-39

Province

CANNES
Rés. « le Corsaire », La Bocca, sup. appt ht st., pet. im. nf, 2 ch., c. éq., gd balc., pisc. et gar. privé. En sté Panam. 530.000. Ecrire sous chiffre B 18-115343 Publicitas, CH 1211 Genève 3.

Auron (06), part. vd appt libre, tout conft, 2e ét., ascens., 75 m2. Px 250.000 F à débat. HOMA Dominique, La Ruade 06660 Auron

SKI EN HTE-SAVOIE (74) A CHATEL
Studio. Px 120.000 av. 24.000 cpt, 2-3 p. Rentabilité assurée. ERIGE, 123, av. de Versailles, 75016 PARIS - 524-44-87

SANARY/PORT ISSOL. Appt gd standg. R.-ch. 110 m2 pl. Sud, 20 m plage, vue mer impr., séj., 3 ch., 2 sal. bains, hall, garage, cuis. entièr. inst. Sols marbre, terrass., solarium 100 m2, jardin. Chauff. central individ. gaz de ville. Téléph., interphone.
Prix : 550.000 F
Tél. : (16-94) 74-39-87

maisons individuelles

Exceptionnel dans Paris
21, quai de l'Oise, Paris-19e
4 MAISONS INDIVIDUELLES neuves avec jardin privatif, habitables de suite.
Prix fermes.
Crédit 80 % garanti sur dossier.
Visite sur place de 14 h. à 19 h.

PARIS-13e
part. vend maison individuelle, 5 pièces 90 m2, jardin, travaux.
TEL. : 357-40-85.

appartem. achat

ACHETE direct., COMPTANT, URGENT, 1 à 3 p. PARIS avec ou sans travaux, préfér. Rive gauche, près Faculté. Ecrire à Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

constructions neuves

HYERES-LES-PALMIERS
VAR, plein centre, petit imm. résidentiel 22 logem. ts + log. gardien, du T1 au T4, prestat. luxueuses. Idéal pour retraités. Prix moyen 5.000 F le m2. — S. C. I. LE NEPTUNE, 2, rue P.-Brossolette, 83400 HYERES.

UN GRAND CHOIX
d'appartements Paris et banl. dans immeubles neufs

HABITABLES IMMEDIATEM.
12e, r. de la Voute, 2 p. av. terr.
15e, F.-Faure, studio, 2 et 3 p.
19e, Mairie, 2 et 3 pièces.
Bobigny, 2 pièces.

LIVRAISON FIN 77 :
8e, Hoche, studio à 5 pièces.
14e, Montparnasse, stud. 2 et 4 p.
15e, Cambronne, 2 et 4 pièces.
Maison-Laffitte, studio et 2 pces.

Tous renseignements sur simple appel au 276-25-32.

terrains

ESPAGNE - Terrain à vendre, 25 km Valence face mer, eau, élect., route amén., 65 F le m2, poss. crédit, Tél. à partir de 19 h. 329-04-22.

ORGEVAL (78)
Lots de 1.000 m2
LES CLAYES-SOUS-BOIS (78)
Lots de 350 à 450 m2
MAREIL - MARLY (78)
Terrains 600 m2 et 1.200 m2.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78)
Terrains 780, 1.100 et 1.200 m2.
Tél. 973-72-59.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE au Pal. de Just. à PARIS, le Lundi 17 octobre 1977, à 14 heures
UN IMMEUBLE
sis à PARIS (13e)
45, RUE PASCAL
et 4, rue des Cordelières
Compr. BAT. élevé s/caves d'un rez-de-ch. et d'un ét. Gren. au-dessus, cour. Un sec. corps bât. élevé s/caves d'un r.-de-ch., 1er ét. Gren. au-dessus. Le tt CONT. SUPERF. de 90 m2 env.
Mise à Prix : 60.000 francs
S'ad. Me Marcel BRAZIER, avoc. Paris (8e), 178, bd Haussmann (924-39-03) : ts avoc. pr. les Trib. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

VENTE après REGLEM. JUDICIAIRE au PALAIS de JUSTICE de PARIS, le JEUDI 13 OCT. 1977 à 14 heures
UNE PROPRIÉTÉ BRULÉE
sise à
ANTONY (Hauts-de-Seine)
8, rue de la Station
Pavillon, jardin, maison en bois.
MISE A PRIX : 48.000 FRANCS
S'adr. à Me CACARET, avoc. à Paris, 53, rue de Rivoli ; Me MARTIN, synd. à Paris, 13, rue Etienne-Marcel.

VENTE s/saisie immob. Pal. de Just. Nanterre, mercredi 12 oct. 1977, 14 h., EN QUATRE LOTS
4 RESSERRES
Bât. D, r.-de-ch., s/cour, ds IMM.
LEVALLOIS-PERRET (92)
28 bis, rue Gabriel-Péri.
Mise à prix : 5.000 F chaque lot
TOTAL des Mises à Prix : 20.000 F.
AVEC FACULTÉ DE RÉUNION
S'ad. Me J. FITREMANN, avoc. Paris (8e), 11 bis, r. Portalis ; ts avoc. pr. Trib. Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; sur place pr vis.

VENTE le 11 oct. 1977, 14 h., Trib. Evry
APPART. F 4 Cave, Boxe, Séchoir.
RIS-ORANGIS (Essonne).
Le Plateau d'Orangis, rue des Passereaux.
MISE A PRIX : 20.000 F.
S'adresser pour renseign., à EVRY :
S.C.P. ELLUL GRIMAL, avocats, 077-19-44.

Adjud. au Trib. de Commerce de Paris, 12 OCT., à 13 h. 45. Fonds Comm.
LIBRAIRIE - PAPETERIE
RNX-MUSIQ. à Neuilly-s.-Seine (Hts-de-Seine), du Command.-Pilot. DROIT au bail compren. bout., réserve, cuis., s.-sol et débarras. - Mise à Prix (p. ét. b.) 30.000 F. Consign. 20.000 F. S'ad. Mes Durand et Jouvion, not. à Paris, 10, rue Danielle-Casanova, et Me Herissay, synd., 130, r. de Rivoli.

Vente sur publication judiciaire, mardi 11 octobre 1977, à 14 heures, au Palais de Justice d'EVRY (91), rue des Mazières :
Propriété sise au PLESSIS-TRÉVISE (Val-de-Marne)
8, avenue Ardouin, cad. section AL no 386 - 42 a 30 ca, à usage
SUPERMARCHÉ PHARMACIE - LIBRAIRIE comprenant :
Terrain 90 m face sur 47 m de large. Bâtim. en dur 53 m long, 32 m large Comprenant : rez-de-chaussée et en partie étage lambrissé 8,40×32 m. Couv. en tôle et vitrage sur charp. métall. Autour Bât, terr. amén. en park.
Mise à Prix : 800.000 F. Cons. pr ench. : 150.000 francs
S'ad. pr rens. Me DU CHALARD, avocat à Evry. Tél. : 077-15-57 ; Mme ELLUL-GRIMAL, 077-19-44.

VENTE sur surenchère du dixième au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 13 OCTOBRE 1977, à 14 heures - EN UN SEUL LOT :
UN PAVILLON A BOULOGNE-BILLANCOURT (92)
56, rue DANJOU
avec GARAGE - (Formant le premier lot de l'enchère)
LIBRE DE LOCAT. et D'OCCUP. - Mise à Prix : 368.500 F
S'adr. Me J. FITREMANN, avocat, 11 bis, rue Portalis à Paris (8e) ; Me J. DEFOSSEZ, avocat à Paris (8e), 116, bd Haussmann ; Me DUTILLEUL-FRANCOEUR, avocat à Paris (8e), 53, rue La Boétie ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; et sur les lieux pour visiter

Adjudication au Tribunal de Commerce de Paris, le 12 octobre 1977, à 13 h. 45
D'UN FONDS DE COMMERCE DE COIFFURE DAMES-HOMMES ou MIXTE PARFUMERIE - PROD. de BEAUTÉ, à PARIS (16e) - 28, rue Saint-Vincent-de-Paul
DROIT AU BAIL compr. boutique, arrière-boutique, cave, débarras - Mise à prix (p. ét. b.) 30.000 F. Consign. 20.000 F. S'ad. Mes DURAND et JOUVION, not. à Paris, 10, rue Danielle-Casanova ; Me HERISSAY, synd., 130, rue Rivoli

Vte sur surench. du 1/10 au Pal. Just. Paris, jeudi 13 octobre 1977, 14 h
EN UN LOT
1) LOCAUX à USAGES COMMERCIAUX et PROFESSIONNELS (Lot no 1)
2) PARKING Jouissance exclusive d'une partie du sol (Lot no 8)
Le tout faisant partie d'un ensemble immobilier sis à
CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94) 57 bis, rue de Musselburgh
Mise à Prix : 275.011 F - S'ad. Me ULLMO avocat à Paris (5e), 87, bd Saint-Michel, tél. 326-17-12 (av. surench.) ; Me Guy DANET (S.C.P.A. DANET, BUCHER, MOREAU, NECTOUX, COPPER-ROYER), 51, rue Ampère, Paris (17e), tél. 622-33-78 et 924-23-31 ; Me BRUNEL, avocat, Paris (6e), 23, r. du Four, tél. 033-35-60 ; au greffe d. criées Trib. Gr. Inst. Paris ; sur lieux pour vis

Vente au Palais de Justice à Nanterre, le mercredi 12 octobre 1977, à 14 h EN UN LOT, dans ensemble immobilier sis à :
PUTEAUX (92) - 1-3, rue BELLINI actuellement 2 bis-4, rue J.-Jaurès
5 EMPLACEMENTS pour voitures automobiles Lots no 2.002 - 2.003 - 2.004 - 2.005 et 2.006
LOCAL Usage d'Annexes Techniques du Magasin (Lot no 2.022)
LOCAL Us. commerc. rez-de-ch. droite du hal d'ent., 1re porte droite av. accès par escalier intérieur au lot no 2.022 (lot 2.034)
LOCAL Usage Réserve rez-de-ch droite du hall d'entrée, 2e porte à droite (lot no 2.035)
TERRASSE couverte, consist. ; dépend. Magasin rez-de-ch. dans zone espaces verts Superficie 116 m2 (Lot no 2.137)
MISE A PRIX : 550.000 FRANCS
S'adr. Me E. JAUDEL, avocat à Paris (8e), 9, rue Alfred-de-Vigny, tél. 924-42-39 - 924-29-07 et 267-56-91 ; Me MOREAU, S.C.P.A. DANET, BUCHER, MOREAU, NECTOUX, COPPER-ROYER, avocat à Paris (17e), tél. 622-33-78 et 924-23-31 ; au greffe criées Trib. Gr. Inst. Nanterre ; sur lieux pour vis.

l'agenda du Monde

Antiquités

A vdre lit clos breton XVIIIe excel. état, lit Charles X acajou/sycomore. Téléph. : 092-28-17.

Vds décoration intérieure W.R. 1925-1926, certifiée authentique. M. ABDI, Téléphone : 260-99-59.

Artisans

PLOMBERIE EXPRESS
tous dépannages immédiats installations et réfection sur devis gratuit.
Serrurerie-Electricité en dépannages rapides et installations.
TEL. : 371-59-43.
3 bis, rue de la Réunion, 75020.

POUR VOS TRAVAUX
maçonnerie, plomberie, carrelage, électricité, menuiserie, peinture, moquette et tentures. 293-53-23 - 878-80-75.

Bijoux

BIJOUX, ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris-4e. Téléphone : 033-00-83.

Cours

CLUB ANGLAIS
cours avec professeur d'origine et cinéma parlant. T. 033-01-72.

Atelier de dessin dans centre de Paris pour adolescents et adultes. Nombre limité pour assurer un enseignement suivi et une correction régulière : 526-32-33 et 59-68.

ATELIER D'ART DRAMATIQUE
Diction-Communication
animé par le metteur en scène C. STENGEL. Rens. : 958-49-02.

AMPHI V
— Cours de langues ;
— Méthode individuelle bilingue ;
— Cours particuliers ;
— Cours intensifs ;
— Formation et stages professionnels.
Inscription toute l'année : 40, r. des Boulangers 75005 Paris.
TEL. : 033-72-53.
Métro Cardinal-Lemoine-Jussieu.

AGREGE DONNE COURS MATH.
Tous NIVEAUX. Tél. : 707-90-53.

CENTRE KLEBER
• LEÇONS PIANO
• COURS : DANSE CLASSIQUE ET MODERNE
• ART DRAMATIQUE
• CHANT
• SEANCES DE YOGA.
TOUS AGES TOUS NIVEAUX
consultation gratuite sur r.-v.
TÉL. : 704-53-59.

COURS AUDIO VISUEL PRIVE
ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANÇ.
DEMONSTRAT. GRATUITES.
Venez, 46, bd St-Michel, Paris-6e.
Tél. : 326-66-70 - 329-02-88.
Tous les jours de 9 à 21 heures.

APPRENDRE
ou se perfectionner en anglais-américain, la cuisine française et les vins, dans un cadre familial de grand confort à la campagne. - Notre 8e année. Demander brochure à YETABO, BP Pailly, 89140 Pont-sur-Yonne.

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
A
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 14e. T. 633-67-28.
Cours de conversation, le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES.
DEBUT : LE 10 OCTOBRE.
COURS PRIV. Cessions intensiv.

Collections

Particulier vend collection complète de la revue « Entreprise », sous reliure. Et plus de mille numéros. Prix intéressants. — Tél., à partir de 20 heures à : 723-43-92.

Fourrures

FOURRURES OCCASION.
DEPOT-VENTE
exclusivement de fourrures gd choix vêtements parf. état, 91, rue du Théâtre, Paris-15e.
TEL. : 575-10-77.

Garde d'enfants

J. Fme ch. garde enfts, matin : lundi, mardi, jeudi, vendredi. Téléphone : 257-66-28.

Instruments de musique

ACHETE VIOLONS
VIOLONCELLES et HARPES.
Téléphone : 770-37-95.

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques : neuf, occasions, location, vente, achat, réparation, entretien. 10 ans garantie, crédit, location-test, livraison, 50, r. de Rome, 75008 PARIS.
Téléphone : 522-30-90 - 522-21-74.

Matériel de bureau

A vendre OFFSET DE BUR. GESTETNER 209, px intéress., état neuf. Téléph. : 233-17-39.

Meubles

REGALI MEUBLES
AFFAIRES EXCEPTIONNELLES
meubles (soldés, retours d'exposition, fins de séries), tables basses, S. à M., meubles rustiques, anglais, canapés, luminaires. Parking dans le local, de 10 heures à 19 h. 15.
Téléphone : 359-94-23
10, rue du Colisée, Paris-8e.

Moquette

DISCOUNT 30 A 60 %
sur 10 000 m2 moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Spécialités régionales (vins)

A. CHAPEAU viticulteur à HUSSEAU, 37270 MONTLOUIS vs fera connaître sa production de blanc appellat. contrôlée, sec, 1/2 sec, moelleux, champag. brut et 1/2 sec (exp. 12/25 bout.).

Vélos

A VENDRE
deux vélos compétition, cadres COLOMBUS, hauteur 52 :
1o) 2.300 F (bien équipé) ;
2o) 3.000 F (tout Campagnolo).
M. FROMONT : 781-65-48, mat.

Ameublement

Part. vd ESCALIER intérieur bois colimaçon, 2,80 m env. 770-90-58.

Arts

Vends LITHOS prix intéressant VALADIE, BONNEFOIT, MENGNY, BRAYER. T. : 742-595-62.

Rencontres

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS
Ce sont les meilleurs d'entre nous qui, de n'importe quelle rencontre ; font quelque chose d'unique
Maître RUCKEBUSCH
RELATIONS DANS LA MEILLEURE SOCIÉTÉ
Une prestation hors du commun
5, rue du Cirque PARIS 8ème Rond-Point des Champs-Élysées 720-02-97 / 78
4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE 54-86-71 77-42

NE REVEZ PLUS D'AMIS avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à « GOUTS COMMUNS », Colette LESURE, TEL. : 548-95-16 PARIS.

SEGOLÈNE
ATTEND VOTRE APPEL
293-39-17
POUR RENCONTRES
AMITIES, LOISIRS.

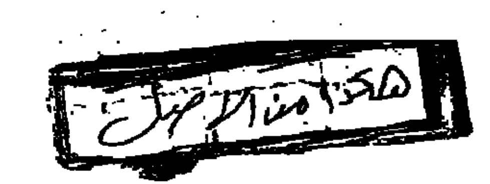
MARIE GELY, Conseil Psychomatrimonial, invite les célibataires à une conférence sur la sexologie et l'harmonie du couple, animé par le Dr George TEBOUL, le mercredi 12 octobre, à 20 h. 30 (participation : 10 francs). Inscriptions par Tél., MARIE GELY, Conseil Psychomatrimonial, 95, rue St-Lazare, 75009 PARIS.
Tél. : 280-09-18 - 280-35-60.

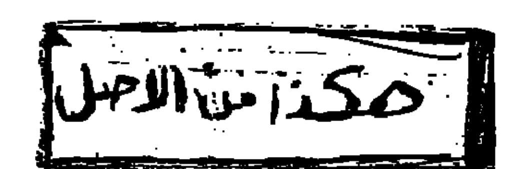
RENCONTRES SOUS 48 H.
S.O.S. SOLITUDE
770-96-73
22, RUE DROUOT. PARIS-9e

Réussissez un mariage heureux
Ne laissez pas le hasard se charger de votre mariage, de votre bonheur.
L'Equipe Marie Gély met à votre disposition ses connaissances en psychologie, sociologie, sexologie, pour vous aider dans la recherche d'un amour durable.
Refusez la solitude, refusez l'aventure, découvrez avec Marie Gély qu'un amour véritable est à votre porte.
marie gély
Conseil psycho-matrimonial
95, rue Saint-Lazare 75009 Paris
Tél. 280.09.18 - 280.35.60 +

Pour l'envoi d'une documentation gratuite sous pli neutre et fermé.
Nom Prénom ____
Adresse ____
____ Code postal ____
Age ____ Profession ____
M.1

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.





L'immobilier

Immobilier (information)

Pour vendre, louer, acheter entre particuliers, LISEZ « SANS INTERMÉDIAIRE » le jeudi dans les kiosques.

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mº Opéra. Frais abonn. 310 F. 266-52-04.

immeubles

SORAIPA vd directement avec 300.000 F comptant, le reste compensé par loyer, DEUX 2 P., 6 STUDIOS. Bel imm. Bon rapport. Me voir 11, rue Capron, de 9 h. à 17 h., les 30 et 1er.

hôtels-partic.

20e, voie privée verdoyante, ravissante maison neuve, grand séjour + 3 chbres + terrasses + jardin. DAN. 63-98, apr. 18 h.

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE, QUINZAINE OU MOIS - MACSON loue du STUDIO au 5 Pièces standing. 43, rue Saint-Charles 75015 Paris. Tél. 577-54-04

locations non meublées Offre

Paris

BUTTES-CHAUMONT - 3 PCES, imm. mod. av. tt cft. Tél. Park. 1.700 F C.C. 526-59-60.

Région parisienne

LA VARENNE-ST-HILAIRE Gd standing. Studio. Gar. Tél. 1.300 ch. comprises - 542-03-05

Domaine du LYS CHANTILLY Splendide maison part. 4/5 P., cft, cuis. équipée, salle jeux. Grand terrain avec piscine. Gar. 2.500 mensuel - 734-44-22

locations non meublées Demande

Paris

Enseignant ch., Paris, Studio ou 2 p. jusqu'en août 78. Max. 900 F ch. c. Ag. s'abst. Tél. vend. 18 à 21 h et sam. 14, 16 h : 255-41-74

Région parisienne

Pr Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-82

bureaux

DOMICILIATION. TÉL. SECR. TELEX Frais 180 F par mois APEPAL - 228-56-59

8e SAINT-AUGUSTIN Dans immeuble gd standing sur un seul niveau A LOUER 32 BUREAUX 293-62-52

fonds de commerce

VAR. Vends bar-tabac emplac. except. sur port de Toulon. Rens. tél. (94) 66-02-36.

Vends BORDEAUX FONDS DE COMMERCE plein essor, parfumerie toutes marques + 5 cabin. esthétiques + 1 cabine corporel. Ecrire G 5392 Havas Bordeaux.

pavillons

Bois-Colombes 9 P. cft, jdin 480 000 F 968-39-62.

Cormeilles-en-Parisis liv. + 5 ch., 2 s. bains, jard. 360 m2 580 000 F à déb. 968-39-62.

CHOISY-LE-ROI Grand pavillon tt cft sél. dble 4 chbres, gd sous-sol, jard. sur place, samedi 15 h - 18 h. 65, r. Mirabeau ou 206-90-58.

UN GRAND CHOIX de maisons individuelles 5 Pièces, sur sous-sol à :

GONESSE (95 Val-d'Oise) BONDOUFLE (91-Essonne), ECQUEVILLY (78-Yvelines).

Tous renseignements sur simple appel au : 766-13-14.

maisons de campagne

Part. vend jolie mais. 12 km de BEAUNE (21), trois p., chem., cuis. éq., s. d'eau av. douche et w.-c., gren. amén., cave, terr. couv. tt très bon état, tél. auto-mat., 1.200 m2 terr. av. jardin d'agrém. clos, verger. Dépend. avec deux p., magasin, grange (gar., p. 3 voit. ou amén.). Prix 230 000 F. Téléph. : (80) 22-57-16.

Dans village d'une vallée très touristique du LOT (32 km de Cahors), belle demeure, tout cft à vdre. Roger ESTIVAL BP 29. 46002 CAHORS.

CEVENNES région ANDUZE Partic. vend rapid. ensemble ou séparé, bordure hameau, maison caract. 7 pces, tt cft, magnanerie, dép., jard., 300.000 F + MAZET rest. 80 m2, 5.000 m2 constructibles, eau, él., tél., vue. 140.000 F. Ecr. Cordier, St-Félix-de-Pallières - 30140 Anduze. (66) 85-22-59 (part. 19 h.)

domaines

Etude de maître BERNETEAU NOTAIRE A PUJOLS, 33350 CASTILLON région de BORDEAUX LIBRE A LA VENTE

DOMAINE VITICOLE 24 HA dont 20 ha env. vignes A.O.C. mais. de maître, cour intérieure, maison de colon, dépendances, pigeonnier, parc, terres. Renseignements et visites : S'adresser à l'étude sauf lundi. Tél. 5 à Pujols par (56) 40-91-11.

villégiatures

CANNES, CROISETTE, LOCATIONS MEUBLEES. — Ecrire DULIEU, 90, bd Eny-Gazagnan.

fermettes

YONNE Région ST-SAUVEUR tr. belle FERMETTE, 3 P. sur cave, grenier aménag., chemin., poutres, grange et écurie à la suite. Le tout PARF. ETAT sur 1.200 m² env. Prix : 125.000 F.

A 50 m du CANAL NIVERNAIS MAISON CAMPAGNE 2 P. av. grange, atelier à la suite, cour jard. 400 m² env. Px. 80.000 F. TEL : 16 (86) 32-30-19 et 32-76-15.

130 KM A-6, SUR 10.000 M2 Ferme en EQUERRE habit. 4 P. + c., dépend. 200 m² à amén. Tr. belle VUE, 235.000 F avec facil. C.I.N. 438-26-63. FACE EGLISE à NEMOURS ou après 20 heures : 429-58-69.

130 KM AUTOROUTE CHARTRES Charmante fermette, 2 pièces, pout., chemin., dépend., atten., grange, E., électr. s. 1.300 m2. 107.500 F. Crédit 80 %.

3 KM SORTIE AUTOROUTE. Sur 3.800 m2 fermette rustiq., 2 bel. pièces, pout. et four à pain. Possib. agrandir. Eau, électr. Acte en main. 180.000 F. Crédit. 5, RUE DE CHARTRES, 28120 - ILLIERS (15) 22-15-37 - 22-01-37.

viagers

EXCEPTIONNEL. CANNES-MONTFLEURY. Immeuble neuf, appartement 116 m2, terrasse 26 m2, soleil, calme, verdure, proximité de la mer. VIAGER, limitation occupation : 10 ans. Comptant : 185 000 F. Rente : 1 900 F. BOUYER CANNES (93) 99-63-73.

villas

VERSAILLES (10 km). - Villa récente, liv. 50 m2 + 5 chbres, 3 bains, cuisine équipée, sur 1.000 m2 terrain, état impecc. S/pl., samedi 1er oct. (14 h. 30 à 18 h. 30), 18, r. Gabriel-Fauré, domaine de la Bataille, Plaisir.

Saint-Raphaël, belle villa neuve, 240 m2, vue mer, jardin 1.300 m2, 800.000 F. Tél. : (94) 68-82-51.

25 KM OUEST PARIS maison 18e siècle, restaurée : 7 P., état neuf, jard. curé clos murs, 850.000 F. — 975-86-59.

Région NYONS (Drôme), vds villa 2 appts F 3, 1.300 m2 terr., nombr. dépend. T. (90) 57-01-55.

Limite champ courses Enghien, Part. vend villa 1972, P. de T., 200 m2 hab. s/550 m2, hall, entr., liv. av. chem., terras., cuis. am. 5 ch., nbr., s. d'eau chb. bonne, s.-sol tot., proche gare, lycée, commerces. Prix : 880.000 F. Tél. : 989-47-92, après-midi.

DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE recherche en location VILLA CONFORTABLE A GARCHES OU PROCHE ALENTOUR CONSTR. NVE, 4 chbre, sal., S. à M., 2 S. de B., gar., jard. privatif, lib. rapid., long bail. Tél. : 261-56-12, HEURES BUR.

CHANTILLY VILLA PRES FORET - PRES GARE, liv. 50 m2, 5 chambres, conft, sous-sol aménagé, maison gardien. SUR PLACE SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI, 13-18 H., 3, AVENUE BOURBON.

propriétés

COTE D'OPALE - 180 km PARIS Sfte. cles. MAIS. BOURGEOISE de caract. 1971 - vue bois et mer très dégagée. R.de-CH. 142 m2, s. de sél. 36 m2 2 chbres, coul., s.de sél. avec loggia et poutres appar., 30 m2 bureau/cuisine., s. de bs., W.-C., chaufferie, cellier. Etage 71 m2, 4 ch. dont 1 balc., s. de Bs à amén. gds dégagem. garage en construction, aménagement inter. à prévoir. PRIX 400.000 F. Prop. Mlle M. CH. PATON l'Hermitage BOIS-DE-CISE 80-460 AULT

CANNES SUPER PROPRIETE 600 M2 bâtis grand luxe, 6 chb., vue mer, immense living, piscine. — Téléphone : 45-70-61.

GUYANE Part. vd ds site idéal propriété 1 ha compr. chalet F 4 équipé, tt cft, air condit., dép., matériel, 300.000 F. Ecrire à MIGNOT, B.P. 15 — 97301 CAYENNE.

70 KM. AUTOROUTE SUD Magnif. propriété de campagne, PARC VALLONNE - 4 hectares, bordé par rivière, luxueusem. restaurée et décorée : séjour, salon, 7 chbres, tout cft, nombreuses dépend. aménag. Prix : 1.100.000 F. COFIF : 437-09-81.

Ch. à louer, proximité PARIS, GDE PROPR. pour habit. princ. Tél. 747-10-27, 8-10 h. et soir.

PÉRIGORD GENTILHOMMIÈRE XVIIIe Authentique, bâtiments en L avec tour, toiture à la Mansart, très belle vue, dépend., 3,2 ha, ombrages, source à restaurer. Prix 350.000 F. Dossier complet avec plans et photos sur dem. PROPINTER S.A., B.P. 33, 24103 Bergerac. (53) 57-53-75.

propriétés

130 KM PARIS-SUD par autor. 5 km. de Joigny PART. VEND BEL. PROP. 3 MAIS. anc. pierre, tt cft, dépend., parc, 1 hectare, rivière. Prix sacrifié VUE URG. Tél. 666-07-26 ou notaire : (86) 62-03-14

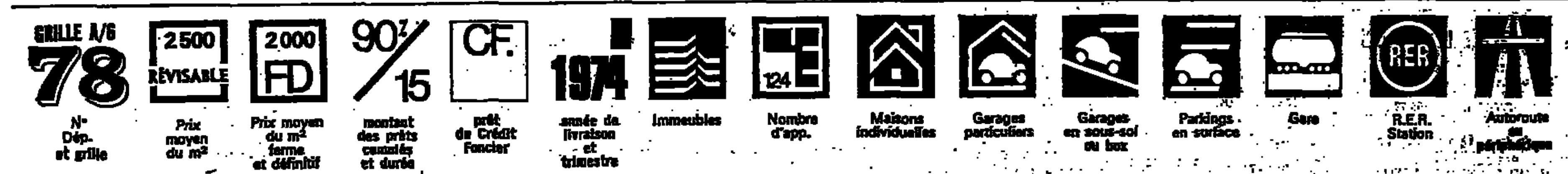
13 KM OUEST PARIS près Saint-Germain-en-Laye 600 m. R.E.R., charmante DEMEURE ANCIENNE parf. ét. Récept. 60 m2 s/jard. 5 ch., 2 bns, tt cft, logem. gard. Beau jard. ombrag. 1.800 m2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. - 976-05-90

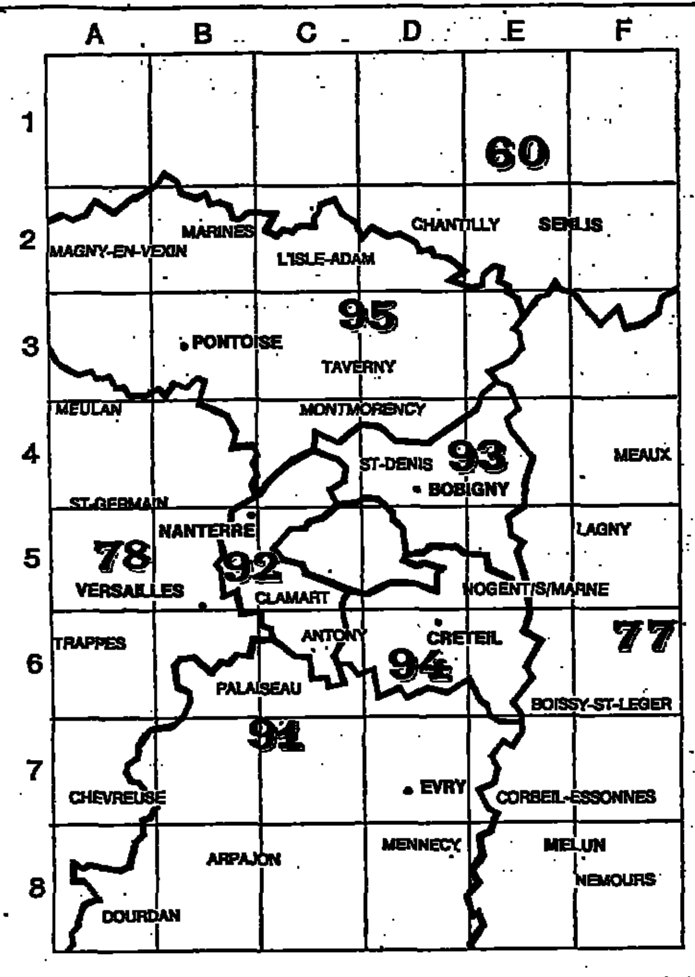
AUVERS-SUR-OISE dans un site classé résidentiel MAIS. DE CARACT. r. de t. 150 m2, sous-sol total, parc de 2 000 m2, clôturé de murs, séj., 4 chbres, s. bns, cuis., dépend., Px : 600 000 F. T. : 465-73-20. 2, rue des Meulières, 95 Auvers.

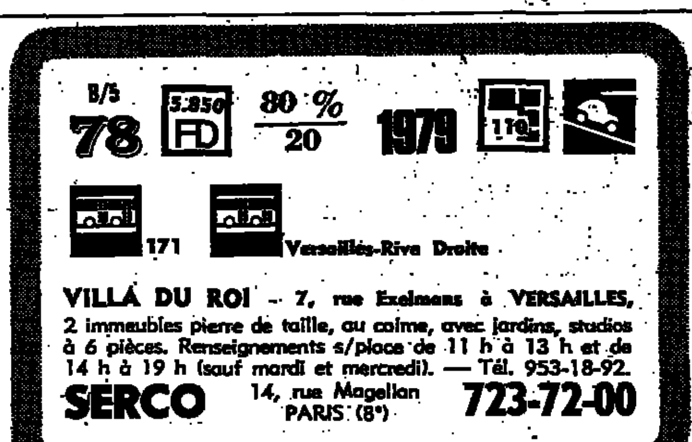
LA VARENNE CALME. Résid. 750 m R.E.R. Dans magnif. PARC BOISE. 1.640 M2 avec PIECE D'EAU, BELLE MAISON BOURGEOISE s/sol total, r. de ch., Hall, gd salon. Petit salon, s. à manger, cuis., w.-c., au ÉTAGES 6 CH., lingerie. Penderies. Bns., w.-c., nomb. dépendances. Gar. 4 voit. Px élev. justif. DEJUST 135, bd Champigny, LA VARENNE. Tél. : 883-95-58.

75 KM EST PARIS. A vendre BELLE DEMEURE PROPRIETE INDEP. 215 m2 au sol, le tout s/3.850 m2, chem., 2 gar., ch. cent. mazout, tt confort, style briard. 500.000 F avec 400.000 F. Tél. 404-52-58.

LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE





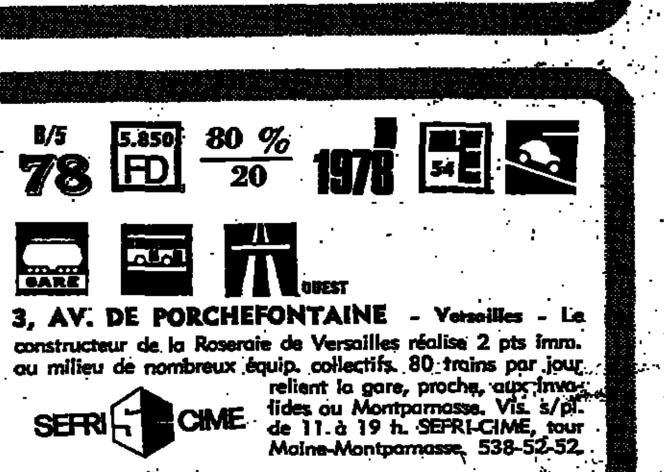


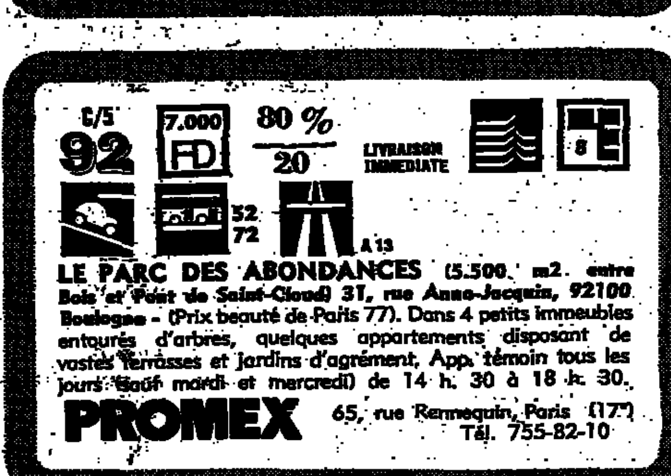
B/5 78 5.700 FD 80 % 20 1977 Dispo. 47

GARE A 1 KM VERS ST-LAZARE — AUTOROUTE DE L'OUEST A 3 KM

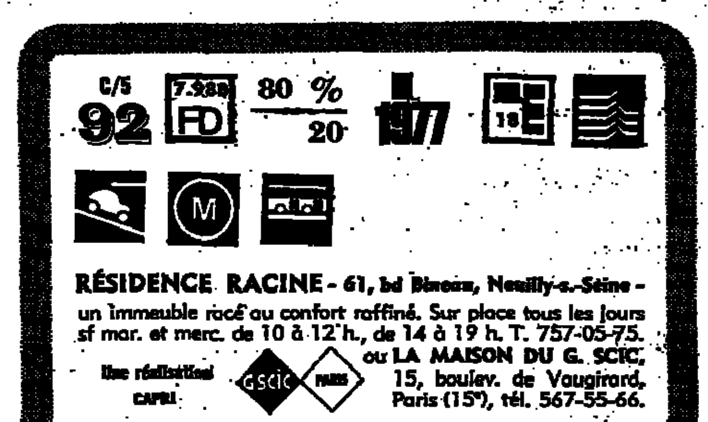
LE PARC DE LA MAYE - 17, av. de la Maye, VERSAILLES - Près du Chesnay résidentiel. 3 petits immeubles ds un parc de 6.000 m2. Grandes terrasses. Jardins privatifs. Du stud. au 6 p. Bur. vte s. pl. jeudi de 14 h à 18 h 30 et samedi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. — Tél. 954-06-07

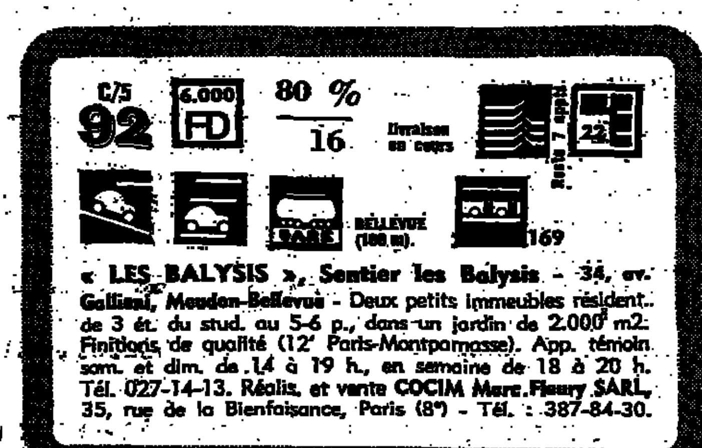
SPEI — Réalisation IMMOCAM — SPEI, 14, av. F.-Roosevelt, Paris (8e).

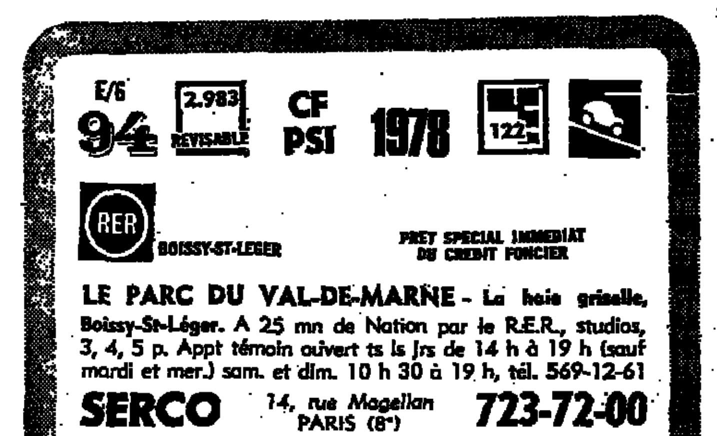












« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs. Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.







AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 30 septembre à 0 heure et le samedi 1er octobre à 24 heures :

Dirigées par les basses pressions centrées en mer de Norvège, des masses d'air froid venant du nord de l'Atlantique envahiront la plus grande partie de la France.

Samedi 1er octobre, le front froid, qui s'étendra le matin de la Bretagne à la frontière belge, se décalera ensuite vers le sud-est pour atteindre, en fin de journée, les Alpes et les Pyrénées. Ce front froid donnera des pluies localement abondantes. Il sera précédé d'éclaircies qui demeureront belles sur le Midi méditerranéen. Après son passage, un temps variable avec alternance

Vendredi 30 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 027 millibars, soit 770,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 septembre; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 22 et 10 degrés ; Biarritz, 20 et 16 ; Bordeaux, 22 et 11 ; Brest, 18 et 8 ; Caen, 19 et 9 ; Cherbourg, 17 et 12 ; Clermont-Ferrand, 17 et 9 ; Dijon, 19 et 6 ; Grenoble, 22 et 9 ; Lille, 18 et 11 ; Lyon, 19 et 11 ; Marseille, 24 et 16 ; Nancy, 17 et 7 ; Nantes, 20 et 5 ; Nice, 21 et 17 ; Paris-Le Bourget, 19 et 8 ; Pau, 22 et 12 ; Perpignan, 26 et 13 ; Rennes, 20 et 6 ; Strasbourg, 18 et 5 ; Tours, 18 et 4 ; Toulouse, 25 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 11 degrés ; Amsterdam, 18 et 15 ; Athènes, 15 et 14 ; Berlin, 17 et 12 ; Bonn, 18 et 11 ; Bruxelles, 18 et 12 ; îles Canaries, 27 (max.) ; Copenhague, 14 et 11 ; Genève, 19 et 7 ; Lisbonne, 31 et 17 ; Londres, 18 et 12 ; Madrid, 26 et 11 ; Moscou, 8 et 3 ; New-York, 19 et 15 ; Palma-de-Majorque, 25 et 13 ; Rome, 21 et 10 ; Stockholm, 14 et 8 ; Téhéran, 32 et 16.

Éducation

● *L'Ecole des techniciens du transport* précise que des places sont encore disponibles à l'internat de Monchy-Saint-Eloi (Oise), pour la préparation de métiers qualifiés du transport routier et du transit. La rentrée scolaire aura lieu le 17 octobre. Le centre de formation d'apprentis du Tremblay-sur-Mauldre (Yvelines) accepte, lui aussi, des inscriptions jusqu'à la fin octobre pour la préparation des certificats d'aptitude professionnelle.

★ Renseignements : Association pour la formation dans les transports, 46, avenue de Villiers, 75017 Paris, tél. 766-03-60.

Formation professionnelle

STAGE POUR LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les chambres de commerce et d'industrie de Montpellier et de Nîmes vont ouvrir à partir du mois de décembre des stages de préparation à la création d'entreprises industrielles et de services.

Ces stages, d'une durée de sept mois, s'adressent à des cadres, techniciens, agents de maîtrise en activité ou demandeurs d'emploi ; à des jeunes diplômés ayant acquis l'expérience professionnelle suffisante ; à toute personne désireuse d'exploiter une idée ou une technique.

Au total, vingt candidats chefs d'entreprise seront sélectionnés pour suivre ces stages.

★ Renseignements : chambre de commerce et d'industrie de Montpellier : Secofar, avenue des Moulins, 34000 Montpellier, tél. : (67) 73-39-35. Chambre de commerce et d'industrie de Nîmes : Institut de promotion industrielle, 1 ter, avenue du Général-Leclerc, 30032 Nîmes, tél. : (66) 84-08-82.

LOTO

TIRAGE N° 39

DU 28 SEPTEMBRE 1977

2 — 4 — 7 — 16 — 33 — 38

NUMERO COMPLEMENTAIRE 30

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	1 236 877,70 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	88 348,40 F
5 BONS NUMEROS	5 984,80 F
4 BONS NUMEROS	92,20 F
3 BONS NUMEROS	7,70 F

PROCHAIN TIRAGE LE 5 OCTOBRE 1977

VALIDATION JUSQU'AU 4 OCTOBRE 1977 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Salon

Porte de Versailles du 1er au 16 octobre

MOBILIER ET DÉCORATION

Après un départ difficile, et trois années d'interruption, le Salon du mobilier et de la décoration a repris depuis l'an dernier un rythme d'exposition annuelle. Il sera ouvert du 1er au 16 octobre, à la porte de Versailles et comportera trois sections : l'ameublement (la plus importante), la cuisine et les tapis. Si les copies de style et le rustique demeurent les valeurs sûres les plus demandées par les visiteurs, le contemporain y figure également, avec des créations utilisant les bois foncés et le cuir.

★ Parc des expositions, porte de Versailles. Du lundi au vendredi, de 13 heures à 22 heures. Les samedis et dimanches, de 10 heures à 20 heures. Entrée : 8 F.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 septembre 1977 :

DES DECRETS

● Portant création d'une commission nationale des réseaux câblés ;

● Relatif aux réseaux communautaires de la radio-diffusion-télévision.

UNE ORDONNANCE

● Portant extension et adaptation au département de Saint-Pierre-et-Miquelon de diverses dispositions législatives relatives aux institutions administratives et aux collectivités locales.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 881

HORIZONTALEMENT

I. C'est en sortant qu'elle se fait remarquer ; Eventuellement corrigé. — II. Exigent donc une certaine dépense d'énergie ; Phase lunaire ; On n'hésite pas à les battre dès qu'on fait appel à elles. — III. Préfixe ; Proverbiales chez Thémis ; Futur progressiste. — IV. Sont froids et distants ; Comme un jour de pluie. — V. Préfixe ; Teinture ; Est donc toujours présent (épelé). — VI. Engourdi ; S'opposent ; Balaient bien des obstacles. — VII. Suprême refuge du malheureux ; Interjection ; Annonce qu'il y a encore quelque chose à mentionner. — VIII. Particulières ; Preuve de mauvais caractère. — IX. Vraiment déplacés ; Où l'on peut se perdre tant les détours sont nombreux. — X. Symbole ; S'en va ailleurs ; Ne manque pourtant pas de cervelle ! — XI. Secouera ; Abréviation ; Qualificatif que les circonstances démentent souvent. — XII. Heureuse trouvaille ; Témoigne d'une situation désespérée ; Ventila. — XIII. Profiteur de guerre ; Suit les vacances. — XIV. Prénom ; Se manifeste parfois précocement. — XV. Sur le chemin de la morgue ; Etait capricieux.

VERTICALEMENT

1. La voie du sang ; Il faut parfois l'abattre. — 2. A du style ; Inscrit au stud-book. — 3. Abréviation ; Ont, elles aussi, bon appétit ; Ne reste pas toujours à son poste. — 4. Bestiole ; Abréviation ; Lettres de rupture. — 5. Légers ; Font peut-être peur ; Permet de prendre des capitales. — 6. Prénom ; Pousser certains cris. — 7. D'un auxiliaire ; A du mal à rester ouvert quand on ne l'a pas fermé depuis longtemps ; Désinence verbale ; Perdit la tête. — 8. Emergent à peine ; Recherchas certain équilibre ; Titre abrégé. — 9. En Suisse ; Orientation ; Ornement. — 10. Lits de rivières ; Certainement mécontentes. — 11. N'agirait pas en douceur ; Se dépouille au nom d'un art. — 12. S'abusèrent (épelé) ; Clos, excite la curiosité ; Noirci par les flammes. — 13. Permettent à des paludiers de circuler ; Rendre poli. — 14. Va sans entrain à la pêche ; Convient ; Belle vallée. — 15. Diminuait de volume ; Auxiliaire de Garnier ; Se nourrit à bon compte.

Solution du problème n° 1 880

Horizontalement

I. Bougeotte. — II. Lavoir ; Oô. — III. ESE ; Nain. — IV. Sieste. — V. SS ; Pommes. — VI. Nouées. — VII. Restent. — VIII. EV ; Tire. — IX. Et ; Assen. — X. Ana ; Ut. — XI. Studieuse.

Verticalement

1. Blessure ; As. — 2. Oasis ; Event. — 3. Uvée ; NS ; Tau. — 4. Go ; Spots. — 5. Et ; Toue ; Api. — 6. Ornements. — 7. Métis. — 8. Toises ; Reus. — 9. Eon ; Fente.

GUY BROUTY.

Transports

● *Les Halles : nouvelle station de métro.* — A Paris, la nouvelle station « les Halles » de la ligne de métro numéro 4 (Porte d'Orléans-Porte de Clignancourt) sera mise en service le 13 octobre (l'accès sera situé rue Rambuteau), tandis que celle qui est située au pied de l'église Saint-Eustache sera fermée.

CARNET

Naissances

— M. Jean-Pierre Boutelllier et Mme née *Eva Binder* ont la joie d'annoncer la naissance de
Marie-Eva
le 17 septembre 1977.
7, rue Taine, 75012 Paris.

Fiançailles

M. et Mme Michel Arnould sont heureux de faire part *des fiançailles* de leur fille
Pascale
avec
Mr. Charles W. Andres
74, rue Lecourbe, Paris 15e.
4, Circle East, Edina Minnesota, 55436 U.S.A.

Mariages

Alain Raynal
et Anne-Marie Payen
sont heureux de faire part de leur mariage qui a eu lieu dans l'intimité, le 3 septembre, à Aix-les-Bains.
108, rue de Turenne, 75003 Paris.

Décès

— Mme Alain Agenet,
M. Patrick et Liliane Agenet,
Mlles Brigitte et Christine Agenet,
Mme Léon Agenet,
Mme Dina Pagni,
Le docteur et Mme Pierre Agenet,
Le lieutenant et Mme Jean Agenet
ont la douleur de faire part du décès survenu le 28 septembre 1977, à Bourg-la-Reine, à l'âge de cinquante-cinq ans du
colonel (C.R.) Alain AGENET,
compagnon de la Libération.
Les obsèques seront célébrées le lundi 3 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.
Le présent avis tient *lieu de faire-part*.
55, avenue du Panorama,
92340 Bourg-la-Reine.
On ne reçoit pas.

— Le grand chancelier,
Le conseil de l'ordre,
Et les compagnons de la Libération
ont la grande douleur de faire part du décès survenu le 28 septembre 1977, à Bourg-la-Reine, à l'âge de cinquante-cinq ans du
colonel Alain AGENET,
compagnon de la Libération,
ancien de la 13e demi-brigade de légion étrangère.
Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Louis des Invalides, le lundi 3 octobre, à 10 h. 30.

[Né à Pondichéry, le 2 juillet 1922, Alain Agenet est élève au Prytanée militaire lorsque survient la débâcle militaire de 1940. Il s'embarque à Saint-Jean-de-Luz sur un bateau polonais et gagne *l'Angleterre le 22 juin 1940*. Appartenant à la 1re compagnie de chars de la France libre, il participe à la tentative anglaise et française de débarquement à Dakar, en septembre 1940, qui échoue en raison de l'opposition des troupes fidèles à Vichy.

Avec la 13e demi-brigade de légion étrangère, il participe notamment, en 1942, *aux combats de Bir-Hakeim et* El-Alamein, où des Français libres s'illustrent dans la résistance aux assauts des troupes allemandes de Rommel, et donnent le signal de la reconquête alliée de la Libye. Il participe à la campagne d'Italie, au débarquement en Provence et à la campagne d'Allemagne, où il est blessé. Il est fait compagnon de la Libération le 20 janvier 1946.

Après la guerre, il sert notamment en Indochine et prend sa retraite anticipée de colonel en 1972.]

— M. et Mme Claude Caillaud,
Laure-Elisabeth, Ivan et Cinda,
Mme René Caillaud,
M. Pierre de Bozzi,
M. et Mme Francis Caillaud et leurs enfants,
font part de la disparition en mer de leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin,
Olivier CAILLAUD,
le 13 septembre, à l'âge de vingt-trois ans.
Villa Val-Brise, 2 bis, descente de Larvotto, *Monte-Carlo*.
« Quand le soir fut venu, Jésus leur dit : « Passons » sur l'autre rive. »
Marc IV, 25.

— M. et Mme Olivier Givelet,
Mlle Florence Givelet, M. Stéphane Givelet,
Mlle Isabelle Givelet, ses neveux et petits-neveux,
La communauté du carmel de Reims,
ont la douleur de faire part du décès de
Gabrielle GIVELET,
en religion sœur Saint-Jean-Baptiste,
ancienne infirmière
de l'ambulance 1/38,
médaille d'argent des Epidémies,
paisiblement endormie dans la paix du Seigneur, au carmel, le 25 septembre 1977, à l'âge de quatre-vingt six ans.
Les obsèques ont été présidées en la chapelle du carmel le 27 septembre par le Pèe François Léthel, O.C.D., et l'inhumation a eu lieu à Reims, au cimetière du Sud.
La défunte était la sœur de Remi mort pour la France le 30 avril 1917, de Monique décédée le 9 décembre 1961, d'Armand Givelet rappelé à Dieu le 9 novembre 1963.
« Maintenant ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance et la charité, mais la plus grande d'entre elles, c'est la charité. » (I Cor. 13).
6, avenue Charles-Emmanuel,
94450 Limeil-Brevannes.
90, rue du Barbâtre, 51100 Reims.

— M. René Guenancia,
M. Jean Guenancia,
Les familles Guenancia, Tobellem-Aboudaram, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme René GUENANCIA,
née Gilberte Tobellem-Aboudaram,
survenu le 27 septembre, à l'âge de soixante-six ans.
Les obsèques auront lieu lundi 3 octobre. On se réunira à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 15 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès survenu le mercredi 28 septembre à Toulon, du
contre-amiral Pierre JODON,
dont les obsèques seront célébrées le samedi 1er octobre, à 10 h. 30, en la cathédrale de Sens.

[Né le 7 avril 1908 à Sens (Yonne), Pierre Jodon commande, pendant la seconde guerre mondiale, le sous-marin « Aréthuse », puis le sous-marin « Archimède », avant d'être affecté en 1945 à la section des sous-marins de l'état-major général. Il commande ensuite l'aviso « Francis-Garnier » et devient, en 1953, chef d'état-major de la division navale d'Extrême-Orient, puis chef d'état-major de la marine française au Vietnam du Nord.

Vice-président de la commission permanente des essais des bâtiments de la flotte en 1957, il commande le croiseur *anti-aérien « De Grasse » de 1959 à 1961*, et il est nommé chef de la division des programmes à l'état-major des armées avant d'être promu contre-amiral en avril 1963.]

— Mme Jacques Jourda,
M. et Mme Murray Cameron et leurs enfants,
Mme Francine Jourda et ses fils,
Leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques JOURDA,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Montchauvet (Yvelines).
La famille vous prie de l'excuser de ne pas recevoir.

— Mme L. J. Madeleine et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de
M. Léon-Joseph MADELEINE,
architecte *D.P.L.G.*,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
survenu le 28 septembre, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Les obsèques auront lieu le lundi 3 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 75007 Paris.

— *Lorient*.
Mme René Tayon, née Emilienne Deporte, a la douleur de faire part du décès de
M. René TAYON,
ingénieur du génie maritime (E.R.),
président-directeur général
de sociétés,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 avec palmes,
survenu à Lorient, 21, cours de Chazelles, dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques religieuses seront célébrées le samedi 1er octobre, à 14 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Victoire à Lorient.

Remerciements

— Le docteur Armand Grigiac et ses enfants remercient les très nombreuses personnes, amis, malades, confrères, personnel hospitalier, qui, émues par la mort du
docteur Rachel GRIGIAC,
qu'ils aimaient et estimaient, leur ont témoigné leur sympathie.

— Le président,
Le conseil d'administration,
La direction générale,
Et le personnel de la société multinationale Air Afrique,
très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Roger LOUBRY,
ancien directeur général
d'Air Afrique,
vice-président d'Air Afrique,
président de la Sodetraf,
ancien directeur général U.T.A.,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Avis de messe

— A l'intention de
M. Paul FOUAN,
notaire à Paris,
rappelé à Dieu le 23 août 1977, une messe sera dite le jeudi 6 octobre, à 18 h. 30 en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule.

Visites et conférences

Samedi 1er octobre

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30 : Métro Saint-Paul : « Marais inconnu, 2e partie » (Mme Rouch-Gain).

15 h. : Cour du château, statue de Louis XIV : « Les bosquets du Parc ».

15 h. : 23, quai Conti, Mme Magnani : « Les académies au Collège des Quatre-Nations ».

15 h. : 27, avenue Friedland, Mme Oswald : « L'Hôtel des Comtes Potocki ».

15 h. : 20, rue de Tournon : « Le Sénat » (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

15 h. : 8, rue Franklin : « Evocation de Clemenceau en sa maison » (Mme Ferrand). (Entrées limitées.)

15 h. : 47, rue Raynouard : « La maison de Balzac » (Histoire et Archéologie).

15 h. : Métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche).

15 h. : 19, place Vendôme : « Les Hôtels d'Evreux et de Castagnier » (Paris et son Histoire).

15 h. : 4, rue Alboni : « Deux *musées dans le vieux Passy » (Paris* Inconnu).

15 h. : Métro Rambuteau : « La Rose-Croix d'or » (Templia).

15 h. : 4, place Vendôme : « Le Second Empire chez la Castiglione » (Tourisme culturel).

15 h. 15 : 6, rue Férou : « Hôtels de belles demeures de la rue de Tournon » (*Mme* Barbier).

15 h. 15 : Entrée du Musée : « Fresques religieuses et civiles au Musée des monuments français » (Visages de Paris).

15 h. 30 : Hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

CONFERENCES. — 16 h. : 13, rue
14 h. 45 : Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. J. Nobain : « Les châteaux de sable. Le problème des vacances. Souvenirs gais et amusants » : MM. R. Barjavel et Olenka de Veer : « Les jours du monde. Sommes-nous tous des enfants d'une île perdue ? » : M. C.-H. Leconte : « Comment je conçois la *véritable* campagne électorale » (Club du Faubourg).

15 h. : Palais de la Découverte, professeur Guy-René Mayer : « Sources de lumière à émission stimulée ».

Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale et l'expérience de la conscience pure » (Entrée libre).

16 h. : 26, rue Bergères, Emmanuel : « Promenade initiatique dans la forêt enchantée des mythes et légendes » (L'Homme et la Connaissance).

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITIONS

S. 1 - R. Mendès France.
S. 9 - Haute Couture, fourrures.
S. 15 - Bons meubles anc. et mod.

ÉCONOMIE - SOCIAL

TRAVAIL TEMPORAIRE

Le syndicat patronal est profondément divisé

Malgré un vote favorable — 146 voix contre 96, — l'Union nationale des entreprises de travail temporaire (UNETT), réunie mercredi 28 septembre en assemblée générale extraordinaire, n'a pas accepté de modifier l'article 6 de ses statuts, relatif au système de cautionnement de ses adhérents. Pour cela, il fallait, en effet, la majorité des deux tiers, soit 162 voix sur 242 votants. En revanche, le Syndicat professionnel patronal a décidé, par 140 « oui » contre 66 « non » et 1 abstention (sur 207 votants), de reporter, une nouvelle fois, d'un an l'application de ce même article. La situation est par conséquent bloquée.

A travers cette « bataille du cautionnement », qui agite l'UNETT depuis plusieurs mois et qui a provoqué la démission de son président, M. Maurice Bensoussan, directeur général de Bis, remplacé par M. Claude Deroure (« le Monde » du 23 juillet), c'est l'unité même du syndicat qui est en cause. Une unité qui, selon des participants, a été « préservée de justesse » mercredi.

L'article 6 des statuts de l'UNETT dispose que ses membres « *sont tenus d'adhérer à la société de caution mutuelle SOCAMETT et d'en obtenir à tout moment la garantie* ». Il ajoute : « *Le refus d'admission par la SOCAMETT ou le retrait de la garantie de cet organisme entraîne automatiquement et de plein droit l'exclusion de l'UNETT.* »

Créée il y a un peu plus d'un an, la SOCAMETT, dont le président du conseil d'administration est M. Michaël Grunelius, gérant de Manpower-France, est placée sous la tutelle de la Chambre syndicale des banques populaires. Elle pallie l'inconvénient de la loi du 3 janvier 1972, qui fait obligation aux entreprises utilisatrices d'acquitter les charges sociales non payées par les sociétés d'intérim. Désormais, ce risque est couvert par la SOCAMETT, qui compte aujourd'hui cent quarante-six adhérents (sur quelque *neuf* cents entreprises), représentant plus de la moitié du chiffre d'affaires de la profession.

Selon l'article 6, la SOCAMETT devrait réunir tous les adhérents de l'UNETT, au nombre d'environ deux cent quatre-vingts. Mais dès les *premiers mois de son fonctionnement*, qui avait été pourtant approuvé à l'unanimité ou presque, l'organisme présidé par M. Grunelius a été l'objet d'une vive offensive. Ses détracteurs, conduits par M. André Malignac, aujourd'hui président de la commission sociale de l'UNETT, reprochant essentiellement à la SOCAMETT sa situation de « monopole ». Il existe, disent-ils, d'autres formes de cautionnement, aussi efficaces et moins coûteuses pour les entreprises de travail temporaire. C'est dans cet esprit qu'il demandait la modification de l'article 6.

D'abord minoritaires au sein de *l'UNETT, les adversaires de la* SOCAMETT ont aujourd'hui « pris le pouvoir », comme l'ont montré les votes de mercredi. Dès le mois d'avril dernier, il était décidé de suspendre l'application de l'article 6 et, bien qu'il ait été réélu à la tête *du syndicat au cours de l'assemblée* générale du 2 juin, M. Maurice Bensoussan, directeur général de BIS, démissionnait quelque temps plus tard.

De cette querelle, où les rivalités individuelles et les ambitions personnelles ne sont pas totalement absentes, est née, sous l'égide de M. Malignac, l'Association pour la caution par les banques et les assurances des entreprises de travail temporaire (ASCOBATT), qui doit être opérationnelle à partir du 1er octobre et qui compte pour l'instant vingt-quatre adhérents. Son promoteur se défend d'avoir voulu créer un organisme « anti-SOCAMETT », mais ce sentiment est loin d'être partagé par M. Grunelius et *ses amis*.

Comme son nom l'indique, l'ASCOBATT, régie par la loi de 1901, est un système qui fait appel à la caution des banques, elles-mêmes « couvertes » par des compagnies d'assurances. Offre-t-elle aux entreprises qui utilisent les services des sociétés d'intérim des garanties aussi solides que celles données par la SOCAMETT ? Naturellement, ses partisans l'affirment, qui précisent que l'ASCOBATT assure non seulement le paiement des charges sociales, mais aussi d'une partie des salaires. Pour ses adversaires, ce nouvel organisme de caution*nement est une « association de la loi de 1901, ce qui n'implique ni contrainte ni solvabilité* ». Le C.N.P.F., qui a agréé la SOCAMETT, s'est donné, lui, deux mois pour étudier le système ASCOBATT.

Avec le report, au 28 septem*bre 1978, de l'application* de l'article 6, la situation est aujourd'hui bloquée et les deux organismes, SOCAMETT et ASCOBATT, coexistent. La menace de scission, qui a plané tout au long de ces derniers mois au sein de l'UNETT, n'est pas formellement écartée, et il s'en est fallu de peu, mercredi, pour que l'unité soit brisée. Or l'UNETT n'a qu'un peu plus d'un an d'existence : sa constitution, réalisée non sans peine avec la fusion des deux anciens syndicats patronaux, le SNETT et le NORMATT *(le Monde* du 12 juin 1976), ainsi que la création de la SOCAMETT avaient été présentées comme un grand pas dans la voie de la « normalisation » et de la « moralisation » de la profession du travail temporaire.

MICHEL CASTAING.

● *Contrat de croissance pour Intertechnique*. — La société de péri-informatique Intertechnique *vient, à son tour, de signer un* contrat de croissance avec l'Etat. En échange de crédits d'études, la firme s'engage à faire progresser son chiffre d'affaires d'au moins 30 % par an, et ce pendant quatre ans.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ U.S.	4,9040	4,9070	+ 50	+ 70	+ 170	+ 220	+1000	+1250
$ can.	4,5670	4,5720	+ 20	+ 60	+ 80	+ 170	+ 180	+ 310
Yen (100)	1,8550	1,8650	+ 45	+ 70	+ 150	+ 190	+ 280	+ 330
D.M.	2,1190	2,1215	+ 60	+ 100	+ 220	+ 260	+ 460	+ 520
Florin ...	1,9920	1,9950	+ 40	+ 70	+ 160	+ 200	+ 320	+ 370
F.B. (100)	13,7150	13,7250	+ 150	+ 310	+ 660	+ 800	+1120	+1400
F.S.	2,0930	2,0960	+ 100	+ 130	+ 290	+ 320	+ 580	+ 630
L. (1 000).	5,5550	5,5650	— 400	— 200	— 900	— 700	—16050	—16400
£	*8,56*	*8,5690*	*+ 140*	*+ 210*	*+ 380*	*+ 460*	*+ 680*	*+ 790*

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 3/4	4	3 3/4	4	3 7/8	4 1/4	3 3/4	4 1/4
$ U.S.	6 1/4	6 5/8	6 3/4	7 1/4	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2
Florin ...	3 3/4	4 1/2	4 1/4	5	4 1/2	5	5	5 1/2
F. belge ..	5 1/2	6	5 3/4	6 1/2	6	6 3/4	6 1/2	7 1/4
F. suisse	0 1/4	0 3/4	1 3/4	2 1/4	2 1/2	2 3/4	2 1/2	3
Lire	13	16	13	15	14	16	14	16
£	5 1/2	6 1/4	5 1/4	6 1/4	6 1/8	7	7	7 3/4
F. français	8	8 1/2	8 1/4	9	9 3/4	9 1/2	10	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

A L'ÉTRANGER

Les compagnies pétrolières tiennent en échec la politique énergétique de M. Carter

Le programme énergétique du gouvernement américain est toujours dans l'impasse au Sénat : une tentative de compromis a échoué, au dernier moment, dans la nuit du jeudi 29 au vendredi 30 septembre. Le président Carter, au début de sa conférence de presse, vendredi, a invité le Sénat à faire face à ses responsabilités. Il a infirmé sans ambages, en réponse à une question, que la pression des lobbies de l'industrie pétrolière et du gaz avait été « considérable ». Prenant le public à témoin, il a rappelé que les prix du gaz avaient été multipliés par cinq au cours des six dernières années, mais que la production avait baissé pendant la même période. Il n'est donc pas question de verser aux compagnies des stimulants supplémentaires, en tout cas pas pour le gaz extrait de puits anciens. Selon le président, des crises ou des situations d'urgence en matière énergétique sont « imminentes » et l'économie doit s'y préparer dès maintenant.

De notre correspondant

Washington. — On n'avait pas vu cela sur la « *colline* » depuis treize ans : quarante-huit heures de séance quasiment ininterrompue, la Chambre haute transformée en camping, des sénateurs respectables apportant leur couverture, ou encore, tel M. Goldwater, entrant en chaussettes dans la salle des séances. Depuis mardi 27 septembre, à l'occasion du débat sur l'énergie, le Sénat fait à nouveau l'expérience du « *filibuster* », une pratique qui permet à une minorité de bloquer, sous des prétextes divers (discours interminables, dépôt d'amendements en cascade), le déroulement des travaux et d'empêcher le vote d'une résolution.

Il y a treize ans, il s'était agi d'empêcher le vote d'une loi sur les droits civiques. Un certain sénateur Byrd, représentant la Virginie occidentale, s'y était distingué en tenant la tribune, au nom des conservateurs sudistes, pendant plus de quatorze heures, sans interruption. Aujourd'hui, le même sénateur dirige la majorité démocrate de la Chambre haute, et il doit subir, à son corps défendant, la même pratique du « *filibuster* » engagée par deux de ses jeunes collègues démocrates, MM. Abourezk et Metzenbaum. Ceux-ci veulent empêcher le vote propable, par le Sénat, d'une loi libérant les prix du gaz naturel, nouvellement découvert aux Etats-Unis.

Double paradoxe : les « *filibusterers* » sont, pour une fois, des amis du gouvernement, car M. Carter s'oppose fermement, lui aussi, à la libération des prix du gaz. Pourtant, le maintien du contrôle des prix va plutôt à l'encontre du but recherché par le programme énergétique du président, qui est de favoriser l'exploitation des ressources nationales et de réduire la dépendance à l'égard des importations. (Le candidat Carter, pendant sa campagne de 1976, s'était d'ailleurs montré favorable à la libération des prix.) En fait, l'on retrouve, dans cette affaire, les suites d'un long débat où les intérêts des compagnies pétrolières se heurtent aux préoccupations politiques et sociales de l'administration.

En 1950, déjà, Truman avait dû opposer son veto à une loi votée par la Chambre des représentants, sous l'impulsion du Texan Rayburn, et qui libérait les prix du gaz. Une autre résolution en ce sens était votée, il y a deux ans, par le Sénat ; mais elle n'était pas entrée en vigueur, la Chambre l'ayant alors rejetée. Il en est de même, cette fois-ci, puisque les représentants ont ratifié, cet été, pour l'essentiel, toutes les propositions de M. Carter sur l'énergie, dont celle concernant le gaz. Mais le Sénat, depuis une dizaine de jours, démolit, pan par pan, tout l'édifice.

Le projet sur le gaz en était la pièce maîtresse, ne serait-ce que parce que le gaz naturel est aujourd'hui le combustible le plus utilisé dans l'industrie et qu'il chauffe 55 % des foyers américains. Le prix fixé pour tout gaz extrait d'un nouveau gisement est actuellement de 1,42 dollar par millier de pieds-cubes. Le projet Carter prévoyait de le faire passer à 1,75 dollar, mais refusait de le libérer complètement car cela multiplierait par deux ou par trois son prix ou encore, selon le président, entraînerait une dépense supplémentaire de 10 milliards de dollars par an pour les consommateurs. En outre, le prix du gaz est jusqu'à présent libre, s'il est consommé dans l'Etat qui l'a produit. Cette disparité a eu des conséquences fâcheuses au cours du rigoureux hiver 1976-1977 : les producteurs préférant vendre leur gaz sur place à un prix élevé plutôt que de le livrer aux gazoducs fédéraux à un prix bas imposé, une grave pénurie avait sévi dans certaines régions.

M. Carter a donc annoncé son intention d'étendre les contrôles et les prix fédéraux à tout gaz produit aux Etats-Unis. Il n'en fallait pas plus pour déclencher contre son projet ce qu'il a appelé un « *lobbysme continu des industries du pétrole et du gaz* ». Appelant les sénateurs à agir « *avec responsabilité dans l'intérêt de la grande majorité des Américains pour rejeter les attaques d'intérêts spéciaux et étroits* », le président a fait valoir que son propropre projet aboutirait déjà à augmenter les prix de six fois par rapport à leur niveau d'il y a cinq ans : « *C'est assez* », a-t-il tranché. Pourtant, le Sénat s'est prononcé, par deux xfois, à une légère majorité contre le projet du président et pour la libération totale et immédiate des prix du gaz extrait sur le continent (le même traitement sera étendu au gaz *off shore* dans cinq ans).

Le gouvernement avait, il est vrai, un fort handicap à surmonter au Sénat. M. Long, qui préside la commission des finances, est sénateur de la Louisiane, second Etat producteur de pétrole et de gaz dans le pays. Le leader de la majorité démocrate, M. Byrd, dont l'influence aurait pu être déterminante, a déjà voté à trois reprises, dans le passé, pour la libération des prix du gaz. S'il s'y est opposé cette foic-ci, il n'a pas voulu faire campagne pour les thèses de l'administration. Dans ces conditions, il ne reste plus à M. Carter qu'à opposer son veto à la loi si elle lui est envoyée telle quelle, A moins — hypothèse plus probable — qu'un compromis ne permette de dégager une solution acceptable. L'une d'elles consisterait à maintenir le contrôle des prix, mais en fixant ceux-ci à un niveau plus haut que celui proposé par l'administration, par exemple, à un peu plus de 2 dollars par millier de pieds-cubes. iu..lorsd

La commission des finances a également repeté, à une forte majorité (onze voix contre six), une autre pièce maîtresse du programme présidentiel : un impôt grâce auquel le prix du pétrole brut extrait aux Etats-Unis serait porté en trois ans au niveau des cours mondiaux. Là encore, il s'agit d'encourager la prospection nationale et de réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Mais M. Carter se proposait, pour ne pas encourager les tendances inflationnistes, de reverser intégralement les sommes collectées — 14 milliards de dollars annuellement — aux contribuables sous forme de dégrèvement d'impôt, ou directement aux personnes démunies.

Une coalition hétéroclite

Cette proposition a dressé contre elle une coalition hétéroclite : d'une part, les syndicats et groupements de consommateurs, hostiles à toute augmentation importante des prix du carburants ; de l'autre, les compagnies pétrolières, qui entendaient profiter au maximum de ce nouveau gâteau. Là encore, ce groupe semble avoir été plus entendu que les autres, puisque les responsables de l'échec du projet gouvernemental, M. Long en tête, ont indiqué qu'ils n'étaient pas hostiles à un nouvel impôt, à condition que son produit serve au moins en partie à « *aider la prospection et les investissements en matière pétrolière* ». Le gouvernement a proposé un compromis aux termes duquel une moitié du produit de l'impôt, à partir de la deuxième année, serait utilisée à la production d'énergie.

Un troisième élément du programme Carter a été rejeté dans un autre sens encore. Le président proposait de taxer les automobiles consommant trop d'essence au kilomètre, selon un barème croissant avec le temps, et de redistribuer le produit de cet impôt sous forme de prime aux automobiles consommant moins que la norme. La commission des finances du Sénat a renvoyé l'application de cette disposition à 1980. Tout en la durcissant : l'impôt prélevé sur les voitures « *gloutonnes* » serait fixé à un niveau dissuasif (10 000 dollars par voiture), ce qui équivaudrait à une interdiction pure et simple de la production de ces véhicules.

La discussion au Sénat n'est pas terminée et il reste à voir quel sort sera réservé à d'autres importantes dispositions du programme gouvernemental : une taxe sur l'essence variant en fonction du volume de la consommation générale et surtout un train de mesures fiscales encourageant les industries à se reconvertir au charbon. Les perspectives à ce sujet sont sombres pour l'administration : là encore, de grands intérêts sont en cause et les législateurs ont déjà amplement démontré à quel point ils y étaient sensibles. Ainsi, la commission du Sénat pour l'énergie, qui se trouve elle aussi sous la présidence d'une Louisianais, M. Johnston, a enterré une mesure qui visait à obliger les compagnies distributrices d'électricité à cesser d'encourager, par des tarifs dégressifs, les gros consommateurs de courant.

Comme il arrive souvent, en pareil cas, il est à prévoir que les désaccords, en apparence insurmontables, seront réduits en fin de compte par des compromis. Le fait que la Chambre des représentants a voté, avec beaucoup de discipline, les mesures proposées par le président sera d'une grande aide pour ce dernier le jour où une conférence des deux Chambres mettra au point le projet révisé.

Il reste que le Sénat a infligé de lourdes défaites à M. Carter. Parmi les raisons de ce retournement, on cite le plus souvent, ici, la perte d'autorité que l'affaire Lance a causée au président, le fait aussi que le grand public, malgré les exhortations qui lui sont prodiguées, n'arrive pas à prendre au sérieux la menace que la dépendance croissante du pays vis-à-vis de l'extérieur fait peser sur les approvisionnements en hydrocarbures. Mais, on ne saurait oublier non plus le travail de couloir très intense déployé auprès des sénateurs (moins nombreux que les représentants, donc plus accessibles à l'approche individuelle) par les compagnies pétrolières et la grande industrie. La défense de ces intérêts est le seul fil conducteur que l'on puisse dégager dans le maquis des votes intervenus ces dernières semaines.

MICHEL TATU.

AFFAIRES

Le rachat de Rousselot

LES ACTIONNAIRES MAJORITAIRES VEULENT OBTENIR DES GARANTIES D'ATO-CHIMIE

A la demande des dirigeants de la société, la cotation de l'action Rousselot pourrait être rapidement reprise à la Bourse de Paris. Elle avait été suspendue le 29 juillet, lorsque la Société française des pétroles B.P., filiale du groupe britannique British Petroleum, avait fait savoir qu'elle était prête à racheter la firme par le biais d'une offre publique d'achat lancée avec l'accord des actionnaires majoritaires de l'entreprise : la famille Rousselot.

Les pouvoirs publics, soucieux de ne pas laisser passer le groupe Rousselot sous contrôle étranger, même par l'intermédiaire d'une filiale française, avaient alors demandé aux groupes pétroliers d'Etat, la SNEA et la C.F.P., de présenter des contrepropositions. Finalement, Ato-Chimie, filiale commune aux deux groupes pétroliers, s'est alignée sur les conditions financières faites par la Société française des pétroles B.P. (*le Monde* du 25 août et du 3 septembre).

Les actionnaires majoritaires de Rousselot, s'ils comprennent fort bien le point de vue des pouvoirs publics, n'entendent pas précipiter les choses. Ils sont désireux de vendre leurs participations, mais leur situation et celle du groupe Rousselot ne sont pas telles qu'ils soient contraints de vendre en catastrophe. Bien au contraire. Ils entendent donc obtenir d'Ato-Chimie des garanties quant au sort qui sera réservé au groupe et à son personnel s'ils passaient sous le contrôle des deux pétroliers. Des négociations vont commencer, qui pourraient être longues. C'est lorsqu'elles seront terminées que l'on connaîtra le sort réservé à Rousselot.

● *Rossignol au Canada.* — Les skis Rossignol vont implanter une usine au Canada, à Granby (Québec). Elle produira 228 000 paires de ski de fond par an ainsi que des skis alpins pour enfant. L'investissement total s'élève à 2,4 millions de dollars (dont 450 000 dollars de subventions du gouvernement fédéral canadien).

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *Un nouveau syndicat agricole est créé : le Mouvement syndical des travailleurs-paysans.* — Des agriculteurs de seize départements (1) ont fondé un nouveau syndicat agricole : le Mouvement syndical des travailleurs-paysans (M.S.T.P.). Il regroupe des adhérents du Monatar (association paysanne de gauche), de divers mouvements contestataires (Map 70 en Haute-Saône ou le Syndicat démocratique des paysans de Savoie), ainsi que des membres dissidents des Paysans-Travailleurs ou des fédérations départementales de syndicats d'exploitants (F.D.S.E.A.) opposés à la « ligne » de Michel Debatisse.

(1) Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Indre-et-Loire, Puy-de-Dôme, Deux-Sèvres, Haute-Saône, Haute-Vienne, Indre, Eure-et-Loir, Vendée, Maine-et-Loire, Sarthe, Gers, Cantal et Loiret.

Emploi

● *Chômage partiel chez Renault.* — Les douze mille salariés de l'usine de montage de Sandouville seront mis en chômage partiel le 31 octobre. Cette mesure, qui pourrait être étendue à l'usine de Cléon (sept mille salariés), vise, selon la direction de Renault, à « *rééquilibrer* » la production, compte tenu de la chute des commandes enregistrée depuis trois mois sur les voitures puissantes de « *haut de gamme* ». La C.G.T. de l'usine de Sandouville s'est élevée contre cette décision et a fait remarquer que cette journée chômée intervient alors que « *les effectifs baissent et que les cadences de production augmentent* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1977

Le chiffre d'affaires consolidé T.T.C. du groupe pour le premier semestre 1977 atteint 938 millions de francs contre 732 millions de francs pour la même période de 1976, soit une croissance de 28 %.

Le résultat d'exploitation (avant amortissement de frais d'établissement et pertes exceptionnelles) est une perte de 69 millions de francs dont l'essentiel provient des hôtels, de la Belgique et de la société d'ingénierie SEORIM.

M. Bernard Treizenem, président de Jacques Borel International depuis le 30 juin, et les directeurs généraux du groupe s'emploient à la mise en application des mesures de redressement dont les grandes lignes avaient été tracées à l'assemblée générale du 30 juin 1977 :

— Réduction des frais généraux ;
— Restriction des investissements en les limitant aux besoins indispensables d'entretien et de rénovation ;
— Restructuration des activités en difficulté ;
— Développement des activités bénéficiaires.

Malgré la crise sérieuse qu'il traverse, le groupe conserve d'incontestables points forts dans ses marchés de base grâce à la qualité des hommes, l'expérience technique acquise et les systèmes mis au point en vingt ans d'activité.

Le plan de redressement devra permettre de tirer le meilleur parti de ces points forts et de restaurer la rentabilité de l'exploitation ainsi que l'équilibre financier du groupe.

O.F.P. OMNIUM FINANCIER DE PARIS

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1977

Le conseil d'administration de l'O.F.P. — Omnium financier de Paris, — réuni le 27 septembre 1977, a examiné la situation provisoire de la société au 30 juin 1977. Celle-ci fait apparaître un bénéfice de 22,9 millions de francs, légèrement supérieur à celui du premier semestre de l'exercice précédent.

L'O.F.P. a encaissé, au cours des six premiers mois, la majeure partie des dividendes provenant de ses filiales et participations. Il en résulte que le bénéfice du premier semestre 1977 est très supérieur à la moitié du bénéfice attendu au titre de l'exercice 1977. Au total, celui-ci devrait, sauf événement imprévu, être au moins égal à celui de l'exercice 1976.

Au cours du premier semestre 1977, l'O.F.P. a porté sa participation dans l'Omnium de pétroles S.A. à Genève de 85 à 90 % et a poursuivi sa politique de consolidation de sa participation dans les Sicomi Prétabail, Cofipa et Batibail, dont la fusion est intervenue le 29 juin 1977 ; l'O.F.P. détient aujourd'hui une participation légèrement supérieure à 20 % dans Prétabail-Sicomi.

L'O.F.P. a acquis récemment 12,5 % du capital de Comsip Entreprise, société de services spécialisée dans les installations électrotechniques et les automatismes.



SMAC FEREM

Réunis respectivement les 26 et 29 septembre 1977, les conseils d'administration de FEREM et SMAC ont décidé de soumettre aux assemblées générales extraordinaires de leurs actionnaires, qui seront réunies le 20 décembre 1977, un projet de fusion des deux sociétés.

Rappelons que c'est en 1974 que SMAC, par une offre publique d'échange des actions de FEREM, prit dans cette société une participation majoritaire.

Depuis cette époque, du fait de la similitude d'une partie importante des activités des deux entreprises, notamment dans le secteur de l'étanchéité et dans celui des couvertures et bardages métalliques, la nécessité est apparue de plus en plus de mettre en place des services généraux communs et de spécialiser certaines unités opérationnelles.

C'est alors que les conseils d'administration ont été amenés à estimer qu'il devenait préférable de procéder à une intégration plus complète.

Le regroupement des deux entités au sein d'une nouvelle société conduira à une efficacité plus grande encore de l'important ensemble ainsi constitué.

Sur la base des premières estimations, les parités d'échange pourraient être de l'ordre de huit actions de la société nouvelle pour dix actions FEREM et de onze actions de la société nouvelle pour dix actions SMAC, ceci sous réserve de l'étude approfondie des comptes au 30 juin 1977 actuellement menée par le collège des commissaires.

Les comités centraux d'entreprises des sociétés concernées ont été convoqués pour consultation.

SOGÉPARGNE SICAV

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 29 septembre 1977, sous la présidence de M. Jean-Paul Fournel, pour approuver les comptes de l'exercice 1976-1977 clos le 30 juin 1977.

Au cours de cet exercice, un nouvel accroissement du nombre d'actions en circulation a porté l'actif à plus de 2 milliards de francs (2 180 millions de francs).

La politique de gestion a eu pour effet une diminution sensible de la part réservée aux obligations étrangères. En contrepartie ont été augmentés les pourcentages réservés aux obligations convertibles et aux liquidités. Au 30 juin 1977, les obligations françaises représentent 80 % de l'actif répartis sensiblement par moitié entre titres du secteur public et titres du secteur privé. La part réservée aux actions est restée stable.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un bénéfice distribuable de 168,83 millions de francs permettant la mise en paiement d'un dividende net par action de 20,16 F assorti d'un crédit d'impôt de 2,12 F, soit un revenu global de 22,28 F (contre 21,97 F pour l'exercice précédent) qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 30 juin 1977, assure un rendement global de 9,27 %.

Le dividende sera mis en paiement le 3 octobre 1977 contre remise des coupons nos 19 et 20 aux guichets des banques fondatrices : Société générale ; Banque de Paris et des Pays-Bas ; Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet ; Société générale alsacienne de banque.

Les actionnaires de Sogépargne pourront, jusqu'au 31 décembre 1977, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la Sicav sans droit d'entrée.

MOËT - HENNESSY

L'assemblée générale des actionnaires, réunie à Paris le 27 septembre 1977, sous la présidence de M. Frédéric Chandon de Briailles, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 juin 1977.

Elle a fixé à 8,40 F par action le dividende de l'exercice, auquel s'ajoute un impôt payé d'avance (avoir fiscal) de 4,20 F, soit un dividende global de 12,60 F. Ce dividende, en hausse d'environ 6,50 %, conformément aux recommandations gouvernementales, sur celui de l'exercice précédent, sera mis en paiement à partir du 10 octobre 1977 contre remise du coupon numéro 23.

L'assemblée générale a également ratifié la nomination de M. Ghislain de Vogüé comme administrateur, en remplacement de M. Robert-Jean de Vogüé, décédé, et a renouvelé pour une période de six années le mandat d'administrateur de M. Jean-Rémy Chandon-Moët.

L'assemblée générale extraordinaire, convoquée à la suite de la précédente, a décidé de modifier l'exercice social qui sera fixé du 1er janvier au 31 décembre, à partir du 1er janvier 1978. A titre transitoire, l'exercice actuel aura une durée exceptionnelle de six mois du 1er juillet au 31 décembre 1977.

Elle a également autorisé le conseil à procéder à une émission d'obligations convertibles d'un montant maximum de 160 millions de francs à toute époque jusqu'au 30 septembre 1978.

GROUPE UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT - SOFAL

Les produits et agios encaissés par le groupe au cours du premier semestre 1977 ont atteint 275 300 000 F contre 245 000 000 F pendant le premier semestre 1976.

Les résultats provisoires, qui ressortaient pour les premiers mois de l'exercice en diminution par rapport à ceux de 1976, s'en rapprochent progressivement en raison de la baisse du loyer de l'argent et du déroulement satisfaisant des opérations de crédit.

Il en résulte que, en confirmation des indications données lors de l'assemblée générale, le bénéfice net tant de l'U.I.C. que de sa principale filiale, la Société financière Sofal, devrait, pour l'ensemble de l'exercice, se présenter en légère augmentation, permettant de poursuivre la politique d'amélioration des dividendes.

CESSATION DE GARANTIE

Rectificatif

Suite à l'annonce insérée dans *le Monde* du 29 septembre par la Banque Louis-Dreyfus, il convient de lire que la cessation de la garantie financière délivrée par elle à Mme Bernardet, née Brazeav, prend effet dans un délai de trois jours francs à compter du 27 octobre 1977 (et non à compter de la publication dans ce journal, le 29 septembre 1977).

LA SOFIREM EN AUVERGNE

GROUPE CdF

La Sofirem, Société financière pour favoriser l'industrialisation des régions minières, du groupe des Charbonnages de France, vient de participer à la création de la société Serotmep, Société d'étude et de réalisation d'outillage et de transformation des métaux et du plastique, au capital de 1 500 000 F, en souscrivant 30 % du capital. La Sodecco, Société de développement régional du Centre et du Centre-Ouest, et le fondateur, M. Gibier et ses associés, se partagent à parts égales les 70 % restant.

La nouvelle société, après reprise des actifs et du fonds de commerce, poursuit les activités d'outillage et de mécanique de précision de la société Pareira, en liquidation de biens.

L'usine est implantée à la Combelle, près de Brassac-les-Mines (Puy-de-Dôme) et compte à son effectif une centaine d'ouvriers qualifiés, contribuant ainsi à maintenir l'emploi dans une zone de conversion minière.

GARANTIE FINANCIÈRE

La Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud Sudameris, société anonyme au capital de 43 000 000 F (quarante-trois millions de francs), dont le siège social est à Paris 9e, 12, rue Halévy, informe le public que la garantie financière dont bénéficiait la Société de gérance et de transactions immobilières Sogetrim, S.A.R.L., au capital de 20 000 F (vingt mille francs), dont le siège social est à Paris 16e 110, rue de Longchamp depuis le 5 mars 1975, en ce qui concerne les opérations de la loi du 2 janvier 1970, à savoir transactions sur immeubles et fonds de commerce sans réception de fonds et de gestion immobilière cessera, par suite de cessation d'activité, trois jours francs après la publication du présent avis.

En conséquence, les personnes qui auraient néanmoins effectué des versements de fonds ou remis des valeurs entre les mains de la Société de gérance et de transactions immobilières Sogetrim, à l'occasion des opérations ci-dessus indiquées, sont informées que leurs créances éventuelles, à condition qu'elles soient nées antérieurement à la cessation de la garantie, sont susceptibles d'être couvertes par la Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud Sudameris si elles sont produites dans un délai de trois mois à compter de la présente publication.

La présente publication, rendue obligatoire par l'article 44 du décret du 20 juillet 1972, n'emporte aucune appréciation concernant la solvabilité et l'honorabilité de la Société de gérance et de transactions immobilières Sogetrim.

La Société de gérance et de transactions immobilières Sogetrim ayant pris la décision de cesser son activité sera dissoute prochainement.

ÉCONOMIE - SOCIAL

ÉNERGIE

POUR FAIRE FACE AU RETARD DU NUCLÉAIRE

E.D.F. va demander l'autorisation de construire une centrale au charbon et six turbines à gaz

Le retard du programme nucléaire français, provoqué par les difficultés rencontrées pour obtenir des sites et par le ralentissement des engagements de nouvelles tranches, va obliger Electricité de France à des ajustements. Le conseil d'administration, réuni le 30 septembre, après avoir fait le point sur la situation du nucléaire, devrait donc demander, au ministère de tutelle, l'autorisation de construire une centrale au charbon au Havre, six turbines à gaz et d'aménager un certain nombre de sites hydrauliques.

Le 28 juin dernier, lors d'un comité interministériel consacré au nucléaire, le gouvernement décidait de ne pas ralentir le programme français et d'entreprendre en 1978 le lancement de centrales nucléaires d'une puissance totale de 5 000 M.W. Il s'agissait surtout de manifester une volonté politique. En réalité, si la construction d'unités de près de 5 000 M.W. (trois tranches de 1 300 M.W. et une de 900) est engagée en 1978, elle le sera pour l'essentiel dans la dernière quinzaine de décembre : « *Pour dire*, précise-t-on à E.D.F., *que l'on respecte le programme.* » Certains sites prévus pour les centrales de 900 M.W. (Cruas en Ardèche, Cattenom en Moselle) ne sont pas prêts et si ceux de Paluel (Seine-Maritime) et Flamanville (Manche) attendent de recevoir des centrales de 1 300 M.W., il faut encore en trouver un troisième (Saint-Maurice-l'Exil en Isère ou Le Pellerin en Loire-Atlantique ?) A cela s'ajoutent les retards de construction (plus d'un an pour Bugey).

Le conseil de planification de 1975 prévoyait pour 1985 que les besoins nationaux seraient couverts à 70 % par le nucléaire, ce qui représenterait 245 milliards de kilowatts-heure. Dans l'état actuel des choses, la production ne dépassera pas 185 milliards de kWh, soit moins de 50 % de la consommation totale d'électricité. Des révisions sont donc inévitables.

E.D.F. va donc demander l'autorisation d'installer six turbines a gaz de 90 M.W., dont deux seront installées en Bretagne. Elles ont l'avantage de la souplesse. Il faut à peine plus de deux ans à Alsthom - Atlantique, qui pourrait bien se voir attribuer le contrat, pour les construire. Seul inconvénient, elles fonctionnent le plus souvent au fuel. Or, un décret du 7 septembre 1977 soumet à utorisation spéciale la construction d'engins producteurs d'électricité qui utilisent ce carburant. Destinées à servir seulement d'appoint aux heures de pointe, elles ne devraient cependant pas susciter d'opposition.

Quant à la construction d'une centrale au charbon, outre qu'elle va dans le sens de la politique énergétique du gouvernement, elle sera facilitée par le choix du site du Havre, qui dispose déjà d'une cheminée. A une seconde tranche de 600 M.W. pourraient même s'en ajouter deux supplémentaires. E.D.F. atteindrait alors le plafond de 15 millions de tonnes de charbon qui lui a été fixé comme objectif de consommation annuelle.

Enfin, il est prévu d'aménager certains sites hydrauliques de moyenne importance. Sans doute les performances enregistrées par l'hydro-électricité en 1977 ont-elles poussées dans ce sens. Cette source d'énergie permettra à E.D.F. de consommer cette année moins de 11 millions de tonnes de fuel (limite imposée par le gouvernement en début d'année) et peut-être même de présenter un bilan bénéficiaire, le gain de l'hydraulicité représentant près de 1,5 millard de francs.

BRUNO DETHOMAS.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les pays producteurs de café auraient décidé de limiter leurs livraisons pour soutenir les cours

Les pays producteurs de café auraient décidé de limiter leurs livraisons, ou même de les stopper, pour soutenir les cours de cette denrée, qui se sont effondrés après avoir quadruplé en un an (de mars 1976 à mars 1977). La très brutale montée des prix a entraîné à la fois un arrêt des achats des torréfacteurs, qui tablent sur une baisse, et une diminution très nette de la consommation : aux Etats-Unis, premier acheteur mondial, les ventes ont chuté de plus de 30 % depuis un an. Il est vrai que les ménagères américaines sont particulièrement sensibilisées aux variations de prix et réagissent rapidement en cas d'augmentation jugée trop forte. Ajoutons que la spéculation, après avoir joué la hausse, joue maintenant la baisse, ce qui amplifie démesurément les mouvements. Mardi, à Londres, devant le conseil de l'Organisation internationale du café, le président de l'Institut brésilien du café, M. Camillo Calazans, a dénoncé de telles « manœuvres spéculatives ». Son indignation ne vise, naturellement, que les manœuvres à la baisse...

En tout cas, le Brésil, non seulement réduit considérablement ses exportations, mais encore achète du café pour reconstituer des stocks tombés trop bas et refuse énergiquement de céder aux pressions des consommateurs en réduisant ses tarifs. Au-delà de cette querelle, il reste à définir quel serait le « juste prix » du café susceptible à la fois de rémunérer correctement le producteur et de ne pas décourager les consommateurs. Il y a deux ans, les cours étaient très bas ; il y a six mois, ils étaient très hauts. Une chose est sûre : des variations aussi spectaculaires et aussi violentes sont trop néfastes pour que le marché du café soit livré à lui-même.

SOCIÉTÉS | ÉCONOMIE - SOCIAL

ÉNERGIE

E.D.F. va demander l'autorisation de construire une centrale au charbon et six turbines à gaz

CHEF D'ENTREPRISE

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
29 SEPTEMBRE

Flottement

Un certain flottement a été observé jeudi à la Bourse de Paris, où l'indice instantané des valeurs françaises, après avoir gagné 0,4 % à l'ouverture, perdait 0,5 % en clôture.

Certes, la sorte d'impasse où continuent à se murer les leaders de la gauche, du moins pour l'instant, contribue à entretenir l'optimisme autour de la corbeille, les achats étrangers se sont poursuivis. Mais, cette fois-ci, la contrepartie a été nettement plus abondante.

Dégagements bénéficiaires après la hausse rapide des derniers jours ? Sans doute. Sous les colonnes du palais Brongniart, on recommence à se préoccuper de la réapparition de tiraillements au sein de la majorité. Les déclarations de M. Chirac prouvent qu'il ne se rapproche guère de M. Raymond Barre, et son attitude incite le boursier à la prudence.

Parmi les titres les plus favorisés, citons Schneider, à l'alimentation Carrefour, Radar, Viniprix, Mumm, au bâtiment Grands travaux de Marseille, Maisons Phénix, ailleurs A.O.F., CIT-Alcatel, Lyonnaise des Eaux. Aux pétroles, Esso s'est brusquement mis en vedette.

Dans la colonne des replis figurent UFB, Moët-Hennessy, Veuve Clicquot, Auxiliaire d'entreprise, Legrand, Vallourec, Sommer Allibert.

Aux valeurs étrangères, hausse d'Ericsson.

Les mines d'or se sont repliées dans leur ensemble. Sur le marché du métal, le lingot a pris 45 F à 24 790 F et le napoléon a perdu 1,50 F à 246,20 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	28 sept.	29 sept.
Valeurs françaises ..	96,5	96,3
Valeurs étrangères ..	104,3	103,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	63,2	63,4

LONDRES

Fermeté

Dans le sillage des fonds d'État, stimulés par des rumeurs de réévaluation de la livre sterling, les industrielles se redressent, de même que les mines d'or, en liaison avec la hausse du métal.

OR (ouverture) (dollars) : 153 90 contre 153 ..

VALEURS	CLOTURE 28/9	COURS 29/9
Beecham	642 ...	655 ...
British Petroleum	916 ...	928 ...
Courtaulds	124 ...	126 ...
De Beers............	292 ...	293 ...
Imperial Chemical....	422 ...	428 ...
Rio Tinto Zinc Corp...	201 ...	202 ...
Shell	608 ...	604 ...
Vickers	200 ...	203 ...
War Loan 3 1/2 %...	37 1/5	38 1/4
*West Driefontein....	26 3/8	26 3/8
*Western Holdings ...	22 1/4	22 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE FINANCIERE PARIS-PAYS-BAS. — Augmentation du capital par attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

ROUTIERE COLAS. — Les comptes du premier semestre de l'exercice en cours se soldent par une perte de 23,8 millions de francs contre un bénéfice de 15,2 millions un an plus tôt. Pour l'année entière, et grâce aux ventes à l'étranger, le bénéfice net devrait cependant se situer autour de 35 millions de francs contre 52,8 millions en 1976.

XEROX CORP. — « Le chiffre d'affaires et le bénéfice de 1977 devraient dépasser les records de 1976 (4,4 milliards de dollars et 359 millions) », a déclaré M. Kearns, le président du groupe.

JAEGER. — Le bénéfice pour les six premiers mois de l'exercice en cours a atteint 13,8 millions de francs contre 9,70 millions un an plus tôt. Chiffre d'affaires consolidé du groupe pour le semestre : 439,07 millions de francs, soit une progression de 10,5 % sur la période correspondante de 1976.

F.E.R.E.M. - S.M.A.C. — Les deux sociétés vont soumettre à leurs assemblées générales respectives un projet de fusion le 20 décembre prochain. Une nouvelle société de regroupement serait créée. Les premières estimations font état des parités d'échanges suivantes : huit actions nouvelles contre dix F.E.R.E.M. et onze actions nouvelles pour dix S.M.A.C.

NEW-YORK

Reprise

Une reprise assez sensible s'est produite jeudi, à Wall Street, où, à l'issue d'une séance nettement plus active que les précédentes (21,16 millions de titres ont changé de mains contre 17,96 millions), l'indice Dow Jones s'est établi à 840,09, en hausse de 5,37 points.

Sur 1 832 valeurs traitées, 853 ont monté, 498 se sont encore repliées, tandis que 481 restaient stables.

L'annonce d'une hausse de 0,8 % de l'indice des principaux indicateurs économiques pour le mois d'août a, bien entendu, produit une très favorable impression sur le marché. La plupart des observateurs s'attendaient, en effet, à une progression limitée à 0,5 %.

Autre surprise agréable pour les opérateurs : la masse monétaire dont la progression continue inquiétait le marché, a enregistré pour la semaine close le 24 septembre, une diminution de 1,1 milliard de dollars. Une telle évolution pourrait atténuer les craintes d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt.

Indices Dow Jones des transports : 215,13 (+ 1,75) ; services publics : 112,37 (+ 0,24).

VALEURS	COURS 28/9	COURS 29/9
Alcoa	42 ...	42 3/4
A.T.T.	62 5/8	63 1/8
Boeing	25 7/8	26 1/4
Chase Manhattan Bank..	30 1/4	30 3/8
Du Pont de Nemours....	107 1/2	108 7/8
Eastman Kodak	61 3/8	61 5/8
Exxon	48 ...	48 1/4
Ford	45 1/8	45 7/8
General Electric	50 7/8	50 5/8
General Foods	33 ...	33 ...
General Motors	69 7/8	70 3/8
Goodyear	18 1/2	18 3/4
I.B.M.	259 ...	260 1/2
I.T.T.	30 3/4	31 1/8
Kennecott	22 7/8	23 ...
Mobil Oil	62 5/8	61 1/2
Pfizer	26 1/8	26 1/4
Schlumberger	68 3/4	68 1/2
Texaco	27 3/4	27 7/8
U.A.L. Inc.	19 1/4	20 ...
Union Carbide	43 1/4	43 1/2
U.S. Steel	27 7/8	27 7/8
Westinghouse	17 1/4	17 1/4
Xerox	53 1/4	53 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/9	30/9
1 dollar (en yens) ...	266 825	265 35

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 29 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 923	4 914	4 920
Allemagne (100 DM)	211 870	211 640	211 ..
Belgique (100 F.)	13 727	13 728	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	198 820	199 170	200
Danemark (100 krd) .	79 820	79 740	79 500
Suède (100 krs)	101 700	101 660	101 ...
Norvège (100 k.)	89 300	89 280	88 750
Grande-Bretagne (£ 1)	8 589	8 578	8 650
Italie (1 000 lires)	5 571	5 563	5 600
Suisse (100 fr.)	208 980	209 800	206
Autriche (100 sch.)	29 580	29 604	29 650
Espagne (100 pes.)	5 817	5 808	5 750
Portugal (100 esc.)	12 100	12 075	11 ..
Canada ($ can. 1)	4 593	4 576	4 575

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/9
Or fin (kilo en barre)	24725	24760
Or fin (kilo en lingot)	24745	24790
Pièce française (20 fr.).	247 70	246 20
Pièce française (10 fr.)	218 ..	217 ..
Pièce suisse (20 fr.)...	219 20	218 20
Union latine (20 fr.)...	218 80	211 40
Souverain	226 60	227 ..
Pièce de 20 dollars..	1129 60	1122 ..
Pièce de 10 dollars..	575	570 .
Pièce de 5 dollars...	342 50	337 50
Pièce de 50 pesos.......	895 ..	896 .
Pièce de 10 florins	220 50	218 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 30 septembre 1977 a été tiré à 575 601 exemplaires.

A B C D E F G

L'OUVERTURE DU SYNODE A ROME

Paul VI a concélébré la messe avec tous les cardinaux et évêques présents

De notre envoyé spécial

Rome. — La messe d'ouverture du synode s'est déroulée, ce vendredi matin 30 septembre, à la chapelle Sixtine. Pour la première fois le pape ne s'est pas contenté de célébrer l'eucharistie avec tel ou tel des Pères du synode. C'est avec la totalité des cardinaux et des évêques présents que Paul VI a concélébré. Sur le plan liturgique tout au moins, un progrès a été réalisé qui correspond à une meilleure prise de conscience de la collégialité. Les Pères du synode y ont été sensibles.

Dans son homélie, Paul VI, avec des réminiscences teilhardiennes, a évoqué « la position centrale de l'homme dans la création » et son besoin grandissant de connaître « les mystères du cosmos, de la pensée et de la vie ».

Le pape a été jusqu'à dire que notre époque « n'est pas une époque d'athéisme mais plutôt une époque de foi, le temps de notre foi qui est la vraie foi ».

Se référant à saint Paul, le pape a déclaré que l'Eglise a plus besoin que jamais d'hommes courageux, combatifs, capables de s'exposer afin d'assurer « la mission transformatrice », qui est celle des évangélisateurs. En revanche, il a décrit l'effroi qui paralyse presque toute énergie devant l' « immensité » et la difficulté de la tâche.

Toute l'ambiguïté du synode est apparue dans les propos tenus au cours de la conférence de presse préparatoire du jeudi 29 septembre. Devant plus d'une centaine de journalistes venus du monde entier, le premier réflexe de l'animateur fut curieusement pour inviter les journalistes à prier, en quelque sorte le temps d'un *benedicite* à usage professionnel.

Puis Mgr Deskur, président de la commission pontificale pour les moyens de communication sociale, loua l'importance de la mission de la presse pour mieux inciter les journalistes à tenir compte de la spécificité religieuse du synode, dont les répercussions politiques ou sociales ne constituent pas, a-t-il été précisé, la raison d'être.

Le synode, a dit encore Mgr Deskur, sous sa forme actuelle, revêt un caractère d'« *intimité familiale* » qui ne dispense pourtant pas du devoir que se fait le Saint-Siège d'informer le public de ses travaux. De fait, Mgr José Manuel Estepa, évêque auxiliaire de Madrid et secrétaire spécial du synode, entrant dans le vif du sujet, a évoqué les controverses soulevées par la catéchèse, thème de l'actuelle session. Il a défini comme « *malsaines les attitudes de passivité ou de critique négative* » à l'égard de l'effort de la catéchèse contemporaine. Celle-ci pourtant, a-t-il ajouté, peut comporter éventuellement des « *phénomènes déconcertants et décourageants* ».

L'impression prévaut dès à présent que le synode pourrait adopter une attitude libérale et généreuse, qu'il se gardera de s'apesantir sur les erreurs commises pour insister sur « *la nécessité d'aménager un nouveau modèle de catéchèse et de catéchète, de discerner ce qu'il y a de valable dans les cultures au-delà de leurs éléments inadmissibles et de s'ouvrir à des méthodes qui soient mieux comprises par les jeunes générations* ».

De tels propos soigneusement des rapports préparatoires déjà envoyés à Rome par les conférences épiscopales du monde entier. Ils tendent à désamorcer le climat de polémique observé *dans les milieux traditionalistes* et à ne pas décourager les chercheurs et les militants en catéchèse. Ils cachent mal cependant une inquiétude profonde sur la dimension doctrinale de la crise.

A noter dans les rangs des évêques du synode l'absence de représentants de la Roumanie, de la Guinée, du Laos et du Cambodge. Un prêtre de Roumanie remplacera Mgr Antal Jakab, coadjuteur d'Alva Julia.

HENRI FESQUET.

● *Un Tunisien, âgé d'une quarantaine d'années*, a tué son fils à coups de couteau jeudi 29 septembre et a ensuite tenté de se suicider, dans une voiture en bordure du périphérique (nos dernières éditions).

M. Kalifa El Gasi habitait 7, passage Rimbaut, à Paris (14e), dans le quartier Alésia. Son épouse, dont il était séparé depuis peu, vivait au n° 3 de la même rue avec leur fils Christian. Il a tenté d'enlever Christian au moment où celui-ci partait pour l'école. L'enfant s'est débattu, appelant des voisins qui ont prévenu la police. M. El Gasi a alors poussé son fils dans sa voiture, une 2 CV Citroën, et a démarré en direction de la porte d'Orléans. Pris en chasse par les policiers, il a poignardé Christian au moment où ils allaient être rejoints à l'entrée du boulevard périphérique. Il a ensuite tenté de se suicider en se frappant la poitrine avec le couteau. L'enfant est mort à son arrivée à l'hôpital Boucicaut. Le père a été admis à l'hôpital Laennec où son état est jugé très grave.

NOUVEAU SCANDALE FINANCIER EN SUISSE

Genève (*A.F.P.*). — Un nouveau scandale financier, portant sur des opérations de change « au noir », a éclaté, jeudi à Genève. De deux cent cinquante à quatre cents personnes, principalement des Français et des Suisses, auraient perdu une somme totale évaluée pour l'instant entre 22 et 35 millions de francs suisses (45 à 70 millions de francs français) dans cette affaire, apprend-on de bonnes sources.

Le principal protagoniste de cette affaire, M. Claude Delahaye, Français domicilié dans la région d'Annemasse (Haute-Savoie), est en fuite. Un mandat d'arrêt international pour escroquerie et abus de confiance a été lancé contre lui.

Sous le couvert de deux sociétés genevoises, Gera et Natesse, M. Delahaye se livrait, semble-t-il, à des opérations spéculatives sur les changes parallèles, avec des fonds prêtés par des clients.

Ne respectant plus ses échéances, il avait été arrêté il y a quelques semaines sur la plainte de deux créanciers suisses. Libéré sous caution de 100 000 francs *suisses par la justice genevoise*, avec, semble-t-il, l'accord des plaignants, qui espéraient récupérer leurs fonds, il a disparu depuis lors.

Le détournement du DC-8 de la JAL

Le ministre japonais de la justice déplore que l'Armée rouge ait obtenu satisfaction

Le commando de l'Armée rouge japonaise qui a détourné un D.C.-8 de la JAL sur Dacca a libéré quatre otages, malades, vendredi 30 septembre. Cinq personnes avaient déjà pu quitter l'avion jeudi après que le gouvernement de Tokyo eut annoncé qu'il cédait aux exigences des terroristes. C'est, en principe, dans la soirée de vendredi que l'avion transportant la rançon et les détenus réclamés par le commando est attendu à Dacca. Les auteurs du détournement ont annoncé qu'ils garderaient une partie de leurs otages avant de quitter le Bengladesh pour une destination encore inconnue. Cette affaire suscite de vives réactions au Japon.

De notre correspondant

Tokyo. — La décision du gouvernement de satisfaire les exigences de l'Armée rouge suscite nombre de critiques dans l'opinion publique. La plupart des journaux estiment que le pouvoir a cédé trop rapidement aux terroristes. En désaccord avec la décision de ses collègues, le ministre de la justice, M. Hajime Fukuda, a annoncé son intention de donner sa démission.

La question la plus controversée à Tokyo est la présence parmi les neuf détenus dont la libération est exigée par le commando de deux prisonniers de droit commun : il s'agit de Hiroshi Sensui, quarante ans, condamné pour meurtre en 1960, et d'Akira Nishi, condamné sous sept chefs d'accusation, dont celui d'assassinat.

Sur les neuf détenus dont la libération est exigée par le commando, trois ont fait savoir qu'ils refusaient de quitter leur prison, déclarant, selon la police, qu'ils n'étaient plus d'accord avec l'Armée rouge. Il s'agit de Toshio Omura, récemment extradé du Canada, Yasuhiro Uegaki, ancien membre de l'Armée rouge, et Isao Chinen, membre d'un mouvement activiste d'Okinawa, condamné pour avoir commis un attentat contre le prince Akihito en juillet 1975. Six détenus (deux membres de l'Armée rouge, deux femmes membres du groupe « Les Loups », responsable d'attentats contre des firmes industrielles, et les deux condamnés de droit commun) étaient en instance de départ pour Dacca vendredi matin. Contrairement à ce qui avait été annoncé antérieurement par la police japonaise, Takemoto Takahashi, récemment arrêté en Suède, ne figurait pas sur la liste des personnes dont la libération est exigée.

Les autorités nippones estiment que quatre au moins des cinq terroristes qui ont pris le contrôle de l'avion sont de nationalité *japonaise*. Parmi eux figureraient Norio Sasaki, membre du Front armé de l'Extrême-Orient (organisation proche de l'Armée rouge), et Kunio Bando (membre de cette dernière), tous deux libérés à la suite des exigences du commando qui investit le consulat américain de Kuala-Lumpur en août 1975.

PHILIPPE PONS.

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1978

Une concession fiscale importante est faite aux dirigeants de sociétés

Le projet de loi de finances pour 1978, qui sera examiné par le Parlement à partir du 11 octobre prochain, vient d'être publié dans son intégralité. Il ne contient qu'un élément nouveau par rapport au projet que nous avions analysé dans *le Monde* du 9 septembre : l'article 6 fixe une nouvelle limite — très favorable — pour l'application de l'abattement des 20 % sur le revenu intéressant certains dirigeants de sociétés.

L'exposé des motifs rappelle qu'en 1977, pour les personnes détenant plus de 35 % du capital d'une société, l'abattement de 20 % avait été ramené à 10 % pour la fraction des salaires supérieurs à 120 000 F par an. Or l'article 6 propose maintenant au Parlement de fixer cette limite à 150 000 F pour 1978, soit un

la « norme Barre » des 6,5 %, et même à la hausse des prix de détail (quelque 9 %). La perte de recettes entraînée par cette mesure est d'ailleurs élevée, puisqu'elle atteindra 20 millions de francs. Il y a là manifestement une concession importante du gouvernement aux dirigeants de sociétés.

Pour le reste, le projet de loi de finances ne contient pas de surprise.

La « Serisette », ce prélèvement qu'une loi de décembre 1974 avait institué pour lutter contre l'inflation, ne sera pas appliquée l'année prochaine. Le document déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale ne contient, en effet, aucune disposition la concernant. Or la loi de 1974 créant le « *prélèvement conjoncturel* » avait prévu qu'un vote serait nécessaire, chaque année, pour son application l'année suivante.

qui avait été dit, la « Serisette » pourrait — théoriquement du moins — être remise en vigueur en 1979. Pour cette année, un arrêté sera prochainement publié supprimant le troisième acompte exigible le 30 septembre. L'acompte de juillet avait lui-même été déjà supprimé. — Al. V.

NANTES - ATLETICO DE MADRID EN COUPE D'EUROPE

Le tirage au sort du deuxième tour des coupes européennes de football, qui se disputera par matches « aller » et « retour » le 19 octobre et le 2 novembre, a été effectué le 30 septembre à Zurich. Dans l'épreuve des clubs champions, Nantes recevra pour le premier match l'Atletico de Madrid. En coupe de l'Union européenne, Bastia accueillera Newcastle tandis que Lens se déplacera à Rome contre le Lazio. En cas de qualification contre Manchester, Saint-Etienne sera opposé à Porto.